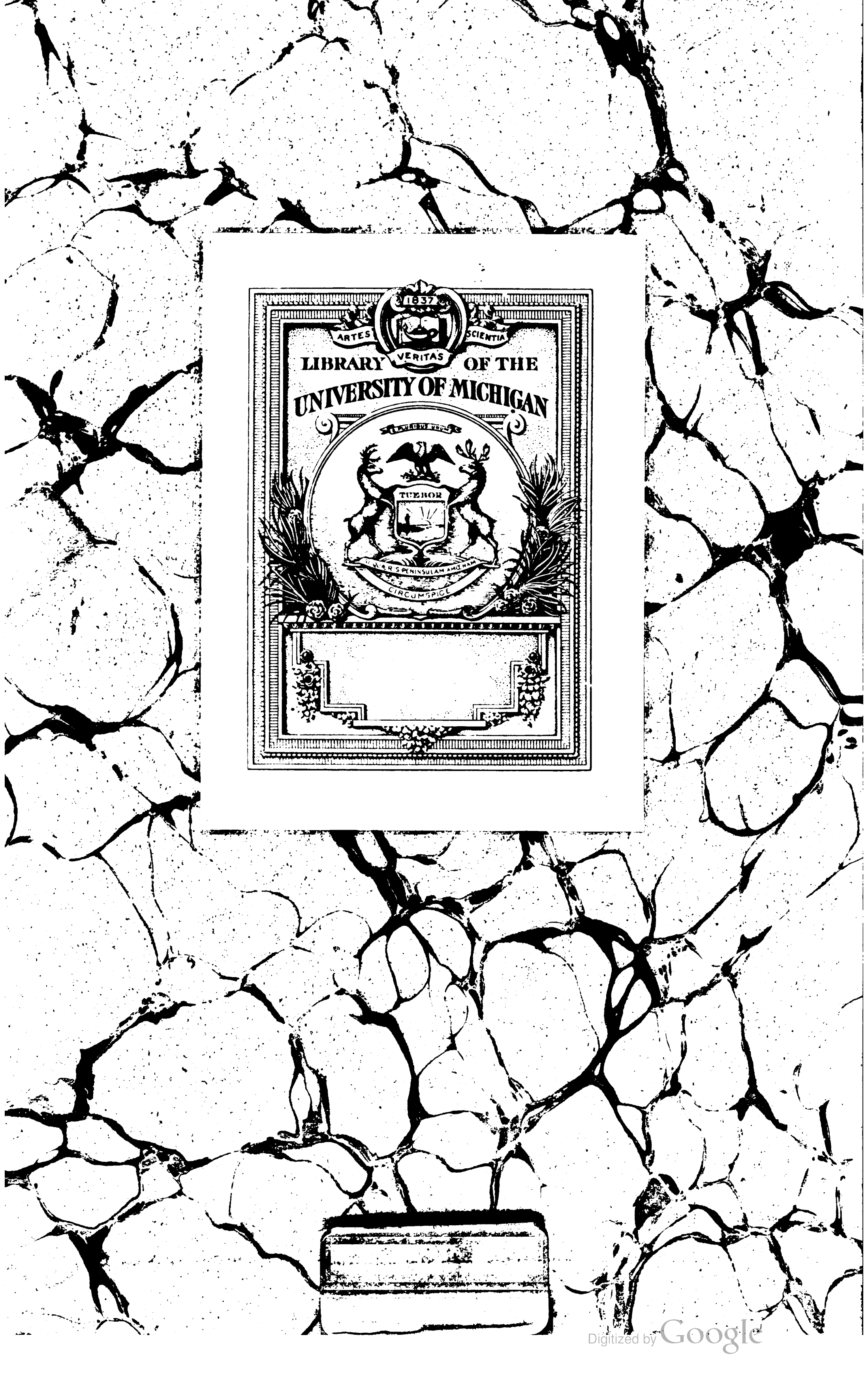
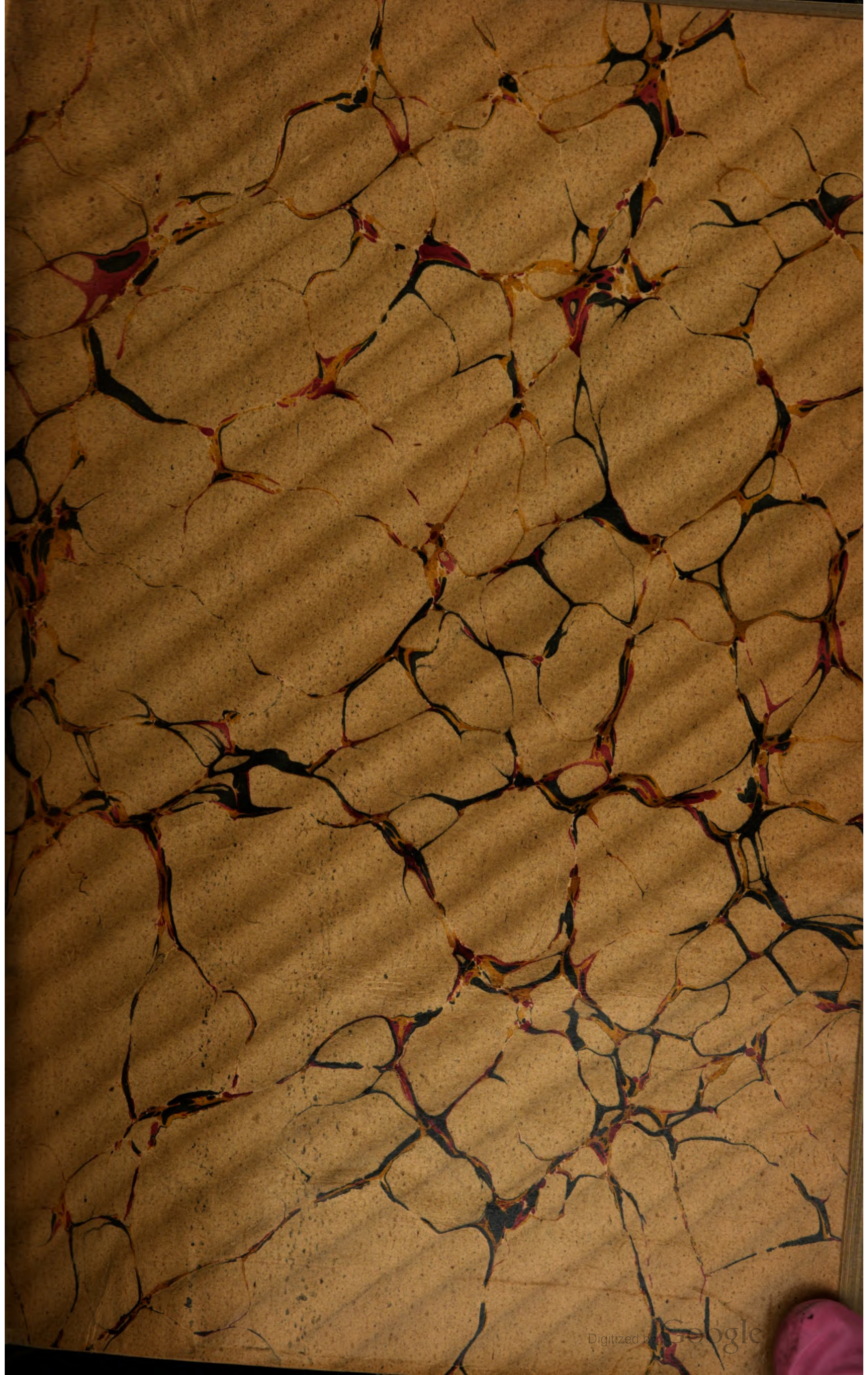

OULOVZE, ET
EVESQVE DE BEAUVAIS, PAIR DE FRANCE, MORT EN 1577.


1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE



ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE

DU GATINAIS

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE

DU

GATINAIS

TOME PREMIER

FONTAINEBLEAU

IMPRIMERIE DE ERNEST BOURGES

32, rue de l'Arbre-Sec, 32.

—

1883



ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE

DU GATINAIS

SÉANCE D'INAUGURATION

TENUE EN L'HOTEL DE VILLE DE FONTAINEBLEAU

Le Dimanche 4 Mars 1883.

La Société historique et archéologique du Gâtinais a été fondée le 1er janvier 1883. Elle a établi son siège social à Fontainebleau (Seine-et-Marne). Aussi est-ce dans cette ville que se sont réunis les premiers membres adhérents, en séance d'inauguration, le dimanche 4 mars 1883, à deux heures de l'après-midi. La municipalité avait gracieusement mis à la disposition de la Société l'une des salles de l'hôtel de ville.

Étaient présents à cette séance d'inauguration :

MM.	MM.	MM.
E. Bourges.	L. Marquis.	A. Pouyé.
F. Chéron.	P. Martellière.	P. Quesvers.
A. Dufour.	F. Martin.	G. Queste.
A. Dupont.	E. Michel.	H. Stein.
J. Guignon.	L. Pardé.	

S'étaient fait excuser par lettre ou dépêche :

MM.

C. Constant (de Paris).

A. Delaunay (de Corbeil).

F. Delhomet (de Ferrières).

L'abbé Desoyer (d'Avon).

V. Duhamel (d'Étrechy).

MM.

P. Féau (d'Étampes).

A. Lefèvre (de Paris).

L'abbé Normand (d'Amponville).

Le Supérieur du séminaire d'Avon.

L'un des membres fondateurs, M. Edmond Michel, a ouvert la séance en prononçant l'allocution suivante :

Messieurs,

Il me semble que, tout d'abord, le premier devoir des membres fondateurs de la société historique et archéologique du Gâtinais est de vous remercier d'avoir bien voulu assister à sa séance d'inauguration, qui n'a sa raison d'être que par suite de votre généreux appui. Nos remerciements ne sont pas, croyez-le, l'expression banale d'un simple devoir de politesse; ils empruntent leur plus noble pensée à la reconnaissance. Nous voyons, en effet, dans votre empressement à vous grouper autour de nous, une approbation sérieuse, réfléchie de l'œuvre que nous essayons d'entreprendre; nous trouvons un grand encouragement à nos efforts dans le concours que nous prête la municipalité de Fontainebleau, par l'octroi si gracieux de la salle où nous nous sommes réunis. Pour les cœurs haut placés, la reconnaissance, loin d'être un lourd fardeau, n'est qu'un aiguillon, un stimulant à faire bien et à mieux faire; nous ne l'oublierons pas.

On peut se demander, messieurs, si la fondation

de notre société répond à un besoin de notre région. Nous sommes entourés, vous ne l'ignorez pas, de diverses sociétés qui se sont emparé, au grand bien de l'histoire et de l'archéologie, d'un large territoire. L'une a son siège à Orléans, l'autre à Melun, la troisième à Sens, la quatrième à Chartres et la cinquième à Auxerre; j'allais oublier celles dont la résidence est fixée à Rambouillet et à Versailles. Eh bien, messieurs, toutes ces sociétés, qui nous enserrent comme dans un vaste cercle, ont laissé presque entièrement en dehors du cadre de leurs études une ancienne délimitation provinciale qui porte le nom de Gâtinais et renferme des parties importantes des arrondissements de Gien, de Pithiviers et de Montargis dans le département du Loiret, des arrondissements de Fontainebleau et de Melun, dans le département de Seine-et-Marne, et des arrondissements de Corbeil et d'Étampes, dans le département de Seine-et-Oise. Nous avons été frappés, messieurs, de cette lacune dans la carte archéologique, et nous voulons la combler.

Qu'il nous soit permis de rapporter tout l'honneur de l'idée première à notre jeune confrère, M. Stein, de l'École des Chartes. C'est lui qui l'a communiquée à quelques-uns d'entre nous, et qui a formé le faisceau des membres fondateurs; c'est donc bien lui le vrai fondateur de notre société, dans toute l'acception du mot, et sa modestie ne nous empêchera pas de le reconnaître et de le proclamer ici publiquement.

Après la visite que me fit M. Stein pour me demander mon faible concours, après la chaude adhésion que je donnai à son projet, il me revint à la

mémoire — on a toujours beaucoup d'esprit dans l'escalier — il me revint, dis-je, à la mémoire le passage d'une lettre que m'adressait, quelques semaines avant sa mort, notre regretté maître Viollet-le-Duc. C'est sous le patronage de ce grand savant que je voudrais mettre notre société, messieurs, et c'est Viollet-le-Duc lui-même qui va répondre à la question que je posais tout à l'heure sur l'opportunité de la société du Gâtinais. *Je le répète toujours à nos archéologues de la province,* m'écrivait-il, *si chacun tenait à mettre en lumière toutes les richesses possédées par une division territoriale, nous aurions bientôt une histoire complète de la France par ses monuments.* Son appel a été entendu, nous réalisons ce vœu.

La société historique et archéologique du Gâtinais est née; j'ai montré qu'elle avait sa raison d'être et que d'illustres souvenirs l'entouraient à son berceau. Est-il besoin de faire voir combien vaste est le champ de ses explorations?

Le temps n'est plus où l'écrivain se confinait entre les quatre murs d'une bibliothèque pour demander aux manuscrits seuls la solution des problèmes si variés qui intéressent la marche de la société française à travers les âges. L'histoire a quitté, en partie, les hautes régions spéculatives dans lesquelles elle se maintenait; elle condescend à se pencher familièrement vers l'étude des restes de nos civilisations antérieures, qui se trouvent encore sur notre sol, pour en faire jaillir les détails intimes des mœurs, des usages, des arts et des industries de nos pères. Elle a emprunté à la science sa méthode de travail.

Préoccupé d'une question, l'historien formule certaines hypothèses, recherche d'abord dans les manuscrits, dans les chartes, ce qui les corrobore ou les infirme, puis fixe son diagnostic par l'étude complète des lieux où les faits se sont déroulés, par l'étude des monuments, ou des débris de monuments, qui ont survécu. Quand la poussière, accumulée par une longue série de siècles, les recouvre et les dérobe à la vue, la pioche les met au jour. La science historique a beaucoup gagné de vie, de mouvement et surtout de vérité à cette conception nouvelle de ses devoirs. Nous saisissons mieux l'ensemble des faits généraux; leur portée nous frappe l'esprit plus profondément, en assistant à la découverte de chacun des faits d'ordre inférieur qui les a préparés. Désormais l'histoire et l'archéologie sont inséparables.

Le sol du Gâtinais n'a encore été que peu exploré. Qu'on suive les grandes voies romaines qui le sillonnent, et de bien intéressantes découvertes seront, à coup sûr, la récompense des inventeurs. A-t-on cherché, sur les territoires gâtinais, les stations romaines de la voie qui, partant d'Orléans, passe le Loing à Dordives sur le pont de César, et traverse Égreville pour aboutir à Sens? La voie d'Orléans à Nevers, par Gien et Cosne, n'a-t-elle plus rien à nous apprendre? Et la lutte est-elle bien close, entre Gien et Orléans, pour l'emplacement de *Genabum*? Enfin la voie de Sens à Châtillon-sur-Loing ne doit-elle nous offrir que les restes de Triguères, les ruines de Cran et l'amphithéâtre de Chennevières?

Que savons-nous jusqu'à présent sur les villes importantes de Montargis, de Gien, de Milly, de Fer-

rières, de Châteaulandon, de Nemours? Bien peu de choses. L'abbaye de Ferrières attend sa monographie; il en est de même des abbayes de Châteaulandon, de Nemours, et de Cercanceaux. Les châteaux d'Yèvre-le-Châtel, de Nemours et de Mez-le-Maréchal, dont les donjons se dressent encore formidables dans leurs enceintes, demandent à sortir de l'oubli dans lequel ils sont injustement plongés. Avon ne nous a pas livré tous les noms de ses céramistes, rivaux de Palissy. Il doit y avoir encore quelques artistes français dont les murs du palais de Fontainebleau recèlent les noms avec un soin jaloux. Les vieilles églises de la contrée ne peuvent laisser ignorer éternellement tous les noms des architectes qui les ont construites, des sculpteurs et des peintres qui les ont décorées. L'histoire ecclésiastique et l'histoire seigneuriale sont à faire. Personne, je le crois du moins, n'a encore parlé des usages anciens ni du dialecte du Gâtinais.

Vous le voyez, messieurs, par ce rapide aperçu, ce n'est certes pas le travail qui nous manque. Fouillons donc le sol avec ardeur; interrogeons avec suite, une à une, les archives de chaque localité; visitons minutieusement les églises, les vieux châteaux et les ruines. Puis, ajouterai-je, laissons-nous emporter par le souffle sacré de l'art et de l'archéologie.

Que chacun de nous, messieurs, apporte son travail; il le peut maintenant; car le centre commun, tout prêt à le recevoir et à publier ses recherches, est créé : c'est la « Société historique et archéologique du Gâtinais. »

M. Henri Stein, membre fondateur, a pris ensuite la parole en ces termes :

Messieurs,

Avant de passer à la seconde partie de notre ordre du jour, vous me permettrez d'ajouter quelques mots aux paroles si chaudes et si éloquentes que vient de vous adresser notre zélé et éminent archéologue. Je veux d'abord remercier les personnes qui ont bien voulu nous seconder dans cette entreprise difficile, qui consiste à faire éclore une association purement scientifique. Merci aux membres fondateurs, grâce auxquels de nombreux adhérents ont été recrutés, dont je vous donnerai tout à l'heure la liste; merci aux feuilles périodiques, aux journaux qui nous ont prêté un appui si nécessaire, et qui sont l'*Abeille* et la *Défense* de Fontainebleau, l'*Indépendant* de Montargis, l'*Indépendant* de Gien, le *Journal du Loiret*, les quatre journaux de Pithiviers, l'*Abeille* d'Étampes, le *Républicain* et le *Nouvelliste* de Seine-et-Marne.

Vous trouverez peut-être, messieurs, que j'ai usurpé un titre qui ne m'était point dévolu, celui de secrétaire provisoire, alors que je n'étais en possession d'aucun droit et que je ne pouvais me prévaloir d'aucun titre, si ce n'est de celui de membre fondateur. Mais vous comprendrez aisément qu'il fallait, au début surtout, donner une direction aux travaux d'établissement, ordonnancer les frais préparatoires, en un mot mettre la chose en train : je n'ai pas craint de me charger de ce lourd fardeau, mais il me faut

bien reconnaître tout ce que je dois aux conseils éclairés et affectueux de MM. Constant, Quesvers, Michel et Bourges, qui voudront bien agréer ici l'expression publique de ma profonde gratitude.

Ces conseils, je les ai suivis aussi fidèlement que possible, et malgré certains dissentiments, inévitables en pareille circonstance, nous sommes très pacifiquement arrivés à l'élaboration des Statuts, dont voici le dispositif.

STATUTS

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU GATINAIS

I. — But de la Société.

ARTICLE PREMIER. — La *Société historique et archéologique du Gâtinais*, fondée le 1er janvier 1883, a pour but l'étude des monuments, des coutumes, et de l'histoire du pays de Gâtinais, y compris l'*Étampois*, le *Giennois* et la *Puisaye*.

La Société s'interdit toutes discussions politiques ou religieuses.

ART. 2. — Le siège de la Société est à Fontainebleau (Seine-et-Marne).

ART. 3. — Chaque année la Société publie, en quatre fascicules trimestriels, le recueil de ses travaux, sous le titre d'*Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*.

ART. 4. — Tous les ans, au mois de mai, la Société se réunit en Assemblée générale, soit à Fontainebleau, soit dans toute autre ville désignée par le Conseil d'administration de la Société.

II. — Organisation de la Société.

ART. 5. — La Société se compose de *membres titulaires*, dont le nombre est illimité, et de *membres correspondants*, élus en Assemblée générale.

La Société correspond avec toutes autres Sociétés savantes et échange avec elles ses *Annales*.

Art. 6. — Elle créera une Bibliothèque qui devra être installée au siège social.

Art. 7. — La Société est administrée par une Commission composée de *cinq* membres élus pour cinq ans, indéfiniment rééligibles, et renouvelable chaque année par cinquième, en Assemblée générale. — La Commission désigne parmi ses membres un Président, un Secrétaire-Trésorier et un Archiviste-Bibliothécaire.

Art. 8. — Tout membre nouveau devra être présenté par deux membres et admis en séance générale, au scrutin secret et à la majorité absolue des membres présents.

Art. 9. — Les membres titulaires paient une cotisation annuelle de *douze francs* au moins, et ont seuls le droit de faire publier leurs travaux aux frais de la Société. — Les membres correspondants ne sont astreints à aucune cotisation et reçoivent gratuitement les publications de la Société.

III. — Bureau.

Art. 10. — Le Bureau examine les travaux à publier, propose aux auteurs les modifications qu'il juge indispensables et statue ensuite sur la publication et l'ordre d'insertion.

Art. 11. — Le *Président*, et en son absence un autre membre du Bureau désigné par ses collègues, ouvre et dirige les séances, maintient l'ordre dans les discussions, fait exécuter les Statuts et les décisions de la Société, la convoque pour les séances ordinaires et extraordinaires, et ordonnance les dépenses.

Art. 12. — Le *Secrétaire-Trésorier* rédige les procès-verbaux des séances, est chargé de la correspondance, fait au Bureau le rapport sur les publications des travaux de la Société, reçoit les cotisations annuelles, paie les dépenses ordonnancées par le Président, et donne, chaque année, à la Séance générale, la situation financière de la Société.

Art. 13. — L'*Archiviste-Bibliothécaire* s'occupe des Archives et de la Bibliothèque de la Société.

IV. — Dispositions diverses.

Art. 14. — En cas de dissolution de la Société, les membres titulaires, réunis en Assemblée générale, auront à statuer sur le sort des objets constituant la propriété exclusive de la Société, et sur l'emploi qui devra être fait des fonds restant en caisse.

Art. 15. — Les présents Statuts ne pourront être modifiés que sur la proposition des membres du Bureau ou la demande écrite de dix membres au moins.

Art. 16. — Ces modifications ne pourront être introduites qu'après délibération de l'Assemblée générale, et vote au scrutin secret, à la majorité absolue des membres présents.

Les membres fondateurs :

Ern. Bourges, imprimeur à Fontainebleau.

Ad. Bréan, ancien ingénieur à Gien (Loiret).

Ch. Constant (◐), membre de la Société de l'Histoire de France, avocat à la Cour de Paris.

Ern. Cosson (O. ✻), membre de l'Institut, à Thurelles, par Dordives (Loiret).

A. Dufour, bibliothécaire-archiviste de la ville de Corbeil (Seine-et-Oise).

L. Marquis, archiviste à la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, à Paris.

P. Martellière, juge au Tribunal civil de Pithiviers (Loiret).

Edm. Michel (✻, ◐), archéologue, membre non résidant du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements, à Touvent, par Fontenay-sur-Loing (Loiret).

Paul Quesvers, agréé près le Tribunal de commerce de Montereau (Seine-et-Marne).

H. Stein, élève de l'École nationale des Chartes, à Paris.

Vu par nous, Préfet de Seine-et-Marne, pour être annexé à notre arrêté en date de ce jour.

Melun, le 12 février 1883.

(Signé) : GEORGES PATINOT.

Le Préfet du département de Seine-et-Marne :

Vu la demande en autorisation présentée par les membres fondateurs d'une société formée à Fontainebleau sous le titre : « Société historique et archéologique du Gâtinais. »

Vu la liste des membres fondateurs,

Vu les Statuts annexés à la demande,

Vu l'avis favorable de M. le Sous-Préfet de Fontainebleau,

Vu l'art. 291 du Code pénal, remis en vigueur par le décret du 25 mars 1852 :

ARRÊTE :

Art. 1er. — La Société, formée à Fontainebleau, sous le titre de « Société historique et archéologique du Gâtinais » est autorisée à se constituer légalement.

Art. 2. — Elle s'occupera exclusivement de l'objet indiqué par ses Statuts auxquels aucun changement ne pourra être apporté sans notre approbation.

Art. 3. — M. le Sous-Préfet de Fontainebleau est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Melun, le 12 février 1883.

Le présent arrêté a été approuvé par M. le Ministre de l'Intérieur, le 16 février 1883.

Pour copie conforme :

Le Secrétaire général délégué :

(Signé) : FÉLIX GRENIER.

Pour copie conforme :

Le Maire de la ville de Fontainebleau :

(Signé) : BONNEAU.

(*Les Statuts ont été approuvés à l'unanimité des membres présents*).



Vous le voyez, Messieurs, l'article 9 de ces Statuts donne aux membres correspondants de notre Société une situation particulièrement favorable, si on la compare à celle faite par nos autres Sociétés savantes. Aussi voulons-nous vous proposer de restreindre entre des limites très étroites leur nombre, et de soumettre à un examen sévère leur admission. Nous croyons, en outre, de l'intérêt de la Société d'élire toujours nos membres correspondants parmi les personnes étrangères aux cinq départements sur lesquels s'est étendu jadis le pays de Gâtinais, savoir : *Seine-et-Marne*, *Seine-et-Oise*, *Loiret*, *Nièvre* et *Yonne*.

Avant même la nomination d'un bibliothécaire, les membres de la Société présents ont pu constater l'existence d'un commencement de bibliothèque. Nous adressons des remerciements aux donateurs des ouvrages ci-dessous désignés, que nous acceptons avec beaucoup de reconnaissance :

Les monuments civils, religieux et militaires du Gâtinais, par M. Edmond Michel (offert par l'auteur).

Notes sur la Ferté-Alais, extraites des Mémoires de la Société des sciences, lettres et arts de Seine-et-Oise, par M. A. Mallet (offert par l'auteur).

Les Sépultures franques de Joches (Marne); l'*Industrie acheuléenne dans le lœss de la Brie champenoise*, par M. le baron J. de Baye (offerts par l'auteur).

La réorganisation de l'enseignement artistique en France; Étude sur la sculpture tumulaire de l'Orléanais et du Gâtinais, par M. Edmond Michel (offerts par l'auteur).

Enfin la Société a reçu de M. H. Herluison, éditeur à Orléans, membre de la Société, plusieurs objets en bronze, d'origine romaine, notamment une petite balance, des boucles, des monnaies, etc..., provenant de fouilles récemment opérées à Maisse, près Milly (Seine-et-Oise).

On y a trouvé également 12 médailles et 3 cercueils en pierre, qu'on peut voir chez M. Radideau, aubergiste à Maisse.

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU GATINAIS

Membres correspondants d'honneur.

MM.

Anatole de Montaiglon (✱), professeur à l'École nationale des Chartes, à Paris.

Léon Palustre (✱), directeur de la Société française d'archéologie, à Tours.

Membres adhérents.

MM.

Aboville (Vte d'), propriétaire au château de Rouville, près Malesherbes (Loiret) [14].

André, meunier au moulin de Buno, par Gironville (Seine-et-Oise) [93].

Asher, libraire-éditeur à Berlin (Allemagne) [40].

Auvray, élève à l'École nationale des Chartes, à Paris [23].

Baffoy, agent-voyer à Château-Landon (Seine-et-Marne) [95].

Baillard, négociant à Pithiviers (Loiret) [59].

Barthès et *Lowell*, libraires-éditeurs à Londres (Angleterre)[37].

Benoist (l'abbé), rue Lhomond, 26, à Paris [38].

Béor, homme de lettres, à Pithiviers (Loiret) [57].

Berton (l'abbé), curé de Chantecoq, par La Selle-sur-le-Bied (Loiret) [67].

MM.

Bibliothèque communale de Fontenay-sur-Loing (Loiret) [100].

Bluysen, publiciste, rue Gay-Lussac, 47, à Paris [79].

Boulé, juge de paix des ville et canton de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise) [113].

Bourdet (Fern.), ingénieur civil, rue de Clichy, 57, à Paris [70].

Bourdet (Max), avocat, rue de Clichy, 55, à Paris [31].

Bourdon, négociant, rue Chauchat, 20, à Paris [48].

Bourgeois, propriétaire à Pithiviers (Loiret) [66].

Bourges, imprimeur à Fontainebleau (Seine-et-Marne) [2].

Bréan, ancien ingénieur des ponts et chaussées, à Douai (Nord) [8].

Brierre (Alphonse), négociant à Pithiviers (Loiret) [58].

Brierre (Hippolyte) (✻), député de l'arrondissement de Pithiviers (Loiret) [68].

Callery, homme de lettres, boulevard Saint-Germain, 16, à Paris [47].

Carré, propriétaire à Montereau-fault-Yonne (S.-et-M.) [101].

Chambolle (l'abbé), curé de Fontenay-sur-Loing (Loiret) [51].

Chéron, propriétaire à Lardy (Seine-et-Oise) [36].

Claye, clerc de notaire, faubourg Bannier, 131, à Orléans [81].

Cochard (l'abbé), supérieur de l'institution N.-D. de Bethléem, à Ferrières-Gâtinais (Loiret) [41].

Cochery, député du Loiret, ministre des postes et des télégraphes, à Paris [98].

Collin, architecte de la ville, à Montargis (Loiret) [112].

Constant (⚬), avocat à la cour d'appel de Paris, boulevard Saint-Michel, 48, à Paris [7].

Cosson (Ernest), (O. ✻), membre de l'Institut, propriétaire au château de Thurelles, par Dordives (Loiret [10].

Cosson (Paul), propriétaire, rue de la Boëtie, 7, à Paris [22].

Cramail, homme de lettres, rue de Berry, 50, à Paris [34].

Crochet (l'abbé), curé-doyen de Ferrières-Gâtinais (Loiret) [42].

Delaunay, avoué à Corbeil (Seine-et-Oise) [78].

Delhomet, notaire à Ferrières-Gâtinais (Loiret) [43].

Denizet, docteur-médecin, ancienne maison de la prévôté à Château-Landon (Seine-et-Marne) [82].

MM.

Desnoyers (l'abbé), vicaire général du diocèse d'Orléans, conservateur du Musée historique, rue du Cloître-Sainte-Croix, 4, à Orléans (Loiret) [102].

Desoyer (l'abbé), curé d'Avon (Seine-et-Marne) [77].

Devaux (Jules), avocat, rue Dauphine, 18, à Paris [91].

Devaux (Paul), avoué à Pithiviers (Loiret) [83].

Dion (de), correspondant du comité des travaux historiques, à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise) [105].

Domet, inspecteur des forêts, à Lorris (Loiret) [12].

Dramard (), conseiller à la Cour d'appel de Limoges (Haute-Vienne) [26].

Dufour, bibliothécaire-archiviste de la ville de Corbeil (Seine-et-Oise) [9].

Duhamel, docteur-médecin, à Etrechy (Seine-et-Oise) [76].

Dupont, propriétaire, à l'ancienne abbaye Saint-Séverin de Château-Landon (Seine-et-Marne) [54].

Dupré, ancien notaire, à Esmans, près Montereau-fault-Yonne (Seine-et-Marne) [103].

Durville, architecte, propriétaire à Champoulet (Loiret) [109].

Estable (d'), inspecteur des beaux-arts, rue Bonaparte, 8, à Paris [28].

Faverel, sous-chef de bureau au ministère de la justice, rue Drouot, 8, à Paris [119].

Féau, député de Seine-et-Oise, à Pussay (Seine-et-Oise) [55].

Fouché, dessinateur-aquafortiste, rue du Parc-Royal, 16, à Paris [27].

Funck-Brentano, élève à l'École nationale des Chartes, à Paris [89].

Gallier, propriétaire, à Pithiviers (Loiret) [56].

Gandillot, élève de l'École centrale, rue Clauzel, 16, à Paris [39].

Garanne, ancien secrétaire de la mairie, propriétaire, à Châteauneuf-sur-Loire (Loiret) [90].

Gaultry (Paul), notaire à Fontainebleau (Seine-et-Marne) [99].

Girault (l'abbé), professeur à l'institution Saint-Étienne, à Meaux (Seine-et-Marne) [121].

MM.

Gouvenin, architecte, inspecteur des bâtiments au palais de Fontainebleau (Seine-et-Marne) [92].

Gréau, propriétaire à Nemours (Seine-et-Marne) [104].

Guignon (l'abbé), à Avon (Seine-et-Marne) [13].

Hallaire, propriétaire, au château de Toury, près Dordives (Loiret) [44].

Hatton, instituteur à Courcy-aux-Loges (Loiret) [69].

Herluison (❁), libraire-éditeur à Orléans (Loiret) [20].

Huet, juge au tribunal civil de Gien (Loiret) [50].

Jacob, propriétaire à Étampes (Seine-et-Oise) [116].

Jarry, propriétaire, place de l'Étape, 8, à Orléans (Loiret) [80].

Jouin (❁), lauréat de l'Institut, rue d'Assas, 78, à Paris [108].

Jouvin (l'abbé), curé-doyen de La Ferté-Alais (S.-et-O.) [106].

Lahaussois, receveur des contributions indirectes, rue de l'Arbalète, à Besançon (Doubs) [21].

Lambert (Bon), ancien député, propriétaire à Fontainebleau (Seine-et-Marne) [17].

Laroche, architecte de l'arrondissement de Corbeil (Seine-et-Oise) [75].

Laurent (Alfred), propriétaire à Ferrières-Gâtinais (Loiret) [35].

Laurent (H.), imprimeur à Pithiviers (Loiret) [120].

Le Breton (❁), conservateur du Musée de céramique de Rouen, rue Thiers, 25, à Rouen (Seine-Inférieure) [107].

Lecesne, imprimeur à Étampes (Seine-et-Oise) [24].

Lefebvre, député de l'arrondissement de Fontainebleau, maire d'Avon (Seine-et-Marne) [64].

Lefèvre, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue du Mont-Thabor, 40, à Paris [49].

Lefèvre-Pontalis, élève à l'École nationale des Chartes, à Paris [87].

Legrand, avocat, propriétaire à Étampes (Seine-et-Oise) [18].

Lenoir, avoué à Pithiviers (Loiret) [60].

Le Roy, avoué à Montargis (Loiret) [16].

Marlet, élève à l'École nationale des Chartes, à Paris [15].

Marotte, propriétaire à Beaune-la-Rolande (Loiret) [85].

MM.

Marquis, archiviste à la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, rue de la Clé, 32, à Paris [6].

Martellière, juge au tribunal civil de Pithiviers (Loiret) [5].

Martin, propriétaire à Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise) [46].

Mercier, receveur de l'enregistrement à Étampes (Seine-et-Oise) [117].

Michel (Alfred), propriétaire, au château de Touvent, par Fontenay-sur-Loing (Loiret) [29].

Michel (Edmond) (✻. ❶), membre non résident du comité des beaux-arts des départements, à Touvent, par Fontenay-sur-Loing (Loiret) [4].

Morand, docteur-médecin à Pithiviers (Loiret) [63].

Musée d'Étampes, représenté par M. Dujardin, secrétaire-trésorier, à Étampes (Seine-et-Oise) [84].

Normand (l'abbé), curé d'Amponville-Jacqueville (Seine-et-Marne) [45].

O'Connor, propriétaire, au château du Bignon, par Ferrières-Gâtinais (Loiret) [115].

Ouvré (André), conseiller général de Seine-et-Marne, quai de la Gare, 43, à Paris [96].

Ouvré (Félix), propriétaire, au château de Chancepoix, près Château-Landon (Seine-et-Marne) [97].

Pallain (✻), conseiller d'État, directeur au ministère des finances, maire de Gondreville, par Corbeilles-Gâtinais (Loiret) [32].

Pardé, imprimeur-libraire à Montereau-fault-Yonne (Seine-et-Marne) [30].

Perret, élève à l'École nationale des Chartes, à Paris [25].

Perrier, greffier du tribunal civil de Montargis (Loiret) [111].

Picard, juge au tribunal civil de Pithiviers (Loiret) [65].

Pilastre, avoué à Paris, propriétaire au château de Jallemain, près Château-Landon (Seine-et-Marne) [118].

Pinson, commissaire de police à Nantes (Loire-Inférieure) [19].

Pouyé, imprimeur à Fontainebleau (Seine-et-Marne) [52].

Prévost, négociant à Pithiviers (Loiret) [62].

MM.

Prou, élève à l'École nationale des Chartes, à Paris [86].

Prudhomme, docteur-médecin à Pithiviers (Loiret) [61].

Pujos, ancien magistrat, propriétaire à Fontainebleau (Seine-et-Marne) [11].

Queste, professeur d'histoire au collège de Fontainebleau (Seine-et-Marne) [53].

Quesvers, agréé près le tribunal de commerce de Montereau-fault-Yonne (Seine-et-Marne) [3].

Raud, imprimeur à Gien (Loiret) [73].

Riché, conseiller d'arrondissement, maire de Vulaines-sur-Seine, par Avon (Seine-et-Marne) [122].

Robellaz, directeur des chantiers de la Buire, rue du Béguin, 44, à Lyon (Rhône) [33].

Simon, juge au tribunal civil de Tours (Indre-et-Loire) [74].

Stein, élève à l'École nationale des Chartes, à Paris [1].

Supérieur du Petit Séminaire (le) d'Avon (Seine-et-Marne) [71).

Tarrapon, notaire à Château-Landon (Seine-et-Marne) [94].

Thoison, propriétaire à Larchant (Seine-et-Marne) [88].

Thomas, notaire, maire de Pithiviers (Loiret) [72].

Tonnellier, ancien magistrat, propriétaire à Sens (Yonne) [110].

Vallot, archéologue, rue Marrier, à Fontainebleau (Seine-et-Marne) [114].

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Pour l'Année 1883.

Président : EDMOND MICHEL (✱), à Touvent, par Fontenay-sur-Loing (Loiret);

Secrétaire-Trésorier : HENRI STEIN, 55, rue du Cherche-Midi, Paris;

Archiviste-Bibliothécaire : PAUL QUESVERS, à Montereau-fault-Yonne (Seine-et-Marne);

Membres du Comité d'Administration : LÉON MARQUIS, à Étampes (Seine-et-Oise); PAUL MARTELLIÈRE, à Pithiviers (Loiret).

La Séance générale annuelle de la Société est fixée au 14 mai 1883 (lundi de la Pentecôte); la réunion se tiendra à MALESHERBES *(Loiret).*

Lecture a été donnée ensuite de *deux communications* adressées récemment par MM. A. Bréan et V. Duhamel, membres de la Société, et dont la teneur suit :

PIERRE TUMULAIRE

TROUVÉE A ORLÉANS

(*Copie d'une lettre adressée à* M. QUICHERAT).

Monsieur et cher maître,

Vous avez bien voulu me demander mon avis sur la découverte faite à Orléans par l'éminent archéologue, M. Dufaur de Pibrac, d'une pierre tumulaire sur laquelle se trouve le fragment d'une inscription, que l'Académie des inscriptions et belles-lettres a reconstituée ainsi :

LUCIUS CORNELIUS MAGNUS
ATEPOMARI FILIUS
CIVIS SENONIUS
CURATOR GENABENSIUM
VIVUS SIBI POSUIT

Je n'ai aucune objection à faire sur cette interprétation, si ce n'est quant au mot *Genabensium*, qui sur la pierre commence par un *C*, et non par un *G*, ce qui me semble de nature à confirmer le dire des

divers écrivains qui ont rapporté qu'après l'incendie et la destruction complète de leur cité, les habitants échappés au massacre, ont descendu la Loire pour se rapprocher d'*Autricum,* capitale des Carnutes, et qu'étant arrivés au lieu qu'occupe aujourd'hui Orléans, ils y fondèrent une ville à laquelle ils donnèrent le nom de *Cenabo*. Ce serait donc, à mon sens, à ce même Cenabo, que se rapporterait l'inscription dont il s'agit; et la ville nouvelle a dû acquérir une importance assez grande pour qu'après la conquête, les Empereurs romains y aient établi un « curator. »

En effet, le nombre des fuyards, quelque horrible qu'ait été le massacre, dut être considérable, attendu d'une part, qu'il eut lieu la nuit, et de l'autre que Genabum était un « Emporium » d'une importance telle que de l'an 696[1], époque de l'entrée de César dans la Gaule, jusqu'au désastre de Genabum, en l'an 702[1], une foule de marchands romains étaient venus s'y établir de l'Italie et de la Narbonnaise, (ce qui explique le grand nombre de substructions romaines que j'y ai mises au jour) et que César y avait envoyé C. Fusius Cita, de l'ordre équestre, avec mission de pourvoir aux achats de grains; et ce personnage est évidemment le seul qui ait pu séjourner à Genabum, à titre de « curator, » puisqu'à dater de sa destruction par César, le nom de cet « Emporium » ne reparaît plus dans l'histoire.

J'ajouterai à ces considérations, qu'en visitant

---

1. De la fondation de Rome, c'est-à-dire de l'année 57 à l'année 51 avant l'ère chrétienne.

récemment le riche musée lapidaire de Sens, j'ai relevé sur une pierre tumulaire l'inscription suivante :

C. DECIMIVS.
C. DECIMI. SE
VERI. FIL. SABI
NIANUS. OM.
NIB. HONORIB.
APVD. S. FVNCT.
CVRATOR. R. P.
CIVIT. VENET.
AB. IMP. SEVE
RO. ET. ANTONIN.
ORDINAT. P.

Or, s'il est incontestable que l'inhumation à Sens d'un curateur des Vénètes ne prouve nullement que Sens et Vannes soient une seule et même ville, on est forcé d'admettre qu'il en doit être de même à l'égard d'Orléans (Cenabo) et de Gien-le-Vieux (Genabum).

A. Bréan.

NOTE

SUR UNE DÉCOUVERTE DE MONNAIES

A MÉROBERT (Seine-et-Oise)

.....Si les rares loisirs dont je puis disposer me l'avaient permis, je vous aurais adressé une notice détaillée sur une récente trouvaille de monnaies romaines, faite à Mérobert, canton de Dourdan (Seine-et-Oise), dans la propriété de M. Dupuis, au lieu connu dans le pays sous le nom de château de Cortelaine. Je me borne donc à vous donner, à propos de cette découverte, quelques notes prises à la hâte, et au décousu desquelles vous pardonnerez.

Dans la deuxième quinzaine de février dernier, les travaux de culture ont amené la mise au jour d'un pot à goulot légèrement étranglé, en pâte noire assez fine, haut d'environ 14 centimètres, sans aucun ornement, contenant 356 médailles romaines. Appelé sur les lieux deux ou trois jours plus tard, j'ai pu examiner ces médailles. Toutes sont en argent, de très bon aloi, du poids d'environ 3 grammes 40 milligrammes, et appartiennent aux règnes suivants :

Caracalla (211-217)	2	exemplaires.
Julia Mœsa, tante de Caracalla.	5 ou 6	—
Alexandre Sévère (222-235). .	6	—
Gordien III (vers 236)	80	—
Philippe père (vers 245) . . .	30	—
Otacilia Severa (idem)	10	—
Philippe fils (idem)	3 ou 4	—
Trajan Dece (vers 250). . . .	3 ou 4	—
Etruscille (idem)	5 ou 6	—
Trébonien Galle (vers 252) . .	5	—
Gallien (vers 260)	4	—
Salonin, fils aîné de Gallien. .	4	—
Posthume père (258-267). . .	1	—

Presque toutes sont d'une conservation médiocre. Plusieurs, recouvertes d'une épaisse couche d'oxyde de cuivre, n'ont pu être déchiffrées.

Comme raretés numismatiques, ces pièces n'offrent absolument aucun intérêt ; je n'y ai reconnu aucun revers inédit. Mais, envisagée au point de vue historique, la découverte de Mérobert mérite peut-être d'être signalée. Les légionnaires romains ont colonisé le pays, et maintes localités de l'arrondissement d'Étampes nous montrent aujourd'hui les vestiges des établissements qu'ils y avaient élevés. Je ne doute point que des fouilles, conduites avec intelligence, sur l'emplacement des ruines du château de Cortelaine, n'amènent la découverte de plus d'un objet précieux. Avec les médailles ci-dessus décrites, et dont la dernière a été frappée de l'an 258 à l'an 267 de notre ère, nous avons une date probable de la destruction de la ville romaine de Mérobert.

Recevez, etc.

V. Duhamel.

D'autre part, notre confrère M. Maxime Legrand, nous adresse en ces termes le résultat de ses investigations :

La majorité des monnaies trouvées à Mérobert appartient à Gordien III; j'en constate environ les trois quarts à l'effigie de cet empereur. Les Philippe viennent ensuite en certaine quantité. J'en ai trouvé quelques-unes de Trajan Dèce, de Volusien, de Trébonien Galle, de Valérien, de Gallien. Je n'en ai point vu de postérieure à ce dernier prince. En général, ces pièces sont en argent d'assez bon titre, ce qui est assez rare dans les monnaies du Bas-Empire découvertes aux environs d'Étampes. La plupart sont assez belles comme frappe et comme conservation.

M. Legrand.

Enfin nous n'hésitons pas à reproduire ici la communication suivante, que nous adresse un de nos confrères, à propos d'une découverte, moins récente, faite à *Châteaurenard* (Loiret) :

SÉPULTURES ANTIQUES

A CHATEAURENARD (Loiret)

Il ne peut être douteux que Châteaurenard n'ait eu de l'importance à l'époque celtique et qu'il n'ait, comme tant d'autres cités de la contrée, opposé une longue et vigoureuse résistance aux envahissements de la conquête romaine. Les ruines qu'on remarque dans les environs attestent d'ailleurs combien le joug doré des vainqueurs a été impatiemment supporté, et comment l'esprit d'indépendance de nos populations gâtinaises l'a promptement brisé.

On vient de découvrir sur le penchant du côteau, en face le faubourg Saint-Nicolas, un cimetière taillé tout entier dans la roche crayeuse qui forme le sous-sol. Les sépultures nombreuses sont rangées symétriquement les unes à côté des autres comme les alvéoles d'un immense gâteau de cire.

Tout indique à l'observateur qu'un véritable oppidum celtique a précédé la forteresse de Renard-le-Vieux; que cet oppidum a été le siège d'une résistance énergique, comme l'attestent divers vestiges

et les traces d'un camp aux environs. Après le sac de cette forteresse, les Romains ont formé aux alentours différents établissements qu'ils ont reliés à la ville antique de Montargis, encore bien qu'il y ait eu dans le voisinage deux autres voies, celle d'Auxerre à Chartres, qui passait entre Châteaurenard et Chuelles, et celle de Montbouy (*Mons Bovis*) à *Baudritum*. Il y a encore auprès de Châteaurenard, un lieu appelé les Romains.

A. Le Roy.

LA GALERIE DES CERFS

au Palais de Fontainebleau

ET L'ARCHITECTE PACCARD

Au nombre des restaurations importantes éxécutées au Palais de Fontainebleau sous le règne de Napoléon III, celle de la Galerie des Cerfs comptera certainement parmi les plus remarquables, tant au point de vue artistique qu'au point de vue archéologique.

Construite sous Henri IV, en 1600, la Galerie des Cerfs doit son nom aux attributs cynégétiques qui la décorent, c'est-à-dire aux divers bois de cerfs qu'Henri IV, Louis XIII, Louis XIV et même Louis XV, y firent successivement placer sur des *massacres* en plâtre ornés de feuillages et de chiffres en relief doré[1].

Cette magnifique galerie n'a pas moins de soixante-quatorze mètres de long, sur sept mètres de large (37 toises 1/2 de long sur 3 1/2 de large, dit l'abbé Guilbert); vingt fenêtres en plein cintre et une porte ouvrent sur le jardin de Diane, mais c'est surtout en

1. *Description historique des château, bourg et forest de Fontainebleau*, par l'abbé GUILBERT, Paris, 1731, page 183.

regardant la muraille opposée qu'on peut dire avec le P. Dan « qu'il y a vraiment de quoy admirer » quant et quant » car c'est là que se trouvent « très » bien représentées et dépeintes à huile les Forest » et Maisons royales de France[1]. »

Quinze tableaux reproduisent en effet les plans à vol d'oiseau de quelques maisons royales, forêts, villages, hameaux, routes, poteaux, relais de chasse et dépendances.

En voici la description sommaire, d'après l'abbé Guilbert et le P. Dan, qui sont ici nos guides les plus sûrs :

1° Au nord de la galerie, en face de la principale entrée, vers la porte de la conciergerie, c'est la Maison royale de Fontainebleau, environnée de son bourg et de la forêt, avec l'indication des routes, villages et autres choses notables[2].

2° La seconde carte à droite sur le mur était celle des château et forêt de Folembray, ancienne propriété des seigneurs de Coucy, devenue maison royale sous François Ier et Henri IV[3].

3° Puis venaient les château, ville et forêt de Compiègne.

---

1. Voir le ***Trésor des Merveilles de la Maison royale de Fontainebleau***, par le R. P. F. DAN, 1642, in-fol. page 153.

2. La forêt, suivant le P. DAN, avait 25,975 arpents; suivant l'abbé Guilbert, il faudrait en compter 30,285.

3. Folembray, commune du canton de Coucy, arrondissement de Laon (Aisne). Coucy-le-Château, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Laon (Aisne). Folembray possédait jadis un château remarquable qui fut souvent habité par François Ier et par Henri II; le duc de Mayenne y fit sa soumission à Henri IV.

4° Les château, ville et forêt de Villers-Cotterets[1].

5° 6° et 7° Les châteaux, villes et forêts de Blois, d'Amboise et de Chambord.

8° Le château de Saint-Léger et de la ville de Montfort, avec sa forêt de 5,050 arpents[2].

9° Le château de Charleval et sa forêt de 27,800 arpents[3].

10° Le château et bourg de Montceaux en Brie, « Une des plus belles et des plus agréables demeures » de nos Roys qui est adjacente aux bois de Meaux, » dits autrefois la forêt de Montceaux[4]. »

11° Voici encore le château de Verneuil et la forêt de Hallatte[5].

12° Le château de Madrid et son parc, dit autrement bois de Boulogne, de 4,305 arpents[6].

13° Enfin, au bout de la galerie faisant face au plan de Fontainebleau, était celui de Saint-Germain et de sa forêt[7].

---

1. Villers-Cotterets, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Soissons (Aisne).

2. Saint-Léger-en-Yvelines, commune du canton de Rambouillet (Seine-et-Oise). — Montfort-l'Amaury, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Rambouillet (Seine-et-Oise).

3. Charleval, commune du canton de Fleury-sur-Andelle, arrondissement des Andelys (Eure).

4. Montceaux, commune du canton de Meaux (Seine-et-Marne).

5. Verneuil, sur l'Oise, près de Senlis (Oise), à 50 kil. de Paris, fut érigé en marquisat par Henri IV pour Henriette d'Entragues, et en duché-pairie par Louis XIV en faveur d'un fils naturel de la marquise et du Roi. Il passa en 1682 aux Bourbon-Condé. — La forêt de Hallatte s'étend au nord de la vallée de la Nonette, dans l'arrondissement de Senlis (Oise).

6. Aux portes de Paris.

7. Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

14° et 15° Quant aux maisons royales et châteaux du bois de Vincennes, des Tuileries et du Louvre, ils étaient également représentés dans la Galerie des Cerfs, mais peints après coup, sous Louis XIII et Louis XIV, et les plans figuraient dans la galerie du côté du jardin, sur les trumeaux de la porte du milieu.

Ces divers tableaux, peints par Dubreuil[1], avaient treize pieds de haut et vingt-cinq de large, suivant le P. Dan; vingt pieds de large sur treize de haut, selon l'abbé Guilbert; ils étaient entourés d'un riche cadre à godrons[2], ornements et feuillages dans lesquels s'enlaçaient les armes du Roi et de Marie de Médicis, et les cadres étaient coupés de distance en distance par des cartouches encadrant des paysages en camaïeu, « Sous ces plans, » dit l'abbé Guilbert, « règnent à hauteur d'appui un lambry orné de » paysages et figures d'idées en camaïeux qui ré- » pondent à la beauté du plafond, enrichy de chiffres » d'Henry IV et de Marie de Médicis, en or, et » d'attributs de chasse et autres ornements en cou- » leur. »

---

1. DUBREUIL (Toussaint), peintre français du XVIe siècle, mort en 1603. On n'a aucun renseignement sur le lieu et sur la date de sa naissance. Tout ce qu'on sait de lui, c'est que, élève de Freminet, il suivit son maître à la cour de Henri IV, qui lui confia plusieurs travaux, entre autres l'achèvement de l'histoire d'Ulysse que le Primatice avait commencé de peindre à Fontainebleau. Dubreuil a aussi travaillé à la galerie d'Apollon; mais l'incendie de 1660 a détruit son œuvre.

2. Godron ou gaudron, moulure circulaire sur laquelle sont des reliefs affectant la forme ovale.

C'est entre les cadres de chacun de ces plans et vues que venaient s'ajuster des têtes de cerfs entourées de feuillages d'or, sortant d'un magnifique cartouche surmonté des armes royales avec la devise DVO PROTEGIT VNVS, et se terminant heureusement par une ornementation composée principalement des attributs de Mercure.

Il y avait quarante-trois têtes de cerfs ainsi ordonnées; toutes étaient remarquables par l'étendue et la bizarrerie de leur bois, plusieurs d'entre-elles attestaient l'extrême vieillesse des animaux qui les avaient portées.

Le P. Dan signale notamment la tête du cerf pris par Charles VI, en 1381, dans la forêt de Senlis, et qui portait un collier de cuivre doré avec ces mots gravés : CÆSAR HOC ME DONAVIT.

Le bois de cerf placé le second, en entrant par la porte de la conciergerie, et qui séparait par conséquent le plan du château de Fontainebleau de celui de Folembray, était, selon le même auteur, le bois d'un cerf pris par Louis XIII, le 1er octobre 1626, dans la forêt de Fontainebleau. La quatrième tête, en suivant la galerie, avait aussi son histoire et portait en lettres d'or une inscription ainsi conçue : « Mille six cent huit, le quatorzième jour d'octobre » fut laissé courre un cerf dans la forêt de Sénar par » le Roy, et aux abois tua le jeune Sainct Bon, l'un » des veneurs de Sa Majesté, de trois coups d'an» doulière, dont la teste est ci-dessus. »

Pour compléter la décoration de la Galerie des Cerfs, il faut encore rappeler que les trumeaux des fenêtres étaient ornés de pilastres corinthiens au-

dessus desquels étaient peints des chiens de chasse. Le plafond à poutres et solives apparentes était également peint; chaque solive était recouverte d'ornements, de têtes de bêtes fauves et de trophées; sous chaque poutre était un culot formé de cuirs à enroulements portant les armes royales avec caducées et sceptres croisés.

La richesse du coloris de ce plafond, s'alliant avec tant de bonheur à l'ornementation générale de la galerie, produisait un effet des plus curieux et offrait un spécimen des plus complets et des plus rares de la décoration architecturale à l'époque de Henri IV.

Telle était dans son ensemble, retracée toutefois en une esquisse bien imparfaite, la splendide galerie qui, sous Henri IV, sous Louis XIII et Louis XIV, fut connue dans le Palais de Fontainebleau, sous le nom de Galerie des Cerfs; c'est là sans doute que, pendant près d'un siècle, les rois de France préparaient avec le grand veneur le plan de leurs chasses, quand ils voulaient courre le cerf dans l'antique forêt de Bierre; lorsqu'un jour (c'était sous Louis XV) des ouvriers vinrent, par ordre du roi, envahir cette partie du château, posèrent des cloisons au milieu même des panneaux décoratifs et transformèrent cette galerie, véritable sanctuaire artistique, en petits appartements destinés à recevoir quelques ambassadeurs.

Sous l'influence de cet acte de vandalisme, la Galerie des Cerfs disparut peu à peu : le plafond avait été impitoyablement recouvert d'un enduit de plâtre, les peintures murales à demi-effacées s'effritèrent avec le temps, les lambris furent détruits par l'humidité; bientôt cette merveille ne devint plus

qu'un souvenir, et tant de splendeurs ne revivraient plus pour nous que dans les récits incolores des auteurs de mémoires, si Paccard, architecte du Palais de Fontainebleau, n'avait conduit et dirigé l'habile et complète restauration de ce monument incomparable de l'art décoratif au XVIIe siècle.

L'on comprend combien cette restauration était délicate et de quelles difficultés d'exécution elle était entourée; après deux siècles, il fallait faire revivre ce que le temps et les maçons de Louis XV avaient ruiné. Le plafond, grâce à l'enduit de plâtre dont il était recouvert, se présentait bien dans un état de conservation à peu près satisfaisant; des fragments de peintures murales apparaissaient encore çà et là, à demi-décolorés; mais des lambris, il n'en existait plus de traces, et ce n'est que d'après un type existant dans la chapelle Saint-Saturnin, qu'il fut possible de les restituer dans le style même de l'artiste qui, le premier, les avait conçus et exécutés.

Un maître seul, avec son intelligente volonté, pouvait conduire de semblables travaux et lutter aussi avec une louable obstination contre ceux qui proposaient alors de restaurer simplement la Galerie des Cerfs, en la décorant de tapisseries représentant les vues des résidences royales. Nous avons eu l'honneur d'être le témoin ému des angoisses artistiques du regretté Paccard, dont le goût si fin, la science curieuse et l'amour du beau, s'alliaient dans son esprit pour protester contre une restauration bâtarde, qui eût été un véritable anachronisme archéologique; et je puis dire que c'est à cet homme de talent et de savoir, que nous devons aujourd'hui d'admirer la

Galerie des Cerfs, telle que nous l'ont restituée les artistes habiles dont nous allons parler.

Ce que je ne puis encore résister au désir de mettre en pleine lumière, ce sont les études savantes, les recherches patientes, qui ont précédé l'élaboration de ce beau travail : nous le voyons encore, cet artiste qui fut notre maître vénéré et notre bienveillant protecteur, fouiller les archives, puiser dans les bibliothèques publiques, compulser les collections particulières, rassembler tant de documents authentiques, préparant ses études sur place, dessinant lui-même et complétant les vues des « Maisons royales » que la pioche des démolisseurs avait détruites ou altérées, ne laissant à personne le soin de tracer le moindre détail d'ornementation.

En trois ans Paccard accomplit cet énorme labeur; toute l'ornementation était terminée, et quatre vues sur treize restaient seulement à exécuter. Mais le maître ne devait pas, comme tant d'autres hélas, assister à l'achèvement complet de la galerie, à la restauration de laquelle il s'était voué avec une ardeur infatigable[1]. Paccard est mort le 18 août 1867[2], et la Galerie des Cerfs, qui demeurera certainement une de ses plus belles œuvres, fut achevée l'année sui-

1. La restauration de la Galerie des Cerfs eût été sans doute un titre de plus pour faire nommer Paccard membre de l'Institut; déjà, en 1863, l'Académie ayant à remplacer M. Caristie, l'avait inscrit sur la liste des candidats, et elle lui avait donné assez de voix pour assurer son élection à la prochaine vacance.

2. Cf. VAPEREAU; *Dictionnaire des Contemporains*, 1re-4e éditions; l'*Annuaire* du département de Seine-et-Oise pour 1868, page 605; et le *Dictionnaire des Architectes*, de LANCE, au mot Paccard.

vante, sous la direction de M. Desbuisson, architecte du Palais, son digne successeur.

En terminant cette notice, nous rappelons avec bonheur les noms des artistes distingués qui participèrent à la restauration de la Galerie des Cerfs.

M. Denuelle, artiste peintre, décorateur bien connu, membre de la commission des monuments historiques, fut chargé de la décoration architecturale et de la restauration du plafond; à M. Guiaud, secondé par son fils, revient l'exécution habile des vues des résidences royales; enfin à M. Lanoue, artiste peintre, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, fut confié le soin d'exécuter les paysages placés dans les voussures cintrées des baies donnant sur le jardin de Diane.

Voici maintenant le résumé des dépenses effectuées pour la restauration de la Galerie des Cerfs, dépenses qui nous paraissent bien faibles si l'on envisage le mérite d'une œuvre aussi intéressante pour l'art.

Peinture en décors (Denuelle)	126,424 fr.	25 c.
Peinture, exécution des vues (Guiaud). .	56,000	»
Peinture, exécution des paysages (Lanoue).	3,200	»
Sculpture.	1,385	»
Maçonnerie.	11,342	65
Charpente	2,868	63
Menuiserie	9,048	44
Serrurerie	5,517	64
Fumisterie	2,278	25
Peinture de bâtiment.	1,502	23
Vitrerie	4,627	34
Mise en couleur et frottage.	434	16
Pavage.	785	62
Fourniture de bois de chauffage. . . .	1,033	»
Honoraires du vérificateur	1,705	56
Total. . . .	228,152 fr.	92 c.

Nous avons eu le regret, partagé par bien des artistes, de voir, pendant plusieurs années, cette magnifique galerie, unique en son genre, inaccessible au public.

Des raisons de service forcèrent à démeubler les appartements de la cour des Princes contigus à cette galerie; le mobilier de ces appartements, faute de local, fut entassé dans la Galerie des Cerfs, au détriment de la bonne conservation des peintures, qui commençaient à se détériorer.

La vente d'objets mobiliers sans valeur artistique ayant permis depuis peu de la débarrasser, la direction des Bâtiments civils et des Palais nationaux, aussi sage qu'éclairée, saisit cette occasion pour obtenir de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, un arrêté en date du 9 novembre 1882, en vertu duquel cette galerie est utilisée comme salle d'exposition d'objets mobiliers présentant un certain intérêt pour l'histoire de l'art et de l'industrie.

Léon Gouvenin
Architecte,
Inspecteur au Palais de Fontainebleau.

NOTES

SUR LA TOPOGRAPHIE DU GASTINOIS

AUX ÉPOQUES CELTIQUE ET GALLO-ROMAINE

En ce qui concerne plus particulièrement l'arrondissement de Montargis[1].

VILLE ANTIQUE DE MONTARGIS.

Il a existé un *oppidum* gaulois sur l'éminence qui se trouve au nord de la ville actuelle *(dunum)*, située entre la forêt et des marécages, entourée par les ri-

---

1. Ces notes, préparées en vue de la formation d'un *index*. archéologique, n'étaient point destinées à être publiées. Dans la pensée de l'auteur, elles devaient, en se complétant, et en prenant une forme tout à fait succincte, servir à composer un répertoire archéologique.

Sur la communication qui lui en a été donnée, le bureau de la Société historique et archéologique du Gâtinais, considérant qu'elles peuvent servir comme de préface aux travaux qu'elle entreprend, a trouvé opportun de les comprendre, sous leur forme primitive, dans les premiers numéros de ses *Annales*.

Lorsque, par les travaux des commissions et par les recherches qui feront l'objet de publications ultérieures, la Société aura complété son œuvre, la pensée de l'auteur des notes ci-dessus recevra son accomplissement. Un répertoire archéologique et historique de notre chère contrée, — véritable cœur de la France, — sera établi avec le concours commun de tous les membres de la Société.

vières de Loing (grossie de l'Ouanne), du Vernisson, du Puiseaux, du Solain, de la Vrayne ou Vésine, de la Bezonde et de l'Oiseau blanc. C'est sur cette même éminence que, selon Dom Morin, Clovis a bâti une Tour et qu'a été édifié plus tard le Donjon, puis le Château de Montargis.

A l'est de Montargis on a constaté, depuis le Moulin de Paille (2 kilomètres), jusque sous le Montargis actuel, et, à l'ouest de la ville, jusqu'à Repos (1 kilomètre), des ruines et des vestiges d'un caractère gallo-romain bien certain : fondations, traces de voies, *area,* ruines d'édifices, bains, puits, la plupart carrés, remplis de débris calcinés, d'ossements, etc., — sépultures (au champ des morts).

Cette ville paraît avoir été incendiée à une époque impossible à préciser[1].

Ce n'est guère qu'à la fin du VIe siècle qu'on retrouve une première trace de ce qui devait devenir le Montargis actuel dont les premières murailles ne remontent pas au-delà du IXe siècle, selon toute apparence.

Autour de cette ville et à des distances de 4 à 6 lieues, on signale d'autres centres gaulois peu importants et de nombreuses mardelles. Auprès de ces

---

1. L'établissement de la ville gallo-romaine a suivi le sac et la destruction de l'*oppidum* celtique, auprès duquel on voit encore un *tumulus*.

Dans l'opinion de M. Guignebert, la ville gallo-romaine aurait elle-même été détruite soit lors des révoltes des Bagaudes, soit lors de l'une des invasions des Barbares du Nord.

A notre humble avis, cette destruction accomplie systématiquement aurait été la suite d'un soulèvement.

centres, dans leur voisinage, on retrouve des vestiges d'habitations ou d'édifices gallo-romains.

Vestiges de l'époque celtique.

§ Ier.

Monuments mégalithiques.

Menhir de Courtemaux, détruit lors de la construction de la route de Ferrières à Courtenay.

Il a existé un autre menhir au-dessus de Pennery, sur la commune de Saint-Hilaire-les-Andrézys.

Menhir de *La Chaise*, sur Louzouer.

Pierre du *Gros-Vilain*, dans la forêt de Montargis, à 4 kilomètres de Paucourt (menhir qui a été tronqué).

Il existerait un autre menhir sur la Chapelle-Saint-Sépulcre. Je l'ai vu mentionné sur une carte, je n'ai pas été à même de le vérifier.

La *Grosse-Pierre*, entre Chevry et Montdru (Saint-Maurice-sur-Fessard).

Pierre aux Fées, dans la prairie de Cepoy (menhir).

Pierre aux Sorciers, dans le bourg de Chevannes (menhir).

Pierre aux Bonnes-Femmes, dans le marais de Sceaux.

Pierre du Vieux-Garçon, à Triguères (trilithe).

§ II.

Tumuli.

Au Soriot et au Cas-Rouge, à la butte des An-

ceaux, à la Justice, sur Saint-Maurice sur Fessard.

A Benne, sur Montbouy.

A la Fontaine, sur Sainte-Geneviève-des-Bois.

Autre, sur la même commune (non vérifié).

Butte de Montaber, dans les marais de Sceaux.

Butte de Villevoques, proche le bourg.

Butte de Montcresson (non vérifiée).

Petits *tumuli* à Nargis et auprès de la forêt d'Orléans, dans la direction de *La Ronce* (Châteauneuf-sur-Loire).

§ III.

Puits.

En coupant la colline de Saint-Germain-des-Prés, dans le village, proche la route de Montargis à Châteaurenard, qui suit à peu près le tracé d'une très ancienne voie, dont le caractère n'est pas encore bien défini, M. Guignebert a découvert deux puits creusés dans la marne et qui paraissent être des puits funéraires. Ces puits étaient en partie remplis de cendres, d'ossements d'animaux, de débris calcinés.

D'autres puits, en assez grand nombre, la plupart de forme carrée, en partie remplis de débris calcinés, même de grains brûlés, ont été constatés — entre la voie antique arrivant de Sens à Montargis au lieu dit « La Chaussée, » — et d'anciens bains au Moulin de Paille. On a remarqué dans le voisinage, des restes de substructions, des débris de tuiles à rebords, l'emplacement d'un *area*, etc.

Au-dessus de Nargis, dans la plaine du Martroy, entre la croix Quantine (grossier monument de pierre

au point de rencontre de deux voies antiques — d'Auxerre à Chartres, — de Sens à Nancray) et un lieu appelé « le Camp, » où se trouvait un camp romain, on a également constaté, non loin de substructions, de débris, des puits analogues à ceux de Montargis. La plaine du Martroy paraît avoir été le théâtre de luttes sanglantes; on y a trouvé de nombreux débris d'armes. Il y avait au-dessous de Nargis, d'assez nombreux *tumuli* le long de la voie antique d'Auxerre à Chartres, laquelle passait par Ferrières et Châteaulandon.

§ IV.

Mardelles.

Il existe dans l'arrondissement, surtout aux abords de la forêt, un très grand nombre de mardelles; il y en a d'ailleurs à peu près partout. Il serait trop long de les mentionner.

§ V.

Voies antiques.

Bien qu'il n'ait été fait jusqu'ici que peu de mention des voies traversant l'arrondissement de Montargis, ces voies sont nombreuses et l'arrondissement en est comme sillonné. Plusieurs sont manifestement antérieures à l'époque gallo-romaine, et, quoique l'on s'accorde peu sur l'existence et le caractère des voies celtiques, nous ne croyons pas devoir hésiter à attribuer ce caractère aux voies suivantes (on indi-

quera plus loin les voies qui ont le caractère gallo-romain) :

A. De Sens (ancien centre celtique) à Chartres (ancien centre des Carnutes), traversant l'arrondissement à l'ouest. Elle sort de Sens par La Rue Chiore, passe à Fouchères, à La Rue, entre dans le Loiret à Bazoches, suit le côteau du Betz, traversant le Bignon, Chevry, les hameaux de La Chèvre et des Canivelles sur Branles, Les Bouys (ou Les Buis), La Rue aux Anes, sur Dordives, d'où elle se dirige, par Châteaulandon, sur Chartres, en passant par Briarres-sur-Essonnes.

B. De Sens à Châteauneuf-sur-Loire (lieu celtique) en passant par Montargis (*oppidum* celtique).

Cette voie sort de Sens par Subligny, La Rue Chèvre, La Haie Pèlerine, Villeneuve-la-Dondagre, se continue à travers les bois et les marais de Courtoin, Domats, Foucherolles, passe aux Chevereaux. De ce point à la Selle-sur-le-Bied, les changements apportés à la surface du sol ne permettent guère d'affirmer son emplacement avec la même certitude. Elle a dû avoir une variante par Pennery-la-Chaise (ancien menhir), joignant à Saint-Hilaire le sommet du côteau de la Clairis, qu'elle suivait par Chantecoq, Courtemaux, jusqu'à la Selle-sur-le-Bied, où elle se rencontrait avec la première variante (des Chevereaux) pour franchir la Clairis et pénétrer dans la forêt de Montargis par La Chaise (beau menhir bien conservé) et les Pitons. Elle traverse la forêt dans son entier, passe par La Ruelle aux Loups, le Pont à l'Ane, la Ronce, le Bouy, à l'ouest et au pied du *dunum* sur lequel était l'*oppidum*, et se dirige par La Rue des

Perrins, La Croix de la Lieue, La Citadelle, Les Brûlis, Saint-Maurice-sur-Fessard (grosse pierre à Chevry-Montdru; plusieurs *tumuli)*. De là, jusqu'à Auvilliers, l'assiette de cette voie a disparu et est fort incertaine. On croit pourtant qu'elle passait vers la Motte-Bucy, où l'on en voit une trace, et d'où elle se dirige, à travers la forêt d'Orléans, par Châtenoy, sur le bord de la Loire, à quelques cent mètres au-dessus de Châteauneuf-sur-Loire, en un point appelé « La Ronce, » qui est un lieu antique, où existait un pont sur la Loire, où se voient encore des restes de substructions et un immense et très remarquable *tumulus* appelé « La Butte du Mont-aux-Prêtres. » En ce point la voie paraît se diviser en deux branches : l'une franchissant la Loire, passant au Bith, Neuvy-en-Sullias (où M. Boucher de Molandon a fait d'importantes découvertes et qui pourrait bien être le *Noviodunum in fines Biturigum)* et se dirigeant sur Bourges; — l'autre se dirigeant sur Chartres.

C. D'Auxerre (ville des Senones) à Montereau-fault-Yonne *(Condate)*. Cette voie, appelée « rue Chevrette, » suit une direction sensiblement rectiligne. Elle est fort étroite; elle néglige les centres habités, aussi a-t-elle disparu en quelques points sous l'influence des travaux de culture; parfois elle n'a plus que l'apparence d'un ancien sentier. Elle coupe l'arrondissement de l'est à l'ouest. Elle passe à Saint-Germain, à la Pierre du Carreau (vraisemblablement « Pierre du Carrefour. » — Ce serait, selon la tradition, une ancienne pierre propitiatoire).

Ces trois voies sont en quelque sorte jalonnées, sur leur parcours, par des monuments de l'époque cel-

tique (pierres levées ou pierres fichées, *tumuli*, etc.).

D. Chemin du Sel ou chemin des Bourguignons. Ce chemin est moins caractérisé que les trois grandes voies qui viennent d'être décrites. Il tend, selon toute apparence, de la Bourgogne (Joigny?..... ou Auxerre?.....) vers la Loire (La Ronce-Châteauneuf?.....). Il n'est pas comme les voies *A*, *B*, *C*, jalonné de monuments celtiques; sa direction n'est point aussi rectiligne, il décrit même des courbes qui ont eu leur raison d'être autrefois et qu'il est assez difficile d'expliquer aujourd'hui. Celui qui écrit ces lignes ignore encore le point de départ de ce chemin depuis la Bourgogne jusqu'à son entrée dans le *Pagus Vastinensis;* il ignore également son *terminus* depuis Vieilles-Maisons jusqu'à la Loire. Il le connait seulement de Saint-Germain-des-Prés à Vieilles-Maisons, par les points suivants : de Saint-Germain (la Pierre du Carreau), en direction rectiligne, à Montbouy *(Mons bovis)* où il franchit le Loing à Pontmonvin, en face les Cerfs, il passe auprès de Bennes *(Bennæ)*, puis à Nogent-(ou Noyen)-sur-Vernisson, à la Mi-Voye, à la Chaîne, à la Sablonnière, à la Louchardière (sur Varennes), puis par deux courbes, à Bellegent (sur la cour Marigny), à la Carbonnière (sur Montereau). De là, la courbe se continue jusqu'à la Ruche, auprès de Vieilles-Maisons. Il est probable que le chemin se poursuit à travers la forêt d'Orléans, par Châtenoy, sur La Ronce-Châteauneuf, où se trouvait un *emporium* des Carnutes et un pont; mais je le répète, je n'ai point la certitude de son assiette. Les noms qu'il a conservés dans le pays, de chemin des Bourguignons et de

chemin du Sel, prouvent bien qu'il tendait de la Bourgogne à la Loire, par où arrivait le sel du Croisic et du bourg du Batz, et par où il arrive encore aujourd'hui. Si le chemin avait comme les précédentes voies une direction rectiligne, connaissant une partie de son parcours, nous pourrions retrouver les lacunes, les points de départ et d'arrivée, tandis qu'à l'exception de la section qui vient d'être décrite, on ne peut émettre que des conjectures.

La vraisemblance indique que, s'agissant d'un chemin de négoce, il devait atteindre la Loire au point le plus rapproché de celui où pouvait atteindre la grande navigation. Or, ce point est précisément la Ronce-Châteauneuf. Au-dessus, le lit de la Loire semé d'îles, guéable à Saint-Aignan-des-Gués, cessait d'être accessible à la navigation d'embouchure. Voilà pour le *terminus* au carrefour de La Ronce.

Quant au point de départ, nous n'avons qu'un indice. La tradition rapporte que Saint-Germain d'Auxerre, venant évangéliser le *Pagus Vastinensis*, a suivi notre chemin du Sel ou des Bourguignons. Il avait établi un oratoire auprès du bourg actuel de Saint-Germain-des-Prés, au mont Anthaume, sur le bord même de notre chemin. C'est ce qui donne à penser que ce chemin venait de Bourgogne par Auxerre[1].

E. Il existe encore plusieurs autres voies remon-

---

1. Depuis que ces lignes sont écrites, un tronçon important de cette voie a été retrouvé dans le bois de la Puisaye, où il est connu sous le nom de *sente des Bourguignons*. C'est un chemin vert, en direction d'Auxerre.



tant bien vraisemblablement à l'époque celtique, mais, outre qu'elles ont moins d'importance que celles qui viennent d'être indiquées, leur caractère présente moins de certitude. On indiquera pour ordre seulement : le chemin de Saint-Mathurin (de Montargis à Larchant) et de Larchant dans la Beauce, sous le nom de chemin des Bœufs. — Le chemin des Bœufs (de Douchy, venant de la Puisaye, à Nemours, par Chuelles et Dordives). — Le chemin des Mulets, dont on ne connaît que deux tronçons et qui se perd dans la forêt. — Le chemin de la Bruyère, dont on ne connaît qu'un tronçon tendant vers Lorris. — Le chemin de la Grande-Jument, tendant de Montargis à Gien-le-Vieux et dans le Berry. — Le chemin de la Fringale (des grottes de Troglodytes de Malesherbes-Milly vers La Ronce-Châteauneuf). — Le chemin des Vaches (de Montargis par Corbeilles, Beaumont, Pithiviers-le-Vieil, Toury, dans la Beauce et le Perche). — Le chemin de la Famine, etc..... Ces chemins pourront faire l'objet d'une communication ultérieure si l'on y trouve quelque intérêt : ils ne paraissent guère avoir été que des chemins de négoce. Il y avait d'ailleurs des voies secondaires permanentes, dont on trouve encore quelques traces, pour la communication des centres habités avec les cités : il ne serait pas bien difficile d'en reconstituer à peu près le réseau.

Époque gallo-romaine.

Dans cette partie du Gâtinais, trop peu connue, les vestiges de l'époque gallo-romaine abondent. Ce

qui va être indiqué est, en quelque sorte, le résultat de constatations accidentelles, et l'on peut affirmer qu'il reste encore beaucoup à découvrir et à constater.

§ Ier.

Ruines. — Substructions.

A Montargis, dans la vallée du Loing et sur le côteau nord : vestiges d'une ville antique, substructions, bains, *area*, chaussée, voies, canaux et aqueducs, cimetière le long d'une voie se dirigeant à l'est (vraisemblablement vers Auxerre. *M. Guignebert.)*

A Châlette : pont (détruit), fragment de chaussée.

Au Châtelet (sur Corquilleroy) : substructions, aqueduc curieux, vestiges d'un camp romain. *(Général Bardin, M. Jollois.)*

A Montenon (sur Cepoy) : ruines, mosaïques, peintures.

A Cepoy : pont sur le Loing (détruit), bains, substructions.

Au Grand Villon (sur Girolles) : ruines. *(M. Guignebert.)*

Au gué de la ville (sur Sceaux) : ruines d'une ville antique, théâtre, bains, columbarii, édifices, aqueduc, voie. *(MM. Jollois, l'abbé Cosson, Guignebert et beaucoup d'autres.* — Plusieurs archéologues indiquent cette ville comme devant avoir été *Vellaunodunum.)*

A Courtempierre, à Préfontaine : substructions, voie.

A Châteaulandon (Seine-et-Marne) — tout auprès

des trois points sus énoncés : vestiges d'une ancienne circonvallation, restes de substructions sur plusieurs points, en partie confondues dans des constructions de l'époque mérovingienne et du moyen âge, plusieurs voies, notamment de Sens à Nancray, d'Auxerre à Chartres, de Montargis à Montereau. (Plusieurs archéologues placent *Vellaunodunum* à Châteaulandon).

A Dordives : substructions, voie de Sens à Nancray, chaussée, pont en petit appareil. La base de l'ancien donjon du Mez-le-Maréchal paraît être d'origine gallo-romaine.

A Souppes (Seine-et-Marne) : pont détruit et remplacé, vestiges.

A Souppes, à Cercanceaux *(sacræ cellæ)*, vestiges.

A Souppes (en face, au Bois de la Motte) : petits *tumuli* sous lesquels (deux ont été fouillés) on a découvert des enceintes de pierres rangées symétriquement. *(M. Peigné-Delacour.)*

A Nargis : camp romain, ruines au Martroy, voie d'Auxerre à Chartres.

A Fontenay : pont (détruit), vestiges, voie d'Auxerre à Chartres.

A Ferrières, à Griselles : vestiges, sépultures, voie d'Auxerre à Chartres.

A Courtenay : vestiges, voie de Sens à Châteauneuf-La-Ronce. — Voie allant par Triguères à Saint-Maurice et au Carrefour des Salles.

A Courtemaux : faibles vestiges.

A Chantecoq : nombreux vestiges (depuis château royal).

A Paucourt : vestiges mal caractérisés; ruines du

château de Saint-Louis, aux Salles; du château du Chat; puits Ripault, puits de l'Abyme.

A Chuelles : vestiges au Bois Fossé (probablement un *vallum).*

A Châteaurenard, à Villabert, à la Vove : ruines, voie antique, bains, sépultures, cimetière antique.

A Triguères : ruines, substructions, théâtre, bains, édifices, aqueduc, *barrum* ou *castrum*, pont (détruit), voie du carrefour de Courtenay au carrefour des Salles. — *(MM. l'abbé Guiot, Petit, de Monvel, Delannoy.* — Plusieurs archéologues veulent trouver à Triguères l'emplacement de *Vellaunodunum.* Le soussigné ne saurait partager cette opinion).

A Saint-Maurice-sur-Aveyron : ruines, bains, palais ou villa.

A Sainte-Geneviève-des-Bois, La Fontaine, Le Ménil : ruines, voie dite chemin de la Suisse, venant d'Autun par Entrains, se dirigeant par Montargis, probablement à Boulogne-sur-Mer.

A Montbouy, Cran, Chennevières, les Salles : ruines et vestiges importants, amphithéâtre, bains, édifices, aqueduc, *vallum,* carrefour de voies. — *(MM. Jollois, Dupuis, Delannoy.* — Plusieurs archéologues placent en cet endroit l'*aquis segeste* de la carte de Peutinger.)

A Lorris, aux Salles : faibles vestiges, depuis château royal.

A Bellegarde (anciennement Choisy-aux-Loges) : faibles vestiges au sud, depuis donjon et château important.

A Mignères, au Tartre, au Temple : vestiges, voie

antique de La Ronce-Châteauneuf à Montereau, par Châteaulandon, carrefour des Sept-Voies.

A Corquilleroy : chapelle Saint-Mars, ruines antiques, voies.

A Pannes *(Pannæ) :* vestiges d'un temple antique sur lequel ont été édifiés le chœur et la base du clocher. Culte de Pan.

A Mormant : ruines d'un pont en petit appareil, chaussée, voie d'Autun à Montargis et au delà, substructions au Bois-Follet.

§ II.

Camps.

On connaît, dans l'arrondissement de Montargis, plusieurs emplacements de camps romains d'époques différentes. En laissant de côté les conjectures non encore vérifiées, on peut, quant à présent, indiquer les suivants :

Sur Corquilleroy, au Châtelet, près de la vallée du Loing. (Ce camp a été décrit par le *général Bardin* et par *Jollois.)*

Sur Nargis (entre le Martroy et la vallée du Loing), au lieu dit « le Camp. »

Sur Nogent-sur-Vernisson (ou Noyen-sur-Vernisson), aux Avrils, au lieu dit « le Camp romain. »

Sur Cortrat et Pressigny, dans la plaine de Cortrat, non loin de Mocquepoix et de l'étang de Marsain, auprès de la voie d'Autun à Montargis. On y a découvert des vestiges, des débris d'armes, des monnaies, etc.

A ces quatre points certains on croit pouvoir ajouter deux autres emplacements qu'on voudrait cependant être à même de vérifier encore : à Chenevières, proche Montbouy et au Bois Fossé, sur Chuelles.

§ III.

Aqueducs.

On connaît avec certitude six aqueducs dans l'arrondissement de Montargis. Quatre ont été décrits :

A. De Nesploy (sources de la Bezonde ou Vrayne ou Vésine, ***Bisundæ, Vera amnis)***, à la ville antique de Sceaux, passant par les ***canaux***, sur Quiers, Ladon, Moulon, Mignères. Cet aqueduc, qui subsiste encore sur une grande partie du parcours, est souterrain. Il a près d'un mètre de section. *(MM. Jollois, Pilliard, l'abbé Cosson.)*

B. De Douchy *(douces eaux)* partant de la fontaine Sainte-Anne, suivant la vallée de l'Ouanne *(ovis amnis)* jusqu'à Triguères. Cet aqueduc subsiste presque entier, il est souterrain, il a $0^{m},31$ de section. *(MM. l'abbé Guiot, Petit, Boutet de Monvel, Le Roy.)*

C. De Châtillon-sur-Loing (source de la Fontaine, proche l'Hôtel-Dieu), suivant la vallée du Loing (Louaïn, *Lupæ amnis)* jusqu'aux anciens bains gallo-romains de Montbouy, en face le cirque de Chenevières). Il est souterrain, coupé par le canal de Briare, $0^{m},31$ de section. *(MM. Jollois, Dupuis, Delaunoy.)*

D. D'un point inconnu (de Montigny, suivant une opinion qui paraît peu vraisemblable) à Repos, ou

plutôt à la ville antique de Montargis par le Châtelet. Cet aqueduc est souterrain, voûté, il a près d'un mètre de section. Il contenait de l'eau et des poissons lors de sa découverte, d'après ce que rapporte M. Jollois qui l'a décrit sur un très faible parcours.

Lorsqu'il écrivait son ouvrage sur les antiquités du Loiret, M. Jollois ignorait la plupart des constatations qui ont été faites dans l'arrondissement de Montargis. Il ignorait surtout l'existence d'une ville antique importante à Montargis. De l'aqueduc *A* ci-dessus, il ne connaissait ni l'origine, trouvée par le soussigné, ni le parcours suivi depuis le voisinage de Quiers par MM. Pilliard et Cosson. Il ne connaissait qu'une très faible partie de cet aqueduc, du gué de la ville à la ville antique de Sceaux. Il ne pouvait donc pas s'expliquer les particularités que présente l'aqueduc *D* dont nous nous occupons.

En effet, cet aqueduc s'enfonce sous la colline du Châtelet, et, en débouchant dans la vallée du Loing, il remonte contre le cours de cette rivière, vers un point où l'on ne connaissait pas de vestiges antiques.

Selon notre opinion, l'aqueduc du Châtelet ne peut venir de Montigny, qui est plus bas que le Châtelet, ni d'aucun point en contrebas. Pour qu'il puisse remonter la pente de la vallée, il faut que son point d'alimentation se trouve à une cote beaucoup plus élevée. Recherchant quelles sources réuniraient les conditions nécessaires, nous ne rencontrons que celles du Fusain, *(fusæ amnis)*, ou celles de la Bezonde. Les sources du Fusain sont entourées de marais, abondent en rouches et ne sont qu'à 95^{m}. d'altitude;

nous croyons donc devoir les écarter et nous arrêter aux sources de la Bezonde qui sont à 115m. d'altitude, d'autant mieux que, pour aller chercher les sources du Fusain, il faudrait couper, en dessus ou en dessous, l'aqueduc *A* de la Bezonde à Sceaux.

Pour nous, l'aqueduc du Châtelet *(D)* est un branchement de l'aqueduc *A* alimenté par les sources de la Bezonde. — Ne serait-ce pas précisément à cause de ces deux importants aqueducs, ***bis undæ,*** que la rivière aurait pris le nom de Bezonde? L'hypothèse est au moins plausible. — Nous ne voyons pas d'autre explication possible et nous avons la conviction qu'il serait facile de trouver le point de rencontre de ces deux aqueducs.

E. D'Amilly (de la Fontaine de Livoy) à Montargis (emplacement de la ville antique), par les Closiers. Nous soupçonnions un aqueduc dans cette direction, interrogeant tous ceux qui ont fait des fouilles ou des terrassements. Pendant plusieurs années, nos recherches ont été vaines, lorsqu'un jardinier, nommé Delaveau, en creusant un puits, a crevé le conduit que nous recherchions et dont nous avons dès lors pu suivre la direction. Cet aqueduc est souterrain dans toute son étendue. Il a une section de 0m,31.

Il est à remarquer que l'aqueduc *E* tend vers l'emplacement de l'ancienne ville gallo-romaine, et non vers les bains de la Nivelle. Il devait y avoir un autre aqueduc encore inconnu pour alimenter ces bains.

J. Outre cet aqueduc, nous avons découvert, entre le hameau des Closiers et la Chaussée, au lieu dit le Grand Jardin, de nombreux tuyaux de terre cuite disposés sous le sol, en épis, comme des tuyaux de

drainage. Ces tuyaux, de forme légèrement conique, étaient simplement emboîtés les uns dans les autres.

A notre avis et bien que nous n'ayons pas été à même de poursuivre nos recherches pour retrouver le conduit principal, nous pensons que c'était là un ouvrage destiné à recueillir et à collectionner les filets d'eau qui, de la forêt, filtrent à travers les sables de la colline, eaux très pures et très douces et qui devaient être recherchées.

G. Nous avons rencontré de semblables tuyaux à Ferrières, dans la colline de la Clairis, *clara amnis,* nous nous bornons à la constatation du fait.

H. Il nous a été signalé une conduite souterraine à Dordives. Nous n'avons pu la vérifier.

(*Sera continué.*)

A. Le Roy
Avoué à Montargis.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE GATINAISE

Notre intention est d'indiquer, à cette place, de temps à autre, les principaux travaux à consulter pour l'histoire de notre province de Gâtinais. Nous avons l'espoir qu'on accueillera favorablement ces quelques indications, et que l'on voudra bien nous faire parvenir celles que nous aurons pu, pour une cause ou pour une autre, passer sous silence. Aujourd'hui, nous nous contenterons de parler des travaux de l'année 1882, qui peuvent à quelque titre nous intéresser.



A tout seigneur tout honneur. Le château de Fontainebleau, après les très importantes monographies dont il a été l'objet, et sur lesquelles nous aurons occasion de revenir un jour, a une histoire si complexe, si intéressante, que l'on trouve toujours à glaner après le P. Dan, l'abbé Guilbert et Champollion-Figeac. C'est d'après l'ouvrage de Jamin (*Fontainebleau, précis historique*, 1169-1854, par M. Jamin; — Fontainebleau, Lhuillier, 1854), que notre savant maître et confrère M. A. de Montaiglon a publié, dans le 9e et dernier volume paru des *Nouvelles archives de l'Art français*, (Paris, Charavay, 1882), quelques pièces intéressantes pour l'histoire du château pendant la Révolution (p. 255-269). Ce sont : 1° une lettre, signée par Roland, et adressée aux membres de la municipalité de Fontainebleau, le 17 septembre 1792; 2° une lettre, signée du même, pour demander la conservation des objets les plus précieux figurant dans l'inventaire du château. Mais ce que M. de Montaiglon n'a pu retrouver et ce qui serait non moins intéressant, ce sont les *Procès-verbaux de vente du mobilier et des*

objets d'art provenant du château de Fontainebleau, dont la vente dura du 19 juin au 22 octobre 1794. Qu'est devenu ce travail, qui ne comprenait pas moins de 74 cahiers? Nous invitons le possesseur (s'il en est un) à se dévoiler au plus tôt.

J'ai moi-même inséré dans le *Cabinet historique, moniteur des bibliothèques et des archives* (Paris, Champion, 1882), le trop court inventaire des manuscrits de la bibliothèque du Palais de Fontainebleau, dans son état actuel (page 448); je reviendrai quelque jour sur ceux d'entre eux qui intéressent plus spécialement le Gâtinais.

Il importe beaucoup de recueillir au passage la moindre note propre à éclaircir l'histoire du passé ; aussi n'hésitons-nous pas, sans sortir de Fontainebleau même, à indiquer quelques détails piquants sur les *Comédiens italiens à Fontainebleau*, dans un bon livre (*Les Comédiens italiens à la Cour de France, sous Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII*, par M. Armand Baschet. — Paris, Plon, 1882), discrètement et élégamment écrit, et suivi d'une table qui facilite les recherches. Nous y voyons Henri IV, qui aimait tant le séjour de Fontainebleau, emmener presque toujours avec lui ces comédiens, qu'il payait bien, et dont les fréquentes représentations divertissaient ses loisirs.

En publiant un travail fort remarquable et fort érudit sur *Benvenuto Cellini* (Paris, Plon, 1882), M. Eug. Plon, un amateur doublé d'un fin critique, s'est nécessairement occupé du passage de Cellini à Fontainebleau; il a pu, à l'aide de pièces authentiques, indiquer exactement l'importance des travaux d'art que cet habile italien laissa aux palais des rois de France. Des reproductions soignées d'un grand nombre d'objets rehaussent encore le prix de cette superbe publication.

Ne quittons point Fontainebleau sans relever dans le *Bulletin du comité des travaux historiques* (1er fascicule de l'année 1882), une série de noms d'artistes des derniers siècles, trouvés par M. Th. Lhuillier, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Melun, dans les archives départementales de Seine-et-Marne. Il y a là (p. 20-41), une mine féconde à explorer pour l'histoire artistique de la ville et du château de

Fontainebleau. Plus d'une fois, ces noms, connus ou inconnus, reparaîtront dans nos *Annales*.

⁂

Le dépouillement du Bulletin du comité des travaux historiques nous amène à dire un mot de la communication adressée, par notre confrère M. Dramard, sur le sceau de Guillaume Menier, bailli d'Étampes en 1230 (2e fascicule de 1882, pages 70-72); communication accompagnée d'une notice historique sur le personnage. La matrice du sceau a été achetée par le musée d'Étampes, où elle est classée sous la cote E. 1, dans le catalogue de 1877. Le sceau est reproduit (page 64) dans l'ouvrage si intéressant de notre confrère, M. Léon Marquis. (*Les rues d'Étampes et ses monuments*, par M. L. Marquis; Orléans, Herluison, 1881.)

Les Étampois nous seront reconnaissants de leur indiquer une addition à faire audit ouvrage de M. Marquis : *Jean Dardel*, étampois, dont il est fait mention à la page 197, mais qui a été omis, à dessein peut-être, dans la Bibliographie, serait l'auteur d'une chronique arménienne, que M. Ulysse Robert, de la Bibliothèque nationale, a découverte dans la bibliothèque de Dôle (Jura), et qu'il va prochainement publier *in extenso*. Cette hypothèse, justement fondée d'ailleurs, a été émise par lui dans un rapport adressé à l'Académie des inscriptions et belles lettres.



Les hommes célèbres du Gâtinais ont été, l'année dernière, l'objet de différents travaux particulièrement propres à compléter les connaissances même approfondies que peuvent avoir nos lecteurs. Je ne cite que pour mémoire la notice nécrologique que M. de Girardot a consacrée au Dr Huette, de Montargis, l'un des bienfaiteurs de sa ville natale (Montargis, Grimont, 1882). Je me garderais d'omettre ici le savant membre de l'Institut, Becquerel, auquel la ville de Châtillon-sur-Loing reconnaissante a élevé (septembre 1882) une élégante statue. J'aurais à parler longuement de Mirabeau, de Henri III et de Dancourt.

La place me manque et je renvoie l'examen approfondi de ces publications à ma prochaine chronique.

Je n'insisterai pas sur deux ouvrages, qui, précédemment entrepris, ont été achevés d'imprimer en 1882 ; je veux parler de la Vie de l'amiral COLIGNY, par M. H. Delaborde (Paris, Fischbacher, 1879-1882), en 3 beaux volumes qui viennent d'être couronnés par l'Académie française ; et des Poésies de J. DE LA TAILLE, publiées par M. R. de Maulde, en 3 volumes in-12 (Paris, Wilhem, 1878-1882). On sait que les frères de la Taille sont nés à Bondaroy, près de Pithiviers. Mais la publication de M. de Maulde laisse à désirer par un certain côté, et nous sommes autorisé à annoncer qu'une nouvelle édition de ces mêmes poésies sera donnée, à bref délai, par notre excellent confrère, M. Herluison, d'Orléans. Cette future édition sera accompagnée du manuscrit inédit de Colletet, manuscrit dont la valeur est incomparable, puisque l'original a été brûlé en 1871, pendant la Commune de Paris.

Le même éditeur d'Orléans a publié en 1882, avec un certain luxe et à 100 exemplaires seulement, un petit mémoire de notre zélé président, M. Edmond Michel, sur la *Sculpture tumulaire de l'Orléanais et du Gâtinais* (Cf. l'*Almanach historique et statistique de Seine-et-Marne* pour 1883. Meaux, Le Blondel, pages 162-164). Sans prétendre à une étude complète, l'auteur, qui connaît admirablement son sujet, et qui a l'avantage d'avoir tout vu par lui-même, nous transporte successivement à Malesherbes, à Châteauneuf-sur-Loire, à Saint-Benoît-sur-Loire, à Arabloy, à Egry, à Pithiviers-le-Vieil (Loiret), à Recloses, à Moulignon et à Fleury-en-Bière (Seine-et-Marne). Les ingénieuses idées, émises au cours de cette délicieuse promenade, suffiraient à faire aimer de tous l'archéologue et l'archéologie.

HENRI STEIN.

1er mars 1883.

NOTES

SUR LA TOPOGRAPHIE DU GASTINOIS

AUX ÉPOQUES CELTIQUE ET GALLO-ROMAINE

En ce qui concerne plus particulièrement l'arrondissement de Montargis.

(Suite et fin).

---

§ IV.

Voies.

L'arrondissement de Montargis est traversé par des voies nombreuses, rayonnant dans toutes les directions. Il en est qui offrent tous les caractères des grandes voies gallo-romaines, d'autres qui ne présentent que quelques-uns de ces caractères. Je me bornerai pour aujourd'hui à l'indication de six de ces voies, qui peuvent être considérées comme les principales du réseau gallo-romain.

1. — Voie de Sens à Nancray (par Saint-Valérien, Montacher, Villegardin, Jóuy, Bottecourt, [Le Bignon], Branles, Le Mez, Dordives, Châteaulandon, Préfontaine, Sceaux, Bordeaux-les-Rouches, Beaune-la-Rolande, Batilly, Nancray). Cette voie, connue dans le pays sous le nom de chemin de César, che-

min chaussée, chemin perré ou ferré, chemin pavé, est indiqué partout comme allant de Sens à Orléans. Plusieurs auteurs le font suivre par César dans sa marche contre *Vellaunodunum* que les uns placent à Châteaulandon, d'autres à Sceaux, d'autres encore à Beaune-la-Rolande[1] et contre *Genabum* (qu'ils placent à Orléans, sans trop de souci des indications des itinéraires et des impossibilités matérielles).

Le soussigné ne saurait partager ce sentiment par la raison toute simple que cette voie, qui date des derniers temps de l'occupation romaine, n'existait pas lors des guerres de César. La voie, qui existait dans cette direction et presque parallèlement, était la voie n° 2, décrite ci-après, absolument inconnue de ceux qui ont hasardé ces diverses hypothèses.

La voie n° 1, construite en pleine paix, paraît avoir été destinée à un tout autre parcours. Elle devait traverser la Gaule de l'est à l'ouest (vraisemblablement de la Germanie aux côtes de Bretagne). Ceci n'est qu'une hypothèse qu'il ne nous a pas été permis jusqu'ici de vérifier complètement. Sens ne serait qu'un point de passage de la voie n° 1 qui peut être considérée comme l'un des derniers grands travaux de la civilisation romaine dans les Gaules. Nous avons pu suivre cette voie, dans la direction de l'est jusqu'au delà de Troyes. A l'ouest, nous ne la connaissons pas au delà du carrefour de Nancray. Nous supposons qu'elle devait tendre vers Châteaudun ou Bonneval. Joignait-elle, par Janville, le carrefour

1. On ne croit pas devoir mentionner Vallan ni Bléneau, dont l'emplacement ne saurait convenir à aucun égard.

d'Allaines, ou, par Artenay, celui de la Maladrerie? Ou bien n'est-elle pas restée inachevée? — Cette dernière hypothèse paraît très vraisemblable, eu égard à l'époque de la construction et aux incursions qui ont désolé le pays à peu près vers cette même époque. — On en est réduit aux conjectures.

Ce qui a pu faire croire que la voie n° 1 allait de Sens à Orléans, c'est qu'au carrefour de Nancray, on rencontre une ancienne voie dans la direction d'Orléans. Mais il faut remarquer : 1° que cette voie qui traverse la forêt d'Orléans par Ingranne, Traînou, se divise en trois branches, l'une vers Châteauneuf-la-Ronce, l'autre vers Jargeau (où un géographe avait placé une *Gergovia* ou *Gergobina-Boïorum)* et la troisième auprès d'Orléans; — 2° que ces trois voies, réunies en un tronc commun, se prolongent non à l'est, mais au ***nord,*** sur Puiseaux; — et enfin, circonstance tout à fait décisive, que ces voies, ***plus anciennes*** que la voie n° 1 et en ***direction tout à fait différente,*** ne sont construites ni avec les mêmes ***matériaux,*** ni avec les mêmes ***procédés.*** — Rien de commun dès lors.

2. — *Voie de Sens* (et dès au delà) à *Châteauneuf-sur-Loire* (La Ronce) et vraisemblablement à Bourges par Subligny, Courtenay, La Selle-en-Hermois, la *Mi-voie,* Montargis, Saint-Maurice-sur-Fessard... (?...), Beauchamps, Châtenoy, La Ronce-Châteauneuf-sur-Loire. Cette voie côtoie presque dans tout son parcours la très ancienne voie que l'on a cru pouvoir qualifier de celtique, décrite dans cette communication sous la lettre *B.* Sur plusieurs points, notamment de Sens au lieu dit la Haye Pèlerine, et

de La Ronce à Châtenoy, la voie romaine est établie sur la voie celtique.

La voie n° 2, inconnue des écrivains, n'a jamais été décrite jusqu'ici. Son existence comme ancienne voie romaine a été constatée à Subligny, à Courtenay, à son entrée dans Montargis au faubourg de la Chaussée (lors de la construction d'un égoût dans la ville de Montargis), devant l'École professionnelle de la fondation Durzy, ...à la Motte-Bucy, sur Beauchamps, entre Châtenoy et La Ronce-Châteauneuf. Son passage à Saint-Maurice-sur-Fessard m'est signalé et ne pourra être vérifié qu'ultérieurement et en belle saison.

Il est à remarquer que la distance de Sens par Montargis, à La Ronce, correspond exactement aux distances indiquées par les itinéraires, la carte de Peutinger et le texte du 7e livre de *bello gallico*. La route nationale n° 60, de Nancy à Orléans, côtoie la voie n° 2. L'étape de Sens à Montargis est encore de deux jours; de deux jours également celle de Montargis à Châteauneuf-sur-Loire.

Dans un mémoire particulier, on pourra fournir des raisons nouvelles, résultant de constatations matérielles, contre la thèse généralement admise de Genabum-Orléans, contre la thèse moins générale de Genabum-Gien, et en faveur d'une thèse nouvelle qui tendrait à fixer pour *Genabum* un point intermédiaire plus en harmonie avec les indications des itinéraires, le texte des *Commentaires* et les traditions locales. Ce point serait La Ronce-Châteauneuf[1].

---

1. Notre confrère M. Garanne, de Châteauneuf-sur-Loire,

3. — *Chemin de la Suisse.* Cette voie, fort ancienne, entre dans l'arrondissement de Montargis à Dammarie-sur-Loing, elle en sort vers Sceaux. Elle vient de la Suisse et vraisemblablement de Milan. Elle passe à Autun, au carrefour d'Entrains *(inter amnes)*, à Saint-Amand-en-Puisaye, au hameau de la Coudre, à Thou, Faverelles, Ouzouer-sur-Trézée, Écrignelles, Feins, Dammarie, Sainte-Geneviève, Le Mesnil, Les Georgeons (où la voie a été exploitée comme une carrière de pierres sur plus d'un kilomètre), à Cortrat, Mocquepoix, Les Granges, Mormant (où elle coupe la route nationale n° 7 et où elle franchit la petite rivière du Vernisson sur un pont dont les deux culées en pierres, de petit appareil, existent encore, et une belle chaussée qui a, depuis, été utilisée pour un aqueduc d'irrigation), à Montargis (auprès du *Dunum)*, au gué Perreux, au carrefour du Luat, d'où elle se dirige par Sceaux, Beaumont, Milly, vers Paris, d'où elle continue par Pontoise *(Briva Isara)*, Amiens *(Samarobriva)*, très vraisemblablement sur Boulogne-sur-Mer.

En raison de la grande importance de cette voie, qui devait traverser la Gaule du sud au nord, je me suis attaché à la bien constater dans l'arrondissement de Montargis, qu'elle traverse de part en part. Si quelques parties en sont connues, je ne pense pas que personne en ait jusqu'ici rattaché les tronçons. Personne ne l'a certainement décrite dans l'arrondissement de Montargis, où sur beaucoup de points

---

dans une communication adressée au bureau de la Société, et lue à la séance du 14 mai dernier, exprime la même opinion.

elle a disparu sous le sol. A Dammarie (sur les dépendances de la ferme des Copeaux), elle existe comme chemin et est connue sous le nom de chemin de César, de chemin perré. Entre Sainte-Geneviève et Nogent, elle est enterrée et a été exploitée comme une carrière. Elle se retrouve un peu plus loin jusqu'au carrefour des Salles. Elle passe auprès du camp romain de Nogent et de celui de Cortrat, non loin du *vallum* de Chenevières, du cirque et des bains de Montbouy. Elle existe comme vieux chemin, mais enlisé, recouvert de terre, au bois Follet *(substructions)* et jusqu'à la ferme des Granges où elle a été mise à découvert en creusant des fondations. De là, elle reste enfouie presque jusqu'au pont sur le Vernisson. J'ai pu néanmoins la suivre très exactement à la couleur vert-jaunâtre du blé sur son parcours au milieu de champs verdoyants. De l'extrémité de la chaussée du Vernisson à l'entrée dans Montargis, elle existe comme vieux chemin non fréquenté; c'est, dans les anciens titres, le chemin des Mulets. Un restant de chaussée dallée est tout ce qu'il en reste vers le Puiseaux, dans le faubourg d'Orléans, puis la voie se perd sous le sol. Entre le faubourg d'Orléans et le gué Perreux (sur le Solain), j'ai été assez heureux pour la rencontrer dans une carrière de silex, exploitée par M. Malâtre. De là, la voie se dirige au carrefour du Luat, d'où elle va par Sceaux sur Beaumont, etc.; sur Corquilleroy, la voie, encore existante et bien caractérisée, a été exploitée comme carrière sur plusieurs centaines de mètres.

A l'approche de Montargis comme à la sortie de

cette ville, la voie présente cette particularité qu'elle est comme doublée, c'est-à-dire qu'il y a deux voies à peu de distance l'une de l'autre. Un dallage a été découvert dans les terrains traversés par la ruelle de Brise-lance, entre le pont Gaillard et la butte du Christ. Il y avait une sépulture (trois squelettes) à côté de la partie mise à découvert.

A l'arrivée dans Montargis, tandis que la voie décrite passe au sud, au pied du *Dunum* pour aller, par le *gué Perreux*, au carrefour du Luat, d'où une branche se dirige au carrefour de Châteaulandon, — une autre branche, tendant au même carrefour de Châteaulandon, passe au levant et au nord du *Dunum*, par la *rue des Morts*, et s'avance par le Châtelet (camp), Montenon (substructions), Le Grand Villon (vestiges), Préfontaine, Les Salles.

On est porté à croire que ces deux branches, qui ne présentent pas tout à fait les mêmes caractères, ont pu être établies pour desservir l'ancienne ville gallo-romaine à l'est du Montargis actuel.

De Châteaulandon, une branche se dirige par Souppes *(Pons Sulpitii)*, sur Montereau-fault-Yonne *(Condate)*, une autre branche se dirige par Larchant *(Lyricantus)*, où elle rencontre une voie de Puiseaux (ou plutôt du carrefour de Briarres-sur-Essonnes) à Nemours, une autre voie paraissant tendre vers Moret et une troisième voie paraissant tendre vers Milly ou Chailly. — Ce ne serait donc là qu'un réseau secondaire rattaché à la voie principale. L'une de ces voies, appelée chemin des Bœufs, est vraisemblablement une voie de négoce. On croit pouvoir en dire autant de la voie suivante.

4. — *Voie d'Auxerre,* de la Puisaye (peut-être du Morvan) à *Chartres.* Cette voie n'a été étudiée par le soussigné qu'à partir de son entrée dans le Loiret.

Il ignore son assiette dans l'Yonne. Il sait seulement, par des renseignements locaux, que, vers Charny, cette voie était jointe par une autre voie, connue sous le nom de *chemin vert,* venant, par Vaulxfins, du carrefour de Courtenay. A partir de Douchy, au lieu lit la Brûlerie, la voie se dirige en droite ligne sur Chartres, en passant par Chuelles (le Bois Fossé), La *Mi-Voye,* Bois-le-Roy, La *Cour des Hongres,* Corblin, Birague (sur Ferrières), Fontenay, où elle franchit le Loing sur un pont aujourd'hui entièrement disparu, mais décrit par Dom Morin *(Histoire du Gastinois),* qui le dit composé d'arches nombreuses en petit appareil; Nargis (camp romain), Le Martroy, la croix Quantine, Châteaulandon, le carrefour de Briarres-sur-Essonnes, Césarville, Sermaise, Angerville. Dans la Beauce, la voie est bien conservée.

Une partie de cette voie est devenue chemin de négoce sous le nom de chemin des Bœufs, depuis Douchy jusqu'à Chuelles. A Chuelles, le chemin des Bœufs abandonne la direction de Châteaulandon et il se dirige par La Ronce, Ambreville, sur Dordives. Il est probable que cette direction a été adoptée plus tard; cependant on ne peut encore rien affirmer sur ce point.

5. — *Voie de Châteauneuf-sur-Loire* (La Ronce), vestiges antiques, ancien pont sur la Loire, grand *tumulus* dit butte du Mont aux Prêtres, nombreux *tumuli* (plus petits), par Châtenoy, Bellegarde

(Choisy-aux-Loges), Ladon, La Poterne, Mignères, Le Temple, Les Salles, Châteaulandon, La Mi-Voye, Souppes, Paley, Thoury-Ferrottes, Montereau-fault-Yonne *(Condate)* et peut-être Provins.

Dans le Loiret, cette voie subsiste encore de La Ronce-Châteauneuf jusqu'au delà de Châtenoy. Elle a disparu entre Châtenoy et Ladon. A partir de Ladon elle existe, assez bien conservée, sous le nom de chemin vert jusqu'à Châteaulandon. Dans Seine-et-Marne, le soussigné en a trouvé les traces, de Châteaulandon jusqu'au delà du territoire de Souppes. Dans le voisinage de Thoury-Ferrottes, on peut constater l'existence d'une belle pierre fichée, appelée la pierre Cornoise, et d'une autre pierre à Diant (Seine-et-Marne). Ces pierres doivent remonter à l'époque de l'ancien chemin celtique appelé rue Chevrette.

6. — *Voie du carrefour de Courtenay au carrefour des Salles*, par les Hayes de la ville, *La Mi-Voye*, Triguères (pays des aulnes, ou les trois aulnes, Trigwern (le W converti en g), les Berruets-sur-Melleroy, le carrefour des quatre chemins, Campo, les Cerfs, Pontmonvin, le carrefour des Salles. Aux quatre chemins, une branche se dirige sur Saint-Maurice-sur-Aveyron (bains, substructions), une autre branche se dirige dans l'Yonne.

Cette voie subsiste encore bien visible dans deux parties : de Courtenay à Triguères et des Berruets aux Salles. Elle n'a été décrite que de Courtenay à Triguères, par MM. l'abbé Guiot, Petit, Boutet de Monvel, Bréan et plusieurs autres, qui, tous, ont voulu y reconnaître une voie de Sens à Gien. C'est une erreur manifeste que démentent les faits constatés

et les documents connus. Cette erreur n'a été produite que pour les besoins d'une thèse considérée par nous comme absolument fausse, tendant à faire considérer Triguères comme étant *Vellaunodunum* et Gien comme étant *Genabum*. L'auteur de l'histoire de César a cru devoir adopter cette version erronée qui entrait dans ses vues.

Pour démontrer l'erreur, il aurait suffi de rechercher l'assiette de la voie sur le sol, ce qu'a fait le soussigné. On reconnaît ainsi que la voie n° 6, passant par Triguères, ne va pas à Gien, mais bien au carrefour des Salles. Il y a un caractère indéniable et d'une évidence aveuglante, c'est l'emplacement du lieu appelé encore aujourd'hui « *La Mi-Voye.* » Si l'on place la pointe d'un compas à la Mi-Voye sur la voie n° 6, et l'autre pointe sur Sens, on trouve, en rapportant cette pointe dans la direction opposée, qu'elle tombe sur notre carrefour, bien loin de Gien.

Vellaunodunum représente un *oppidum,* une forteresse, un retranchement sur une éminence, un lieu élevé, entouré par les eaux. L'emplacement de Triguères, dans une petite vallée verdoyante, ne répond en rien au nom de *Vellaunodunum*. On n'y remarque aucune éminence *(dunum)* entourée par les eaux. L'étymologie celtique de Triguères indique une habitation ou un groupe d'habitations parmi les aulnes (Tri gwern) et de fait, il existe encore dans le pays un hameau des *Gros-Aulnes* (Vernes, Vernæ, de Gwern, Wern). Il n'y existe ni trace, ni indice, ni tradition d'une voie celtique, ni d'une forteresse *(oppidum* ou *vallum)* de l'époque celtique. On ne

connaît de cette époque, à Triguères, qu'un trilythe (la pierre du vieux garçon) et une *mardelle,* ce qui est l'opposé d'une forteresse.

Il existe, au lieu dit la Garenne, quelques traces d'un retranchement que les partisans de Vellaunodunum-Triguères ont voulu considérer comme un vestige d'*oppidum;* mais il suffit d'examiner ces vestiges pour en reconnaître le caractère gallo-romain.

Quant à Gien, dont on a voulu faire l'emplacement de *Genabum,* tout concourt à repousser cette idée qui n'a pu naître que d'un rapprochement trompeur du mot Gien avec le mot *Genabum.* Le radical de Gien, n'est pas *Gen,* mais bien Gi hem, *(Giem* en composition), c'est-à-dire : ***habitation près d'une rivière,*** d'où on a fait *Giemus, Giemum,* qui est le vrai nom de Gien, longtemps écrit *Giem.* A cette raison tirée du nom et de son étymologie parfaitement justifiée[1], s'ajoute une raison géographique : *Genabum* était une ville des Carnutes, tandis que *Giemum,* dépendant des Autessioduri, était une ville des Senones. Les confins des Carnutes ne s'étendaient pas sur la Loire au delà de Saint-Père-Sully-sur-Loire. Il faut ajouter encore qu'il n'existe point de voie directe, ni de l'époque celtique, ni de l'époque gallo-romaine entre Gien et Triguères.

Enfin, dernière considération : la carte de Peutinger, exacte dans ses indications depuis Nevers

1. Le radical *Gen* signifie orifice, *coupure,* coude ou courbure : *Genab,* auprès de la courbure ou de la coupure. Or, à Gien, la Loire est droite, il n'y a ni coude ni coupure.



jusqu'à *Genabum* (en plaçant ce point auprès d'un coude, l'arc de La Ronce, ou d'une coupure, le canal du Bith) place Belca (Bonnée) entre *Brivodurum* (Briare) et *Genabum*. Or, l'hypothèse Gien serait contraire aux indications de situation relative et de distances, non seulement de la carte, mais de tous les itinéraires.

Les partisans de Gien ont invoqué d'autres arguments qui, à nos yeux, n'ont pas meilleure valeur :

1. — Il y a à Gien un faubourg de la Genabie, donc Gien est *Genabum!* — Je réponds qu'il y a à Montargis un faubourg de Paris, un faubourg d'Orléans, c'est-à-dire tendant vers Paris, tendant vers Orléans, tout comme le faubourg de Gien tend vers *Genabum,* c'est-à-dire plus au loin sur la Loire. C'est précisément une preuve que *Genabum* était au delà de Gien et à l'aval.

2. — Il y a auprès de Gien un hameau appelé *Port Galet,* cela doit signifier *Portus Galliæ,* c'est-à-dire le principal port des Gaules, Gien aurait donc été le principal *emporium,* donc *Genabum!*....

Il faudrait une bonne volonté bien naïve pour faire de Galea, *Gallia.* Mais il y a un obstacle matériel, insurmontable, à ce que Gien ou Port Galet aient jamais pu être l'*emporium* des Carnutes, c'est que les nefs servant à la navigation d'embouchure ne peuvent remonter la Loire jusque-là. Elles ne dépassent point Châteauneuf, parce que au-dessus de ce point, la rivière manque de profondeur, son lit est parsemé d'îles, elle était même guéable en face Saint-Aignan-des-Gués. Un peu plus haut, vers Bouteilles, il y a dans la Loire une perte qu'on suppose former

une rivière souterraine alimentant les sources curieuses du Loiret.

3. — On a rencontré *(M. Bréan)* sur le bord de la Loire, auprès de Gien le Vieux, une roche, sorte de conglomérat, que l'on a voulu considérer comme un bloc de béton attestant la culée d'un pont sur la Loire. C'est un agrégat comme on en trouve partout où il y a des poudinges; quant aux vestiges d'un pont, les recherches les plus minutieuses faites par les soins de plusieurs ingénieurs et archéologues, notamment par M. Jollois, par M. Colin et par la société archéologique de l'Orléanais, n'ont amené la découverte d'aucun vestige de pont ou de chaussée, ni dans le lit actuel du fleuve, ni dans aucune partie du val dans le voisinage de Gien. — D'ailleurs, un pont serait accompagné d'une voie, et l'on n'en connaît pas d'autre sur ce point que la voie longeant la Loire. Je ne connais pas de voie transversale.

J'ajoute que la voie de négoce (chemin du *Sel* ou des *Bourguignons)*, aboutissait à la Loire vers La Ronce-Châteauneuf et non vers Gien.

J'oublie trop que cette note ne doit être qu'un aperçu du résultat de nos recherches et de nos constatations, une sorte de table des matières destinée à déterminer les points sur lesquels des renseignements plus étendus pourront être fournis, si besoin est. Je n'ai pas pu résister au désir de combattre deux erreurs fâcheuses qui tendraient à jeter le trouble et la confusion dans notre topographie gastinoise et dans l'histoire de la contrée. On me pardonnera cette digression à laquelle je me suis laissé entraîner.



Outre les voies principales que je viens de décrire, il existe, dans l'arrondissement de Montargis, des voies secondaires de l'époque celtique et de l'époque gallo-romaine. L'une d'elles part de la ville antique (gallo-romaine) qu'elle traverse, se dirigeant vers l'est, vraisemblablement sur Joigny ou Auxerre, ou peut-être à la rencontre d'une autre voie, elle est gallo-romaine. M. Guignebert l'a reconnue depuis la voie de Sens à La Ronce jusque sur Amilly. Une autre voie, dont la nature n'est pas bien précisée, va de Montargis vers Saint-Valérien et probablement au delà. Une voie, paraissant celtique, part de Courtenay par Saint-Phal, La Chaise, Pennery, dans la direction de Villebéon (ancien *vallum)*, Voulx, Chevry, Montereau-fault-Yonne. Une autre, dans l'Yonne, va de Villeneuve-la-Dondagre, par la *Haute-Borne,* Dollot, Vallery, Dormelles *(Leucofao,* plus tard *Doromelus super aroanum* — ou plus exactement *aro amnem)*, en direction de Moret (et peut-être Melun), etc., etc.

§ V.

Carrefours.

On connaît plusieurs carrefours, traversés par les voies principales et d'où partent des voies secondaires. Les principaux sont :

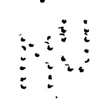
Le carrefour du Luat, auprès de Montargis.

Le carrefour des Salles, sur Montbouy.

Le carrefour des sept voies, proche le Temple, sur Mignères.

Le carrefour de Courtenay (aux haies de la ville).

Le carrefour des quatre Chemins, etc.



§ VI.

Opinion sur l'étymologie du nom de Gastinois.

Peut-être s'étonnera-t-on de rencontrer autant de lieux antiques et de constatations dans une contrée où l'on ne connaissait guère que la voie (dite de Sens à Orléans par Châteaulandon), l'amphithéâtre et les bains de Montbouy, et, plus récemment, les ruines gallo-romaines de Sceaux et de Triguères. C'est qu'on a été trop longtemps égaré par une étymologie inexacte. On a voulu faire dériver le nom de Gâtinois *(Pagus Vastinensis)* de *Gastines* (landes, bruyères, espaces incultes) : c'est une erreur matérielle; ou de *Castines* (sol pierreux, ardu, inculte) : c'est une erreur de même nature. On ne trouve dans le *pagus Vastinensis* quelques bruyères qu'au delà de Lorris, sur les confins des Carnutes; ce sont les bruyères qui, des vagues de la forêt d'Orléans s'étendent au delà de Gien. Quant aux Castines, il n'en existe qu'un petit îlot de minime étendue appelé la Champagne, entre Châteaulandon et Beaumont.

Le Gastinois forme un vaste plateau généralement fertile, arrosé par de nombreuses rivières et ruisseaux, tous formés par érosion. Il est borné, à partir de Corbeil, par les côteaux de la Seine, les plaines de l'Ile de France, les collines crayeuses de l'Yonne, les argiles de la Puisaye, les landes et les sables de la Sologne, les plaines de la Beauce. Anciennement il était coupé de plaines et de bois profonds, de grands marécages dans certaines parties comme à Domats,

Foucherolles, Sceaux, Oussoy. Un tel pays ne répond nullement à l'étymologie trompeuse qu'on lui a trop légèrement imposée.

L'étymologie vraie est latine comme le nom, c'est le mot *Vastinens*, qui convient parfaitement à la contrée, soit qu'on le prenne dans le sens de *vaste* pays, soit qu'on le prenne dans le sens de pays *dévasté*, ravagé, incendié.

Vaste, en effet, ce *pagus Vastinensis*, dans lequel les anciens géographes signalaient jusqu'à vingt-deux villes.

Dévasté, ravagé, ce pays qui est sur le passage de toutes les invasions, qui a dû opposer aux armées romaines une résistance opiniâtre et toujours renaissante, si l'on en juge par les nombreuses voies successivement abandonnées et refaites, les *oppida* détruites, les camps nombreux, les villes incendiées, ravagées, détruites. *Curtiniacum* deux fois brûlé; Trigwern deux fois brûlé; Châteaurenard (?....) et Villabert incendiés; Montargis trois fois détruit, incendié; *Castrum nantonis*, puis *Villa cellæ*, brûlés; l'*oppidum* de *Mons bovis*, puis la ville de Cran, brûlés; un *oppidum* et une ville à Saint-Maurice-sur-Fessard disparus sans qu'il en reste autre chose qu'un vague souvenir attesté par les noms : La Citadelle et Les Brulis, etc.; une foule de lieux dits, comme : le Marais sanguin, Maison rouge, Champ de bataille, la Brûlerie, les Maisons brûlées, etc., etc. En voilà certainement bien plus qu'il n'en faut pour justifier l'étymologie du mot Gastinois telle qu'on la rétablit ici.

Et avec de tels antécédents il ne sera pas surpre-

nant qu'une telle contrée ait conservé seulement de son ancienne splendeur des traces devenues presque méconnaissables que la société devra faire patiemment rechercher.

P. Le Roy,
Avoué à Montargis.

LISTE DES MEMBRES

DE LA

Société historique et archéologique du Gatinais

Rectifications et Additions.

MM.

**Béchard*, huissier à Malesherbes (Loiret) [128].

**Bibliothèque municipale d'Etampes*, représentée par M. L.-A. de la Tullaye, conservateur à Étampes (Seine-et-Oise) [126].

**Buval* fils, architecte à Melun (Seine-et-Marne) [133].

**Delalieu* (Félix), propriétaire de carrières, à Souppes (Seine-et-Marne) [135].

Favarel, et non Faverel.

**Fougeron*, propriétaire, 74, rue Bretonnerie, à Orléans (Loiret) [123].

Gréau (Julien), membre non résidant du comité des Beaux-Arts des départements, 126, rue du Bac, à Paris.

**Guillon* (✿), homme de lettres, faubourg Saint-Jean, rue de la Boëche, à Orléans (Loiret) [124].

**Ideville* (Henry d') (✱), ancien secrétaire d'ambassade, ancien préfet, homme de lettres, 10, rue Notre-Dame-de-Lorette, à Paris [134].

---

* Indique les nouveaux membres.

MM.

Jacob (Alfred), notaire honoraire à Angerville (Seine-et-Oise).

Lahaussois, receveur des contributions indirectes, 6, rue du Manège, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Lecoq (Paul), notaire à Souppes (Seine-et-Marne) [137].

* *Lefèvre-Pontalis* (Germain), archiviste paléographe, attaché au ministère des affaires étrangères, au château de Boissy, par Taverny (Seine-et-Oise) [132].

* *Lejeune*, imprimeur à Étampes (Seine-et-Oise) [125].

* *Levasseur*, instituteur à Souppes (Seine-et-Marne) [136].

* *Michel* (Mme Alfred), au château de Touvent (Loiret) [131].

* *Neveu*, maire de Malesherbes (Loiret) [127].

Pallain (O. ✻), conseiller d'État, directeur au ministère des finances, maire de Gondreville, par Corbeilles-Gâtinais (Loiret).

* *Tricot*, avocat, rue de Berlin, 28, à Paris [129].

* *Trudelle*, chef des bureaux de la Mairie, à Fontainebleau (Seine-et-Marne) [130].



NOTES ARCHÉOLOGIQUES

SUR L'ARRONDISSEMENT DE PITHIVIERS

Parmi les régions que notre nouvelle Société se propose d'étudier, l'arrondissement de Pithiviers est certainement celui qui est resté jusqu'à ce jour le plus inexploré, et par cela même, c'est un de ceux qui peuvent offrir la plus riche moisson de documents historiques. Au point de vue archéologique hélas! je n'en pourrai dire autant, les restes matériels devenant de plus en plus rares; la pierre parle peu dans ce pays, aucun n'ayant été, si je puis m'exprimer ainsi, nettoyé avec plus de soin. A part quelques ruines importantes comme les châteaux d'Yèvre-le-Châtel et du Hallier, presque tout a disparu ou a été rendu méconnaissable. Des *dolmens*[1] qui existaient encore au temps de Dom Morin, ont servi à empierrer les chemins; les galgals, appelés murgers dans le pays, ont subi le même sort; les *tumulus* ou tombelles ont été étalés sur les champs pour en augmenter la fertilité; les petites forteresses du

1. Cependant un de ces monuments mégalithiques m'a été signalé tout récemment par M. Tricot, avocat à la cour d'appel de Paris, membre de la Société. Ce *dolmen* est situé dans un petit bosquet dépendant du château de Champ-Vaudoin, commune d'Erceville.



moyen âge, si souvent ruinées, ont servi à construire de vulgaires habitations de cultivateurs. Si quelques manoirs des xv[e] et xvi[e] siècles subsistent encore, qui les reconnaîtrait sous de nombreuses couches de crépi fouetté ou de badigeon qui les recouvrent? Les propriétaires, pour se mettre au goût du jour, ont fait soigneusement disparaître les saillies et les creux, les lucarnes ouvragées et les meneaux des croisées au grand préjudice de la solidité. Enfin tout s'est embourgeoisé!

Les églises elles-mêmes ont subi ces mutilations, et les statues des vieux patrons du pays ont été reléguées dans quelque coin obscur et trop souvent brûlées comme mis hors de service. Hâtons-nous de dire que depuis quelques années, les études archéologiques ayant été encouragées dans les séminaires, nous assistons à une véritable rénovation. Des prêtres éclairés, secondés par de savants architectes diocésains, ont restauré avec goût et intelligence de charmants et curieux édifices; d'habiles ouvriers se sont formés et l'archéologue serait parfois embarrassé de reconnaître le chapiteau du xiii[e] siècle d'avec son voisin de 1880.

Mais si l'art religieux s'est relevé, il n'en est pas malheureusement de même de l'art civil, et tous les jours nous assistons à de véritables profanations. Si par hasard il existe encore une fenêtre ou une porte du xv[e] siècle, on croit devoir enlever à grands frais des jambages moulurés, ou des accolades historiées pour les remplacer par une belle bordure de pierre dure, bien carrément piquée à la petite boucharde. Cela prête mieux à la symétrie! De sorte que telle

mairie ou tel hospice, qui pouvait encore conserver un léger caractère artistique, retombe dans la classe monotone des casernes ou des maisons d'école. Pour ne citer qu'un exemple de ces mutilations fort inutiles, prenons la ville de Pithiviers. On se figure avec peine combien de choses intéressantes ont disparu depuis le commencement du siècle.

Le vieux château d'Aloyse de Champagne a vu raser son donjon, qui, dit-on, rivalisait avec ceux d'Étampes et de Montlhéry; des tours d'enceinte ont été démolies pour paver des rues. Dans ces dernières années, en entrant dans la prison, on reconnaissait avec plaisir une porte fortifiée du XIIe siècle, avec ses meurtrières et des mortaises destinées à recevoir le barrage de madriers. Mais tout cela était vieux et noir, et par conséquent fort laid. On a eu l'heureuse idée de mettre sur le tout une couche de plâtre bien lisse, de la badigeonner en gris et d'y figurer un appareil de pierre qui jure de la façon la plus grotesque du monde avec une voûte ogivale qu'on n'a pu supprimer; la façade, déjà privée de ses contreforts, a été également plâtrée et badigeonnée, et on y a figuré des angles en pierre de taille d'un beau ton d'ocre jaune, avec filets noirs. Cela donne l'impression d'une auberge de campagne qui vient de changer de propriétaire!

Les vestiges matériels, comme je viens de le dire, sont rares, et une autre source de renseignements qu'il faut se hâter de recueillir va bientôt nous manquer : ce sont les souvenirs et les traditions qui se perpétuaient il y a quelques années encore dans les veillées. Mais cet antique usage tend à disparaître,

la génération actuelle s'intéresse peu à ces vieilles « rengaines »; elle préfère lire au cabaret le feuilleton du jour et causer politique.

Je ne prétends pas attribuer aux traditions locales un valeur plus grande qu'elles n'en méritent; en effet, de nos jours, ne voyons-nous pas des légendes se former et des erreurs grossières être accueillies avec faveur touchant les événements contemporains? Quoi qu'il en soit, ces récits anciens ou modernes doivent être recueillis avec soin, sauf à nous à les discuter et à les réduire à leur juste valeur.

Dans le pays dont je m'occupe, tous les noms de lieu ou de propriétaire évoquent les souvenirs intéressants du passé.

De l'époque celtique, il ne reste plus rien, à peine un nom de localité nous fait-il soupçonner une origine gauloise. De temps en temps un instrument en silex taillé ou poli attire l'attention; heureux alors l'archéologue qui passe à ce moment pour arracher à grand prix ce débris à l'indifférence d'un paysan! Mais à l'époque romaine, les souvenirs abondent; de tous côtés vous foulez des tuiles à rebords, des fragments de poterie ou de mosaïque, des bronzes, des monnaies, etc. La charrue, tous les jours, détruit des substructions importantes, et si par hasard la curiosité du laboureur est éveillée, c'est que l'intérêt parle et qu'il espère trouver un trésor. Quant à nous, qui ne cherchons que les trésors scientifiques, nous serons souvent plus intéressés par une fondation ou par un fragment de bronze, que par un vase rempli de pièces d'or. Je suis certain que vous serez curieux de savoir si le grand conquérant des Gaules a foulé

le sol du Gâtinais-Orléanais en se rendant d'*Agendicum* à *Genabum*, et de dire votre mot sur la question réputée insoluble de la situation de ce célèbre *emporium*. Si nous nous déclarons pour Orléans, nous devrons supposer que notre infortuné pays dut être cruellement ravagé par le terrible vainqueur. Si nous choisissons Gien, nous pourrons croire que les Carnutes, qui habitaient les environs de Pithiviers, ont été relativement tranquilles pendant cette célèbre campagne. Mais ce malheureux pays, par sa situation géographique, formant un point stratégique entre Orléans et Paris, et commandant la plaine de la Beauce, a dû subir, à de nombreuses reprises, la dure loi du vainqueur. Les armées d'Attila, assiégeant Orléans, ont forcément dû se ravitailler pendant plusieurs mois dans ce qui forme aujourd'hui l'arrondissement de Pithiviers, et au retour, le Fléau de Dieu, ramené par une armée victorieuse, ne dut pas laisser grand'chose sur son passage.

La terre, tous les jours, s'ouvre et nous fournit de nombreux restes de l'époque mérovingienne et nous fait connaître la place d'une localité oubliée ; elle nous permet de la suivre à la trace jusqu'à l'emplacement qu'elle occupe actuellement. Ainsi, à l'époque de l'invasion normande, Pithiviers a reculé de trois kilomètres vers l'est; un de nos collègues, M. Simon, nous dira peut-être un jour qu'il en a été de même de Boiscommun et que l'antique *Comeranum* dont parle Dom Morin, ne doit être autre chose que les Saumeries où vous marchez dans les restes de mosaïque.

Au moyen âge, l'obscurité commence à cesser, et

nous rencontrons fréquemment des constructions des xiᵉ, xiiᵉ et xiiiᵉ siècles; les documents écrits apparaissent. Aux xvᵉ et xviᵉ siècles, les documents sont nombreux, et les études de notaires peuvent livrer bien des secrets à celui qui veut se donner la peine de les chercher. C'est dans ces minutes que nous voyons les tristes résultats des guerres de la Ligue et des troubles de la Fronde. Dans les archives des mairies, nous pouvons reconstituer la filiation de plusieurs personnages célèbres. Les archives sont surtout précieuses pour l'étude de l'époque révolutionnaire; les cérémonies et fêtes nationales sont décrites dans le plus grand détail. Nous voyons après une séance des plus tumultueuses, une adresse à la Convention dans laquelle on affirme que la concorde et l'union ne cessent de régner entre les citoyens. C'est là que nous apprenons qu'un abbé est nommé commandant de la garde nationale, et qu'à Beaune, le chaudronnier fait payer 27 livres un bonnet de la liberté en fer blanc peint en rouge, compris la cocarde.

Chaque localité nous présente un nom ou un fait célèbre; à Beaune, nous serons tenté de raconter la tradition de Roland, neveu de Charlemagne, donnant son nom à la ville. Nous pourrons suivre en terre sainte le brave Guillaume de Beaune, surnommé Roland ; voir son château de Gaudigny renversé plus tard par les Anglais, détruit une seconde fois par les reîtres allemands et passer enfin entre les mains de la famille Barrin de la Galissonnière.

A Aschères, en passant sous la vieille porte de Rougemont, nous rencontrons le baron d'Aschères

partant en grand appareil pour aller porter à son sacre le nouvel évêque d'Orléans. Nous suivrons la voie romaine d'Orléans à Paris et nous arriverons à Landreville, où nous entendrons parler de Pierre de Bréban, dit Clugnet, « soi-disant amiral de France »; à Bazoches-les-Gallerandes, nous nous souviendrons de l'évêque d'Orléans Manassès de Guarlande, qui probablement a laissé son nom au pays, *Bazochia Garlandi*. Plus tard, nous verrons l'abbé Hubert de Faronville offrir un drapeau à la garde nationale et refuser modestement le commandement qui lui est offert.

A Autruy, M. le marquis de Martel vous montrera le château de la Porte et vous racontera l'origine de la famille de Prunelé, célèbre dans toute la Beauce. Montigny, Châtillon-le-Roy, Mareau-aux-Bois, évoqueront le souvenir de la puissante famille de Rochechouart.

A Segray, nous rencontrerons Agrippa d'Aubigné « battant l'estrade » ou faisant une reconnaissance, et plus tard, le médiocre poète Colardeau, rimant des stances sur les bords de la fontaine minérale.

A Chemault, nous passerons près du fief des Meignants, et nous trouverons Charles IX fort surpris de voir Guy Pot transformer son château en hôtel des Invalides; et, quelques années plus tard, Henri IV marchandant honteusement Henriette d'Entragues à sa mère Marie Touchet, habitant ou résidant alors au château du Hallier. Tout près de là, s'élevait jadis le prieuré de Flotin.

Nous suivrons le grand roi Louis XI logeant chez ses bons amis les bourgeois, à Boiscommun, à la

Motte d'Egry, à Puiseaux, à Malesherbes. Dans cette dernière ville, au xve siècle, nous entendrons parler des Montagu, de l'amiral Malet de Graville. Plus tard, nous visiterons le banc de pierre où Lamoignon de Malesherbes lisait Voltaire lorsqu'il fut arrêté par ordre de la Convention. Nous saluerons dans leur château les derniers Châteaubriand, et nous y entendrons aujourd'hui le nom de Lévis-Mirepoix. En traversant la ville, M. le comte d'Aboville nous fera, avec une bonne grâce parfaite, les honneurs du château de Rouville, si soigneusement restauré dans le style du commencement du xvie siècle, que nous le croirons sorti à peine des mains de l'architecte qui l'avait construit sous les ordres de Féra de Rouville, pour taquiner son voisin d'en face.

A Augerville, nous verrons le château bâti par Jacques Cœur, et nous nous inclinerons devant la modeste tombe du grand Berryer.

A Puiseaux, on nous racontera la fondation de l'abbaye et de la ville par Louis le Gros.

A Vrigny, à Denainvilliers, les descendants de Duhamel Du Montceau, le célèbre naturaliste, nous montreront ses manuscrits et nous feront admirer les magnifiques cèdres, frères et rivaux de celui du Jardin des plantes.

A Bondaroy, nous trouverons les restes du manoir du poète de La Taille, et presque toutes les communes de l'arrondissement nous parleront d'un membre de cette nombreuse famille.

A Chamerolles, nous verrons le château saisi par l'administration des forêts sur Lancelot Dulac, son propriétaire, en 1553.

Nous pourrons rechercher à Barville si les Ronsard, devenus seigneurs du lieu, étaient de la famille du célèbre poète Vendômois.

A Sermaises, nous nous demanderons comment le personnage désigné par Rabelais, sous le nom de frère Jean des Entommeures, est devenu prieur de cette possession de l'abbaye de Sainte-Colombe de Sens et domaine de « Monsieur Saint-Loup. » Bouzonville, Bordeaux, Teillay, Saint-Benoît, Yèvre-le-Châtel et autres lieux nous parleront des miracles du grand saint Benoît, des riches possessions de l'abbaye de Fleury-sur-Loire et de ses discussions avec ses voisins, fussent-ils l'évêque d'Orléans ou le roi de France.

Nous visiterons, près de Pithiviers, la grotte habitée par saint Grégoire de Nicopolis, solitaire des bords de l'Œuf; dans la crypte de Beaune, nous pourrons faire une prière au grand saint Pipe, l'ami de saint Mathurin de Larchant, pour obtenir de la pluie; si nous sommes fiévreux ou peureux, nous irons nous plonger dans la fontaine de sainte Radégonde, à Chambon; nous chercherons à savoir comment le chef de saint Bethaire ou Bohaire a pu quitter son tombeau des bords de la *Cisse Blésoise* pour se trouver un beau matin sur les degrés de l'église de Bazoches.

Je m'arrête, car il faudrait presque un volume pour énumérer les curiosités et les sujets d'étude que peut offrir cet arrondissement jusqu'alors oublié. Je me borne à ajouter que si l'archéologue peut emplir son portefeuille, l'amateur de météorologie peut aussi s'intéresser aux documents rétrospectifs. Il apprendra

qu'à l'époque de l'assassinat du duc d'Orléans, en 1407, « qui fut l'année du grand hyver, » le froid fut si intense, que l'année suivante les chênes de la forêt d'Orléans étaient « morts et secs »; il verra à plusieurs reprises Puiseaux, éloigné de tout cours d'eau, inondé à plusieurs mètres de hauteur par des pluies torrentielles, et à Pithiviers, à Escrennes, à diverses époques, les moulins cesser de tourner faute d'eau, les habitants cultiver le lit de la rivière jusqu'à ce qu'une période pluvieuse vienne transformer la vallée en marécages.

Ce ne sont donc point les matériaux qui nous manqueront, et s'il plaît à Dieu et surtout aux membres de notre Société, le bulletin sera alimenté pendant de longues années. Il existe dans l'arrondissement de Pithiviers des instituteurs fort instruits qui ont fait de véritables monographies des communes qu'ils habitent. J'espère qu'ils deviendront nos collaborateurs et que plusieurs habiles artistes, dont j'omets les noms pour ménager leur modestie, voudront bien mettre à notre disposition leur crayon ou leur burin, pour rendre plus accessible et plus agréable au public ce que la science archéologique pourrait avoir de trop aride.

P. Martellière.



CHRONIQUES GATINAISES

(Paroisses de La Chapellle-la-Reine, Fromont et Ury).

INTRODUCTION

L'état civil en France a été réglé successivement par diverses ordonnances et déclarations royales. La première de ces ordonnances est celle de François Ier, du mois d'août 1539 (articles 50 et 51). D'après celle de Louis XIV, rendue à Saint-Germain en Laye, au mois d'avril 1667, titre 20 (articles 14 et 18), les curés avaient la charge de rédiger les actes de baptême, mariage et sépulture. A cet effet, chaque année, deux registres étaient établis par paroisse, dont un juge royal du lieu de l'église paraphait les feuillets par premier et dernier; l'un d'eux devait rester aux mains du curé et l'autre être porté au greffe du juge. Les curés remplirent ce mandat jusqu'au 1er janvier 1793, époque à laquelle commença à être appliqué le décret du 20 septembre 1792, déterminant le mode de constater l'état civil des citoyens. Ce décret, suivi d'autres monuments législatifs sur la même matière, a abouti au code civil (articles 34 à 101).

Le maire, sous le nom d'*officier de l'état civil*, a remplacé le curé pour la tenue des registres.

Sur le double restant en leur possession, les curés, dans maintes paroisses, se sont plu à consigner les

faits présentant pour eux un intérêt. Il y a là une source à laquelle l'histoire locale peut et doit puiser.

Ce que nous intitulons *Chroniques gâtinaises*, est l'ensemble des notes de MM. les curés des paroisses de La Chapelle-la-Reine (1740 à 1791), de Fromont (1741 à 1777), d'Ury (1614 à 1792).

Nous sommes heureux de pouvoir offrir ces notes à la Société historique et archéologique du Gâtinais; nous y avons joint quelques indications indispensables pour l'intelligence de ces documents.

I.

Extrait
des
REGISTRES COTÉS ET PARAPHÉS
par le lieutenant général au bailliage présidial et Châtelet de Melun,
pour servir à enregistrer
les actes de baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de La Chapelle-La-Reine.

Notes
de M. le curé Loiseau[1]
1740 — 1761.

---

1. M. le curé Loiseau était très attaché à ses paroissiens. L'entretien et la décoration de son église (dédiée à sainte Geneviève), semblent avoir été l'une de ses préoccupations les plus chères. Mais son esprit éclairé dépassait souvent les limites de sa paroisse; les événements s'accomplissant en France et à l'étranger trouvaient aussi en lui un chroniqueur attentif et sensé, toujours patriote.

Son style est coulant, simple et parfois saisissant. Toutes ses réflexions dénotent un caractère porté à la paix et à la conciliation.

Né en 1704, il exerça le ministère pendant 24 ans et mourut à La Cha-

1740.

En cette présente année 1740, ont été achetés par mes soins et par les libéralités de M. Lenoir, directeur général des Aides, ce qui suit, savoir :

2 chapes de damas et une de satin pour le célébrant, valeur[1] . . . . 146 l. 10 s.

Le marchepied du grand autel (l'ancien a pavé ma cuisine) . . . . 40 »

Le rideau du maître autel . . . . 28 »

La peinture du retable d'autel, les rideaux qui couvrent les tableaux de chaque côté du maître autel, et pour avoir blanchi les murs du chœur et du sanctuaire. . . . . 60 »

En cette même année ont été faites, aux dépens des paroissiens, les réparations suivantes, savoir : la grande porte du presbytère, le pignon du cabinet qui donne sur le jardin ; la salle et le cabinet ont été remontés de bois et couverts à neuf ; valeur : 220 l.

J'oubliais de faire savoir que malgré que cette année ait été très dure à passer, j'ai, par mes soins et par suite de l'affection de mes paroissiens pour moi, fait après la moisson, la queste du bled chez les laboureurs et celle du safran[2] chez les ma-

---

pelle-la-Reine le 29 juin 1762. L'acte de son décès se trouve en copie à la suite de sa chronique.

1. Le prix est toujours indiqué en *livres*, monnaie de compte qui se divisait en sous et en deniers, et qui représentait un poids d'argent de moins de 5 grammes et une valeur moindre que le franc du système métrique.

2. Le safran, plante originaire d'Orient, était connu des anciens.

Dans l'*Œdipe à Colone*, de Sophocle, le Chœur, décrivant au vieux roi de Thèbes la contrée où il arrive, lui dit :

Ici sous la céleste rosée
Fleurissent chaque jour le narcisse onctueux,
Le safran, dont la fleur, reine de l'Elysée,
Pare ton front majestueux.

Il fut importé par les Phocéens dans les environs de Marseille, colonie par eux fondée 600 ans avant Jésus-Christ. Au XIVe siècle seulement, sa

nœuvres. Avec leur produit, j'ai fait construire le retable et le marchepied de l'autel de saint Vincent et de saint Éloi, qui était auparavant en un état qui ne permettait pas d'y célébrer le saint sacrifice de la messe, pour le prix de 70 l.

L'année, ai-je dit, fut si rude, que je fus obligé d'acheter un septier de bled froment 26 l. 10 s. (mesure de Nemours), duquel je n'ai pu avoir de farine qu'après plus de trois semaines : les eaux étaient si hautes que l'on ne voyait pas les roues de quelques moulins ; les rivières ont ruiné plusieurs paroisses. Pendant plus de 8 jours, il y a eu six pieds d'eau dans la place de Grève, à Paris, et on y allait en bateau dans un grand nombre de rues.

1741.

En cette année 1741, j'ai fait au presbytère, à mes frais et dépens, des travaux dont l'importance démontre qu'avant mon arrivée dans cette paroisse, il était presque en masure et indigne de loger un curé.

1742.

En cette année 1742 j'ai fait crépir, enduire et blanchir la chapelle de saint Éloy et saint Vincent. Outre cela, j'ai fait faire

---

culture commença dans le Gâtinais, où il acquit une qualité supérieure qui le fait rechercher par le commerce.

Les médecins, les vétérinaires, les cuisiniers, les teinturiers et les parfumeurs font de la fleur de cette plante des emplois divers.

Les communes du canton de La Chapelle, où le safran est encore cultivé, sont *Burcy*, *Fromont* et *Rumont*, lesquelles confinent à l'arrondissement de Pithiviers.

Il n'est pas susceptible d'un assolement régulier : en effet, sa culture, dans le même terrain, varie de durée suivant le pays. Dans le Gâtinais, elle peut se continuer pendant trois et quatre ans consécutifs, mais il est nécessaire que le sol qui y a été soumis, reste un certain temps sans être remis en safranière.

C'est au mois d'octobre que se montre la fleur. Mathurin Regnier y fait allusion dans sa satire XV, en ces vers :

. . . .
Ou lorsque le safran, la dernière des fleurs,
Dore le Scorpion de ses belles couleurs.

Pour obtenir une livre de safran séché, il en faut 5 en vert.

Cf. Maxime Beauvilliers, *La culture du safran dans le Gâtinais* (Bulletin de la Société d'archéologie de Seine-et-Marne, t. VII, 1875, p. 303).

la peinture du rétable d'autel de la dite chapelle avec le produit des quêtes de bled et de safran que j'ai recueillies chez les paroissiens; le prix s'en est élevé à 60 l.

1743.

En cette année 1743, nous avons fait démolir deux autels de pierre qui étaient de chaque côté de la porte du chœur et nous avons fait construire les deux autels de la sainte Vierge et de sainte Geneviève[1], tant du produit des questes des deux confréries que des bienfaits des personnes pieuses qui ont contribué à l'ornement desdits autels. Le tout a coûté 120 l.

Nous avons aussi fait faire le lambris de menuiserie qui sépare le chœur d'avec la nef, aux dépens de la fabrique, moyennant la somme de 35 l. De plus, acheté à Paris, avec la queste des trépassés, la chasuble noire, 30 l.

Sur la fin de cette même année, j'ai fait le voyage de Paris pour avoir de l'abbaye de Sainte-Geneviève l'office de notre illustre patronne[2]. Y étant, j'ai rencontré un célèbre compositeur de ma connaissance qui s'est offert d'en composer le texte et la note et par conséquent l'office entier. Ayant trouvé que le latin était régulièrement tiré de l'Écriture sainte et le chant très mélodieux, nous avons adopté cet office de sainte Geneviève comme venant de mains de maître et, comme tel, nous l'avons inséré dans l'antiphonaire que le même auteur a composé. Le missel a été donné en cette même année par les chanoines de Saint-Maur[3].

---

1. L'église paroissiale de La Chapelle-la-Reine est toujours dédiée à sainte Geneviève.

2. Cf. L'abbé Féret : *Histoire de l'abbaye de Sainte-Geneviève,* (Paris, Champion, 1882. — 2 vol. in-8°).

3. La cure de La Chapelle-la-Reine, comme le prieuré, était à la collation du chapitre de Saint-Maur-les-Fossés. Le prieuré, qui était de l'ordre de saint Benoit, avait été fondé vers 1150 par l'abbé de Saint-Maur-des-Fossés. L'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés fut donnée, par le roi Robert, à Bouchard, comte de Melun. Elle comptait dans le Gâtinais, comme beaucoup d'autres communautés religieuses, de nombreuses et importantes possessions.

1744.

En cette année 1744, plusieurs choses ont été faites dont le lecteur ne sera point fâché d'avoir connaissance.

Premièrement, il a été acheté aux dépens de la fabrique une robe de bedeau qui a coûté 42 l.

De plus, j'ai fait faire des bancs neufs dans le chœur, aux dépens de plusieurs paroissiens qui se plaçaient dans les anciens bancs, et qui ont conservé leurs places en payant les menuisiers.

De plus, le sr Marchand[1], entrepreneur des ponts et chaussées, a fait faire un banc fermé dans la nef, le plus près du chœur, à main droite en entrant. Il a reconnu la place en donnant à l'église 24 l. Il s'est obligé en outre à faire mettre en couleur de bois et en vernis le banc d'œuvre et la chaire à prescher.

Ledit sr Marchand, en cette même année, a fait repaver aux frais du Roy, toute la grande rue et la rue de l'église; outre cela, il a fait paver par les mêmes ouvriers 6 pieds de large dans la rue qui va du presbytère à la grande rue.

---

1. *Étienne Marchand* habitait Fontainebleau. Il était entrepreneur des ponts et chaussées pour le Roi, et s'intitulait encore paveur des bâtiments du Roi.

Sa propriété, à La Chapelle-la-Reine, avait sa façade sur le tronçon de la grande rue, prolongement actuel du chemin vicinal de grande communication de Milly à Nemours par Larchant, entre la route de Givet à Orléans et la mare de la Galiotte. Elle s'étendait par derrière du côté de cette mare et des champs et longeait d'un autre côté la route d'Orléans à Givet, entre le grand carrefour et la porte de Fontainebleau.

Le Nôtre avait dessiné ses jardins et parc, où se trouvaient des taillis, des sentiers, des allées couvertes et deux salons de verdure clos de tilleuls.

Un membre de la famille Marchand habitait Malesherbes, qui, au dernier siècle, portait le nom de Soisy-Malesberbes.

La propriété de la famille Marchand est passée aux Testot-Ferry par le mariage de son héritière avec le général baron Testot-Ferry, vétéran des armées républicaines et impériales, dont M. Mignard a écrit la biographie (Paris et Dijon, 1859).

Peu après la guerre de 1870-1871, un habitant de La Chapelle-la-Reine, M. Langevin, en est devenu le possesseur, par suite de la vente que lui en a faite M. le baron Testot-Ferry, juge au tribunal civil de Macon.

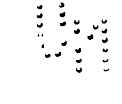
1745.

Mes successeurs seront réjouis sans doute de savoir qu'au mois de janvier de cette présente année 1745, tous les habitants de cette paroisse se sont prêtés par mes sollicitations à travailler à applanir le cimetière qui était extrêmement difforme par les élévations et les fossés qui y étaient auparavant. Pendant 6 jours, 3 tombereaux ont été traînés par les chevaux des laboureurs pour transporter les terres dans les fossés les plus profonds et surtout dans l'allée qui règne le long du pavé montant à la croix du cimetière, ce qui fait un chemin facile pour la procession. Cet applanissement m'a décidé à faire planter, 2 mois après, 84 pieds de noyers, que nous avons eus de la pépinière de Melun, par la permission de Mgr l'intendant. Ils ont tous poussé dès la première année de très beaux rejetons. Il ne faut pas s'en étonner, parce que l'été a été si pluvieux que les laboureurs ont été obligés de serrer plus de la moitié de leurs bleds entièrement mouillés, ce qui leur a causé une perte considérable, parce qu'ils ont vendu ces blés à très vil prix.

C'est en cette même année que Louis XV, notre roy bien aimé, a conquis toute la Flandre, à l'exception des villes de Mons et de Namur. La première de ces villes est déjà bloquée pour que le siège en soit fait au commencement de la campagne prochaine. En cette même année, Dom Philippe, gendre de notre roy, a conquis presque toute la Lombardie. Il est prêt à s'en faire déclarer roy. Il est secouru par M. le maréchal de Maillebois, général de l'armée de France, et par M. Dargouges, seigneur de cette paroisse, un de ses lieutenants généraux.

Au mois de mars 1745, j'ai fait mettre l'enclos du presbytère en vignes; je me suis appliqué à faire mettre le meilleur plant qui se soit trouvé dans les vignes de la paroisse[1].

1. J'ai dit ailleurs que le vin de *Bessonville* a toujours été considéré comme l'un des meilleurs crûs du Gâtinais. (Cf. ma *Notice sur le canton de La Chapelle-la-Reine*. Fontainebleau, 1878, p. 44).





1746.

En cette année 1746, nous avons vendu au mois de janvier, tous les ormeaux du cimetière la somme de 103 l., laquelle somme nous avons employée à faire relever les murs du cimetière et nous en avons fait faire les chapiteaux en chaux.

Cela m'a déterminé à demander à Mrs les chanoines de Saint-Maur-des-Fossés la permission d'anticiper sur leur terre qui règne le long dudit cimetière et de faire faire un mur tiré à droite ligne, ce qui n'était pas auparavant; ce qu'ils m'ont accordé agréablement, consentant même à faire ledit mur à frais communs. La terre qu'ils ont accordée consiste en 7 à 8 perches environ, ce qui nous a donné la facilité de planter encore deux allées de noyers et de transporter le grès qui conduit à la rue perdue et celui qui règne le long du pavé d'une manière beaucoup plus facile pour arriver à l'église. Nous avons encore planté cette année 50 noyers, ce qui donne un total de 134 pieds de noyers, qui produiront dans la suite un grand revenu à l'église. Nous y avons de plus, au mois de mars, semé 8 boisseaux de graine de sainfoin par tout le cimetière, lesquels augmenteront de beaucoup la valeur de l'herbe.

La chaire et le banc d'œuvres ont été vernis, les deux petits autels ont été mis en couleur de petit gris. De plus, nous avons fait faire quatre surplis, ce qui fait que notre chœur est maintenant composé de huit chantres en surplis et de six enfants de chœur. Le pupitre, qui sert sur l'autel à porter le missel, m'a été donné par un menuisier de Puiseaux.

Une demoiselle de Paris, par mes sollicitations, a fait présent à notre église d'une niche de bois doré de la valeur de 80 l., pour exposer le très saint sacrement et le reliquaire de sainte Geneviève, aux principales festes de l'année, en ôtant le dossier de la niche, laquelle a commencé à servir le.....

La campagne dernière a été si funeste à Dom Philippe, gendre de notre roy, que le roy de Sardaigne et la reine de Hongrie lui ont repris toutes les villes et provinces dont il s'était emparé l'année précédente. Bien plus, ils sont entrés dans la



république de Gênes, notre alliée, de laquelle ils ont exigé plus de 25 millions de contributions, ce qui va causer la ruine de cette république. Les troupes des ennemis sont entrés en Provence et en exigent des contributions considérables. Cependant, le général ennemi a défendu à ses soldats de couper, sous peine de la vie, aucun olivier. Le roy a envoyé en diligence M. le maréchal de Belle-Isle, en qualité de général d'armée, pour s'opposer aux progrès des ennemis. Par le grand nombre de troupes envoyé dans ses parages, il est aisé de conclure que ces provinces seront, à la campagne prochaine, le théâtre d'une sanglante guerre. Que le Seigneur nous fasse la grâce de répandre ses saintes bénédictions sur notre armée, pour vaincre nos ennemis et les réduire à nous accorder une paix glorieuse.

1747.

Mgr le dauphin étant devenu veuf le 22 juillet 1746, sera remarié, le 9 du mois de février 1747, à une princesse de Pologne. Il se fait maintenant de grands préparatifs à Versailles où ils seront mariés.

En cette année 1747, nous avons perdu en Italie la bataille d'Exiles, ce qui a mis les Français hors d'état de pouvoir faire aucun progrès. Mais, en Flandre, le roi a poussé très loin ses conquêtes : il a pris, au mois de septembre, la ville de Berg-op-Zoom sur les Hollandais. Les troupes de ces derniers, réunies à celles de la reine de Hongrie, de l'Angleterre et à 35,000 hommes fournis par la czarine cherchent à la reprendre et à chasser les Français. Aussi on s'attend qu'à la campagne prochaine la guerre sera plus sanglante qu'elle n'a été depuis plusieurs siècles.

Nous avons commencé, le jour de la purification de la sainte Vierge, à chanter la messe dans le graduel nouveau que nous avons eu avec le supplément de MM. les chanoines de Saint-Maur-des-Fossés.

1748.

En cette année 1748, j'ai acheté à Paris, sur le pont Notre-

Dame[1], un devant d'autel, le devant des crédences et la chasuble pareillement de damas blanc sur fil, avec des bandes de satin à fleurs, la somme de 140 l., dont 72 l. ont été données par M. Marchand, 45 l. que j'ai prises sur les deniers de la confrérie de la Sainte-Vierge et 23 l. sur les deniers de la queste des trépassés.

Dans le même voyage, j'ai acheté un crucifix de bois doré, pour être placé sur l'autel de sainte Geneviève, pour le prix de 7 l. 10 s.

Plus il a été donné, par une demoiselle de la ville de Paris, un voile (qui est posé sur le saint ciboire) de galon d'or fin, sur lequel est une dentelle aussi d'or fin. J'ignore ce qu'il a coûté. Plus, la même demoiselle nous a fait présent de deux bras de cristal de Bohême pour être placés devant le saint sacrement lorsqu'il est exposé dans la représentation (dont elle a aussi fait présent il y a quelques années) et pour servir encore à l'autel de sainte Geneviève aux principales festes de l'année, plus une douzaine de bougies, les pitons et de petits fers qui servent à tenir lesdits bras. Le tout lui a coûté 81 l. Plus ladite demoiselle a donné encore la dentelle et le satin rouge pour être mis au bas du saint sacrement. Le tout lui a coûté 48 l.

Plus, j'ai acheté deux rideaux pour couvrir les tableaux des

---

1. M. S. Dupain, dans sa récente *Notice historique* sur le pont Notre-Dame (Paris, Champion, 1882), nous apprend (p. 49-55) que, lors de l'entrée de Henri II dans sa bonne ville de Paris, ce pont était garni de 34 maisons de chaque côté (et non de 34 en tout selon Félibien). — Un recensement de 1722 fait savoir que les 63 maisons qui y étaient alors étaient toutes occupées. On y comptait 19 peintres, 10 miroitiers, 4 plumassiers, 3 chasubliers, autant d'ébénistes, de marchands de dorure et de quincailleries, 2 chapelliers et 2 orfèvres. Les bahutiers, bonnetiers, ceinturonniers, changeurs, doreurs en cuivre, éventailliers, fourbisseurs, horlogers, marchands d'estampes ou de métaux précieux, papetiers, pêcheurs, perruquiers et sculpteurs en cire y étaient représentés chacun par un seul membre de leur corporation. — Des raisons d'embellissement et de salubrité ayant depuis longtemps fait sentir la nécessité de supprimer toutes les maisons bâties sur les ponts, des lettres patentes du 22 avril 1769 décidèrent que l'on commencerait par celles qui appartenaient à la ville. La démolition de celles du pont Notre-Dame n'eut lieu qu'en 1786. — Ainsi disparurent les constructions que les administrateurs de la ville prirent plaisir maintes fois à orner de leur mieux, et qui, pendant plus de deux siècles, avaient été un objet d'admiration pour les Parisiens et les étrangers.

autels de la sainte Vierge et de sainte Geneviève, qui contiennent six aulnes d'indiennes pour le prix de 20 l.

Cette même année, j'ai fini de faire placer des bancs uniformes dans le chœur.

Grâce au Seigneur, cette année s'est signalée par une gracieuse paix, Louis XV ayant contraint ses ennemis à la lui demander. Elle a été signée par notre roy, le roy d'Angleterre et les Hollandais, le 18 octobre; trois jours après, la reine de Hongrie a été contrainte d'y acquiescer en cédant à dom Philippe, gendre du roy, les duchés de Parme, Plaisance et Guastale, pour en être seul possesseur et souverain.

1749.

Cette année 1749 a été trop triste et trop fâcheuse pour que j'aie pu travailler à la décoration de notre église. Les guerres, depuis plusieurs années, ont tellement ruiné le peuple par les impôts qu'il est hors d'état de faire aucune offrande. Les tailles sont montées, en cette paroisse, à près de 2,000 l. de principal jointes au dixième denier avec les 2 sous pour livre qui ont été imposés depuis huit ans (à la vérité, la fin en vient cette année). Malheureusement, le roy a imposé sur ses peuples le vingtième denier payable le 1er janvier de l'année prochaine, impôt qui peut-être sera une tache sur les peuples à ne jamais être effacée[1].

1. Le curé Jean Belzante, prédécesseur du curé Corpechot, n'a laissé aux registres qu'une seule note; elle constate, à la date du 8 septembre 1718, qu'il avait mis les dîmes de la Chapelle-la-Reine à la somme de 1,200 livres par an, avec offre de caution.

C'est un capitulaire de Charlemagne de l'année 802 qui rendit la dîme obligatoire. Avant que des abus ne lui aient enlevé son caractère légitime, cette sorte d'impôt, destiné à assurer l'exercice du culte, servait à l'entretien du chœur de l'église, des ornements sacerdotaux et des vases sacrés, et devenait, pour le surplus de son produit, comme le patrimoine particulier du curé de la paroisse.

Au VIIIe siècle, la dîme ne s'appliquait qu'aux récoltes; au IXe elle s'étendit

La paix a été publiée immédiatement après Pâques. Il s'est fait dans les villes des réjouissances assez tristes, parce que les peuples, n'ayant pas été beaucoup soulagés par la diminution des impôts, n'y ont pas beaucoup pris de part. Outre cela, il paraît visiblement que Dieu est irrité contre ses enfants, qu'il châtie par ce qu'ils ont de plus sensible. Ils se réjouissaient de l'abondante récolte qui paraissait à leurs yeux, mais Dieu en a disposé autrement. Le 15 de mai, jour de l'ascension de Notre Seigneur, une gelée fatale est arrivée. Elle avait été précédée de brouillards affreux les matins des trois jours des Rogations, brouillards qui ont fait tomber les fruits de tous les arbres. Cette gelée a perdu une grande partie des seigles, ce qui a ruiné plusieurs pays où il n'est recueilli que ce genre de grain. De plus,

---

aux bestiaux, et plus tard, dans certaines localités, elle atteignit même les revenus industriels.

On appelait *novales* ou *novalles* la dîme se percevant ou sur des terres nouvellement et pour la première fois défrichées ou sur des terres anciennement défrichées mais nouvellement chargées de fruits sujets à la dîme. Avant l'édit de mai 1768, cette sorte particulière de dîme appartenait de droit au curé; depuis elle ne lui était laissée que par exception et dans des cas prévus.

Le droit de dîmer suffisait à lui seul pour donner leur raison d'être aux notes minutieusement prises par les curés sur les saisons, leur intempérie, leur cours régulier et sur l'importance des récoltes, puisque pour eux le rendement de chaque année en dépendait. Leurs annotations, intéressantes pour eux-mêmes, le devenaient encore davantage pour leurs successeurs.

Le décret des 21 septembre et 3 novembre 1789, en abolissant les dîmes comme droits féodaux au profit des propriétaires, qui ne s'y attendaient pas, eut pour conséquence de faire salarier par l'État les ministres de la religion. Dès la plus haute antiquité, les fidèles ont été sollicités à l'entretien du culte.

Quant à l'imposition du vingtième, le président de Lévy, dans son *Journal historique* ou *Fastes du règne de Louis XV*, en parle ainsi à la date du 24 mai 1749 : « Édit du Roy portant suppression du dixième établi au mois d'août 1741, et l'imposition du vingtième et des deux sols pour livre du dixième, pour subvenir au payement des dettes de l'État; en conséquence, le produit en être versé dans une caisse des amortissements. L'exécution de cet édit ne fit aucune difficulté dans les pays d'élection, mais il en souffrit beaucoup pour le clergé et dans les pays d'États. Ceux de Languedoc refusèrent de s'y soumettre et furent cassés; l'imposition en fut faite par les intendans. »

les vignes ont été gelées presque totalement, à la réserve de quelques petits cantons qui ont été conservés et qui ont été évalués au quart, suivant le procès-verbal qui est déposé à l'Élection.

Un autre accident fâcheux, est survenu, savoir des pluies froides et continuelles pendant tout le mois de juin, lesquelles ont presque fait couler le restant des vignes qui avait été préservé de la gelée. De sorte que l'on peut assurer qu'il n'a été fait, dans cette paroisse, que 115 pièces de vin, ce qui a été encore une abondante récolte en comparaison de plusieurs paroisses voisines, entre autres celle de Recloses qui n'a recueilli que 40 pièces, et celle de Grez qui n'a recueilli que 2 pièces et une feuillette de vin, ainsi que me l'a attesté le commis qui a fait les inventaires. Cependant, à cause de la rareté de l'argent, le bon vin n'a valu tout l'été que 50 livres ou environ. S'il y eut eu de la consommation, le vin eût été beaucoup plus cher, les vendanges ayant été très peu abondantes depuis quatre ou cinq ans.

. . . .

1750.

Les choses qui se sont passées en cette année 1750 ne sont pas assez remarquables pour que j'en fasse le détail. Cependant, je me hasarde de mettre au jour la guerre que le roy fait à l'Église en obligeant les ecclésiastiques de faire les déclarations des biens de l'Église, comme aussi en fixant sur eux un impôt de sept millions cinq cent mille livres et peut-être encore du vingtième denier. Il s'est tenu à ce sujet, au mois d'août, une assemblée du clergé, de laquelle Mgr le cardinal de La Rochefoucaut, archevêque de Bourges, était président, et Mgr Languet[1], notre

1. Il y eut deux frères Languet de Gergy, fils de Denis Languet de Gergy, procureur général au parlement de Dijon.

L'aîné, Jean-Baptiste, fut curé de Saint-Sulpice de Paris, et le jeune, Jean-Joseph, archevêque de Sens.

Né à Dijon en 1677, ce prélat est mort le 11 mai 1753. Lors de sa nomination à l'archevêché de Sens, il était depuis 1715 évêque de Soissons. Ami de Bossuet et adversaire des Jansénistes, il vit, en 1752, le Parlement défendre les écrits qu'il avait composés contre eux. Dans le nombre de

archevêque, était vice-président. Ces prélats, composant une assemblée nombreuse, ont résisté courageusement aux ordres du roy et en conséquence ont été exilés dans leurs diocèses, dans lesquels ils se sont rendus glorieusement, se regardant comme des défenseurs intrépides des privilèges de l'Église gallicane. Cependant le roy, avec son conseil, étant déterminé à contraindre le clergé à obéir à ses demandes, il est fort à craindre qu'il ne succombe en se soumettant à ses volontés absolues. On dit qu'il se doit tenir, au printemps prochain, une seconde assemblée décisive sur ce sujet.

Cette même année le roy a défendu, par un arrêt en date du 2 septembre, à toutes personnes de faire aucun legs pieux ni fondations tant aux églises qu'aux communautés, ce qui ruinera par la suite les revenus des Fabriques.

1751.

La récolte, tant du bled que du vin de cette année 1751, a été si modique qu'elle réduit bien des hommes à un triste état. Les bonnes terres n'ont pas plus produit que les mauvaises. Les pluies, presque continuelles depuis Noël jusqu'au mois de juin, ont été un obstacle à la production des biens de la terre; les arbres n'ont pas donné de fruits, et les vignes, qui promettaient une abondante récolte, se sont tellement dédites, tant par les grêles qui sont survenues que par les froids des mois de septembre et octobre, que le raisin n'a pu mûrir. La vendange s'est

---

ses ouvrages figurent sa *Traduction des Psaumes*, un *Traité de la confiance en la miséricorde de Dieu* (1725), et une *Vie de la vénérable mère Marguerite Marie Alacoque* (1729). Peut-être n'a-t-il écrit que la préface qui accompagne cette vie.

Il avait été nommé membre de l'Académie française en 1721. Son fauteuil avait été occupé avant lui notamment par Boileau-Despréaux, et il devint plus tard celui de Buffon.

Il existe de lui un portrait peint par Chevallier (1752) que grava R. Gaillard (1753).

Le père des deux frères Languet a composé des *Lettres au chancelier Séguier*, qui n'ont été publiées qu'en 1880 par H. Chevreul.

Leur grand-oncle, Hubert Languet, est l'auteur d'un *Traité du pouvoir légitime du prince sur le peuple et du peuple sur le prince.*

faite à la fin d'octobre. On a fait plutôt de la boisson que du vin, à cause de son âcreté et de son peu de liqueur. De sorte que le vin de la récolte de l'année 1750 vaut 75 l. et celui de cette année ne vaut que 20 et 24 livres.

J'ai écrit à la fin du registre de l'année dernière... que le roy voulait annuler les droits et privilèges du clergé en imposant le 20e denier sur les biens de l'Église comme sur les biens des laïques et par conséquent abolir le don gratuit en disposant des biens des ecclésiastiques comme des autres biens de son royaume. Il ne s'est pas tenu une seconde assemblée, parce que tous les évêques de France persistent à ne vouloir jamais consentir à cette innovation et aiment mieux souffrir que leur temporel soit saisi. Le roi ne veut pas pousser les choses à l'excès et consentira (à ce que l'on croit, parce qu'il n'y a encore rien de décidé) que le clergé jouisse de ses immunités. Il est à appréhender que les ecclésiastiques n'en soient pas plus soulagés, parce que les dons gratuits pourront être si fréquents et seront montés à une somme si exorbitante, que le roy tirera plus de revenu que s'il en faisait lui-même les impositions.

Au mois de janvier 1751, le roy a donné un édit portant création d'une école royale militaire pour cinq cents jeunes gentilshommes nés sans biens, dont les pères sont morts dans le service du roy, de leurs blessures ou de vieillesse, après avoir servi trente ans, ou qui, par leur indigence, se trouveront hors d'état de donner à leurs enfants l'éducation nécessaire : l'hôtel de ladite école royale militaire se bâtit aux environs de Paris, proche les Invalides. Par ledit édit, le roy lui accorde, par forme de donation perpétuelle et irrévocable, un droit sur les cartes à jouer, dans toute l'étendue de son royaume, à raison d'un denier par carte. Les enfants y seront admis depuis l'âge de dix à onze ans. Après avoir reçu l'éducation nécessaire, le roy, les ayant honorés d'une marque distinctive, leur donnera un poste proportionné à leurs talents.

Le roy, qui désire ardemment de faciliter le commerce dans son royaume en faisant paver les grands chemins, a ordonné de

faire paver le chemin qui va de Fontainebleau à Malesherbes, pour donner à M. de Blancmesny, chancelier de France, plus de facilités d'aller de Fontainebleau à son château de Malherbe. On a commencé, le 20e jour d'avril 1751, cette entreprise par aplanir la montagne qui est proche la croix de Souvray. L'entrepreneur a quatre ans pour faire cette entreprise; les habitants des environs, et surtout ceux de La Chapelle-la-Reine, en sont réjouis à cause des chemins impraticables qu'ils ont en hiver depuis La Chapelle-la-Reine jusqu'à Ury.

1752.

En cette année 1752, j'ai fait placer les fonts baptismaux que j'ai fait faire à Paris; ils coûtent 70 livres, y compris la serrurerie, le couvert et le transport d'un lieu à l'autre.

Cette année sera remarquable par les grands événements qui vont arriver dans le royaume; je ne puis en donner maintenant que quelques idées; la suite du temps circonstanciera d'autant mieux les faits que presque rien ne transpire maintenant par le grand secret du roy et de son conseil.

La paix avec l'Europe a été faite il y a deux ans, mais la guerre a été déclarée à l'Église aussitôt après..... Le roy, qui sans doute a pris la résolution de laisser jouir les évêques de leurs immunités, les a rappelés en cour, de sorte qu'ils étaient en très grand nombre à la cour dernière de Fontainebleau.

Mais une guerre encore plus fâcheuse a été encore déclarée, l'été de 1752, aux ecclésiastiques par les Parlements de France et surtout par celui de Paris, qui a rendu un avis, au mois de mai dernier, pour contraindre tous les ecclésiastiques à ne point exiger des fidèles aucun billet, tant pour la confession paschale que pour l'article de la mort, et à ne point prêcher contre le jansénisme. Tous les évêques se sont opposés à un tel arrêt et ont ordonné, ou au moins conseillé, aux curés et aux vicaires d'exiger des billets comme auparavant. Mgr l'archevêque de Paris a été le plus zélé opposant à cet arrêt. En conséquence, le Parlement de Paris a décrété d'abus un grand nombre d'ecclésias-

tiques, tant de Paris que des diocèses voisins. Tous les évêques, et surtout Mgr Languet, notre archevêque, a répandu un grand nombre d'écrits, avec son éloquence ordinaire, pour s'opposer à une telle innovation et la combattre. Le Parlement a condamné tous ses écrits sur ce sujet à être brûlés. Le roy a donné un grand nombre d'arrêts pour mettre fin aux procédures du Parlement, Nonobstant une telle autorité, il procède sans cesse à la condamnation de quelques ecclésiastiques. Le roy est outré d'une telle résistance, cependant il temporise, dans l'appréhension sans doute de quelque révolution dans l'État. Voilà le point où en est maintenant cette grande affaire. Le Parlement presse continuellement le roy, par ses remontrances, afin d'obtenir l'assemblée des ducs et pairs de France pour arrêter le zèle de Mgr l'archevêque de Paris, dont il a fait saisir les biens temporels.

En cette même année 1752, la mare dite la Galiotte a été augmentée de plus de moitié par les ordres de M. le marquis d'Argouges, seigneur de cette paroisse, et par les soins du sieur Marchand, qui l'a fait paver de pierres à ses dépens par la corvée des paroissiens.

1753.

Le 9 mai de l'année 1753, le Parlement de Paris a été exilé de la manière suivante : Quatre présidents ou conseillers ont été faits prisonniers d'État; le premier a été envoyé aux îles de Sainte-Marguerite, le second à Pierre-Encise (situé dans la ville de Lyon), le troisième dans la tour de Ham, située en Picardie, et le quatrième dans l'île de Saint-Michel et ensuite transféré à.....

La grande chambre a été reléguée à Poitiers, et au mois de novembre elle a été exilée à Soissons. Toutes les autres chambres du Parlement ont été exilées en plusieurs villes du royaume, les sujets de chaque chambre séparés les uns des autres.

Le roy a créé, le 11 novembre, une chambre royale composée de conseillers d'État et des maîtres des requestes pour juger les affaires du royaume en la place du Parlement. Tout le royaume est dans la dernière inquiétude de savoir quand et comment

sera terminée cette grande affaire qui met toutes les Chambres de justice dans le trouble.

Mgr Languet, archevêque de Sens, étant mort le 11 mai, Mgr d'Albert de Luynes, évêque de Bayeux et aumônier de Mme la Dauphine, a été nommé archevêque de Sens, dont il n'a pas encore pris possession.

M. Marchand, après avoir fait finir cette année le pavé qui règne depuis notre cimetière jusqu'au hameau de Minbervilier, a fait planter aux dépens et au profit de M. le marquis d'Argouges, seigneur de cette paroisse, des ormes de chaque côté du pavé jusqu'à la fin du terroir de cette paroisse; et, pour les conserver ainsi que le pavé, tous les paroissiens de huit paroisses circonvoisines ont été commandés, par l'ordre de M. l'intendant, pour faire des fossés. Les cavaliers de la maréchaussée de Nemours ont eu soin de contraindre tous les habitants de chaque paroisse d'y aller en corvée, sous peine de prison ou de punition pécuniaire.

Ledit sieur Marchand a en même temps fait planter, dans toutes les rues de cette paroisse, plusieurs allées d'ormes ainsi que dans les fossés qui règnent depuis la porte de Fontainebleau jusqu'à celle de Nemours. Il les a fait murer sur la permission du seigneur; ces promenades l'ont déterminé à acquérir plusieurs jardins contigus qu'il a remplis de tilleuls, d'ormes et de charmilles qui forment des bosquets agréables.

1754.

Depuis l'année dernière, les choses ont bien changé de face. Le Parlement de Paris, exilé depuis le 9 de mai 1753 jusqu'au second jour de septembre de la présente année 1754, a été rappelé par le roy, dont l'arrêt est du même jour. Il lui accorde par cet arrêt la juridiction qu'il voulait exiger et droit d'obliger tous les ecclésiastiques à administrer les sacrements à tous leurs paroissiens indifféremment sans exiger aucun billet, par conséquent sans pouvoir rechercher s'ils avaient été confessés ni à quel confesseur ils avaient été présentés. En conséquence de cet

arrêt, les chanoines du chapitre de la cathédrale d'Orléans, pour avoir refusé à un chanoine de leur corps, se disant malade, les derniers sacrements, ont vu le Parlement procéder contre eux jusqu'à faire vendre leurs meubles en place publique.

Mgr l'archevêque de Paris, persévérant à soutenir le droit ecclésiastique, est exilé à sa maison de campagne, et Mgrs les évêques d'Orléans et de Troyes sont exilés dans leurs diocèses pour le même sujet.

Au mois de décembre 1754 j'ai fait planter, aux dépens du seigneur du lieu, deux allées d'ormes dans la rue du presbytère pour faire un ornement dans ladite rue et un agrément à mes successeurs au moyen de cette petite promenade dont ils pourront jouir quand les ormes seront grands.

1755.

La guerre est sur le point d'être déclarée entre la France et l'Angleterre ; en conséquence, le roi augmente considérablement ses troupes. Les quatre sous pour livre ont été imposés sur les entrées de Paris, ce qui fait beaucoup crier les Parisiens. On pense que le 10e denier va être incessamment rétabli ! Que le Seigneur, par sa sainte grâce, nous préserve de ce fléau, qui sera toujours très onéreux à la France !

L'assemblée du clergé s'est tenue cette année pour accorder au roy seize millions et pour terminer la guerre qui est entre le clergé et le Parlement. Rien ne transpire des délibérations qui ont été faites. Elles ont été envoyées à Rome par le roy pour en avoir l'approbation du pape, dont la décision est attendue avec impatience.

1756.

La guerre entre le roy de France et l'Angleterre n'a pas été si sanglante que l'on pensait. Elle s'est terminée à la seule prise du port Mahon par le maréchal de Richelieu, perte sur laquelle ils gémissent beaucoup. Ils gémissent encore beaucoup plus sur toutes les pertes qu'ils font dans l'Amérique et sur les prises

de leurs vaisseaux par les Français, qui les réduisent à une extrême disette.

Le roi de Prusse a, pendant l'automne de 1756, envahi la Saxe et a bloqué la reine et la famille royale dans la ville de Dresde, capitale de la Saxe. Le roi de Pologne s'est sauvé et a formé un petit camp qui aussitôt a été environné par les troupes prussiennes, ce qui a contraint le roi de Pologne à une paix honteuse, mais il y a été obligé par sa triste position : son électorat est ruiné sans ressources. Les têtes couronnées sont si indignées de cette action que l'on pense qu'elle va occasionner une guerre universelle dans l'Europe.

La haine entre l'Église et le Parlement est arrivée à son comble. Le roy a tenu, le 21 août 1756, à Versailles, un lit de justice où le Parlement a été forcé de se rendre pour l'imposition d'un second vingtième dit militaire, avec les quatre sous pour livre, impôt qui est bien amer aux Français.

Le second lit de justice a été tenu à Paris pour l'enregistrement de trois déclarations. La première regarde la constitution *Unigenitus :* le roy impose à ses Parlements et à ses peuples le respect et la soumission qui lui sont dus, sans néanmoins qu'on puisse la regarder comme règle de foi. Dans ladite déclaration, le roy impose un silence absolu, sans néanmoins préjudicier aux droits qu'ont les archevêques et évêques d'enseigner les ecclésiastiques et les peuples confiés à leurs soins sur ladite constitution. Dans ladite déclaration, il est encore défendu à toutes les justices séculières d'inquiéter les curés ou autres ecclésiastiques ayant charge d'âmes, sur le refus des sacrements. Les plaintes faites à ce sujet doivent être portées aux officialités, sauf le droit d'appel aux tribunaux supérieurs.

Cependant, les archevêques et les évêques sont enjoints de la part du roy de veiller à ce que les curés et les autres prestres ne fassent pas à ceux auxquels ils administreront les sacrements aucunes interrogations indiscrètes qui puissent tendre à troubler la paix. Cette déclaration a été faite et enregistrée au Parlement en vertu d'un bref que le roy a reçu, au mois de novembre 1756, de notre saint père le pape Benoît XIV.

La seconde déclaration regarde la discipline que le roy veut

être observée dans le Parlement. Je passe sous silence ce qu'elle contient, parce qu'il serait trop long d'en rapporter les articles.

La troisième déclaration supprime la quatrième et la cinquième chambre des enquêtes.

Le tout a été publié et enregistré en Parlement, le roy tenant son lit de justice, le 13 décembre 1756.

Par la première déclaration, il y a eu une amnistie générale, c'est-à-dire que les archevêques, évêques, curés et autres ecclésiastiques sont rappelés de leur exil ou de leur bannissement. Cependant aucun n'est encore revenu à son poste, parce que toutes ces déclarations révoltent tellement le Parlement qu'il a cessé ses séances depuis ce temps-là et ne fait plus aucunes fonctions. Un très grand nombre de ses membres a fait sa démission et le roy ne paraît pas vouloir les rétablir.

1757.

Cependant ont été délivrées en Parlement des lettres patentes pour se rassembler afin de juger et de faire le procès à un scélérat nommé Robert-François Damien, qui a été assez impie pour donner un coup de couteau dans le sein du roy, le 5 janvier 1757, à six heures du soir, dans la cour de Marbre, à Versailles, dans le moment qu'il montait en carosse pour aller souper à Trianon. Par un bonheur sans exemple, le couteau n'a frappé que sur les côtes et il n'y a eu que la peau de coupée; la blessure a été si légère que le roy a été guéri en cinq jours. Le criminel a été arrêté sur le champ et conduit dans les prisons de Versailles et, dix jours après, il a été conduit dans la tour de Montgomeri qui est la Conciergerie. On travaille maintenant à découvrir les complices.

J'ai marqué, il y a un an, que l'exécrable Damien a osé porter sa main parricide sur la personne sacrée du roy; il en a payé son abominable attentat par le supplice qu'il a enduré, le 28 mars, dans la place de Grève : il a été tiré à quatre chevaux, ses membres jetés dans le feu et ses cendres jetées ensuite au vent. Il a persisté, jusqu'au dernier moment de sa vie, à déclarer qu'il n'avait

jamais été sollicité de personne et que cette abominable action ne venait que de son propre mouvement.

Notre armée, sous la conduite de M. le maréchal de Richelieu, s'est emparée de l'électorat de Hanovre, défendu par le duc de Cumberland, fils du roy d'Angleterre, qui a rendu les armes et a abandonné l'électorat le 8 septembre. Cet hiver, les Hanovriens reprennent les armes, violant ainsi le traité fait le 8 septembre. Ce qui les a déterminés, c'est la bataille que nous avons perdue proche Leipsiz (ville frontière de la Saxe), bataille dans laquelle notre armée, commandée par M. le prince Soubise, a été presque totalement détruite par le roi de Prusse. Cette défaite a permis à ce dernier d'opprimer encore davantage la Saxe. La reine de Pologne, toujours captive dans la ville de Dresde, y est morte ce mois d'octobre en partie du chagrin de se voir si maltraitée et son peuple si accablé. Ses enfants y sont toujours sous l'oppression, à la grande affliction de Madame la Dauphine, leur sœur.

Malgré que le roy ait imposé un silence absolu au Clergé et au Parlement, qui a repris ses séances à la Saint-Martin, après plus d'un an de vacances, la Sorbonne se refuse de reprendre ses exercices avant d'avoir fait ses représentations, ce que le roy lui refuse, disant que les différends sont terminés et que le silence est le nœud de la paix. Le roy, les derniers jours de décembre 1757, a envoyé MM. le Chancelier et Saint-Florentin, ministre, vers l'archevêque de Paris pour lui dire de sa part de nommer une supérieure aux religieuses hospitalières de Paris. Sur le refus qu'il en a fait, l'archevêque a été exilé à Sarlat, ville du Périgord.

(*Sera continué.*)

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE GATINAISE

Parmi les livres, parus en 1882, qui doivent intéresser nos lecteurs, il en est sur lesquels il importe de fixer un instant leur attention. Ils ne se ressemblent en rien, mais tous méritent de sérieux encouragements et de vives approbations.

Le premier est un livre sérieux, une thèse de doctorat théologique. Il est intitulé : LAMBERT DANEAU, pasteur et professeur en théologie (1530-1595) ; sa vie, ses ouvrages, ses lettres inédites, par *Paul de Félice*. Orléans et Paris, 1882. — Ce volume, sous des dehors agréables mais sévères, et malgré le point de vue spécial où s'est placé son auteur, n'en est pas moins très utile, très intéressant et, j'ose le dire, il a fait faire un grand pas à l'histoire du protestantisme dans notre région, alors si tourmentée. M. de Félice nous excusera de ne pas le suivre à Beaugency, à Paris, à Genève, à Leyde, à Gand, à Orthez, à Castres, où son héros, théologien estimé de son temps, aujourd'hui un peu oublié, vécut tour à tour, mais ce serait sortir des limites que nous nous sommes fixées, et d'autres nous le reprocheraient. Alors, comment Daneau peut-il nous intéresser? C'est par son séjour à Gien, séjour prolongé et émouvant, qui a été décrit par M. de Félice avec un rare talent de biographe, et raconté avec vérité et sincérité.

L'auteur comprend la tâche d'historien ; il sait à merveille grouper les sources éparses et en faire jaillir la lumière ; il sait profiter du moindre texte pour aviser une explication aussi neuve que juste. Il connaît ses sources, et la tâche n'était pas aisée, tant elles sont éparses. Les bibliothèques étrangères, celles de Berne et de Genève surtout, lui ont fourni les meilleurs documents. Il avait affaire à un voyageur, à un prédicateur, aussi et surtout à un écrivain fécond. Que de temps M. de Félice a dû employer à rassembler fidèlement ses productions, la plupart

aujourd'hui d'une excessive rareté! Il faut le féliciter de sa persévérance et de son mérite, souvent ingrat, de bibliographe. Nous ne croyons pas rabaisser ce mérite en lui signalant une omission[1]. La plus grande partie des lettres que Daneau écrivit pendant son séjour à Gien (et elles sont nombreuses) mériteraient une mention spéciale. La place me manque pour le faire, et je renvoie le lecteur curieux au consciencieux ouvrage que j'analyse. Je me contente de dire qu'on le trouve en rapports constants avec Pierre Daniel, Ronsard, le cardinal de Châtillon et autres célébrités littéraires ou politiques de son époque.

M. de Félice manquait de documents pour parler du séjour de Daneau à Gien. En laissant de côté les ouvrages généraux de Th. de Bèze, de l'abbé Lebeuf et de quelques autres, il se trouvait en présence de la seule mauvaise compilation de l'abbé Vallet, travail manuscrit fait en 1817 et conservé, incomplet, à la bibliothèque de Gien[2]. (Notons en passant que Daneau désigne toujours Gien par *Genabum*.) Grâce à quelques rares pièces d'une authenticité indiscutable, M. de Félice a pu rectifier bien des assertions controuvées de l'abbé Vallet, nous donner une liste à peu près complète des ministres réformés de Gien, nous montrer leurs rapports avec ceux d'Orléans et de Montargis et leur influence sur la population, et, ayant la sagesse de n'avancer aucun fait dont il ne soit absolument certain, réduire à leur juste valeur des faits dont l'importance a été toujours exagérée. C'est ainsi que M. de Félice dément (p. 58-61) le fait, qu'il conviendrait de ranger parmi les légendes, de la prise du château de La Bus-

---

1. « Épître de Me LAMBERT DANEAU à MM. les maires, échevins, pairs, bourgeois, manans et habitans de la ville de La Rochelle, contenant les principales antiquités et privilèges de ladite ville. » — (La Rochelle, 1623, in-12.)

Cette très rare épître se trouve à la bibliothèque de La Rochelle sous le numéro 5583. Je n'ai pas élucidé la question de savoir si c'est une publication spéciale ou un tirage à part de la dédicace du volume classé par M. de Félice sous le no LX (p. 230).

2. Malgré d'actives recherches, l'auteur n'a pu retrouver un travail dont s'est servi l'abbé Lebeuf, et qu'il cite quelquefois, intitulé : *Histoire des choses arrivées à Gien*, par Jean Bruneau. Il est à craindre que ce manuscrit n'ait disparu à jamais.

sière, près Gien, en 1568, et des horreurs qui y auraient été commises. Nous sommes d'avis que le fait historique n'est appuyé sur aucune preuve sérieuse, et qu'il n'y a pas eu là de ces crimes qu'on a si souvent voulu imputer gratuitement à la fureur ou à la vengeance des membres de la prétendue religion réformée. Tous ceux qui liront sans parti pris ces quelques belles pages se rangeront à l'opinion de l'impartial pasteur.

M. de Félice peut être fier du résultat acquis et des services que son livre a rendus à la science.



La thèse de M. *Jules Lemaître* sur « la Comédie après Molière et le théâtre de DANCOURT » (Paris, Hachette, 1882) a des qualités toutes différentes. On a dit de l'auteur qu'il avait un esprit prime-sautier. Et l'on a dit vrai. Son style est net, bref, alerte; il a la verve de Dancourt lorsque Dancourt n'éparpille pas la sienne durant cinq longs actes. On croirait volontiers que le style de l'auteur dramatique a déteint sur celui du critique. Dancourt a beaucoup d'esprit, mais il ne sait pas approfondir ses peintures; une couche superficielle, habilement donnée, lui suffit. M. Lemaître n'a point fait davantage une étude détaillée des quarante-sept comédies ou vaudevilles de Dancourt : elle eût d'ailleurs été singulièrement fastidieuse. Tournant la difficulté, il a préféré (et il faut lui en savoir gré) nous faire entrer dans la vie de cette société bourgeoise décrite par Dancourt avec tant de finesse et parfois de cruauté. Les nobles et les paysans, les hommes de loi et les hommes d'argent, les femmes et les jeunes filles, les maîtres et les valets, chaque type de la société s'y reflète avec harmonie, avec simplicité. Et quoi de plus curieux que l'image d'un peuple peinte en croquis légers, qui font sourire et qui amusent, sans jamais désobliger personne! Les types choisis par Dancourt sont rarement les types classiques de la comédie moliéresque; ce n'en sont pas moins des caractères vrais, réels et vivants. C'est par le mouvement, par la gaîté et par la vérité que vaut ce théâtre, beaucoup plus que par l'invention dramatique. Il est aussi le plus fertile en documents pour permettre d'apprécier le train, la mode, les

manies du demi-siècle où il a vécu. Par là, il se rapproche singulièrement de Marivaux. M. Lemaître l'a nettement mis pour la première fois en lumière.

Ceux qui n'ont pas lu Dancourt[1] aimeront à lire le portrait que M. Lemaître en a tracé, et ceux qui l'ont lu trouveront plaisir à rapprocher leur jugement de celui de l'un de nos meilleurs critiques littéraires actuels.



J'arrive à un livre dont la publicité, par son caractère même, sera plus restreinte; il n'en mérite pas moins notre attention. Je veux parler du *Cartulaire de saint Spire, de Corbeil*, publié par M. E. Couard-Luys (Rambouillet, Douchin, 1882). L'original appartient aux archives de l'église, à Corbeil, mais il n'avait guère été utilisé jusqu'ici que par l'historien de cette ville, Jean de la Barre. M. Couard-Luys a su tirer un excellent parti de ce document important, non seulement pour l'histoire et la topographie locale, mais pour toute la contrée. J'y trouve même éparses quelques indications intéressantes sur les abbayes de Barbeau et de Preuilly au diocèse de Sens, sur Chamarande, Guigneville, La Ferté-Alais, Lardy, Saint-Germain-sur-École, Les Noues, Montaquoi, Soisy-sur-École, Milly, Fontainebleau, Moret, Dammarie-les-Lys et un certain nombre de localités de la Brie. Une savante introduction, de bonnes tables, accompagnent cette publication et facilitent les recherches; mais de notes explicatives, point. C'est là un tort, une lacune que l'éditeur eût pu aisément combler; d'aucuns le regretteront. De plus, comme la plupart des chartes publiées sont en latin, il eût été bon, selon moi, d'en donner un sommaire un peu long, et en français, tandis que M. Couard-Luys s'est contenté de transcrire la note très brève du Cartulaire même. Le travail est complété par différents textes trouvés dans les riches dépôts de Paris. En somme, il faut savoir gré à l'éditeur d'avoir entrepris et mené à bonne fin sa publication, qui sera consultée avec fruit. La *Société archéologique de Rambouillet* en a fait les frais;

---

1. Dancourt (Florent) est né à Fontainebleau le 1er novembre 1661.

c'est là un exemple fécond à suivre pour la *Société historique et archéologique du Gâtinais*.



Je dois une mention spéciale au nouveau livre de M. P. Pélicier : *Essai sur le gouvernement de la dame de Beaujeu* (1483-1491). Chartres, Garnier, 1882. — Intéressant pour l'histoire générale, ce livre paraît, au premier abord, ne pas devoir nous intéresser. Ouvrez-le cependant, et vous y rencontrerez maintes précieuses indications que vous chercherez vainement ailleurs. Anne de Beaujeu était comtesse de Gien depuis la fin de l'année 1481. Les pièces justificatives, nombreuses et fidèlement transcrites, vous initieront à bien des petits faits que l'histoire ne doit jamais dédaigner. L'itinéraire de Charles VIII, que M. Pélicier a tracé, d'une façon à peu près complète, depuis 1483 jusqu'à 1491, intéresse plus spécialement le Gâtinais, où ce roi séjourna souvent. Je n'insisterai pas sur les documents, publiés dans ce livre, relatifs à l'amiral de Graville, cette si belle personnalité que l'on vit souvent, à la fin du xv[e] siècle, à Milly et à Malesherbes. Celui de nos confrères qui a pris pour tâche de retracer sa biographie sait déjà tout le parti qu'il en a pu tirer. Au surplus, la distinction dont vient d'être honoré l'auteur dit mieux que tout notre verbiage ce que vaut le livre, remarquable aussi par son exécution typographique.



L'unique exemplaire original, connu à l'état complet, de la *Prinse et rendition de Montereau ou fault Yonne à Mayenne, en 1589*, appartient à M. P. Quesvers. Notre sympathique confrère a voulu en faire profiter tous les amis des livres de Seine-et-Marne, et, à l'aide des presses si bien fournies de M. L. Pardé, imprimeur à Montereau, il a réussi à nous en donner une réimpression scrupuleusement exacte qui, tirée elle-même à 87 exemplaires numérotés, ne tardera pas à devenir une rareté bibliographique. Inutile de dire que ceux qui ne se hâteront pas de nous la demander pourront ne plus la retrouver. Avis aux amateurs.

⁂

L'*Histoire de Henri III*, de M. Ed. de La Barre-Duparcq (Paris, Didier, 1882, in-8° de 398 pages), est un ouvrage agréable et facile à lire, qui dénote moins une vaste érudition qu'une connaissance précise des hommes et des choses du XVI[e] siècle. Nous y voyons Henri III, roi de France, nous y suivons avec intérêt les épisodes des différentes guerres religieuses qui désolaient alors la France, nous pénétrons même dans le dédale de la politique des Valois. L'auteur n'a pas négligé l'étude des mœurs, des finances, des travaux publics et de l'administration dans cette période, et ce n'est pas là la partie la moins curieuse de son livre. Enfin, en sa qualité d'officier supérieur, M. de La Barre-Duparcq nous donne la clef de bien des événements militaires. Il faut dire de lui ce qu'il a dit de La Noue (page 363) : *A la fois brave guerrier, écrivain sensé, fort digne de sa réputation.*

***

L'*Inventaire sommaire des Manuscrits des Bibliothèques de France*, dressé par M. Ulysse Robert, contient (3[e] fascicule, 1882) l'indication des manuscrits conservés dans les bibliothèques publiques des villes d'*Étampes*, de *Fontainebleau*, de *Gien* et de *Melun*. — Pour compléter ces indications, je crois utile de dire que le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de *Pithiviers* paraîtra dans le prochain fascicule de la même publication, et que la Revue de Goele, publiée à Dammartin (Seine-et-Marne), et aujourd'hui morte, a publié dans son dernier numéro (1881) le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de *Nemours*, par les soins de M. Lex, ancien élève de l'école des Chartes. — D'autre part, j'ai publié, dans le Cabinet historique (Paris, Champion, 2[e] livraison de 1883), le catalogue des manuscrits, au nombre de 22, de la bibliothèque municipale de *Montargis*.

***

M. Léopold Delisle a communiqué à la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France le texte d'un marché conclu en 1549 entre Adrien L'Empereur, maître fondeur en cuivre et bourgeois de Paris, et Jean Hurault, abbé de Morigny-lez-Étampes, pour l'exécution à Morigny de « quatre coullombes

de cuyvre de la façon de celles quy sont derrière le cueur de l'église Sainct-Benoist à Paris ». Ce très intéressant document est publié dans le *Bulletin de la Société* (10e année, 2e livraison de 1883, pages 37-39). Malheureusement sa provenance n'est pas indiquée.

***

L'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux (Paris, Rouveyre et Blond) a attiré récemment l'attention sur la statue de l'*amiral Coligny* (XVIe année, pages 40 et 155), sur *Girodet* (XVI, page 334), sur *Genabum* (XVI, pages 166 et 220), et sur la famille *Jamin*, qui a compté à Fontainebleau des architectes royaux, des procureurs et des prévôts, pendant plusieurs siècles (XVI, pages 169 et 326).

***

M. de Maulde a publié, dans la *Revue historique du droit français et étranger* (1re livraison de 1883, pages 1-29), un intéressant travail sur la Législation coutumière d'Orléans et de Montargis au moyen âge. Après avoir démontré l'utilité de ces recherches pour l'histoire générale du droit français, il expose la relation intime desdites coutumes avec celles de Lorris entre autres, et avec la législation qui régissait à peu près tout le centre de la France, sans beaucoup de différence. A la fin, l'auteur a publié la charte de coutume de Montargis, d'après une copie contenue dans un manuscrit de la bibliothèque de cette ville.

***

Un récent ouvrage sur Agrippa d'Aubigné, par M. E. Réaume (Paris, Belin, 1883), a mis à profit les archives du château de Chamarande (Seine-et-Oise), qui ont fourni douze pièces fort intéressantes relatives à ce fameux calviniste, l'un des plus grands amis de Henri IV.

***

Le second fascicule, publié par la *Commission de l'Inventaire des Richesses d'Art de Seine-et-Oise* (Versailles, Cerf, 1882), a paru récemment. J'y trouve deux notices qui peuvent être de

nature à intéresser certains de nos lecteurs : de M. LAROCHE, notre confrère, sur un tronc portatif en cuivre appartenant à l'église Saint-Spire, de Corbeil (curieux et rare, doit être rapproché d'un tronc à peu près identique du trésor de la cathédrale de Beauvais; malheureusement le dessin n'a pas été reproduit); — de M. LENOIR, sur quelques monuments de la ville d'Étampes (à propos d'une peinture murale trouvée dans les combles de l'ancien palais du Séjour, aujourd'hui affecté au palais de justice et à la gendarmerie). Ces deux notices, si courtes soient-elles, méritent notre attention; elles indiquent un réveil artistique qu'il importe de suivre, un mouvement qui tend à s'accentuer de jour en jour et qui, nous l'espérons, prendra plus d'extension.

1er Juin 1883.

HENRI STEIN.

Le dimanche 8 juin, une excursion archéologique a eu lieu sous la direction de M. G. de Mortillet, conservateur-adjoint du musée de Saint-Germain-en-Laye, et avec le concours aimable de M. Doigneau, de Nemours; les excursionnistes sont venus visiter la station préhistorique de Beaumoulin et les polissoirs de Souppes, récemment achetés par l'État. Parmi les membres de notre Société qui s'étaient donné rendez-vous à Souppes ce jour-là, on a remarqué MM. Lecoq, Delalieu, Dupont, Baffoy, Dr Denizet, Stein, etc.



Nous avons eu le regret d'apprendre la mort de M. le baron Th.-A. DE GIRARDOT, qui s'est éteint, dans sa propriété de Ferrières-Gâtinais, dans les premiers jours du mois de mai. Il était né en juin 1815. Il laisse un nom honorablement connu et respecté. Notre prochain fascicule contiendra une notice étendue sur la vie et les travaux de cet homme de bien et de talent.



D'autre part, nous enregistrons avec plaisir la nomination toute récente de deux de nos confrères de Corbeil, M. *Delaunay*, comme chevalier de la Légion d'honneur, et M. *Dufour*, comme

officier d'Académie. Nous voulons nous faire ici l'interprète de tous pour leur adresser nos plus sincères félicitations.



Deux gisements considérables de silex ont été découverts récemment, l'un par notre confrère, M. Quesvers, aux portes de Montereau (Seine-et-Marne), l'autre par notre confrère, M. Dufour, aux environs de Corbeil (Seine-et-Oise). Nous demandons à nos lecteurs de nous signaler les découvertes du même genre qu'à l'avenir ils feront ou verront faire.

H. S.

LE GATINAIS AU SALON DE 1883.

Les Étampois, cette année, se sont montrés dignes des éloges qu'ils avaient déjà reçus. Nous tenons à constater surtout les débuts de M. Augustin Liard, gendre de notre confrère M. Gallier; M. Liard, qui s'est déjà fait connaître dans des expositions de province, a évidemment d'excellentes dispositions et un goût qu'il doit aux leçons de son célèbre maître, le paysagiste M. Berchère, notre compatriote. Son tableau (nº 1523), représente la *Mare aux Chênes, à Corbeilles-Gâtinais*, son pays natal. La mare, et les moutons qui viennent s'y abreuver, forment le premier plan; les arbres et les premières maisons du village remplissent le fond du tableau, qui a pour principales qualités l'harmonie, la perspective et la transparence. Nos compliments à l'activité et au talent de M. Liard, qui deviendra, nous osons le dire, l'un des meilleurs peintres paysagistes du Gâtinais.

La *tour Guinette*, de M. Frédéric Henriet, (nº 1194), est une vue prise de l'ancienne route située par derrière la tour; celle-ci n'est qu'au second plan, à moitié cachée par le petit bois; au loin, l'on aperçoit les collines de Saint-Pierre.

Notre compatriote, Mlle Louise Abbéma, s'est confinée cette année (nos 2 et 3), dans la peinture de *portraits;* elle a admira-

blement réussi celui de M. Aug. Vitu, où l'on remarque la hardiesse habituelle du pinceau de l'artiste. Signalons aussi un *portrait*, délicatement peint (nº 1693), par Mme Marie MÉTIVET, née Jacob, sœur d'un de nos confrères d'Angerville.

Notre *Juine* a eu cette année l'honneur de deux peintures remarquables, l'une de M. P.-J. LUCAS (nº 1567), l'autre de notre compatriote M. C. DESMARQUAIS (nº 771), que j'oserai appeler le *peintre de la Juine*, qu'il connaît et qu'il rend si bien. La vue charmante qu'il a exposée est prise à Lardy.

L. MARQUIS.

Le Gâtinais est pour ainsi dire une école de paysage; c'est là que viennent s'exercer les débutants tout aussi bien que les maîtres dans l'art du dessin. La forêt de Fontainebleau d'une part, les rives si aimables du Loing d'autre part, sont chaque année le point de mire de nombreux artistes. Je ne pousserai point la cruauté jusqu'à dire que c'est faute de sujets qu'ils en viennent chercher dans notre inépuisable forêt, bien que cela ait été quelquefois vrai; mais je suis convaincu que chacun se leurre d'un facile espoir en pensant qu'une vue quelconque de la forêt de Fontainebleau sera toujours bien accueillie du jury aux Salons annuels.

Beaucoup d'entre eux restent dans les généralités, dans ces vues stéréotypées que l'on retrouve à chaque exposition; mais il faut non seulement une grande vigueur de pinceau, mais encore un esprit de compréhension vaste pour essayer ses couleurs sur la Gorge aux Loups et le Long Rocher, qui sont situés à l'extrémité méridionale de la forêt. Ce plateau de grès nu, sombre, mamelonné et sauvage, où la vue est agréablement charmée par les vertes mousses et les rouges bruyères, a très bien inspiré M. A.-J. BOUCHER (nº 313) et M. P.-E. BALLUE (nº 99) : on trouve chez ce dernier la sûreté de pinceau qui caractérise les deux toiles de son maître M. A. DEFAUX, auteur, cette année, des *Bouleaux de la Mare aux Pigeons* (nº 696), et d'une vue prise sur les *Hauteurs de Montigny-sur-Loing* (nº 697). — Les sites d'un pittoresque achevé, que le visiteur

aime à rencontrer dans la solitude de la *Gorge aux Loups*, a fourni à M. T.-J. Lacroix une énorme toile (nº 1338). Bien que le premier plan nous paraisse trop fort, et nous cache absolument le ciel, l'effet de lumière lointain qui se projette sur cet amas de rochers et de bois mort est décrit avec puissance et vérité. — Le *Lever de lune, en novembre, aux environs de Fontainebleau*, qu'a essayé de peindre M. E.-V. Hareux, est disgracieux et déplaisant (nº 1169); le ciel semble être plutôt du mois de juin que du mois de novembre, et les broussailles et les arbrisseaux sont une vilaine ébauche. — Je ne dirai pas cela d'une peinture de M. J.-C. Georget, intitulée : *Route de Bourgogne, dans la forêt de Fontainebleau* (nº 1028); un mauvais temps, à la fin de l'automne, est rendu d'une façon saisissante, et deux gendarmes à cheval, qui s'éloignent, rompent le silence et la monotonie de la route; mais pourquoi cette route, si tant est qu'elle soit détériorée par des pluies continuelles, est-elle si mal entretenue? — Le *sentier des artistes, dans la forêt de Fontainebleau* (nº 818), qu'a donné Mlle Marie Drevet, ne signifie réellement rien; et, bien que je doive encourir le reproche d'être fort peu galant, j'ajouterai que notre délicieuse forêt est absolument gâtée par de telles reproductions. — Je ne serai pas plus indulgent pour la *Vue prise du rocher de Samois*, de M. A.-E. Dinet (nº 798). Cette ascension d'une famille dans les rochers est tout simplement mauvaise; il y a peut-être dans la peinture des personnages de sérieuses qualités de dessin, mais elles sont loin de racheter l'effet pénible produit par l'ensemble du tableau. — Les tons discordants de la toile de M. L. Degallaix, intitulée : *A la reposée, dans la forêt de Fontainebleau* (nº 669), font mauvais effet et proviennent, je le crains, d'une étude trop approfondie. Ceci n'est pas un paradoxe. Au surplus, les cerfs qui tiennent le premier rang sont vraiment bien peu réussis. — Les *Marchais, à Bois-le-Roi* (nº 605), de M. W. Coster, me semblent tout à fait fantaisistes et négligés. — Tout autre est le *Coucher de soleil en forêt*, de M. P.-E. Berton (nº 219), où le peintre a fait un usage harmonieux des tons et des couleurs, et su tirer un parti excellent de la moindre flaque d'eau et du moindre courant d'air. — Rendue avec

expression et bien comprise aussi, la jolie toile de M. H.-A. Bodmer (nº 275), qui représente la *Marnière près Barbizon*. — Les *Chênes du belvédère de Corot* (nº 29), n'ont pas la puissance d'exécution d'un bon peintre de forêt; néanmoins, l'auteur, M. J.-A. Ambroise, a bien saisi l'alliance intime du beau et du vrai. — La vue originale d'*Avon*, peinte par M. A.-Th. Cassagne, prise sur la lisière de la forêt, et du côté le plus gai, a de grandes qualités d'animation et de lumière. — N'avais-je pas raison de dire que cette forêt est inépuisable? Si bref que je sois sur chacune de ces toiles, je suis loin d'avoir terminé ma promenade, et je ne puis citer que pour mémoire les œuvres de M. J.-E. Renié (le *Plateau de Belle-Croix;* nº 2030); — de M. B. Netter (nºs 1794-5); — de M. J.-M. Claude (*Au rendez-vous;* nº 540); de M. A. Desgoffe (nº 763); de M. Havet (*Champs de Barbizon;* nº 1178); — de M. E. Guillemer (nº 1133); — de M. Jobard (*Sentier du bois, à Recloses;* nº 1275), et de quelques autres encore.



Je suis heureux de pouvoir signaler, cette année, un tableau militaire, représentant l'un des plus tristes et des plus poignants épisodes de notre dernière guerre : *La Légion bretonne à Courcelles, le 28 novembre 1870; combat de Beaune-la-Rolande* (nº 1455). L'auteur, M. Le Dru, de l'école de nos meilleurs peintres militaires modernes, a compris et rendu de la façon la plus saisissante ce qu'il a vu sans doute; l'amour de la réalité et la couleur locale ne sont pas de ses moindres qualités.



Bien fine, bien rendue, la jolie toile de M. Gide, qu'il a intitulée : *Les visiteurs au palais de Fontainebleau* (nº 1041). Le pinceau de M. Gide connaît à la fois de la décoration et du portrait, et je ne saurais dire lequel des deux genres dépasse l'autre : c'est l'œuvre d'un artiste consommé, qui ne néglige rien et n'a pas besoin d'ébouriffer pour se faire remarquer.

* * *

J'arrive aux bords du Loing. Prenons cette charmante rivière à sa source, dans la Puisaye (Yonne), avec MM. Gust. Allemand et H. Harpignies, qui ont exposé, le premier (nº 23) *Les bords du Loing à Saint-Privé*, le second (nºs 1171 et 1172) deux vues de *Saint-Privé*. Ces études remarquables, tant par l'effet de lointain horizon que par l'habile disposition des couleurs, offrent un harmonieux ensemble et sont classées, à bon droit, parmi les meilleurs paysages du salon de cette année. L'étude de M. L. Flahaut (nº 933), intitulée : *Bords du Loing*, merveilleuse de sentiment, admirable de teinte, respire à pleins poumons la vie et la puissance; cette toile n'a pas eu les éloges qu'elle mérite. Le *Barrage du Loing à Iromonville* (nº 999), de M. G. Gassies, n'a ni l'envergure ni la transparence du précédent, mais on ne peut nier que le peintre, un habitué de la forêt de Fontainebleau, qu'il a tant de fois représentée, ne manie le pinceau avec une extrême souplesse et un extrême bon goût. — Les deux vues de *Montigny-sur-Loing* (nºs 620 et 621), de Mlle C. Courtin, rappellent de loin les procédés employés par M. Defaux, son maître, mais sont des copies pures et simples de ces vues de Montigny que l'on retrouve à chaque pas, dans les musées et les expositions. Cela devient monotone. — La vue de *Moret* (nº 1859), qu'a donnée M. L. Pellenc, est également dépourvue de toute originalité.



Je suis déjà trop long et j'aurais encore beaucoup à dire à propos des artistes, nés dans le Gâtinais, qui ont exposé au salon de 1883. Je ne le puis; toutefois, je me garderais d'omettre, dans la sculpture, les noms de MM. J. Blanchard et J. Sanson, qui, tous deux hors concours, sont originaires de Puiseaux et de Nemours, et de MM. Desvergnes (de Bellegarde) et Designolle (de St-Privé); — dans la peinture ceux de MM. V. Carré-Soubiran et Em. Daumont, de Montereau; G. Brissard et J. Lubin, de Bonny-sur-Loire; J. Merlot, de Saints-en-Puisaye; Alf. Guès, de Montargis (l'œuvre de ce dernier est originale et bien rendue); Ch. Moreau, de Châteaurenard;

Ch. Robert, de Corbeil, et celui de Mlle Vielhescazes, de Boiscommun.

***

La section de l'architecture est trop souvent délaissée par les visiteurs du palais de l'Industrie; c'est chose regrettable, car il y a d'intéressants plans de travaux d'un intérêt actuel et perpétuel. L'*essai de restauration de la cheminée monumentale de la vieille comédie à Fontainebleau, détruite en 1725*, par M. L. Boitte, architecte du palais de Fontainebleau (nº 4374), en est une preuve assez éclatante. Nous espérons donner bientôt plus amples détails sur ce projet vraiment curieux. — Le projet d'*abattoir pour la ville de Montereau*, par M. P. Chabert (nº 4386), n'a qu'un intérêt bien restreint. — Nous devons aussi une mention spéciale au *fragment d'architecture antique* exposé (nº 4442) par M. A.-J. Hénard, né à Fontainebleau, et au très beau projet de *restauration du château de Sully-sur-Loire* (nº 4360), œuvre considérable et récompensée d'ailleurs, de M. G. Aubry, enfant de Montargis.

La place nous manque pour parler des dessins et des gravures, où nous retrouvons beaucoup de noms connus, des essais fructueux, quelquefois même des chefs-d'œuvre en leur genre.

Henri Stein.



LE BARON

A. TH. DE GIRARDOT

ARCHÉOLOGUE

SA VIE — SON ŒUVRE

I

Dans la seconde moitié du siècle dernier, naissait à Semur François Girardot. Émigré en 1790, il fit, comme capitaine dans l'armée des Princes, les campagnes de 1792 à 1800. D'une bravoure peu commune, François se distingue par de nombreuses actions d'éclat, et, dans une escarmouche, sauve la vie au comte de Provence qui lui octroie, pour ce fait, des lettres de noblesse.

Rentré en France sous le Consulat, François de Girardot ne put conserver son titre de capitaine. Alors il étudie la médecine et quand, en 1807, Napoléon Ier institue, sous le nom de chevau-légers-lanciers, les deux régiments de lanciers polonais, il entre dans ce corps comme chirurgien-major. Girardot prit part, sous le commandement de son ami le général prince Krawinski, aux campagnes de 1808 et de 1809, de 1812, de 1813 et de 1814, et fut blessé cinq fois grièvement. A la bataille de Craonne, les 6 et 7 mars 1814,

un boulet lui emporta la cuisse sous les yeux de Napoléon, qui le créa baron sur le champ de bataille.

A la Restauration, le baron François, inquiété à cause de ses rapports avec les officiers de l'île d'Elbe, quitte la France et se rend en Pologne auprès du prince Krawinski.

Depuis 1815, la Pologne jouissait d'un gouvernement constitutionnel. L'empereur de Russie, Alexandre Ier, lui avait octroyé, le 24 novembre, une charte et une diète, et lui avait donné son frère Constantin comme vice-roi. Lorsqu'éclata la révolution française de 1830, les Polonais se soulevèrent et chassèrent leur vice-roi. Cette guerre, dite *de l'Indépendance*, dura dix mois. Après une lutte héroïque, la Pologne abandonnée par l'Europe fut écrasée. Les Russes rentrèrent à Varsovie le 8 septembre 1831, en marchant sur des monceaux de cadavres. *L'ordre règne à Varsovie*, put dire alors à la tribune française le maréchal Sébastiani, ministre des affaires étrangères.

Pendant cette terrible guerre, le baron François fut assez heureux pour sauver la vie à son ami Krawinski. Mais l'émotion qu'il ressentit en cette circonstance fut si violente, qu'une attaque cérébrale en fut la conséquence; ses blessures se rouvrirent et la mort l'emporta dans le cours de l'année 1831. Le baron François laissait une veuve, Jacqueline de Girardot, née Sévère de Beauregard, une fille et un fils qui devait hériter, entre autres qualités, de son sang-froid et de sa bravoure.

II

Né à Paris le 8 janvier 1815, Auguste-Théodore de Girardot entre de bonne heure au collège Louis-le-Grand. Il y poursuivait brillamment ses études quand sa mère le rappelle près d'elle, lors de la révolution de 1830. En traversant Paris, le jeune homme voit deux grenadiers aux prises avec le peuple; ils allaient succomber sous le nombre; n'écoutant que son courage, il s'élance à leur secours, parlemente avec les assaillants et parvient à les arracher à une mort certaine.

Le baron de Girardot, après avoir terminé ses humanités, sortit de Louis-le-Grand en 1832. Au milieu de la violente épidémie cholérique qui sévissait alors sur la France et fit tant de victimes à Paris, il rassurait les passants effrayés par la rencontre de moribonds portés sur des civières à l'Hôtel-Dieu; il s'approchait des malades, leur donnant des paroles de consolation et rendait, en ne craignant pas de les toucher, l'énergie et le courage aux assistants affolés.

Après la mort de son mari, Mme de Girardot s'était remariée avec le comte du Puy, préfet du Puy-de-Dôme. C'est comme attaché au cabinet de son beau-père que nous trouvons M. de Girardot à la fin de l'année 1832. Là il se livre concurremment à l'étude de l'administration et à celle de l'archéologie, pour laquelle il avait une véritable vocation. Déjà même il commence à réunir des objets antiques, des gravures, des estampes et des autographes.

Révoqué de ses fonctions de préfet, le comte du

Puy vint s'établir à Paris. Pour complaire à sa famille, de Girardot renonce à la carrière des armes, qui lui souriait tout particulièrement, suit les cours de l'École de droit et est reçu avocat en 1836. Tout en faisant son droit, puis son stage d'avocat, après s'être fait attacher à l'étude de Me Corbin, il fréquente les cours de la Sorbonne, du Collège de France et des Arts-et-Métiers, meublant ainsi son esprit des connaissances les plus variées, ce qui, joint à une prodigieuse mémoire, fit de lui un causeur instructif et charmant.

C'était le temps où Guizot, Villemain, Cousin jetaient tant d'éclat sur l'enseignement public; où les ouvrages d'Histoire de Thiers et d'Augustin Thierry étaient dans toutes les mains, où Victor Hugo faisait représenter *Hernani, Lucrèce Borgia, Marie Tudor, Angelo, Ruy-Blas*, et publiait *Notre-Dame de Paris,* ce roman si rempli de science archéologique; c'était le temps enfin, où ces hommes illustres provoquaient, par leurs paroles et par leurs écrits, un irrésistible mouvement en faveur des monuments de notre histoire nationale. Ludovic Vitet et Prosper Mérimée avaient créé, on peut le dire, la Commission des monuments historiques; M. de Montalivet, ministre de l'intérieur, la constituait régulièrement en septembre 1837, et le Comité des travaux historiques était organisé dans le mois de décembre de cette même année.

On comprend facilement que, au milieu de cette Renaissance des recherches historiques et archéologiques sérieuses, un esprit prédisposé par ses goûts naturels et par ses travaux, dut se joindre et partici-

per largement à l'entraînement général. Aussi allons-nous voir le baron de Girardot commencer la longue série de ses publications que la mort seule interrompra. Dans chaque ville où l'appelleront les fonctions de la carrière administrative qu'il a choisie, il fouillera les archives de la Préfecture et de la Mairie et en fera jaillir les documents les plus curieux et les plus intéressants.

Nous croyons devoir faire remarquer que nous tenons de lui le catalogue de ses œuvres et que, par suite, il doit être complet.

Nommé conseiller de préfecture à Bourges, en 1839, M. de Girardot s'installe dans cette ville qu'il ne doit plus quitter jusqu'en 1852, et en 1840 il y épouse Mlle Pascalie de la Guette.

Grâce aux loisirs que lui laissent ses fonctions et au facile accès qu'elles lui donnent à la bibliothèque et aux archives départementales, le baron de Girardot se met résolûment à l'œuvre.

Ses premiers travaux se ressentent nécessairement de ses études administratives :

Notes sur la loi de police du Roulage; Bourges, 1842, in-8°.

Mémoire sur la généralité de Bourges, dressé par ordre du duc de Bourgogne, en 1697, avec une introduction et notes; Bourges, Vermeil, 1844, in-12.

Mais bientôt l'art, l'histoire et l'archéologie l'emportent, et il fait successivement paraître les ouvrages suivants :

Les Artistes du Berry; Bourges, 1844, in-4°.

Essai sur les Assemblées provinciales et en parti-

culier sur celles du Berry (1778-1790); Bourges, Vermeil, 1845, in-8°.

Pièces inédites relatives à l'histoire d'Écosse (1550-1551), conservées aux archives du département du Cher; Paris, Plon, 1846, in-4°.

Présent, par suite de ses fonctions, au Congrès des agriculteurs, il en rédige le compte-rendu :

Congrès des Agriculteurs du centre de la France; 2e session, tenue à Bourges en 1846; Bourges, Jollet-Souchois, 1846, in-8°.

Viennent ensuite :

Guide de l'étranger dans la ville de Bourges, en collaboration avec M. H. Boyer; Bourges, 1848, in-12.

La Cathédrale de Bourges, description historique et archéologique, avec plan, notes et pièces justificatives, en collaboration avec M. H. Durand; Moulins, Desroziers, 1849, in-12.

Cartes géographiques de l'ancien Berry; Moulins, Desroziers, in-8°.

Didron l'aîné avait fondé, en 1844, les *Annales archéologiques,* M. de Girardot devient de suite l'un des plus actifs collaborateurs de cette revue; nous trouvons de lui :

De la propriété des anciens murs de ville, 1845.

Droit de sépulture et de litre funèbre, 1845.

De l'Archéologie en Espagne, 1846.

Les Archives départementales, 1846.

Des Ponts au XVIIIe siècle, 1847.

Sanctuaire d'une cathédrale au XIIIe siècle, 1849.

Des travaux historiques dans les Provinces pendant le XIIIe siècle, 1849.

Entrée, en 1575, du duc d'Anjou à Bourges, 1850.

Dans le journal *l'Art en province*, édité à Moulins par Desroziers, il publia :

Le Congrès de Bourges, 1849.

Du respect pour les sciences et les arts pendant la guerre, 1850.

Rosalba et le pastel, 1850.

Madame Falaise, 1851.

Notices biographiques de quelques personnages du XVIe siècle, rédigées par eux, publiées sur les autographes, 1851.

Les départements au Concours des antiquités nationales, 1851.

Bulletin bibliographique, de 1849 à 1852.

En 1849, il fut chargé par le journal *l'Illustration* de rédiger le compte rendu du *Procès de la haute cour de Bourges*, jugeant les accusés du 15 mai.

Presque à la même époque où le baron de Girardot avait pris possession de son siège de conseiller de préfecture à Bourges, cette ville devenait le séjour forcé de don Carlos-Maria-Isidor de Bourbon, le second fils du roi d'Espagne Charles IV, et le propre frère du roi régnant, Ferdinand VII. Rappelons rapidement les faits. Charles IV abdique à Bayonne, en 1808, entre les mains de Napoléon Ier, et force ses deux fils, Ferdinand et Carlos à suivre son exemple. Joseph Bonaparte monte alors sur le trône d'Espagne et en 1814 les Bourbons sont rappelés dans la personne de Ferdinand VII. Marié trois fois sans avoir d'enfants, Ferdinand épouse Marie-Christine de Naples. Cette princesse lui donne enfin, en 1830, une fille qui deviendra reine d'Espagne sous le nom

d'Isabelle II, grâce au soin qu'il prend d'abolir la loi salique pour qu'elle puisse régner. Don Carlos refuse de prêter serment à l'héritière présomptive; on l'exile. Ferdinand meurt en 1833; don Carlos aussitôt veut faire valoir ses droits, mais ils sont mis à néant par la quadruple alliance. La guerre civile règne alors en Espagne jusqu'en 1839. Don Carlos, vaincu, implore l'hospitalité de la France, et le roi Louis-Philippe lui assigna la ville de Bourges pour résidence. L'infant amenait avec lui sa seconde femme, Marie-Thérèse de Bourbon et de Bragance, princesse de Beira, et son fils aîné, en faveur duquel il abdiqua, don Carlos-Luis-Maria-Fernando, appelé le comte de Montemolin, qu'il avait eu de sa première femme, fille de Jean IV, roi de Portugal.

Toute cette petite cour réside à Bourges jusqu'en 1847, époque où Louis-Philippe rendit la liberté au prétendant espagnol. Pendant ce temps, le préfet du Cher dut chaque jour visiter le prisonnier. M. de Girardot, qui parlait couramment la langue espagnole, fut chargé par son chef de cette mission délicate. Il s'agissait, en effet, d'empêcher l'évasion de don Carlos, tout en ne lui laissant pas voir les mesures de précaution dont il était l'objet, et de ne pas froisser la susceptibilité du prince sur l'observation minutieuse des règles de l'ancienne étiquette de la monarchie espagnole qu'il avait apportée avec lui. Le baron de Girardot se montra dans ces circonstances difficiles, au milieu des péripéties les plus diverses, fonctionnaire habile, plein de présence d'esprit, autant qu'homme du monde de grande éducation, plein de respect et d'égards pour l'infortune.

Plus tard, en 1855, la reine Isabelle voulut reconnaître le tact, la délicatesse et la haute convenance dont le baron de Girardot avait fait preuve vis-à-vis des princes et des émigrés espagnols; elle le nomma commandeur de l'ordre de Charles III d'Espagne.

La révolution de février 1848 arrive. M. de Girardot est révoqué de ses fonctions de conseiller de préfecture, en mars; mais il ne tarde pas à rentrer dans l'administration, et cette fois comme secrétaire général de la même préfecture, le 11 juillet suivant. Le coup d'État du 2 décembre le maintint dans ces fonctions.

Dans ce poste important et au milieu de cette période agitée, M. de Girardot eut souvent l'occasion de montrer ses qualités maîtresses, le courage et le sang-froid; et toujours il sut tempérer la rigidité de ses devoirs par l'affabilité de son caractère et par un grand esprit de conciliation.

III

En mai 1852, le baron de Girardot devient sous-préfet de Montargis, et le 7 août suivant est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Dans cette nouvelle résidence, la part de l'artiste et de l'archéologue est considérable. C'est à lui qu'on doit la fondation du musée et de la Société d'émulation de l'arrondissement. A la fin de l'année 1852, M. de Girardot se trouvait à Paris pour affaires de service. Voyant un jour dans les bureaux du ministère préparer une distribution d'objets d'art entre

différentes villes, l'idée lui vint de doter sa sous-préfecture d'un musée. Prompt à exécuter ce qu'il avait conçu, M. de Girardot s'adresse au chef de bureau près duquel il se trouvait et qu'il connaissait particulièrement : — Je ne vois rien pour Montargis dans toutes ces largesses du gouvernement; vous nous avez oublié. — Il y a donc un musée à Montargis? — Mais certainement. — Je l'ignorais; vous avez bien fait de me l'apprendre; je vais porter votre ville sur la liste de partage. — Mille remerciements au nom des habitants.

Enchanté de son succès, M. de Girardot quitte rapidement le ministère, prévient de suite M. le docteur Ballot, son ami, maire de Montargis, de ce qui vient de lui arriver, le priant de trouver instantanément un local quelconque au-dessus de la porte duquel on écrira le mot *Musée*. La réponse ne se fait pas attendre et, de retour dans sa sous-préfecture, il installe bientôt dans l'aile gauche du théâtre, alors inoccupée, les dons qu'il devait à sa seule présence d'esprit. Bien des fois il nous a raconté cette anecdote, à laquelle il ne pouvait songer sans perdre son sérieux.

Ce n'était pas assez d'avoir créé un musée, il fallait le remplir, et les dons du ministère n'étaient pas nombreux. M. de Girardot fait appel à ses relations dans le monde des arts; M. le Dr Ballot et les quelques autres membres fondateurs qu'ils s'étaient adjoints s'adressent aux artistes et aux amateurs de la ville et de l'arrondissement, si bien que le 22 mai 1853, le préfet du département et le maire de la ville procédaient solennellement à l'inauguration de ce musée,

né d'une façon si étrange et si prompte. Les objets d'art ont depuis longtemps quitté leur premier et étroit refuge; ils occupent maintenant de vastes galeries au premier étage des bâtiments de la fondation Durzy. En 1874, la deuxième édition du catalogue accusait 296 numéros; ce nombre s'est encore beaucoup accru depuis.

M. de Girardot comprit bien vite que les sources auxquelles il venait de puiser ne tarderaient pas à se tarir et que par suite, sous peine de ne pas pouvoir offrir aux visiteurs, surtout dans les premières années, des objets nouveaux d'étude ou de curiosité, son œuvre périciterait. Il songea donc à pourvoir à l'entretien et à l'accroissement du musée en lui procurant des revenus. Avec la création du musée, une autre idée avait encore germé dans son esprit, celle de centraliser les renseignements d'histoire locale et d'archéologie de l'arrondissement. C'est pour remplir ce double but qu'il établit la *Société d'émulation*, dont on devenait membre titulaire moyennant une cotisation annuelle de 5 francs, qui vous donnait certains avantages. Disons que depuis longtemps le musée reçoit une subvention.

La Société d'émulation publia seulement douze bulletins; elle ne vivait que grâce à M. de Girardot et s'éteignit avec son départ de Montargis.

Voici la série des articles que le baron publia dans les Bulletins de la Société d'émulation :

Billets de confiance de Montargis, n° 3.

Belles actions récompensées pendant l'année 1853, n° 4.

Réclamations de la ville de Montargis en 1789-

1790, contre la formation du département du Loiret, n° 5.

Carte géologique et agronomique de l'arrondissement de Montargis, dressée par M. G. Parant, n° 6.

Lettre de Bernardin de Saint-Pierre à Girodet, n° 8.

Notice sur l'organisation municipale de la ville de Montargis en 1552, n° 12.

Nous l'avons dit, le courage civil ne faisait pas défaut à M. de Girardot; en voici un nouvel exemple. Au mois de mai 1854, un terrible incendie éclate à Montargis; c'est un véritable désastre. M. de Girardot est partout où il y a des ordres à donner, des mesures à prendre. Bien plus, il risque sa vie, témoin la lettre suivante émanant d'un ouvrier de la ville :

« Monsieur le Sous-Préfet,

» Le sinistre d'aujourd'hui a porté la désolation,
» la consternation dans la ville; pendant ce désastre
» vous êtes entré chez moi, et votre première pensée
» a été de sauver dans vos bras une de mes petites
» filles. Soyez-en béni. Cette belle action vient aug-
» menter le nombre de celles qui vous caractérisent,
» j'en aurai une éternelle reconnaissance.

» Veuillez agréer, etc...

» Montargis, 20 mai 1854. »

Le mois suivant, le choléra envahit l'arrondissement; Montargis paie une large part au fléau. M. de Girardot se multiplie; il visite les malades, les encourage, les soigne même; il ouvre sa bourse aux

plus nécessiteux, porte aux mourants des paroles de suprême consolation, et relève le moral des malades par ses encouragements et par son exemple. On peut l'affirmer, bon nombre de ces derniers lui doivent la vie par l'énergie qu'il sut infuser dans leur âme.

L'administrateur et l'homme bienfaisant concourent en lui à un but commun. On doit à M. de Girardot l'établissement du service des médecins cantonaux, destiné au soulagement de la classe indigente. A lui et à sa digne compagne, la ville est redevable de la *Société de l'œuvre des Anges gardiens*, pour l'habillement des enfants pauvres, société qui fonctionne encore après trente ans d'existence.

Mettant toujours au service de l'archéologue la facilité que donne au fonctionnaire d'un rang élevé l'accès des archives, M. de Girardot est à peine arrivé dans sa sous-préfecture, qu'il dépouille les archives de la mairie, et met la main sur un autographe du roi Charles VIII. C'est une lettre écrite en 1486 par ce prince aux habitants de Montargis, pour les engager à défendre leur ville contre les entreprises des gens de guerre que suscitait alors contre lui son parent, le duc d'Orléans, qui fut depuis son successeur sur le trône de France, sous le nom de Louis XII. Cette lettre a été publiée par le journal l'*Indicateur de Montargis*, dans son numéro 49 du 8 décembre 1852.

Pendant les deux ans et demi que le baron de Girardot reste à la tête de l'administration, il publie, outre ses articles dans le Bulletin de la Société d'émulation, de nombreuses notices dans la *Biographie universelle, depuis les temps les plus reculés*

jusqu'à nos jours, Firmin Didot frères, sous la direction de M. le Dr Hoefer, Paris, 1852, et les ouvrages qui suivent :

Biographie de M. le docteur Boin, député; Bourges, Just-Bernard, 1852, in-8°.

Documents relatifs à la ville de Montargis et au siège de 1427; Montargis, Chrétien, 1853, in-4°.

Trésor de la Sainte-Chapelle de Bourges (manuscrit dont il n'a été imprimé que deux feuilles); 1853, in-4°.

Prix de vertu, fondation Cormenin, à Montargis; Montargis, Chrétien, 1853, in-12.

Des Subsistances, de 1789 à 1795; Paris, P. Dupont, 1854, in-18.

Mystère des actes des Apôtres, représenté à Bourges en avril 1536, publié d'après le manuscrit original; Paris, Didron, 1854, in-4°.

Histoire du chapître de Saint-Étienne, de Bourges (ouvrage couronné par l'Institut); Orléans, Jacob, 1853, in-8°.

V

Le 2 novembre 1854, le baron de Girardot est nommé secrétaire général de la préfecture de la Loire-Inférieure. Il quitte Montargis le 15 du même mois, laissant dans la population entière de tous rangs et de toutes conditions d'unanimes regrets comme administrateur, comme homme de devoir civique et comme homme de bien. C'est qu'il possédait à un haut degré les qualités nécessaires pour conquérir

promptement et, ce qui est plus difficile, pour garder les sympathies des administrés.

Nous extrayons d'un journal de l'époque la manifestation dont il fut l'objet peu de temps après son installation à Nantes :

« Après le départ de M. de Girardot, ses amis et quelques habitants de Montargis avaient eu l'idée d'ouvrir une souscription dont le produit devait être consacré à lui offrir un témoignage de leur gratitude pour les services rendus par lui pendant la courte durée de son séjour dans l'arrondissement.

» Cette souscription n'a pas été plus tôt ouverte qu'elle a reçu de tous les points de l'arrondissement et dans tous les rangs de la population, de nombreuses adhésions, qui sont venues s'offrir d'elles-mêmes avec l'empressement le plus spontané. A côté des noms éclatants des ducs de Montmorency-Luxembourg, de Dalmatie, etc., on voit figurer sur les listes les noms modestes de centaines d'artisans, de journaliers, d'agriculteurs.

» La souscription, rapidement réalisée, a permis d'offrir à M. de Girardot un magnifique bronze représentant le groupe des Trois-Grâces, de Germain Pilon, et monté sur un socle triangulaire dont chaque face porte une inscription.

» On lit sur la première face :

» *Au baron de Girardot, témoignage d'affection et de reconnaissance. Montargis, 14 novembre 1854.*

» Sur la seconde :

» *Musée et Société d'émulation fondés en mars 1854.*

» Enfin sur la troisième :

» *Œuvre des Anges-Gardiens fondée le 1er octobre 1854.*

» Ce bronze, qui vient d'être envoyé à M. de Girardot, était accompagné d'un album en velin richement relié et contenant les noms de tous les souscripteurs.

» M. de Girardot s'est empressé d'adresser à la commission qui avait organisé la souscription la lettre de remerciements suivante :

« Mon cher Maire,

» Nous sommes tous ici dans une profonde émo-
» tion; les statues sont arrivées avec leurs inscriptions
» si touchantes et l'album précieux qui sera pour
» nous un titre de noblesse toute personnelle.

» Merci, mille fois merci pour moi, pour ma femme
» si heureuse de trouver sa part dans l'honorable
» souvenir qui m'est adressé, pour mes filles qui
» conserveront après nous ce magnifique présent
» avec tout le respect que peut inspirer un témoignage
» aussi flatteur, et qu'elles placeront à côté de celui
» que mon père nous a légué au prix de son sang.

» Je vis avec l'espoir d'aller vous voir cet automne;
» je voudrais pouvoir remercier, chacun en particu-
» lier, les signataires de votre bel album; mais tous
» voudront bien trouver ici ce qui leur revient, et
» votre entremise ne peut que leur être agréable.

» Merci encore; j'ai le cœur ému et je voudrais
» pouvoir, dans une cordiale étreinte, serrer toutes
» les mains dans celles que je vous tends de toute
» affection.

» Baron DE GIRARDOT. »

» Tels sont les témoignages d'affectueuse sympa-

thie et de publique estime qui viennent d'être donnés à M. de Girardot par l'arrondissement et la ville de Montargis. Ils n'honorent pas moins ceux qui les décernent que celui qui a su les mériter. »

M. de Girardot resta secrétaire général de la Loire-Inférieure pendant seize ans. Sur ce théâtre plus vaste, il put mieux encore développer ses qualités d'administrateur et montrer une fois de plus ce que peuvent le courage, la volonté et le sang-froid. Très malade, lors des inondations de 1856, il se fait porter sur une civière pour encourager les sauveteurs, donner des ordres et veiller à ce qu'ils soient exécutés. Il faillit même laisser sa vie dans un incendie. Renversé sous une cloison enflammée pendant qu'il surveillait le sauvetage des locataires, il fut retiré à grande peine par quelques braves accourus à son secours.

Ces qualités de tout genre valurent au baron de Girardot, le 30 juin 1861, les palmes d'officier d'Académie, et la croix d'officier de la Légion d'honneur, le 14 août 1862. En 1868, le 1er octobre, il est nommé commandeur de l'ordre de la Conception de Villa-viciosa, de Portugal, en récompense de ses travaux historiques sur l'ambassade du marquis Amelot en Portugal.

Malgré ses importantes fonctions et le peu de liberté qu'elles lui laissaient, ce travailleur infatigable sut trouver le temps de s'occuper d'histoire et d'archéologie. Étant à Nantes, il publia successivement :

Curiosités de l'Archéologie et des Beaux-Arts. Paris, Paulin, 1855, in-8°.

L'Ordre américain de Cincinnatus en France; règlements et correspondance de Washington. Nantes, Mellinet, 1856, in-8°.

Procès de Rénée de France, dame de Montargis, contre Charles IX. Nantes, Mellinet, 1856, in-8°.

Des Administrations départementales électives et collectives (France-Belgique-Italie) de 1790 à l'an VIII. Paris, Guillaumin, 1857, in-8°.

Les Fêtes de la Révolution dans les départements (1790 à l'an VIII). Nantes, Ve Mellinet, 1858, in-8°.

Mélanges historiques. Montargis, Chrétien, 1858, in-16.

M. Frédéric Cailliaud, de Nantes, voyageur, antiquaire et naturaliste. Moulins, Desrosiers, 1859, in-8°.

Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Bourges. Nantes, Merson, 1859, in-4° tiré à 90 exemplaires.

Les ministres de la République française, L. Roland et Mme Roland. Paris, Guillaumin, 1860, in-8° avec fac-simile d'autographe.

Les artistes de la ville et de la cathédrale de Bourges. Nantes, Merson, 1861, authographie de l'auteur avec 6 planches in-folio et in-4°.

Correspondance de Louis XIV avec le marquis Amelot, son ambassadeur en Portugal (1685-1688). Nantes, Ve Mellinet, 1863, in-8°.

Cimetière gallo-romain de Séraucourt à Bourges. 7 planches dessinées et autographiées par l'auteur, in-folio sans lieu ni date. Lithographie de Merson, à Nantes, 1863.

Correspondance de Louis XIV avec le marquis

Amelot, son ambassadeur en Espagne, 1705-1709. Nantes, Merson, 1864, 2 vol. in-8°.

Album polynésien du capitaine de vaisseau baron Nourry, dessiné et lithographié par le baron de Girardot et Bourgerel. Nantes, Merson, 1864.

Les Tarsias de marbre du baron H. de Triqueti; décoration de la chapelle Wolsey à Windsor. Nantes, Ve Mellinet, 1868, in-8° avec une planche.

Mélanges administratifs et historiques extraits de divers recueils, 1842-1870, 2 vol. in-8°.

Correspondance de M. de La Rochefoucaud, ambassadeur à Rome, 1744-1774. Nantes, Ve Mellinet, 1871, in-8°.

Frédéric Cailliaud, de Nantes, voyageur, antiquaire, naturaliste. Paris, A. Labitte, 1875, in-8°.

Félix Thomas, grand prix de Rome, architecte, peintre, sculpteur. Nantes, Ve Mellinet, 1875, in-8°.

Différentes revues reçurent aussi de lui, pendant cette période, plusieurs articles :

Protestation des habitants de Nantes contre le traité de Noyon, 1516. — Revue du Centre, Clermont-Ferrand, novembre 1857.

Marché pour la construction de la ville d'Henrichemont, 24 décembre 1608. — Revue centrale des Arts en province, Lyon, 1857.

Filigrane aux armes impériales et papales, Montargis, 1804. — Idem, 1859.

Charles Le Roux, peintre. — Revue de l'Art en province, Moulins, Desrosiers, 1858.

M. Frédéric Cailliaud, de Nantes. — Idem, 1858.

Inventaire estimatif du mobilier de Pot. — Idem, 1858.

Les artistes de Bourges depuis le moyen âge jusqu'à la Révolution.—Archives de l'Art français, 1861.

Membre non résidant du Comité des travaux historiques depuis 1840, M. de Girardot a fait de nombreuses communications au Bulletin et à la Revue des Sociétés savantes.

En 1847, il est nommé associé correspondant de la Société nationale des antiquaires de France; en 1852, membre non résidant de la Société historique et archéologique de l'Orléanais; il faisait aussi partie de la Société des antiquaires du Centre, de la Société des antiquaires de l'Ouest et de la Société d'agriculture, sciences, belles lettres et arts d'Orléans. A toutes ces Sociétés, M. de Girardot apporta son contingent:

La Sainte-Chapelle de Bourges, sa fondation, sa destruction. — Antiquaires de France, mémoires, vol. XX.

Histoire et inventaire du trésor de la cathédrale de Bourges. — Idem, mémoires, vol. XXIV.

Catalogue de l'œuvre du baron Henry de Triqueti, précédé d'une notice sur ce sculpteur. — Société d'agriculture, sciences, etc., d'Orléans, mémoires, vol. XVI.

Supplément au catalogue de l'œuvre du baron Henry de Triqueti. — Idem, mémoires, vol. XVII.

Atelier de silex taillés trouvé à Girolles, canton de Ferrières (Loiret) par M. Leleu, Ad. Pougin de La Maisonneuve et baron de Girardot. — Société historique et archéologique de l'Orléanais, Bulletin, 1877.

Correspondance de Pajonnet, prieur d'Ali-

champs, avec divers savants. — Société des Antiquaires du Centre, mémoires, vol. VI.

Description des sculptures du portail de la cathédrale de Bourges avant leur restauration. — Idem, mémoires, vol. VII.

Dans les dernières années de sa carrière administrative, l'offre d'une préfecture fut faite à M. de Girardot; mais il était fatigué, dégoûté par bien des déboires et refusa la récompense accordée si tardivement à ses services.

Peu après les événements de 1870, il envoya sa démission au gouvernement de la Défense nationale.

Au moment où M. Thiers fut élu président de la République, la députation entière de la Loire-Inférieure demanda que le baron de Girardot reprit ses fonctions de secrétaire général de la préfecture de Nantes; sa nomination eut lieu en avril 1871.

M. de Girardot n'occupe pas longtemps son secrétariat, car au mois d'août de la même année il demande et obtient sa mise à la retraite.

V

A la fin de 1875, le baron de Girardot, veuf depuis plusieurs années, épouse en secondes noces Mlle Laure Nicas, de Ferrières-en-Gâtinais. Pendant quatre ans, il partagea sa vie entre Nantes et Ferrières. Mais le calme et la tranquillité de la campagne agirent sur lui fortement et il vint fixer sa résidence à Ferrières en 1879, partageant son temps entre la lecture, le classement de ses cartons d'estampes et de gravures, la recherche des silex taillés et l'herborisation.

C'est alors qu'il publie le catalogue de l'œuvre de son ami O. de Rochebrune :

M. de Rochebrune, graveur aquafortiste. — Société des Antiquaires de l'Ouest, Bulletins, 1880.

Pendant le rigoureux hiver de 1879-1880, le 26 janvier, M. de Girardot ressentit une attaque cérébrale qui lui laissa une paralysie partielle et des douleurs rhumatismales dans le bras gauche. Il se remit peu à peu; mais, si physiquement il avait beaucoup vieilli, son intelligence et son cœur n'avaient pas été atteints comme on peut le voir dans les pages qu'il consacra à son ami le docteur Huette, décédé en 1881 :

Notice sur le docteur Charles Huette, de Montargis. Orléans, Herluison, 1882, in-8°.

Nous ne serions pas exact si nous ne citions les journaux auxquels il a fourni des articles politiques, artistiques, littéraires et biographiques :

Journal du Cher.
La République de 1848.
Le Moniteur Universel.
L'Indicateur de Montargis.
Le Journal du Loiret.
Le Pays.
L'Ordre.
Le Breton.
L'Union Bretonne.
La Célébrité.
La Revue du Monde catholique.

Son dernier travail est sa notice sur C. Huette. Surpris par la pluie, au milieu d'une promenade d'herborisation, le 27 avril 1883, il fut pris d'un refroidissement qui ne tarda pas à se changer en une

congestion pulmonaire. Alité le 30, M. de Girardot rendait le dernier soupir le jeudi 3 mai, à huit heures et demie du matin.

VI

L'œuvre du baron de Girardot, comme on a pu le voir, est considérable. Mais c'est surtout la qualité de ses travaux qui lui assigne une grande place parmi les archéologues.

Doué d'une intelligence remarquable, secondée par une instruction solide et très variée, M. de Girardot montre, dans chacune de ses productions, la marque d'un esprit droit, net, précis, qui sait ce qu'il veut, qui sait où il va et ne se perd pas en digressions oiseuses ou inutiles. Dans ses inventaires, dans ses descriptions, dans ses dépouillements de manuscrits, d'archives, il est d'une scrupuleuse exactitude. Quand il écrit une notice biographique, il joint le cœur à la science.

Son goût élevé pour les arts l'avait fait l'ami de peintres, de sculpteurs et de dessinateurs célèbres. Il comptait parmi eux P. Baudry, Gérôme, Jadin, Lambert, Luminais, Toulmouche, E. Delaunay, A. Ménard, Grootaers, de Triqueti, F. Thomas, O. de Rochebrune, qui, tous à l'envi, se faisaient un plaisir et un honneur d'orner son cabinet de leurs œuvres.

Parmi les savants, il était lié intimement avec Quicherat, de Guilhermy, L. Lalanne, de Lescure, Feuillet de Conches, le marquis de Vogué, F. Cailliaud.

De tels noms dans les arts et dans les sciences honorent un homme en faisant comprendre sa valeur.

Homme de bien dans toute l'acception du terme, d'un courage à toute épreuve, ainsi que nous l'avons montré dans quelques circonstances, et dont nous aurions pu citer encore de nombreux exemples, d'une grande délicatesse et d'un conseil sûr dans les relations privées, bon, serviable, humain, tel nous avons connu le baron de Girardot.

Nous avons tenu, nous son parent par le cœur et par les liens de famille, qui l'avons tendrement aimé et qui l'avons vu mourir, à lui rendre ce dernier devoir; ce sera comme un suprême remerciement pour nous avoir initié aux travaux archéologiques qui ont fait la meilleure et non la moins brillante part de sa vie.

EDMOND MICHEL.

Touvent, Fontenay-sur-Loing (Loiret), 18 août 1883.





ODET DE COLIGNY, CARDINAL DE CHASTILLON, AR. DE TOULOVZE, ET EVESQVE DE BEAUVAIS, PAIR DE FRANCE, MORT EN 1577.

HELIOG. DUJARDIN



LE CARDINAL DE CHATILLON[1]

Odet de Coligny, second fils du maréchal Gaspard I de Coligny, seigneur de Châtillon, et de Louise de Montmorency, sœur du Connétable, naquit au château de Châtillon-sur-Loing, le 10 juillet 1517[2].

Les quarante-cinq premières années de sa vie ne présentent aucun trait remarquable.

En 1533, lors du mariage du second fils de François Ier, plus tard le roi Henri II, avec Catherine de Médicis, nièce du pape Clément VII, celui-ci, jaloux de s'attacher les gens en crédit à la cour de France, offrit au Connétable de Montmorency d'élever au cardinalat l'un de ses fils, quelque jeune qu'il fût. Le fils du Connétable ayant refusé de profiter des offres du souverain pontife, Anne de Montmorency jeta les yeux sur ses neveux, et ce fut, dit-on, à Gaspard de Coligny qu'il voulut procurer cette grande dignité ecclésiastique. Quoique âgé de seize ans à peine, Gaspard refusa obstinément; Odet au contraire s'em-

---

1. Le portrait anonyme ci-contre est conservé à la Bibliothèque Nationale, dépt des Estampes, collection des portraits historiques du xvie siècle. La date de la mort du cardinal qu'il porte, et que nous ne nous sommes pas permis de faire modifier, est néanmoins fausse, ainsi qu'on le verra plus tard.

2. Du Bouchet. — Preuves de l'hist. de la Mon de Coligny, p. 347.

pressa d'accepter[1]. Il reçut le 4 novembre 1533 une bulle du pape contenant provision de son cardinalat sous le titre de Saint-Serge et Saint-Bacche, qu'il échangea plus tard contre celui de Saint-Adrien[2].

Il tenait déjà alors en commende les prieurés de Saint-Étienne de Beaune et de Fresnay et l'abbaye Saint-Euverte d'Orléans[3]. A peine eût-il été élu membre du Sacré-Collège que les mêmes pouvoirs lui furent conférés sur les abbayes de Saint-Emerce et de Vauluisant[4].

Le 21 avril 1534, il fut créé archevêque de Toulouse, et, comme il n'était pas prêtre, une dispense lui fut accordée le 28 août suivant « pour se faire promouvoir aux ordres. » Le 6 septembre il recevait ses lettres de diacre[5].

Le 20 octobre 1535, l'évêché de Beauvais, qui donnait à son titulaire le rang de comte et pair de France, fut conféré à Odet. Il venait d'atteindre sa dix-huitième année[6].

Riche de tous ces revenus, il abandonna en 1544 à ses deux frères sa part dans les successions de son père et de son frère aîné, Pierre, donation qu'il confirma et étendit à l'héritage de sa mère en 1559[7]. Louise de Montmorency mourut en effet le 12 juin

---

1. Niel. — Portraits des personnages français du xvi[e] s., t. II.
2. Du Bouchet, p. 381 et 390.
3. Du Bouchet, p. 381.
4. Du Bouchet, p. 311 et 383.
5. Du Bouchet, p. 386 et 387.
6. Du Bouchet, p. 388.
7. Du Bouchet, p. 428.

1547 en rendant « tesmoignage de la vraye pure religion qu'elle avoit recogneue, et deffendant expressément à son fils aisné Odet, qu'aucun prêtre ne luy fust amené[1] ». Nous croyons avec M. Niel que cette mort d'une femme dont tous les contemporains nous vantent les vertus et que le cardinal révérait à l'égal d'une sainte ne fut pas sans quelque influence sur l'abjuration à laquelle il se résolut plus tard.

Cependant les faveurs continuaient à pleuvoir sur la tête du jeune cardinal de Châtillon. Dans le courant de l'année 1550, il fut successivement pourvu des abbayes Saint-Germer et Saint-Jean de Sens[2]. La même année, Odet de Coligny, par une convention conclue avec le cardinal de Meudon, échangea son archevêché de Toulouse contre l'abbaye Saint-Benoît-sur-Loire, que possédait ce dernier avec clause de « regrèz » à son archevêché en cas de prédécès de son successeur[3]. Cet échange ne fut ratifié par la cour de Rome que le 21 octobre suivant. Presque en même temps, il fit prendre possession par procureur de l'abbaye Sainte-Croix de Quimperlé[4].

Le 15 juillet 1556, Paul IV donna à Odet l'abbaye de Ferrières-en-Gâtinais[5]. La même année, celui-ci reçut sa première mission diplomatique. Le Conné-

---

1. Attribué à Fr. Hotman. — Vie de Gaspard de Coligny, amiral de France (Amsterdam, 1643), p. 6.

2. Du Bouchet, p. 395.

3. La Faille. — *Annales de Toulouse*, t. II, p. 172 et 173, et 64 des Preuves.

4. Du Bouchet, p. 397.

5. Du Bouchet, p. 401.

table le chargea conjointement avec l'amiral de s'employer auprès de son fils aîné, François, pour lui faire épouser Diane de Castro, fille légitimée du roi Henri II, en rompant l'union secrète qu'il avait contractée avec Mademoiselle de Piennes. L'ambassade n'obtint aucun succès[1].

Survint le désastre de Saint-Quentin; Gaspard de Coligny fut pris dans la ville après une valeureuse défense. Le Roi s'empressa de faire expédier à Odet des lettres patentes l'autorisant, pour tout le temps que son frère serait prisonnier, à agir au nom de celui-ci « soit pour raison de sa charge, soit pour ses affaires politiques ou particulières. » (20 novembre 1557[2].)

Peu de temps après (1558), il reçut mission d'Henri II d'user de son influence sur d'Andelot, pour obtenir « qu'il respondit honnestement de la messe[3]. » On connaît la noble réponse du colonel-général de l'infanterie : « Mon corps, ma vie et mon bras sont au pouvoir de Votre Majesté; mais mon âme appartient à Dieu seul, et j'aimerais mieux mourir plutôt que d'aller à la messe. »

Sur ces entrefaites, le pape voulut établir en France l'Inquisition pour rechercher les hérétiques et les livrer ensuite au bras séculier. Le cardinal de Lorraine se fit adjoindre comme membre de cet odieux tribunal Odet de Coligny, qui jusque-là était resté totalement

---

1. Mémoires de Pierre de La Place (éd. Buchon), p. 2.
2. Du Bouchet, p. 406.
3. Mémoires de La Place (éd. Buchon), p. 9.

indifférent aux dissensions religieuses qui agitaient la France. « Le but des Guises était évident. Ils voulaient le compromettre avec le parti des Huguenots que protégeait son frère, s'il acceptait; avec la cour de Rome et les Catholiques, s'il osait refuser[1]. » Le parlement de Paris s'opposa courageusement à l'institution de ce tribunal. Le cardinal de Châtillon n'eut donc pas à se prononcer; mais à partir de cette époque il commença à montrer quelque penchant pour les doctrines calvinistes.

La mort du cardinal de Meudon (12 décembre 1559[2]) lui rendit l'archevêché de Toulouse, mais pour peu de temps; il le céda de nouveau au cardinal d'Armagnac en échange des abbayes de Conches et de Belle-Perche (17 avril 1562[3]). Durant cet intervalle, ce fut lui que la reine mère chargea d'obtenir du Connétable de Montmorency qu'il résignât son office de grand-maître de France entre les mains du duc de Guise; ce à quoi il parvint (1560[4]). Bientôt après, il assista aux États de Fontainebleau[5].

Cependant, il commençait à professer ouvertement la religion réformée, non sans courir parfois de grands dangers de la part d'une population chaque jour fanatisée davantage par les persécutions de la cour contre les Protestants. L'ambassadeur d'Espagne, Thomas Perronet de Chantonnay, écrivait à son

---

1. Haag. — La France protestante, art. Châtillon.
2. La Faille. — *Annales de Toulouse*, t. II, p. 200.
3. Du Bouchet, p. 410.
4. Mémoires de la Place (éd. Buchon), p. 27.
5. Haag. — La France protestante, art. Châtillon.

maître le 22 avril 1561 [1]. « Peu s'en a failli qu'il n'ayt esté assommé de son peuple de Beauvoys qui l'a tenu quelque temps assiégé pour ce qu'il faisoyt faire presches en sa maison; et s'estoyent retirés en icelle quelqu'ungs qui en procession publique scandalizèrent le peuple, l'appelant ydolastre et abusé; et dans la maison dudit cardinal en furent tuez deux. » Cette émeute fut promptement réprimée; on pendit deux ou trois des rebelles. Mais c'était un indice de la haine que les Catholiques portaient déjà à Odet de Coligny, quoique à vrai dire sa conduite n'ait pas cessé d'être correcte. Il n'en parut pas moins le 3 mai suivant au sacre de Charles IX en sa qualité de pair ecclésiastique du Royaume. « Il ne fauldroyt plus que la présence de Madame la Cardinale », s'écriait avec désespoir Chantonnay, en annonçant au Roi d'Espagne qu'Odet figurerait au sacre. C'est par ce nom au moins bizarre que l'on désignait Isabelle de Hauteville, dame de Lori, avec laquelle le Cardinal vivait publiquement. Quelques semaines plus tard, en mai 1561, Élisabeth de France, reine d'Espagne faisait part à l'évêque de Limoges du mariage d'Odet avec sa maîtresse [2]. Inutile de dire que c'était là une nouvelle dénuée de tout fondement.

En septembre 1561, eut lieu le colloque de Poissy. Catherine de Médicis, on le sait, se flattait de l'espérance chimérique d'amener un accord entre les

---

1. Mémoires de Condé (éd., de 1743, en 5 vol. in-4°), t. II, p. 11.
2. Documents inédits. — Négociations sous François II, p. 864.

deux religions en faisant discuter en présence de la cour par des orateurs catholiques et protestants les points de dogme qui les divisaient. Le cardinal de Châtillon figura dans ces conférences qui ne produisirent aucun bon résultat[1].

Dès lors, Odet ne dissimula plus son inclination pour le calvinisme. C'est ce que prouvent les vers suivants d'un pasquil composé à l'occasion du « Concile nationnal[2]. »

Qui bien vouldra ce seigneur regarder,
En le voyant si bon et gracieux,
Ne se pourra jamais persuader
Qu'il favorise en rien les envieux,
Ains qu'il leur dit : Départez-vous de moy,
Car je veux vivre en [la] syncère foy.

Bientôt même il ne se contenta pas de favoriser en secret et de pratiquer à huis-clos la religion réformée. Par un acte, malheureusement perdu ou égaré aujourd'hui, il abjura le catholicisme au château de Merlemont[3]. Néanmoins, quoi que en dise Delettre, s'il ne se fait plus appeler que comte de Beauvais, il n'abdiqua nullement pour cela son titre de cardinal dont il signa ses lettres jusqu'à la fin de sa vie.

Cette abjuration ne lui fit d'ailleurs rien perdre de sa faveur à la cour. Le massacre de Vassy avait répandu la terreur parmi les Protestants; puis à la crainte avait succédé dans leur cœur le désir de sa

---

1. D'Aubigné. — Histoire universelle (éd. de 1616), t. II, p. 111.
2. Bibliothèque nationale, manuscrits, F^ds^ fr^ais^, 10,190 (f° 94).
3. Delettre. — Histoire du diocèse de Beauvais, t. III, p. 227 et 228.

vengeance; Condé, se mettant à la tête des religionnaires, s'était enfermé dans Orléans. Catherine résolut d'entamer des négociations avec le prince et d'en charger Odet de Coligny à cause des liens de parenté qui l'unissaient avec lui. Muni des instructions de la reine, le cardinal partit pour l'Orléanais. On peut suivre dans ses lettres des 7, 15, 21 avril et 22 mai la suite de ses pourparlers avec le chef des réformés pour empêcher la guerre. Tous ses efforts furent inutiles[1].

Pendant qu'il remplissait ainsi noblement son devoir de fidèle sujet du roi, ses ennemis étaient parvenus à le faire « adjourner » devant le parlement[2]. Il obtint facilement mainlevée de cette citation injuste. Mais, le parlement persistant à procéder contre lui en dépit des ordres de la reine mère, Odet, pour éviter un conflit, se retira à Châtillon-sur-Loing. De cette résidence il écrivit à Charles IX et à Catherine de Médicis deux lettres que l'on peut citer comme

1. C'est vers cette époque qu'eut lieu le pillage de l'abbaye Saint-Benoît, qu'il possédait en commende. M. Rocher, aux pages 377-382 de son hist. de S[t]-Benoît-s.-Loire (Orléans, 1865, in-8°), s'appuyant sur la fin d'une lettre du cardinal qu'il traite de « irrécusable preuve de sa perversité profonde », l'accuse d'y avoir prêté la main. Nous n'en croyons rien. Que l'on relise cette lettre et on verra, au contraire, qu'il y ordonne toutes sortes de mesures contre un pillage possible. Qu'il ait été trompé par son mandataire, le protonotaire de Vrigny, soit. Mais que, de propos délibéré, ce tempérament si artistique, cet esprit si cultivé, ait résolu la destruction de tant de merveilles; c'est ce que nous ne pouvons admettre !

2. Lettre de Perrenot de Chantonnay du 10 septembre 1562. — Mém. de Condé, t. II, p. 80.

des modèles de modération fière et résignée. Elles furent interceptées. Sans doute ceux qui avaient juré la perte du cardinal représentèrent sa conduite comme un acte de rébellion; Odet ne se crut pas en sûreté si près de Paris; il se retira à Lyon où le baron des Adrets avait compromis la cause protestante[1]. Il ne resta pas longtemps dans cette place dont il regardait sa défense comme impossible, bien qu'il y eût réparé toutes les fautes de son prédécesseur, et fit retraite dans le Vivarais, puis dans le Languedoc, pendant que le duc de Nemours investissait Lyon[2].

Dans cette dernière province il rejoignit le baron de Crussol, et tous deux commencèrent contre le catholicisme une campagne active et acharnée. Un instant le bruit courut qu'il était tombé entre les mains du cardinal d'Armagnac, son successeur au trône archiépiscopal de Toulouse. Ce n'était là qu'un vain bruit que vint bientôt démentir l'arrestation par ses soins du baron des Adrets accusé de s'être laissé séduire par le duc de Nemours et d'avoir voulu livrer à ce prince la ville de Romans en Dauphiné[3].

A en croire Chantonnay[4], les troupes que com-

1. Lettre de Chantonnay du 16 septembre. — Mémoires de Condé, t. II, p. 84.

2. Lettres de Chantonnay des 24 septembre 1562 et 3 janvier 1563. — Mémoires de Condé, t. II, p. 89 et 120.

3. Lettres de Chantonnay des 9 et 14 janvier 1563. — Mémoires de Condé, t. II, p. 122 et 123. — Lettre de Coligny du 29 janvier, publiée par M. H. de La Ferrière, dans son livre : *Le Seizième siècle et les Valois*, p. 103.

4. Lettre de Chantonnay du 23 février. — Mémoires de Condé, t. II, p. 103.

mandaient le cardinal de Châtillon et Crussol n'avaient ni artillerie ni munitions et leurs seuls exploits consistaient en « pilleries de villes et villettes. » Voilà qui contraste étrangement avec le récit de l'entrée des chefs protestants à Montpellier le 7 mai 1563 écrite par un témoin oculaire[1] : « ..... On leur fit la réception la plus magnifique que l'on peut imaginer; on leur alla au-devant jusqu'aux Areniers par de là Castelnau; ils trouvèrent au pont de Castelnau cent vingt petits enfants chantant ensemble les psaumes de David; à leur approche de la ville, on délascha toute l'artillerie. »

Pendant qu'Odet de Coligny soutenait ainsi avec éclat la cause protestante dans le midi, il était l'objet de graves mesures qui allaient le rappeler à Paris. Aigrie par des rapports malveillants, qui exagéraient jusqu'à l'injustice toutes les faiblesses du cardinal, l'Inquisition le cita à Rome devant son tribunal le 21 mai 1562 et le 29 septembre la sentence fut affichée à la porte de l'hôtel de Beauvais[2]. Le connétable de Montmorency s'émut à cette attaque violente contre son neveu. Il écrivit le 20 octobre 1562[3] une lettre

---

1. D'Aubais. — Pièces fugitives (éd. de 1759), t. II, p. 13 de l'*Histoire de la guerre civile en Languedoc* qui y est insérée.

2. Bibliothèque Nationale, manuscrits, F[ds] fr[ais], 20,461, p. 255-259.

3. B. N. — F[ds] fr[ais], 20,461, p. 239. — Cette lettre, que nous ne possédons qu'à l'état de copie, est datée du 20 septembre 1562. Il y a évidemment là une erreur de chiffre, puisque ce ne fut que le 29 de ce mois que fut affichée la 1re citation du cardinal. — D'autre part, la 2me citation n'eut lieu à Rome que le 17 novembre (voir *infrà*) et certainement après réception de la lettre du connétable. Il faut donc lire octobre.

pleine de respect au pape, lui annonçant qu'il lui envoyait l'évêque de Dax « pour les occasions qu'il entendra de luy en ce quy touche le particulier interest de Monsieur le cardinal de Chastillon », le suppliant de « faire rabiller ce qui a été faist à son préjudice à la délation de ses ennemis », ajoutant que ceux-ci sont des calomniateurs « ainsi qu'il l'entendra de l'évêque de Dax. » Presque en même temps que cette lettre parurent deux mémoires[1]. Le premier déclarait la cour de Rome incompétente, se fondant pour cela : 1° sur les privilèges de l'Église gallicane; 2° sur la qualité de pair de France du cardinal; 3° sur la nécessité de ne pas augmenter les troubles de la France par une mesure de ce genre; 4° sur l'injustice de l'accusation, Odet de Coligny n'ayant pas cessé de vivre conformément aux lois de l'église, « ainsi qu'en témoignera le cardinal de Ferrare. » Le deuxième mémoire, qui commençait par la répétition abrégée du dispositif du premier, se terminait par ces sages paroles qui auraient dû arrêter la cour de Rome dans une voie de rigueur propre à n'amener que de déplorables résultats..... « ..... *Ex parte* de mondict seigneur le cardinal se doibt mettre au devant ses parents, leurs biens faictz, sa vie précédante longuement continuée, l'occasion de sa retraicte à cause de ses frères, le temps turbulent, le moyen qu'il y a de le retirer, s'il est bien traicté, et le doubte de le reculler, si l'on continue, et le danger qu'il y a pour l'église qui est fort troublée. »

---

1. B. N. — F^ds fr^ais, 20,461, p. 243-245 et 247-249.

La cour de Rome ne voulut rien entendre. Le 17 novembre 1562, elle cita à nouveau le cardinal devant le tribunal de l'inquisition, et cette deuxième citation fut affichée à la porte de l'hôtel de Beauvais le 10 janvier 1563[1]. Cette fois, le conseil du roi intervint et rendit l'arrêt suivant[2] : « Veu la commission par la chambre de l'Inquisition de la cour de Rome contre le révérendissime cardinal de Chastillon, et veu l'exécution d'icelle, le conseil est d'advis que, si le temps n'estoit si turbulent, il y auroit occasion d'appeller comme d'abuz de l'exécution de ladicte commission, veu que par privillège de l'Église gallicane les subjectz du Roy ne peuvent estre appellés en première instance en cour de Rome....; contre lesquelles on pourrait dire que les causes des cardinaulx sont contenues mesmement que lesdictz cardinaulx doyvent résidence en cour de Rome, qui est la cause qu'ilz sont exemptés de la résidence ordinaire de leurs bénéfices; mais à ce il y a responce que le rescript de la citation n'est point émané du siège apostolic, ains seulement des juges de l'inquisition, lesquelz ne peuvent citter hors les quatre diettes, s'ils n'ont plus grande puissance..... — Il y a autre abuz en ce qu'il est mandé citer ledict sieur cardinal pour veoir confisquer ses biens, qui est une entreprinse contre l'auctorité du Roy..... — Et combien que plusieurs autres abuz se puissent cotter, touteffoys quant à présent n'est besoing d'interjetter appel comme

1. B. N. — F[ds] fr[ais], 20,461, p. 227-233.
2. B. N. — F[ds] fr[ais], 20,461, p. 235-236.

d'abuz, ains fauldra attendre le temps de six mois, pendant lequel temps les troubles se pourront appaiser; joinct que la citation n'a point esté faicte à la personne dudict seigneur ny de ses officiers, pour ce ne pourra estre vraye contumace, et, en tout évènement, sera ordonné que ledict seigneur sera derechef cité et aura autre délay de six mois, ains attendra le temps et l'occasion. » Cette délibération jeta le pape hors de toute mesure. Le 31 mars 1563, il excommunia le cardinal de Châtillon[1].

A cette nouvelle, Odet de Coligny quitta précipitamment le Languedoc. Le 2 juillet il était à Lyon, le 30 à Châtillon où l'attendaient l'amiral et d'Andelot. Les trois frères retrouvèrent pour quelques jours l'intimité qui convenait à leur affection, et s'occupèrent activement de rentrer à la cour dont ils étaient éloignés depuis longtemps. Le 4 août, Odet reçut une lettre de Catherine de Médicis l'invitant à venir la rejoindre à Rouen[2]. Il partit aussitôt: il avait repris son habit de cardinal; puisque, malgré son abjuration, on l'avait frappé sous ce titre, il n'était plus comme devant disposé à l'abandonner. L'accueil de la reine mère fut tel qu'il pouvait le désirer, et il put en conclure qu'il n'avait rien perdu de son ancien crédit. Le 12 août, il se trouva au dîner de Catherine[3], et cette princesse lui raconta les derniers événements que son long séjour dans le midi lui avait fait ignorer,

1. Du Bouchet, p. 411.
2. Du Bouchet, p. 414.
3. Lettres de Chantonnay du 13 août. — Mémoires de Condé, t. II, p. 176.

le traité de Hampton-Court par lequel Condé avait livré le Havre à Elisabeth d'Angleterre, la promesse que celle-ci avait faite au chef des protestants de lui envoyer en retour des secours d'hommes et d'argent, la reprise du Havre le 20 juillet précédent par le connétable. Suivant Chantonnay, « il respondit tout haut qu'il ne se pouvoit attendre aultre chose de gens qui n'avoient Dieu ny religion ni foy. » Cette réplique paraît au moins douteuse. Dans une lettre au duc de Wurtemberg[1], Hotman constatait peu de temps après que « le cardinal de Chastillon [estoit] ferme dans la religion[2]. » Or n'eût-ce pas été le comble de l'hypocrisie et de la lâcheté que de renier ainsi ses coreligionnaires et leur chef, son beau-frère?

Cependant le pape avait reconnu la lourde faute qu'il avait commise en excommuniant Odet de Coligny. Une conversation des ambassadeurs de Savoie et d'Angleterre[2] nous apprend qu'il essaya de rejeter l'odieux de cette mesure sur la reine mère et le connétable qui, selon lui, avaient dans cette occasion exercé une grande pression sur son esprit. C'était commettre une lâche calomnie pour pallier une injustice; tout concourt à le prouver : et la lettre précédemment citée du connétable lors de la première citation du cardinal, et l'accueil empressé qu'Odet

---

1. Publiée par M. le comte J. de Laborde (Gaspard de Coligny, amiral de France, t. II, p. 292, note 47).

2. M. le comte H. de La Ferrière. — La paix de Troyes avec l'Angleterre. (Revue des questions historiques, livraison du 1er janvier 1883, p. 64.)

reçut de Catherine à un moment où victorieuse du protestantisme comme de l'étranger il semblait que la mère du Roi eût définitivement pacifié la France et n'eût nul besoin d'appeler auprès d'elle un *apostat*. — Cela se passait dans les premiers jours de janvier 1564. Un mois et demi après, il résigna tous ses bénéfices entre les mains du Roi et quitta le chapeau rouge[1].

Il semble que dès lors il ait eu l'intention de s'unir par les liens du mariage avec sa maîtresse Isabelle de Hauteville. Il sonda à cet égard Catherine de Médicis; mais la réponse qu'il reçut (25 juillet 1564) lui prouva que son étrange projet n'obtenait pas l'approbation de la reine mère[2] : « Mon cousin, j'ay receu vostre lettre par Sarragosse, respondant à laquelle je ne feray que répéter ce que je vous ay dernièrement escrit qui est que le Roy monsieur mon fils et moy n'avons rien plus à cœur que l'entretènement de l'édit et que tous ceux qui s'imprimeront ou feindront de croire autre chose sur ce de nostre intention nous feront cognoistre qu'ils ayment le garbouïl... » Le malheureux cardinal, partagé entre deux sentiments opposés, l'obéissance aux édits royaux sur les mariages des ecclésiastiques, et le désir de donner son nom à la femme qu'il aimait, hésita longtemps. La passion l'emporta sur le devoir et le 1er décembre 1564, son union avec Isabelle de Hauteville fut célébrée au

---

1. Lettres de Chantonnay du 26 février. — Mémoires de Condé, t. II, p. 193.
2. Du Bouchet, p. 428.

château de Montataire-sur-Thérain (Oise) en présence de ses deux frères[1].

A partir de cet événement qui séparait sans retour le cardinal de l'Église catholique, près de trois ans s'écoulent sans que nous trouvions nulle trace de son existence dans les mémoires du temps. Une liste qui nous a conservé les dates d'un certain nombre de lettres « ruinées et rompues » nous montre simplement qu'il passa une grande partie de l'année 1565 à Châtillon et qu'il suivit la cour vers la fin de novembre à Plessis-lèz-Tours, à Amboise, à Blois, puis à Moulins (janvier 1566[2]). Toute cette longue période dans laquelle il serait si intéressant d'étudier les rapports d'Odet avec la cour nous est absolument inconnue; nous savons seulement qu'il fut dans le courant de l'année 1566 dépouillé de son évêché de Beauvais[3].

Léon Marlet,
Élève de l'École des Chartes.

(*Sera continué.*)

---

1. Delettre. — Histoire du diocèse de Beauvais, t. III, p. 239. — M. le baron de Condé a récemment publié l'intéressant récit des événements dont le château de Montataire, qui lui appartient, a été le théâtre, sous ce titre : *Histoire d'un vieux château de France*. (Monographie du château de Montataire, 1883, Paris, in-8o.)
2. B. N. — Fds Fais, 20,461, p. 11.
3. Correspondance du cardinal Granvelle (publiée par la Société royale de Belgique, t. II, p. 222).

CHRONIQUES GATINAISES

(Paroisses de La Chapelle-la-Reine, Fromont et Ury).

(Suite).

Il a été fait par M. Moreau, subdélégué de Nemours, au mois de may 1757, une adjudication pour refaire la charpente du clocher de cette paroisse et le beffroi avec une poutre, le tout à neuf pour la somme de 1,974 livres à prendre sur les paroissiens et les propriétaires des biens. La charpente, par suite, a été posée au mois de décembre 1757 et les ouvriers travaillent, ce mois de janvier 1758, au beffroi. . . . .

Nous venons aussi de faire un marché pour réparer la couverture de la nef et refaire à neuf le porche de l'église.

1758.

Le roy de Prusse tient toujours les Saxons dans l'esclavage et la famille du roy de Pologne prisonnière dans la ville de Dresde. Ce mois de novembre 1758, il a eu la cruauté de faire mettre le feu à tous les fauxbourgs de Dresde et a consumé en une nuit 566 maisons, sans qu'il ait été permis aux propriétaires de rien sauver; les bombes tirées de dessus les remparts forçaient ces pauvres infortunés à se sauver tout nus; un grand nombre a péri dans les flammes et, suivant les nouvelles publiques, la perte causée par cet incendie est évaluée à plus de 15 tonnes d'or. Plusieurs autres événements tristes sont arrivés dans cet électorat, lesquels cet abrégé ne permet pas de décrire.

L'armée de France, qui a été, pendant l'année 1758, dans la

Westphalie, est restée presque toujours dans l'inaction; cependant il se fait de grands préparatifs pour la campagne prochaine. Il s'est tirée, au mois d'octobre 1758, une très nombreuse milice, et on se dispose à en livrer une seconde au mois de février prochain (1759).... L'assemblée du clergé tenue au mois d'octobre 1758 a accordé au roy seize millions de don gratuit; de plus, le roy a imposé sur tous les villes et bourgs du royaume un don gratuit payable pendant six ans et qui s'élève à une somme considérable. Paris est taxé par an à 200,000 livres, Orléans à 80,000 livres, Sens à 15,000 livres et toutes les autres villes à proportion de la grandeur. La Chapelle-la-Reine est taxée à 800 livres.

J'ai obtenu, au mois de juillet dernier, de MM. les chanoines de Saint-Louis du Louvre un antiphonier nouveau, dont le prix a été de 42 livres. Comme j'ai procuré, il y a douze ans, un antiphonier manuscrit semblable à ce dernier, j'ai fait faire deux pupitres pour chanter l'office divin à deux chœurs.

1759.

Les Français ont été toujours battus, sur terre et sur mer, par les Anglais qui se sont emparés d'un grand nombre de nos îles, tant dans les Indes qu'en Amérique et au Canada. Ils ont même pris la ville de Québec. Dans deux combats navals nous avons perdu un grand nombre de vaisseaux.

Le roy a tenu son lit de justice à Versailles au mois de septembre, dans lequel il a mis des impôts immenses sur les peuples, entre autres un troisième vingtième denier, ce qui faisait bien murmurer, surtout les Parisiens. Mais, au mois de novembre, plusieurs de ces impôts ont été ôtés sur les représentations du Parlement.

Le roy, dans son extrême besoin, a envoyé à la Monnaie une grande partie de sa vaisselle d'argent, évaluée, dit-on, à quinze cent mille livres, pour être convertie en espèces; et en même temps il a exhorté, engagé et même forcé tous les princes et seigneurs de l'imiter. En conséquence, par émulation ou par

force, ils y ont aussi envoyé toutes leurs argenteries, ce qu produit au roy des sommes immenses. De plus, le roy s'adresse maintenant aux ecclésiastiques pour leur enjoindre d'envoyer à la Monnaie l'argenterie de leurs églises. La cathédrale de Notre-Dame de Paris s'y est soumise; le roi si satisfait de sa soumission a attaché à perpétuité (disait-on), aux menses de son chapitre, une abbaye de 50,000 livres; mais cette nouvelle s'est trouvée fausse.

La cathédrale de Sens a envoyé aussi sa table d'or (garnie de diamants et de pierres précieuses) qui servait d'ornement au maître autel et était estimée plus de vingt mille écus. Toutes les paroisses du diocèse ainsi que de tout le royaume ont aussi reçu des lettres d'injonction pour envoyer l'argenterie de leurs églises à la Monnaie. Le roy rembourse le quart de cette argenterie et il est fait un billet des trois autres quarts à payer peut-être jamais. Cependant les vases sacrés, les reliques, les châsses et les croix sont exceptés.

Au mois d'août 1759, nous avons fait la dépense d'acheter, par l'entremise de M. Marchand, deux bâtons, un de la sainte Vierge et l'autre de sainte Geneviève, dont le prix a été de 130 livres.

J'ai dîmé cette année (1759) pour la première fois du vin dans l'enclos de monsieur Marchand, et je continuerai tous les ans à dîmer tout ce qui sera ensemencé dans ses jardins, dans les endroits seulement où étaient auparavant les fossés de la paroisse et les chemins qui régnaient le long des dits fossés (la largeur de 46 pieds), en qualité de novales.

1761.

Il ne s'est passé encore cette année 1761 que misère, et on appréhende avec quelque fondement que les années suivantes soient encore plus misérables par la rareté de l'argent.

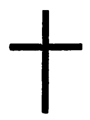
La guerre est allumée plus que jamais.... Le roy de France a demandé la paix au roy d'Angleterre qui l'a refusée audacieu-

sement. Le roy d'Espagne, par compassion, a fait un pacte d'union défensive et offensive avec le roy de France, dans la crainte qu'après avoir pris toutes les îles de France, le roy d'Angleterre ne s'empare de celles d'Espagne. Ainsi il va déclarer la guerre à l'Angleterre.

De plus, la ville de Paris fait présent au roy d'un vaisseau armé de 74 pièces de canons; les six corps de métiers de la même ville offrent une frégate ou 600,000 livres; les États de Bourgogne, de Champagne, d'Artois, ainsi que tous les autres États du royaume offrent pareillement un vaisseau de 74 canons. Tous les autres ordres du royaume (qu'il serait trop long de mentionner) font les mêmes offres. On peut dire que toute la France a la même émulation pour se joindre à l'Espagne pour combattre et humilier un ennemi si audacieux. Les armées de France ont été, pendant tout l'été, et sont encore dans l'électorat de Hanovre ou dans les environs pour s'en emparer, afin de racheter une portion de nos îles à meilleur marché. Mais le pays est si ruiné qu'on ne peut plus y entrer sans y porter des vivres en abondance pour faire vivre l'armée.

Le roi de Prusse commence à être humilié par la reine de Hongrie et par l'impératrice de Russie; il perd son armée et se voit enlever ses places fortes. On pense qu'il ne tiendra plus longtemps.

Voilà à peu près les nouvelles qui sont venues à ma connaissance sur la situation des affaires présentes.



Le trentième jour de juin 1762 a été inhumé maître Germain Loiseau, curé de cette paroisse (La Chapelle-la-Reine), décédé le jour précédent, âgé de cinquante-huit ans, après avoir gouverné ses ouailles avec édification et avec fruit pendant vingt-quatre ans.

Ont assisté à l'inhumation messieurs les curés de Fromont,

de Recloses, d'Ury, d'Aschères, de Guercheville, de Larchant, de Chatenoi, de Jacqueville et autres soussignés.

Ont signé l'acte au registre :

> PIMONT, curé d'Ury; DUCARROY, curé de Guercheville; FOURÉ, curé de Fromont; HEBRON, curé de Jacqueville; DURAND, curé de Chastenoy; DELORME, curé de Recloses; BOSSU, curé d'Achères; REDDY, vicaire d'Amponville; FOSSÉ, curé de Larchant.

EXTRAIT DES REGISTRES
de la

PAROISSE DE LA CHAPELLE-LA-REINE

pour les actes de baptêmes, mariages
et sépultures.

NOTES
DU CURÉ CORPECHOT[1]
1781 — 1791.

1781.

Cette année 1781 a été très abondante en bled et en vin. Les récoltes ont été avancées partout de près d'un mois, la maturité ayant été très précoce.

État de la population de la paroisse de la Chapelle-la-Reine pour l'année 1782 envoyé à M. l'intendant :

---

1. M. le curé Pierre-Paul Corpechot, né à Boiscommun, près Pithiviers, en 1749, a vu le décret des 20-25 septembre 1792 enlever au clergé la tenue de l'état civil pour le conférer à un officier public.

Ses notes, qui portent avant tout et avec détails sur la température, les récoltes, les dîmes et parfois les guerres étrangères, prennent un nouvel intérêt lorsqu'il relate très sobrement les événements qui vont préparer 1789 et ceux qui, continuant la Révolution, s'arrêtent à la proclamation de la Constitution française et marquent la fin des travaux de la Constituante. En homme de bonne volonté, il assiste avec calme aux événements et aux ardentes controverses qu'ils soulèvent, s'en remettant à l'avenir pour les décider.

Il est mort à La Chapelle-la-Reine le 8 frimaire an XII (30 novembre 1803),

Naissances : 12 garçons, 4 filles. Total : 16 baptêmes.

Mariages : 6.

Sépultures : hommes, garçons et enfants, 5; femmes, filles et enfants, 5. Total des sépultures : 10.

Observations faites au gouvernement et envoyées avec ledit état :

On jouit, à La Chapelle-la-Reine, un des plus beaux villages du royaume, situé à trois lieues de Fontainebleau, de l'air le plus pur, et on cite qu'il n'y a jamais eu d'épidémie d'aucun genre, quoiqu'il y en ait eu dans les environs. Mais il n'y a qu'un puits pour toute la communauté ayant 36 toises de profondeur. Il faut un quart d'heure pour en tirer un seau d'eau. Presque toutes les maisons sont couvertes en chaume, dans une rue large et régulière, ce qui doit faire craindre un incendie qui, faute d'eau, consumerait tout. On demande si le gouvernement pourrait venir au secours pour faire couvrir en tuile.

1781-1782.

En 1781 et 1782, la paroisse a été écrasée de grêle et on a perdu au moins les 2/3 de la récolte. Il y a eu 50 écus de diminution sur les tailles.

1784.

... Depuis le 20 janvier 1784 jusqu'au 27 février il y a eu des neiges trois pieds d'épais et il a fait des froids excessifs. On a

administrant encore la paroisse de La Chapelle-la-Reine, car, dans son acte de décès, il est qualifié de ministre du culte.

La croix en fer posée primitivement sur sa tombe, dans le cimetière, a été conservée et existe encore contre l'un des pilliers de la porte d'entrée de l'église. L'inscription suivante a été gravée dans le fer de cette croix :

LE CURÉ CORPECHOT,
NÉ A BOISCOMMUN (DANS LE GATINAIS),
MORT, AGÉ DE 54 ANS,
LE 30 NOVEMBRE 1803.

donné partout du soulagement aux pauvres par ordre du gouvernement, et, pendant un mois, j'ai nourri et chauffé, dans ma chambre 27 à 28 petits pauvres de la paroisse qui auraient langui chez eux. J'étais encore en pension chez M. Miger, receveur des dixmes. . . . . Le vin a été généralement bon et la récolte satisfaisante.

1785.

Cette année 1785, le 1er juillet, je me suis installé dans le nouveau presbytère.

Il y a eu une sécheresse terrible tout l'été. On a fait des neuvaines partout. On a exposé ici la châsse de sainte Geneviève pour avoir de la pluie et on a fait la procession autour de la paroisse en portant la châsse.

Les bleds... rendaient beaucoup cette année; mais en gerbes on ne trouvait que 13 à 14 nombres par arpent l'un dans l'autre; les bleds étaient tachés de noir comme presque par tout le royaume.

Le bled valait 42 sols le boisseau, mesure de Fontainebleau, ce qui n'était pas cher vu les autres années.

Il y a eu une très abondante récolte en vin de médiocre qualité; les vignes ont rendu, l'une dans l'autre, plus de 14 pièces l'arpent. Le vin ne s'enlevait point du tout et, à l'étape de Fontainebleau, il s'en est trouvé à 15 et 18 livres la pièce.

Cette année, la procession de Saint-Mathurin de Larchant a eu lieu à Beaune-en-Gâtinais[1], par une permission particulière accordée par M. l'abbé de Condé, vicaire général de Sens et préchantre de la cathédrale.

1786.

Le 3 de mai de cette année toutes les vignes ont gelé, au point qu'il n'est pas resté la dixième partie de vin qu'on aurait pu espérer récolter.

---

1. Aujourd'hui *Beaune-la-Rolande*, chef-lieu de canton (Loiret).

On a fait, l'un dans l'autre, 2 pièces de vin par arpent et assez bon généralement et très bon par canton.

J'en ai fait cette année (pour la première année que j'avais les dixmes) 33 poinçons, et du fort bon vin.

Les bleds ont été aussi abondants et rendaient 18 nombres par arpent, surtout les seigles qui étaient très hauts. Les froments étaient tachés de noir comme l'année précédente.

Le... froment valait jusqu'à 42 sols le boisseau, mesure de Fontainebleau, le méteil 34 sols, le seigle 23 sols, et l'avoine 18 sols.

1787.

Cette année nous avons eu la confirmation à Amponville par M. l'évêque de Sydon, faisant pour M. le cardinal de Luynes, archevêque de Sens, vieux et infirme, le dimanche 13 mai.

Il y avait cette année, dans ma paroisse, 480 communiants qui ont fait leurs pâques.

L'année a été très pluvieuse; il n'y a eu de sécheresse que les six semaines de moisson... La grêle s'est fait sentir dans tous les environs, surtout à Boissy-aux-Cailles et au fief dudit Boissy. La paroisse de La Chapelle-la-Reine s'en est très peu ressentie.

Les bleds ont toujours la carie, c'est-à-dire qu'ils sont encore plus noirs que les années précédentes.

J'ai fait presque 20 boisseaux de lentilles de dixmes, mesure de Nemours.

Les vignes ont gelé le 9 juin, jour de la grande Fête-Dieu. On n'a guère récolté que deux pièces l'arpent l'un dans l'autre, et du très mauvais vin, à cause des pluies froides et journalières en septembre et octobre.

... Je n'ai fait de dîme que 27 pièces de vin en tout.

La guerre entre les Russes et la Porte ottomane a commencé cette année, et les succès ainsi que les revers ont été à peu près égaux de part et d'autre.

Il y a eu de grandes révolutions en Hollande, mais qui se sont apaisées par la médiation des puissances voisines.

1788.

Cette année est remarquable par l'assemblée des notables que le roi Louis seizième du nom a convoquée à Versailles, au mois de mars, quoiqu'elle eût été annoncée pour la fin du mois de janvier. Un déficit énorme s'est trouvé dans les finances, et le contrôleur général des finances (le sieur de Calonne, qui a succombé à cette assemblée) le faisait monter, selon ses mémoires, à 140 millions de rente au-dessous de la recette. Il y a eu des réformes considérables dans toute la maison du Roy.

Les assemblées provinciales ont été un des effets de la convocation des notables. Celle de l'île de France s'est déjà tenue pour la deuxième fois à Melun, sous la présidence de M. le duc du Châtelet, colonel du régiment du Roy, infanterie.

On prétend que les immunités des biens ecclésiastiques seront abolies et que les biens du clergé paieront comme les autres.

Le roy a présenté au Parlement de Paris, le 9 décembre 1787, une loi entre autres pour donner un état civil aux non catholiques de son royaume.

La suite des temps nous instruira sur tous ces points, sur lesquels il y a eu de grandes délibérations et de forts écrits pour et contre.

Dans le mois de mars 1788, j'ai fait planter ma vigne du clos du prieuré.

Le 13 juillet 1788, jour de la dédicace de l'église de Sens, le dimanche matin, il s'est formé un orage près de Chartres-en-Beauce qui, par la grêle d'une grosseur prodigieuse (puisqu'il y a eu des grains qui ont pesé jusqu'à 7 livres), a ravagé 15 lieues de longueur et quatre en largeur (ce qui fait 60 lieues de surface) et a absolument tout saccagé, de façon que l'on fait monter la perte à plus de 25 millions. Notre paroisse et les environs ne s'en sont point du tout ressentis.

Il y a très peu de noir dans les bleds cette année. Le bled a été très cher aussitôt après la moisson ; actuellement même (31 décembre 1788) il vaut encore 34 l. à Malesherbes, et le

méteil 27 à 28 l., l'orge et le seigle 20 l. Ce qui fait qu'il y a eu beaucoup de misère. Le froid est excessif, et aujourd'hui (31 décembre 1788), le thermomètre est à plus de 15, 16 et 20 degrés au-dessous de la glace. C'est la même température qu'en 1709. Il vient d'être vérifié que le thermomètre a descendu plus bas, d'un degré environ, le 31 décembre 1788, qu'en 1709. Jamais on n'a vu en France d'aussi grands froids. — Les bleds n'ont pas levé la plupart faute de pluie; depuis le 30 septembre 1788 il n'a pas plu. Il y a actuellement un pouce ou deux de neige sur les bleds.

J'ai fait de dixme 45 pièces de vin; on le vend actuellement 40 l. la pièce.

La guerre dure toujours entre l'empereur (de concert avec la Russie) contre les Turcs, et les avantages, cette année, ont été balancés. Les Turcs se défendent comme des lions.

Cette année 1788 a été remarquable par le lit de justice du 8 mai, lequel a fait des changements considérables dans la justice, et par le rétablissement de la cour plénière.

Il paraît que les états généraux se tiendront décidément en 1789. Il y a eu, au mois de novembre 1788, une seconde assemblée de notables pour aviser à l'ordre qui doit régner dans les états généraux. Notre archevêque, Loménie de Brienne, qui a succédé au cardinal de Luynes, mort le 22 janvier 1788, a été disgracié le 24 août de cette année. Il est actuellement en Italie pour chercher le chapeau de cardinal, qui lui avait été promis par le roy au moment de sa disgrâce, avec la coadjutorerie de Sens pour son neveu.

1789.

Cette année 1789, les états généraux ont été convoqués à Versailles le 3 mai[1].

---

1. Le curé Corpechot ne parle que de l'assemblée tenue au bailliage de Melun, duquel dépendait la paroisse de La Chapelle-la-Reine.

En même temps, les trois ordres du bailliage de Nemours se réunissaient

La Chapelle-la-Reine a député à Melun, dont elle relève,

---

en l'église des Récollets de Nemours pour élire leurs députés aux états généraux ; un certain nombre de paroisses, devenues depuis communes, du canton de La Chapelle-la-Reine, ressortissaient en effet de ce bailliage.

Les lettres de convocation, du 24 janvier 1789, furent suivies d'un règlement du roi en vue des cahiers à dresser par chaque ordre.

La première séance eut lieu le 9 mars 1789, sous la présidence de Louis-Marie, vicomte de Noailles, lieutenant général de Guyenne et grand bailli d'épée du bailliage de Nemours.

Anne-Alexandre-Marie Thibault, curé de la paroisse de Souppes, fut élu par le clergé, le vicomte de Noailles par la noblesse et Pierre-Samuel Dupont, ainsi que Pierre Berthier, par le tiers état.

Entre autres membres du clergé, figuraient : Gabriel-Edme Fostel, curé de Boissy-aux-Cailles ; Jacques-Louis-Laurent Bouillon, curé de Fromont ; Joseph Colinet, curé de Recloses, représenté par François Parisot, prieur, curé de Grez; François Jobert, curé d'Herbeauvilliers; François-Joseph Belhomme, curé de Jacqueville; d'Aubray, curé de Guercheville, représenté par celui de Jacqueville; Henri Folie, curé de Larchant, représenté par Louis Leduc, troisième vicaire de Nemours; Charles de Tilly-Blaru, chanoine de l'église cathédrale de Notre-Dame de Paris, comme fondé de pouvoir du chapitre de ladite église, seigneur de Larchant ; Pierre-Sevin Lere, curé de Nanteau ; Valentin Tondu, curé de Rumont ; et Jacques Chalet, curé de Burcy, représenté par celui de Rumont.

Défaut fut donné contre les curés d'Amponville, de Boulancourt et d'Ury.

La noblesse comptait dans son sein, pour les seigneuries situées en l'une ou l'autre des paroisses qui se trouvent aujourd'hui dans le canton de La Chapelle-la-Reine : messire Henri d'Artault, chevalier, seigneur de Chamberjot; Pierre-Marie du Lau, vicomte d'Allemans, seigneur de Boulancourt; Antoine de la Trémouille, prince de Talmon, marquis de La Chapelle-la-Reine; Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, duc d'Orléans, premier prince du sang, duc de Nemours ; et dame Marie-Anne-Françoise-Antoinette de Grignon des Bureaux, veuve de Jean-Antoine de Montliard, dame de Rumont, Fromont, etc., etc.

Défaut fut donné contre le marquis de Guercheville et contre de Bourron, seigneur de Jacqueville.

Quant au tiers état, on trouve, dans le procès-verbal de l'assemblée baillivale, comme présents : Pour Boissy-aux-Cailles (84 feux), François Pointcloud et François Gastelier ; pour Boulancourt (71 feux), Pierre Basuille et Joseph Filz; pour Burcy (69 feux), Louis-Michel Antheaulme et Laurent Frotier ; pour Fromont (84 feux), Pierre Berthier et Pierre Courtois ; pour Guercheville (63 feux), Jean-Baptiste Driard et Louis Bellanger; pour Herbeauvilliers (24 feux), François Martin et Charles Le Père ; pour Jacqueville (23 feux), Jean-Pierre Bregé et Étienne Lenoir; pour Larchant (86 feux), Denis Laur du Mesnil et Marin Lecomte; pour Recloses (197 feux), Joseph Pelletier et Louis Pelletier; et pour Rumont (62 feux) Pierre Berthier et Anthoine Duguet.

MM. Laurent Marchand de Soisy et François-Louis Miger[1] qui s'y sont rendus pour l'assemblée générale du bailliage, le lundi 2 mars 1789.

Le sieur curé de La Chapelle-la-Reine, Pierre-Paul Corpechot, s'est aussi rendu à Melun le jeudi suivant 5 mars pour la grande assemblée, en sa dite qualité de curé.

Aujourd'hui, 3 juin, la misère est très grande et fait commettre beaucoup d'assassinats (c'est-à-dire qu'on arrête beaucoup de

---

Défaut fut donné contre Amponville (66 feux), Nanteau (67 feux), et Ury (83 feux).

Thibault, curé de Souppes, bachelier de théologie de la faculté de Paris, lequel fut successivement évêque constitutionnel du Cantal, député de ce département à la Convention, membre du Conseil des cinq cents et membre du Tribunat, fut l'un des commissaires nommés à la rédaction des cahiers de plaintes et doléances.

Le cahier du clergé est signé notamment de Bouillon, curé de Fromont; Fostel, curé de Boissy-aux-Cailles; Dethomas, curé de Jacqueville; Tondu, curé de Rumont; et Larcher, curé de Nanteau.

On sait que les états généraux aboutirent à l'Assemblée nationale constituante.

En 1790, Louis XVI ordonna que, dans toutes les églises de France, une messe fût chantée annuellement, le 20 janvier, pour le succès des travaux de l'Assemblée nationale et le maintien de la constitution, de l'ordre et de la paix.

Le roi croyait la Révolution finie. Elle n'était que commencée!

1. Les Miger sont une famille ancienne du Gâtinais.

A la fin du dernier siècle, un Miger était notaire royal à Puiseaux; Jean Miger était receveur de la terre de Larchant; un autre était notaire en la même ville et il y avait des Miger à La Chapelle-la-Reine.

Cette famille a produit deux notabilités : un graveur et un magistrat.

Le premier, *Simon-Charles Miger,* est né en 1736 à Nemours; il devint membre de l'ancienne académie royale de peinture et de sculpture et est mort en 1820. Il fut aussi à son temps littérateur. Il faillit périr dans la catastrophe qui attrista, sur la place Louis XV et dans la rue Royale, le 30 novembre 1770, la fête donnée à l'occasion du mariage du dauphin et de Marie-Antoinette d'Autriche.

M. Emile Bellier de La Chavignerie, ancien receveur des domaines à La Chapelle-la-Reine, a publié sa biographie et un catalogue de ses œuvres. (Paris, 1856.)

Le second, ... Miger, natif de Larchant, fut lieutenant général du bailliage de Milly. Il est l'auteur de plusieurs traités et mémoires inspirés par l'amour du bien et le désir de soulager l'indigence.

gens, mais sans les tuer) dans la forêt de Fontainebleau, surtout sur notre chemin.

Le bled vaut 40 et 42 l. le sac, l'orge 26 l., l'avoine 10 et 11 l., le tout à la mesure et au marché de Malesherbes.

Les causes d'une si grande misère ont été : 1° l'orage du 13 juillet de l'année dernière; 2° le grand hiver; 3° les bleds qui ont rendu à peine moitié d'une récolte ordinaire; 4° et les levées, depuis dix-huit mois, pour les pays étrangers.

Le 3 juin de cette année 1789, la grosse cloche a été fondue au bout de la rue Perdue, et on a inscrit sur cette cloche ces mots : « L'an 1789, j'ai été bénite par messire Pierre-Paul Corpechot, curé de La Chapelle-la-Reine, et nommée Léopold-Henriette par très haut et très puissant seigneur monseigneur Antoine-Philippe de La Trémouille, prince de Talmont, seigneur de La Chapelle-la-Reine et autres lieux, et par très haute et très puissante dame Mme Henriette-Louise-Françoise d'Argouges, princesse de Talmont, son épouse, — René-Joseph Courtellemont, Marie-Anne Chevance, sa femme, représentant; — les sieurs François-Louis Miger et Mathurin Vallée, marguilliers. »

Et plus bas :

« François et Dominique Theriot m'ont faite. »

Il y avait sur l'ancienne cette inscription :

« L'an 1665, j'ai été bénie par M. Jean Bouvet, bachelier en droit-canon, curé de ce lieu, et nommée Marie-Magdeleine par noble homme messire Louis de Lucet, prêtre escuyer, seigneur d'Aufferville, et par honnête personne Florence Chenard, femme d'honorable homme Me Mathurin Pauchauvin, receveur de la terre et seigneurie de ce lieu, pour et au nom de très noble dame Geneviève de Montchal, dame de La Chapelle-la-Reine et autres lieux, absente.

» Marguilliers : Jean Lefebvre et Denis Mathieu.

» Fondeur : Nicolas Chepelle. »

Aujourd'hui jeudi, 4 juin 1789, est décédé Louis-Joseph-Xavier-François, dauphin de France; il était né, le 22 oc-

tobre 1781, de Louis seizième du nom et de Marie-Antoinette d'Autriche.

Aujourd'hui, 19 juin 1789, le bled était si cher qu'il a valu, à Fontainebleau, jusqu'à 5 livres 6 sols le boisseau. C'est une calamité générale qui inquiète tous les honnêtes gens. Mais la moisson se présente très bien, et l'on espère que cela finira. Le gouvernement fait passer du bled dans les provinces, mais peu, et il est vendu, quoique très beau, bien moins cher que celui des particuliers, environ 3 l. 15 s. le boisseau.

Les boulangers vendent le pain de 8 livres pesant 35 et 36 sols.

Aujourd'hui, 24 juin 1789, tout était, à Versailles, à l'Assemblée des états généraux, dans le plus grand trouble. Le roi paraissait avoir changé de ses bonnes dispositions et vouloir renvoyer son contrôleur général, M. Necker, seul homme en qui la France avait confiance. On avait posé des sentinelles à la porte de la Chambre du tiers état pour empêcher aux membres l'entrée et de continuer à délibérer. Ils se sont assemblés dans le Jeu de Paulme de Versailles. Tout Paris a su cela, et plus de vingt mille hommes sont accourus de la capitale menacer le château de Versailles et la famille royale. On a ordonné de faire feu! Mais les gardes suisses et les gardes françaises, loin d'obéir, ont mis bas les armes! Ce qui a fait que M. Necker est resté et qu'on l'a porté sur les épaules de la foule pour le restituer pour ainsi dire au château et le rendre au roi et à la nation.

Mais le samedi 11 juillet 1789, cet immortel M. Necker reçut ordre de quitter la France, ordre auquel il a obtempéré de suite, ce qui a causé des troubles affreux à Paris et à Versailles. La ville de Paris s'est soulevée, elle s'est gardée elle-même et elle a démoli la Bastille, après avoir mis à mort le commandant Delaunay. Au lieu de la défendre en brave homme ou la rendre tout de suite, s'il avait peur ou qu'il penchât pour Paris, il laissa entrer, sous la fausse apparence de se rendre, quarante personnes environ sur lesquelles il fit tirer après les canons à mitraille. C'est ce qui mit le peuple en fureur; son corps fut mis

en morceaux et sa tête portée au bout d'une pique dans tout Paris, avec celle du prévôt des marchands et plusieurs autres.

Le roi vint à Paris, entouré des députés des états généraux pour toute garde, prit la cocarde du tiers état (bleue et rose), donna une amnistie pour le peuple et lui promit de prendre ses intérêts.

Le mercredi 15 juillet, le bled valait, à Malesherbes, 55 l. le sac. Depuis quelques jours, il a diminué d'environ 18 à 20 l. le sac, mais il a fallu l'intervention de la police. Malheureusement, cette année la moisson est très tardive : au 2 août 1789, il n'y avait pas encore de méteil de moissonné dans nos cantons.... Il y a eu à Paris, depuis 15 jours, la plus grande fermentation. Le nouveau renvoi de M. Necker hors du royaume et le changement subit des ministres, ainsi que les troupes campées près Paris ont mis les Parisiens en fureur. Ils ont pendu à un reverbère, sur la Grève, M. Foulon et M. l'intendant de Paris (Berthier de Sauvigny), son gendre. Au moment où j'écris, tout est en feu !

1790.

Au moment où j'écris ceci (le 30 mars 1790), il fait un temps si beau que de mémoire d'homme on n'en a vu un si beau et si continu. Il n'y avait point eu d'hiver : décembre, janvier et février derniers ont été des jours de printemps. Il n'a presque pas plu. La vigne, aujourd'hui 30 mars, est avancée au point qu'on aperçoit déjà du fruit. Il y a plus de 15 jours que toutes les avoines sont faites. On aspire après la pluie ! Les bleds ont la plus belle apparence possible. Comme il n'existe plus de gibier dans les campagnes ni sur la capitainerie, ils viennent avec une force et une beauté incroyables. Il y a déjà quatre jours que les asperges, dans mon jardin, commencent à pousser, et ordinairement ce n'était qu'à la fin d'avril qu'elles poussaient. Tout nous annonce une année précoce, si le temps continue à être favorable. (Du 30 mars, mardi saint, 1790.)

La révolution de la France continue toujours avec force. Les municipalités sont établies par tout le royaume; la nôtre s'est

formée, le jeudi 18 février 1790, dans l'église. Le curé a été nommé président; Pierre Cordier, aubergiste, maire; Pierre Flammard, laboureur, procureur de la commune; Nicolas-Clair Chérard, greffier.

Il n'y a plus de privilège pour personne. Les droits féodaux sont abolis. Il va se former un canton à La Chapelle-la-Reine.

La municipalité de notre paroisse a établi d'elle-même un marché, vu l'abolition des droits féodaux. Il a commencé le mardi 27 avril 1790 et il a été très abondant, surtout en grains : il y en avait plus de 200 sacs; le prix a été, ce jour-là, de 26 à 27 l. le sac, mesure de Paris, pesant 240 livres (20 livres le boisseau).

Le canton s'est formé à La Chapelle-la-Reine, et la première assemblée primaire pour les électeurs a eu lieu le jour de l'Ascension 1790. La deuxième, pour le juge de paix, a eu lieu le jour de la Toussaint, mais elle n'a pas abouti, à cause de la désunion de plusieurs paroisses entre elles. Enfin, elle a tenu de nouveau le 8 décembre 1790, et on a élu juge de paix M. Nicolas Chicard, ancien notaire. Le curé de La Chapelle-la-Reine a été de nouveau élu président.

Les vignes ont manqué cette année, et je n'ai fait que seize pièces de dixmes pour la dernière année que les dixmes se perçoivent.

La Constitution avance toujours et elle touche bientôt à son terme. Mais ce n'est pas sans orages. La nouvelle constitution civile du clergé excite des troubles, et le serment exigé des ecclésiastiques fonctionnaires publics cause aussi des troubles. J'ai prêté mon serment en présence de ma paroisse le dimanche 12 décembre 1790, devant le conseil général de la commune; il en a été fait acte. J'ai la persuasion que la nouvelle décision des diocèses ne porte aucune atteinte au dogme ni à la morale de notre sainte religion. Par suite de la nouvelle organisation, La Chapelle-la-Reine se trouve être du diocèse de Meaux au ieu de celui de Sens dans lequel elle était. Qu'importe à la foy?

L'hiver est très pluvieux et très humide.

Par un décret du mois de juin dernier, l'Assemblée nationale a aboli la noblesse et tous les titres.

1791.

Les juges et les administrateurs de district sont partout en fonctions ce 1er janvier 1791.

Les registres de baptêmes, mariages et sépultures ne se prennent plus à Melun, mais au tribunal du district de Nemours et à Nemours; ils s'y déposent de même à compter et y compris 1790.

Les biens du clergé et autres biens nationaux se vendent tous les jours dans les districts, et aujourd'hui, 28 janvier 1791, le prieuré de La Chapelle-la-Reine, avec le jardin de derrière les bâtiments et les six arpents en dépendant, ont été adjugés, au district de Nemours, au sieur Jean Combe, comme au plus offrant et dernier enchérisseur, moyennant 4,600 livres. L'on regarde cette acquisition comme cher.

J'ai eu aussi, moi curé, beaucoup de peine à faire conférer à la cure de La Chapelle-la-Reine le clos qui joint la maison curiale, parce que c'etait une pièce de mauvais terrain qui appartenait ci-devant, comme le reste du prieuré, au chapitre de Saint-Louis-du-Louvre de Paris. Mais enfin j'en suis venu à bout en faisant valoir les décrets de l'Assemblée nationale qui paraissaient être en notre faveur et ce clos est enfin conservé par la décision du département de Seine-et-Marne, sur l'avis du district de Nemours et de la municipalité de La Chapelle-la-Reine, qui s'est très bien comportée dans cette négociation. Ce sera un grand agrément pour les curés de La Chapelle-la-Reine que ce clos que j'ai fait planter en vigne dès l'année 1788 et garnir d'arbres fruitiers, moitié en 1788 et l'autre moitié au mois de décembre 1790. Je l'avais fait entourer de murailles dès

1788. J'avais, cette même année, découvert la citerne construite en ce clos en 1544, ce qui m'a décidé à faire, pour son rétablissement, des dépenses qui se montent à 600 livres.

Au mois de février 1791, l'assemblée nationale a aboli enfin le régime des aides, aboli toutes les entrées de villes, même celles de la ville de Paris, ce qui fait grand bien au peuple. Le décret porte que cela commencera au 1er avril 1791 pour les aides et au 1er mai 1791 pour les entrées.

Dans la nuit du 14 au 15 juin 1791, les vignes ont gelé très fort en ce pays et dans le Gâtinais. On compte moitié perte environ. L'année se présentait très belle.

La nuit du 20 au 21 juin 1791, le roi des Français, Louis XVI, avec la reine et le dauphin et Madame royale, s'était sauvé du château des Tuileries et avait gagné presque la frontière. Ils ont été arrêtés à Varennes, village près de Sainte-Menehould, le mercredi, lendemain, 22 juin 1791.

Et, le 17 septembre 1791, le roi a reçu, sanctionné et proclamé, de bonne foi, à ce qu'il paraît, la Constitution française.

Le bled vaut en ce moment, 16 octobre 1791, 28 et 29 livres, le sac de Malesherbes.

Malgré la gelée, les vignes ont rendu à peu près trois pièces à l'arpent. Le vin est très bon et meilleur que toutes les autres années depuis longtemps. On n'a pas dixmé cette année, la dixme étant abolie.

Pour copie conforme :

A. Boulé.



CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE GATINAISE

La *Gazette des Beaux-Arts*, dans sa 315e livraison (1er septembre 1883) contient un article court, mais substantiel, sur le tombeau de l'abbé de Blanchefort, conservé dans l'église de l'ancienne abbaye de Ferrières-Gâtinais (Loiret). M. Edmond Michel avait signalé déjà à l'admiration des archéologues ce tombeau, en supposant qu'il était l'œuvre d'un artiste italien. M. Edmond Michel y avait reconnu de nombreux emprunts faits à des œuvres d'art qu'il avait pu contempler et étudier à son aise durant ses longs séjours en Italie. Aujourd'hui, il nous initie à la découverte qu'il croit avoir faite, et nous devons l'en remercier.

L'idée émise par l'auteur de cette notice s'appuie sur les conclusions de M. de Montaiglon, dans l'admirable travail que ce dernier a consacré aux Juste. Le tombeau de l'église de Ferrières serait une œuvre nouvelle et inconnue des Juste; il aurait été exécuté par Jean Juste le père, dans les premières années du XVIe siècle. Sans apporter de preuves matérielles ni de documents écrits, M. Edmond Michel est parvenu, par la seule comparaison des autres œuvres des Juste, caractérisées d'une manière précise et définitive, avec le tombeau de l'abbé de Blanchefort, à affirmer de sérieuses probabilités en faveur de ses arguments.



Une attribution du même genre a été récemment avancée par M. Eug. Vaudin, dans un travail intitulé : *Bourdin père et fils, sculpteurs orléanais, à propos du tombeau de saint Valérien*, près Sens (Auxerre et Paris, 1883). Après avoir recueilli de part et d'autre le peu que l'on sait sur les Bourdin, l'érudit auteur nous entretient d'un remarquable monument funéraire injuste-

ment resté dans l'oubli. Il en donne une reproduction exacte et une description minutieuse. C'est aussi par comparaison qu'a travaillé M. Eug. Vaudin, et c'est aussi notre maître, M. de Montaiglon, qui est venu le mettre sur la voie. Même doute sur l'époque exacte de l'exécution du monument, qui a failli disparaître dans la tourmente révolutionnaire, et qui s'est trouvé miraculeusement sauvé. Nous ne nous étendrons pas davantage sur la biographie des autres membres de la famille Bourdin; elle ne nous regarde pas. Les « fervents » de l'histoire de l'art français sauront gré à l'auteur de cette trouvaille, pierre d'achoppement vers une étude plus complète, point de repaire précieux pour des travaux ultérieurs.

***

M. G. Leroy a signalé l'existence à Melun, en 1607, d'un atelier monétaire, fait absolument inconnu jusqu'à ce jour, et exposé ses arguments dans l'*Annuaire de la Société française de Numismatique et d'Archéologie* (2e trimestre de 1883).

***

La *Revue Historique* (juillet-août 1883) renferme un très remarquable article critique de M. P. Bondois, professeur au lycée d'Orléans, sur le livre de M. Guerrier, intitulé : « Madame Guyon, sa vie et ses doctrines. » (Paris, 1881.)

***

Une revue allemande, le *Philologus* (vol. XLI, fasc. 4) appelle l'attention sur un fait que nous regretterions de ne pas mentionner dans cette chronique. Un érudit du XVIIIe siècle, J. Lami, dans ses *Deliciæ eruditorum, seu veterum opusculorum collectanea* (Florence, 1736-1769), a publié un fragment d'un catalogue de manuscrits grecs, sans savoir à quelle bibliothèque ces manuscrits appartenaient, mais se doutant bien, vu leur nombre et leur qualité, qu'ils devaient faire partie d'une très importante collection. M. Boysen vient de découvrir, grâce à d'heureux

intermédiaires, que ce fragment de catalogue n'est autre qu'une partie du grand catalogue des manuscrits grecs de l'ancienne bibliothèque du palais de Fontainebleau, conservé à la bibliothèque nationale de Paris.



Le 5e volume des INSCRIPTIONS DE LA FRANCE (diocèse de Paris), recueillies par feu M. de Guilhermy et publiées par le ministère de l'instruction publique dans les Documents inédits, vient de paraître. Il a peu d'intérêt pour nous. Nous y devons mentionner toutefois (p. 296) la dalle tumulaire d'un *Jean, vicomte de Corbeil*, mort le 24 mai 1633, sur lequel l'éditeur n'a pu recueillir aucun renseignement. Cette dalle, assez bien conservée dans son ensemble, provient des fouilles faites au château des Vaux-de-Cernay (Seine-et-Oise). — Signalons aussi (p. 223) une plaque de cuivre jadis placée sur la maison de *Nicolas-François-Jacques Boileau, bourgeois de Paris, natif d'Étampes, ancien directeur et professeur de l'Académie et Communauté ditte de Saint-Luc, peintre et conservateur des galleries de tableaux de LL. AA. SS. les duc d'Orléans et prince de Conty.* Ce peintre étampois du XVIIIe siècle n'a pas été connu de M. Léon Marquis. C'est une nouvelle figure à ajouter à sa biographie étampoise (*les Rues d'Étampes*, pp. 348-372). Il habitait à Paris, en 1779, une maison de la rue des Haudriettes. La plaque dont il est question ici est conservée aujourd'hui à l'hôtel Carnavalet (Bibliothèque et musée de la ville de Paris).



Dans le dernier *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, tome XI (Caen, 1883), on lit (p. 56) ce qui suit : « M. Gaston Le Hardy dépose sur le bureau une matrice d'un sceau en bronze du XIIIe siècle, dont la légende est ainsi libellée : ✠ S. FR. MINOR. DE STAMPIS (*Sceau des Frères Mineurs d'Étampes*). Il fait hommage au musée de la Société de la matrice en bronze dudit sceau, trouvée à Thimert (Eure-et-Loir). Ce sceau est de forme ogivo-ovale et porte sur le champ la figure d'un oiseau éployé, tenant dans son bec une fleur de lys. Il est

vraisemblablement du XIIIe siècle. C'est celui des Franciscains d'Étampes, pour lesquels la reine Blanche et Louis IX firent construire, en 1239, un couvent qu'ils dédièrent à saint Jean-Baptiste. C'est à ce moment que l'archevèque de Sens, Toussaint-Gilles Le Cornu, leur donna, en 1249, la léproserie de Croulebarbe, en remettant à leur garde les reliques des saints Cantius, Cantianus et Cantianille, avec celles des saints Félix et Félicissime, et de l'abbé Saint-Macaire.



A la séance du 11 avril 1883 de la *Société des Antiquaires de France*, M. Guillaume a rendu compte de sa visite au château de Fleury-en-Bière, près Melun. On remarque, dit-il, dans ce château, dont les plans furent sans doute dressés par Pierre Lescot pour Cosme Clausse, ministre de Henri II, des peintures, malheureusement fort endommagées, se rattachant à l'École de Fontainebleau. Un salon, dont la décoration a été changée à l'époque de Louis XVI, contient encore une cheminée du plus beau style Renaissance, avec les armoiries de Cosme Clausse. — M. de Montaiglon fait remarquer que les peintures décrites par M. Guillaume sont probablement, d'après l'opinion de M. Reiset, l'œuvre de Nicolas dell' Abbate.



A la séance du dimanche 11 mars 1883, de la *Société d'Archéologie de Seine-et-Marne*, à Melun, M. Lhuillier a lu une note sur la découverte d'une sépulture préhistorique à La Grande-Paroisse, près Montereau-fault-Yonne (Seine-et-Marne), et M. Delacourtie a présenté à l'examen de ses collègues deux dents d'un animal antédiluvien, trouvées à Soisy-sur-École, canton de Milly (Seine-et-Oise). Ce sont des incisives et l'animal était herbivore.



On a pu lire, dans l'*Abeille de Fontainebleau* du 14 septembre, la note suivante, reproduite aussitôt par le *Courrier de l'Art* (Paris, J. Rouam) : « Il y a quelque temps, en démo-

» lissant un faux plancher qui masquait l'ouverture de l'ancien » campanile, à la chapelle Saint-Saturnin, au palais de Fontai- » nebleau, on mit à jour des fragments très intéressants de » peintures à la fresque. Ces peintures vont être restaurées par » M. Brisset, ancien pensionnaire de l'Académie de France à » Rome, déjà chargé des travaux de restauration des fresques » de la galerie Henri II. »

⁂

Une petite revue qui s'imprime à Nîmes (Gard), et s'intitule *Nemausa*, a publié (février 1883) un petit travail de M. A. DONNEDIEU DE VABRES (pp. 39-45) sur la *sépulture de d'Andelot.* François de Coligny, général d'Andelot, chef des armées protestantes du Midi, mourut à Saintes le 7 mai 1569, probablement empoisonné. Son corps fut transporté, en 1579, à Nîmes pour y être enterré, tandis que les autres membres de sa famille reposaient à Châtillon-sur-Loing (Loiret), son pays natal. Pourquoi? On se perd en conjectures sans trouver un motif plausible. Un tombeau en pierres lui fut élevé dans la cour de l'Hôtel-de-Ville, mais il fut violé et le corps de d'Andelot brûlé, sur les ordres d'une congrégation religieuse, en 1729. Ce fait est raconté par l'historien nîmois Ménard et corroboré par des documents d'une authenticité incontestable. Il est également rapporté, avec beaucoup de détails, dans un poème en dix chants, œuvre d'une valeur historique réelle, source précieuse d'informations. Ce poème inédit, signé J. B. F. D. P. et intitulé : *Dandelot, colonel général de l'infanterie française, exhumé*, a pour auteur un nîmois et se conserve en manuscrit dans la bibliothèque de la faculté de théologie réformée de Montauban.



L'Indépendant de Montargis, à la date du 17 juillet 1883, signale la découverte, dans le canal du Loing, d'un débris de ramure pétrifiée qui pourrait être celle d'un cerf antédiluvien. Nous enregistrons cette nouvelle sous toutes réserves.

⁂

L'Indépendant de Pithiviers, à la date du 1er juin 1883, contient une notice de notre confrère, M. G. Pallain, sur Mirabeau et le village du Bignon, où va bientôt s'élever sa statue.



Notre confrère M. F. Raud, dans un à-propos poétique fort réussi, daté du 30 juin 1883, demande à la municipalité de Gien s'il ne serait pas convenable de donner à l'une des rues de cette ville le nom du défenseur gaulois Vercingétorix, alors que tout y rappelle celui du vainqueur des Gaules, Jules César. Nous approuvons absolument les idées émises par l'auteur.



L'Abeille de Fontainebleau, à la date du 7 septembre 1883, a publié, sur la très ancienne auberge de l'Ane-Vert, à Fontainebleau, une curieuse notice, extraite d'un plus long travail publié autrefois, dans le même journal, par M. Malude, conducdeur des ponts et chaussées. Nous nous permettons de la signaler à nos lecteurs. A côté de son intérêt historique, l'auberge de l'Ane-Vert a un intérêt anecdotique : Mürger y a placé un épisode de l'un de ses meilleurs romans.



Le Courrier de la Brie, journal hebdomadaire de Meaux, à la date du 2 juin 1883, a consacré une de ses colonnes à M. Ed. Lefebvre de La Boulaye, sénateur, membre de l'Institut, mort récemment, et rappelé que ses ancêtres étaient originaires du Gâtinais et propriétaires terriers aux environs de Nemours et de Montereau-fault-Yonne. Édouard de La Boulaye lui-même habitait Fontainebleau vers 1845.

HENRI STEIN.

15 septembre 1883.

LE CARDINAL DE CHATILLON

(Suite et fin.)

La guerre se ralluma. Les protestants projetèrent d'enlever par surprise Charles IX et sa mère. Mais la famille royale leur échappa et rentra à Paris sous la protection des Suisses. Condé résolut alors d'affamer la capitale. Le 7 octobre[1], sommation fut faite au prince, à l'amiral et à d'Andelot, c'est-à-dire aux trois principaux chefs du parti réformé, d'aller trouver le roi à Paris « et de se mettre en leur debvoir ». Après que les hérauts royaux eurent rempli leur office, ceux du Connétable s'avancèrent à leur tour et interpellèrent Odet de Coligny en ces termes au nom de leur maître : « Monsieur le cardinal de Chastillon, Monsieur le Connestable de France, nous a chargé vous dire qu'il est desplaisant d'une sy mauvaise nourriture qu'il a faict de vous et de vos forces pour n'avoir jamais rien espargné, ains recherché toutes les occasions de vous eslever et promouvoir aux grandz estatz et dignitez de France, laquelle vous tourne aujourd'huy en trouble et ruine, ce qu'il n'eût jamais pensé ny qu'il se deut trouver traistres en sa race au Roy et à la couronne de France, des-

1. B. N. — F^ds^ F^ais^, 20,524, f°s 95, 96 et 97.

quels troubles pour la libérer fera ce qu'il pourra pour vous rompre tous et exterminer. » Le ton rude de cette sommation fait un singulier contraste avec la sollicitude dont le vieux connétable avait usé jusqu'alors à l'égard de son neveu. Bientôt même leurs rapports s'aigrirent encore davantage.

Ni les chefs protestants, ni Odet n'obéirent à ces sommations. Cependant des négociations s'ouvrirent entre les deux partis, tous deux désireux d'éviter la guerre. Les conférences furent orageuses[1]. Montmorency exhorta les huguenots à avoir confiance en la parole du Roy et à n'exiger aucune garantie. Le cardinal de Châtillon s'opposa à une conduite si imprudente et répondit à son oncle « qu'il ne pouvoit se fier au Roy, ni moins encore à lui qui leur avait manqué de parole et qui estoit cause de tous les maux pour avoir conseillé au Roy de rompre l'édit de pacification ». Furieux, le Connétable lui donna un démenti. Une altercation fort vive, accompagnée de paroles injurieuses, s'ensuivit, et on se sépara sans avoir pu conclure aucun accord.

Un choc était inévitable : il eut lieu à Saint-Denis (10 novembre 1567). Il n'entre pas dans notre plan de raconter cette formidable bataille, l'une des plus terribles que présente l'histoires des guerres civiles. Odet de Coligny s'y comporta avec une bravoure digne du nom qu'il portait. Il fit partie de la charge furieuse des réformés qui termina l'action et dans

---

1. Davila. — Histoire des guerres civiles (trad. J. Beaudoin, 1644), t. I, p. 209.

laquelle le vieux Montmorency fut blessé à mort[1].

La bataille de Saint-Denis était restée indécise. Pendant que les troupes protestantes se repliaient sur Montereau, Charles IX fit savoir au prince de Condé qu'il faisait droit à sa précédente requête tendant à faire traiter de la paix par le cardinal de Châtillon, le comte de La Rochefoucauld et M. de Bouchavannes (20 décembre). Mais bientôt il changea d'avis en ce qui concernait ces deux derniers et décida qu'ils seraient remplacés par quelques autres gentilshommes[2].

Odet de Coligny partit donc pour Bar-le-Duc, d'où il poussa jusqu'à Châlons où il espérait recontrer la Reine mère. Elle y arriva en effet le lendemain. Mais après avoir écouté les propositions de paix qu'il apportait, elle lui déclara « que l'affaire estoit de telle importance qu'elle méritoit bien que le Roy, qui estoit piéçà majeur et vouloyt, comme il estoit raisonnable, entendre luy-même ses affaires, ensemble tout son conseil y missent la main; que pour ce luy commandoit se rendre au Bois de Vincennes sous la garde de Torcy et de 40 archers de la garde du Roy. ..... La Royne s'en retourna à Paris et le cardinal de Chastillon au Bois de Vincennes sous la garde susdite. Y arrivé, aussitôt le sénéchal d'Agenois le fust trouver et luy défendit, de la part de Leurs Majestés, que luy et ceulx de sa compagnie communiquâssent avec ceulx de Paris ». Pendant trois

---

1. La Popelinière. — Histoire de France depuis 1550 (édit de 1581), l. 13, t. I, f° 30, v°.
2. La Popelinière, f° 37.

jours, Odet ne vit personne. Au bout de cet intervalle de temps, qui pouvait, à une pareille époque, lui inspirer les plus terribles soupçons, « Morvilliers et Lanssac père l'allèrent trouver et luy dirent qu'ils avoient commandement de traiter de la paix. Le Cardinal respondit que puisque le Roy avoit déclaré qu'il entendoit que cette affaire fust traitée en sa présence, il trouvoit estrange que cela se fit maintenant par personnes interposées. Morvilliers répliqua que ce seroit autant de besogne advancée s'il vouloit cependant entrer en la déclaration des articles ». Odet y consentit, et la discussion du traité commença. Le soir, les deux négociateurs se retirèrent sans avoir pu terminer l'affaire. Le lendemain, ils furent remplacés par de Thou et Baillet, premier et second présidents du Parlement de Paris. « Toutef-foys, pour ce que le Cardinal sembloit se fascher de ce qu'on employoit tant de sortes de gens pour une seule affaire et qu'il soupçonnoit qu'on ne le faisoit que pour gaigner du temps, ils n'avancèrent rien pour ce jour ne le lendemain. Au troisiesme, la Royne luy manda se trouver aux Bonshommes[1] ». La longue conférence que l'envoyé des calvinistes et Catherine eurent ensemble n'aboutit à aucun résultat sérieux. « La Royne se retira à Paris et le Cardinal à Vincennes, où Morvilliers et Lanssac le furent trouver sur le soir pour luy communiquer la réponse de la cour ». C'étaient des fins de non-recevoir ! Ainsi,

1. Couvent de *Minimes* situé entre le château de Vincennes et la Bastille, à peu près à un kilomètre de cette dernière forteresse, alors limite de Paris vers le sud-est.

après sept jours de quasi-captivité, Odet était moins avancé que lors de son entrevue avec la Reine mère à Châlons ! « Il fit responce que, puisque ainsi estoit et qu'il ne pouvoit avoir ce bien de faire sa révérence au Roy, et entendre par sa bouche quelle estoit sa volonté, il prioit qu'il put s'en retourner en seureté. Lanssac lui réplicqua que, prévoiant bien ceste responce, il avoit demandé son congé à la Royne, que Sa Majesté avoit accordé. » Odet de Coligny retourna découragé vers Condé qu'il retrouva en Lorraine (janvier 1568[1]).

La guerre recommença, mais sans grande violence. L'amiral et Condé mirent le siège devant Chartres avec une audace que ne justifiaient pas leurs moyens : car ils manquaient de tout. Bientôt les pourparlers de paix furent repris[2], et ce fut encore le cardinal de Châtillon qui fut chargé de s'aboucher avec Biron et Mallassize, négociateurs du parti catholique (février 1568[3]). Dans une lettre[4] qu'il écrivit de Longjumeau à Catherine, le 4 mars, Odet rendait compte de son entrevue avec le maréchal de Montmorency et Morvilliers, qui avaient remplacé Mallassize et Biron. Les négociations subirent cependant un temps d'arrêt; car, le 21 mars, les députés catholiques parlaient,

1. La Popelinière..., f°s 37, 38, 39.
2. D'Aubigné, p. 232.
3. Le 15 de ce mois, il sauva l'abbaye de Ferrières-en-Gâtinais de la destruction dont la menaçaient les troupes du prince de Condé, qui venaient de la livrer au pillage deux jours durant. (V. Morin. — Hist. du Gâtinais, p. 722.)
4. Publiée dans le Cabinet historique, t. III, p. 61.

dans une lettre au Roi[1], de la « reprise du négoce de la paix » la veille, date de l'arrivée du cardinal de Châtillon, de La Rochefoucaud et de Bouchavannes, délégués des calvinistes. Enfin, le 23, la paix fut signée à Longjumeau. La deuxième guerre civile était terminée.

Pour se reposer des fatigues de cette longue négociation, le Cardinal se retira auprès de l'amiral à Châtillon. Le 4 avril il était à Orléans; le 13 il était arrivé au château de son frère, où il était encore le 28[2]. Nous le retrouvons, le 12 mai, au château des évêques de Beauvais, à Bresle[3].

La paix, qu'il avait si péniblement élaborée, fut rompue par la perfidie de la cour. Séparé de ses frères et du prince de Condé, se sentant épié, il se proposa de se réfugier auprès de Marguerite de France, duchesse de Savoie, qui lui avait toujours témoigné beaucoup d'affection. Une lettre qu'il reçut de cette princesse renversa toutes ses espérances[4] : « Mon cousin, lui écrivait-elle, j'ay receu la lettre que vous m'avez escrite par le porteur et entendeu de luy la charge que luy avez donnée qui me faict avoir tant de pitié et compassion que je ne sçay comment je la puys supporter pour entendre le piteux estat auquel est réduit nostre pauvre royaume que pour veoir en la peyne en quoy vous estes..... Toutes fois, pour bon

---

1. B. N. — Fds Fais, 6,611, fo 43.
2. Lettre signée de l'amiral et de lui. (DELABORDE. — L'amiral Gaspard de Coligny, t. III, p. 6.)
3. V. Duc D'AUMALE. — Hist. des pr. de Condé, t. II, p. 359.
4. Du BOUCHET..., 416.

respect, je suis contrainte de vous prier de différer vostre venue jusqu'à ce que j'aye des nouvelles de la Reyne.... » Cette réponse atterra Odet : il voyait se resserrer autour de lui le cercle de surveillance qui l'enveloppait. Quant à rejoindre Condé et l'amiral, alors en Bourgogne, c'était chose impossible à tenter à cause de la distance. Il résolut donc de chercher un refuge en Angleterre et s'enfuit de Bresle dans la nuit du 2 au 3 septembre[1]. Il n'était que temps, tous les préparatifs étaient déjà faits pour s'emparer de lui dans l'enceinte même de son château. A peine arrivé à Sénarpont (5 septembre), déguisé en marinier, s'il faut en croire Davila[2], il écrivit à Charles IX pour justifier son départ de France, en attribuant la cause à la défiance qu'il nourrissait, non contre le Roi lui-même, mais contre ses conseillers, et au désir d' « esviter le danger, suyvant ce quy est naturel à tous hommes[3] ». L'ardeur des limiers lancés à sa poursuite ne se ralentissait d'ailleurs pas. Son séjour à Sénarpont n'était qu'un relai. Pour échapper à la captivité, peut-être à la mort, il dut gagner la côte en toute hâte « laissant la pluspart de son train »; là une barque le reçut et le conduisit en Angleterre[4].

---

1. Delaborde. — Gaspard de Coligny, t. III, p. 59. — C'est là ce que M. Rocher appelle son « exil volontaire » !

2. T. I, p. 235.

3. H. de La Ferrière. — Le 16e s. et les Valois, p. 216-217.

4. La Popelinière..., f° 62, v°. — D'Aubigné..., p. 264. — Ni l'un ni l'autre de ces deux chroniqueurs ne fixe le lieu de son embarquement non plus que celui de son débarquement. Suivant la *France protestante*, ce fut à Sainte-Marie-du-Mont qu'il quitta sa patrie pour ne plus la revoir.

Rien ne pouvait être plus utile aux protestants que d'avoir auprès d'Élisabeth un représentant qui pût décider cette princesse à rompre avec sa politique ombrageuse et à leur envoyer des secours en hommes et en argent. Cette tâche, qui convenait à l'esprit délié du Cardinal, à sa générosité, à son zèle pour la religion réformée, lui fut facilitée par l'affabilité que lui témoigna toujours, et dès son arrivée, la souveraine de l'Angleterre[1].

Le 14 septembre, en même temps que, dans deux lettres à Charles IX et à Catherine de Médicis, datées de Londres, il protestait de nouveau de sa fidélité à Leurs Majestés, il écrivait au ministre anglais Cecil[2] : « Monsieur, parce que ung homme qui a esté renvoyé exprès par deça de la part de ceulx de La Rochelle m'est venu trouver depuis mon partement de la court, je n'ay voullu fallir le dépescher par ce porteur qui est à moy pour vous prier affectueusement (d'aultant que l'affaire qui l'amène requiert célérité...) luy vouloir donner bonne et prompte expédition..... » Et pour appuyer cette demande de secours, il y joignit un long exposé des griefs des protestants.

Cependant Isabelle de Hauteville, que le Cardinal, dans sa fuite précipitée de Bresle, avait laissée dans ce château qui n'était plus pour lui une suffisante protection, était venue rejoindre Odet à Londres, où on ne l'appela bientôt plus que Madame la Cardinale.

---

1. Florimond de Rœmond. — Histoire de la naissance, des progrès et de la décadence de l'hérésie (éd. de 1623), p. 767 et 768.

2. H. de La Ferrière. — Le 16e s. et les Valois, p. 217-220.

Élisabeth étendit à la femme les bienfaits dont elle comblait le mari[1]. Nous ne nous arrêterons pas à discuter longuement l'absurde légende que Delettre[2] rapporte, sans d'ailleurs (suivant son habitude) indiquer la source où il l'a puisée. D'après cet auteur, Odet, enorgueilli par les bontés de la reine d'Angleterre, aurait osé la prier de donner à Isabelle un rang parmi les dames de sa cour, ce à quoi Elisabeth aurait malicieusement répondu : « J'en écrirai à mon frère le roi de France, afin qu'il me fasse connaître l'usage de son royaume à l'égard des femmes des cardinaux et je m'y conformerai ». Cette anecdote contraste trop étrangement avec le bon accueil de la Reine à l'égard du Cardinal et de sa femme, tel qu'en font mention tous les contemporains et Odet lui-même, dans ses lettres, pour être vraisemblable. Nous dirons plus : La lettre qu'Isabelle, après la mort de son époux, et avant de quitter l'Angleterre, écrivit à Élisabeth pour la remercier de ses bontés, alors que rien ne l'y contraignait, donne, nous semble-t-il, un démenti formel au récit de Delettre. Comment, en effet, supposer qu'un trait aussi vif à l'adresse d'une femme n'ait pas laissé dans son cœur l'empreinte d'un profond ressentiment !

Pendant ce temps, en France, la haine des ennemis du Cardinal ne désarmait pas. Par deux arrêts[3] du 19 et du 23 mars 1569, le Parlement de Paris le dégrada de « tous honneurs, estats, offices et dignités

---

1. Florimond de Rœmond (*loc. cit.*).
2. Histoire du diocèse de Beauvais, t. III, p. 251.
3. Du Bouchet..., 425.

qu'il tenoit du Roy, ensemble de la dignité de pairie, fruits et possessions de tous ses bénéfices », le condamnant en outre à une amende de 20,000 livres et décréta la suppression de ses armoiries « en quelque lieu qu'elles fussent mises et apposées ».

A cette attaque, Odet riposta par des secours envoyés à la Rochelle, où Condé, Coligny et un grand nombre de protestants avaient cherché un refuge. L'amiral avait envoyé de cette ville M. de Douët avec le plus de bijoux et d'objets précieux qu'il avait pu rassembler et une lettre à Cecil, le priant de faire prêter sur ces gages 20,000 livres aux religionnaires par Élisabeth. Le Cardinal, malgré tous ses efforts, n'avait pu, en effet, obtenir des subsides de la Reine, parce que celle-ci tenait à de bonnes garanties et qu'il ne pouvait lui en fournir de suffisantes. Il avait donc dû se borner à envoyer à La Rochelle des vivres, de la poudre, des cuirs pour les chaussures. La vue des joyaux qu'on lui offrait décida Élisabeth à céder aux représentations d'Odet et à prêter aux réformés la somme qu'ils demandaient[1]. De plus, elle fit expédier dans leur place forte six canons « avec ce qui falloit pour leur donner à manger[2] ».

Là ne s'arrêtèrent pas les bons offices rendus par le Cardinal à la cause protestante. « Ranti lui estant renvoyé trouva qu'il avait desjà emeu le prince d'Orange à passer en Picardie pour recueillir la noblesse trompée du repos à eux promis par le mareschal de

1. H. DE LA FERRIÈRE. — Le 16e s. et les Valois, p. 244-245.
2. D'AUBIGNÉ..., p, 283 et 284.

Cossé. Ce fut aussi de son labeur que Blandi Fumée, dépesché à Vienne pour empescher les levées des protestants, n'emporta de l'Électeur que froides et sages responces, du duc de Saxe que remonstrances, et menaces de l'un et de l'autre, faisans sentir que le Roy avoit beaucoup moins de prétextes d'accuser son peuple d'élévations après la paix violée qu'aux premières guerres qui n'avoit pas encore traité avec eux...; et puis, lorsque Chastelier Portal, parti de La Rochelle en octobre [1569] avec son armée de neuf vaisseaux, eut emmené ses prises de Flaments, Bretons et Normans à Plemüe[1], il fut receu là comme à La Rochelle; et depuis encore, ayant caché dans les ports d'Angleterre un galion et quatre navires espagnols, ce fut le mesme Cardinal qui deffendit cette affaire, mettant en mauvaise intelligence les Espagnols et les Anglois, et les réformés en meilleure[2] ».

Survint la défaite des protestants à Moncontour (3 octobre 1569). Pour détruire la fâcheuse impression que cet événement pouvait faire sur l'esprit de la reine Élisabeth, le roi de Navarre et le jeune prince de Condé, non contents, dans une lettre du 16 octobre, d'atténuer autant que possible le désastre subi par les religionnaires, chargèrent le Cardinal de la même tâche. Dans une note où il résumait toutes les lettres qu'il avait reçues, une entre autres de l'amiral du 22 novembre, il énuméra les forces des réformés, affirmant que « de la perte qu'ils avoient faite il n'y

1. Plymouth, port sur la Manche, en Angleterre.
2. La Popelinière..., ibid.

paroissoit plus ou bien peu », parlant de quelques entreprises heureuses des troupes huguenotes et annonçant que la paix était imminente entre les deux partis[1].

Cette dernière nouvelle était exacte. Le 8 août 1570, l'édit de pacification de Saint-Germain mit fin à la troisième guerre civile. Rien ne retenait plus maintenant sur la terre d'exil le cardinal de Châtillon qui, pressé par son frère l'amiral de rentrer en France, fit ses préparatifs de départ.

Le 19 septembre, il alla faire visite à l'ambassadeur de France en Angleterre, La Mothe-Fénelon, qu'il n'avait pas vu depuis sa fuite dans ce royaume, s'excusa de n'avoir pas plus tôt rempli ce devoir sur la haine que l'on prétendait portée par Charles IX aux huguenots, et annonça son projet d'aller faire ses adieux à Élisabeth vers la fin du mois, pour aller de là attendre, à Hampton-Court, une occasion favorable de passer la mer. L'ambassadeur répondit aux protestations de fidélité d'Odet de Coligny en lui insinuant, plutôt que d'aller à La Rochelle (l'une des places de sûreté des religionnaires depuis la paix de Saint-Germain, ainsi qu'il lui en manifestait l'intention), de se rendre directement à la cour de Charles IX présenter ses respects au Roi et à la Reine mère, qui ne pourraient qu'être touchés d'une si grande marque de confiance. Le Cardinal répondit : « que ce avoit esté son plus grand désir, mais puys qu'on luy mandoyt de se randre bientost à La Rochelle, affin de

1. H. de La Ferrière. — Le 16e s. et les Valois, p. 248-251.

donner formes aulx choses qu'il falloit ordonner, avec grand incommodité il pourroit faire ce grand tour par terre qu'il estoit contraint de fere par mer », promettant au reste d'aller à Paris dès qu'il aurait terminé ce qu'il avait à faire à La Rochelle, où il devait rejoindre l'amiral[1].

Quelques jours plus tard, il fit part à Catherine de Médicis de sa conversation avec La Mothe[2]. Sa lettre était datée de Hampton-Court où, après avoir pris congé d'Élisabeth, le 9 octobre, il était allé attendre « la commodité de son passaige à La Rochelle[3] », et où il était encore le 20 octobre[4]. Il se dirigea bientôt vers Portsmouth pour s'embarquer, mais les vents contraires vinrent encore le retarder. « J'avoy un si grand désir d'arriver bientôt à La Rochelle, écrivait-il le 10 novembre, saichant que la compaignie qui y est m'y attendoit, que pour m'estre opiniastré de ne bouger du navire et me tenir en ces rades et costes avec tant d'orages, tempestes et mauvais temps, à fin de ne perdre une seule commodité de bon vent, lorsqu'elle se fust présentée, au lieu de m'estre advancé, comme je pensoy, je me suis tellement reculé que je suis maintenant contraint, à mon très grand regret, de rompre mon voyage et reprendre le chemin de Picardie.... Vous voulant bien dire... que j'ay eu tant de

---

1. La Mothe-Fénelon. — Correspondance diplomatique; lettre du 23 septembre, t. III, p. 314, 315, 316.
2. H. de La Ferrière. — Le 16e s. et les Valois, p. 271.
3. La Mothe. — Correspondance diplomatique ; lettre du 10 octobre, t. III, p. 245.
4. Delaborde. — Gaspard de Coligny, t. III, p. 295.

difficultés en mon voyage, tant d'inconvéniens de maladie, la pluspart de mes gens estant demeurés çà et là, tant d'oppositions et de contrariétés, que je croy que, pour quelque occasion à moy inconnue, Dieu me veult faire prendre aultre chemin[1].... »

(Signature autographe du cardinal de Châtillon).

Bibl. natle, ms. français 6611, f° 80.

Parmi ces « inconvéniens », il faut citer un incendie qui éclata dans son navire pendant qu'il donnait un grand festin aux chefs huguenots qui l'accompagnaient et dont les convives pensèrent être victimes[2].

Ayant ainsi abandonné, contraint et forcé, son projet d'aller à La Rochelle, le cardinal de Châtillon revint à Londres. Une nouvelle entreprise s'ouvrait devant lui ; il s'agissait de négocier le mariage de la reine Élisabeth avec Henri de France, duc d'Anjou, frère de Charles IX. Suivant M. de La Ferrière[3], ce fut Odet de Coligny qui en prit l'initiative. Quant aux motifs déterminants de sa conduite, entre lesquels hésite cet historien, le désir de conquérir les bonnes grâces de la Reine mère, et celui d'y trouver, en

1. H. de La Ferrière. — Le 16e s. et les Valois, p. 266.
2. Florimond de Rœmond..., p. 769.
3. Le 16e s. et les Valois, p. 265 et 266. (V. aussi le chap. III de l'intéressant ouvrage du même auteur : Les Projets de mariage de la reine Élisabeth. (Paris, C. Lévy, 1883, in-12.)

même temps que le gage d'une alliance entre les deux royaumes et une barrière à opposer aux prétentions de Philippe II d'Espagne, une garantie pour les intérêts des protestants, nous ne craignons pas de nous prononcer pour le second, plus conforme que le premier au désintéressement qui le caractérisait. Cependant, de ce que le cardinal de Châtillon ait pris le premier l'initiative de ce projet de mariage, il ne faudrait pas en conclure qu'il jouât le seul rôle dans sa négociation. Jean de Ferrières, vidame de Chartres, réfugié protestant, comme Odet, intriguait depuis trois mois à ce sujet avec Cécil, mais en sourdine[1].

Bien que ses instincts de diplomate l'eussent un instant distrait de son désir de revoir la France, Odet n'en aspirait pas moins ardemment à rentrer dans sa patrie. Le 6 décembre[2], il quitta Londres pour Canterbury qu'il ne quitta plus désormais que rarement. Un moment, La Mothe crut qu'il trahissait la cause qu'il paraissait défendre et que, s'il s'occupait du mariage d'Élisabeth avec le duc d'Anjou, c'était dans des vues opposées aux intérêts du Roi[3]. Mais il reconnut promptement son erreur. Le 18 janvier 1571, il écrivit à Catherine de Médicis que, quatre jours auparavant, le Cardinal avait fait la proposition officielle de la main du frère du roi de France à la reine d'Angleterre[4]. Ce même jour, 18 janvier, Odet de

1. H. de La Ferrière. — Le 16e s. et les Valois, p. 267 et 326.
2. La Mothe. — Corresp. dipl.; lettre du 7 décembre 1570, t. III, p. 399.
3. La Mothe. — Corresp. diplom.; lettre du 13 janvier 1571, t. III, p. 432.
4. La Mothe..., t. III, p. 439.

Coligny allait trouver La Mothe et lui faisait part « de la favorable expédition qu'il avait reçue pour le recouvrement de ses biens[1] ». Le 24, il eut avec Élisabeth une conférence au sortir de laquelle il annonça son prochain départ à l'ambassadeur de France[2].

Toutes ces allées et venues d'Odet avaient inspiré de la défiance au vidame de Chartres. Dans deux lettres qu'il adressa, le 24 février suivant[3], l'une à Cécil, l'autre à Norris, ancien ambassadeur d'Angleterre en France, il se plaignit que « depuis la venue du secrétaire du cardinal de Châtillon, ses volontés fussent tellement altérées que les apparences en fussent manifestes. L'on ne peut sçavoir, ajoutait-il, ce qu'il a apporté, mais l'on cognoit bien que ce n'est chose qui satisfâsse à l'expectation si longue.... » Il se plaignait, en outre, des calomnies dont il était l'objet.

A cette date, le cardinal n'était plus à craindre. Le 22, il était subitement tombé malade à Cantorbery. Le 24, la fièvre le prit. Les alternatives de mieux et de rechutes durèrent jusqu'au 14 mars. On le crut alors sauvé, et, pendant quelques jours, son rétablissement fut considéré comme certain. Ce n'était là qu'un vain espoir. La fièvre le reprit et ne le quitta plus jusqu'au 21 mars, où il expira dans les bras d'Isabelle de Hauteville, qui ne l'avait pas quitté un instant durant cette courte maladie[4].

1. La Mothe..., lettre du 23 janvier, t. III, p. 447.
2. La Mothe..., lettre du 31 janvier, t. III, p. 455.
3. H. de La Ferrière. — Le 16e s. et les Valois, p. 272 et suivantes.
4. B. N. — Collection Fontanieu, n° 318.

La singularité des symptômes observés, entre autres cette circonstante que, durant tout le temps de sa maladie, il s'était plaint de sentir « comme un charbon ardent dans l'estomac », fit de suite soupçonner que cette mort était le résultat du poison. Par ordre d'Élisabeth, arrêt fut mis sur les coffres d'Odet, déjà fermés en prévision de son départ imminent, et on procéda à l'autopsie qui vint confirmer tous les doutes[1].

On sut plus tard que c'était un valet de chambre d'Odet, Basque de naissance, nommé Vuillin, qui avait fait le coup. Ce misérable, pris dans La Rochelle comme espion et appliqué à la question, avoua, avant d'être conduit à la potence, « qu'à la sollicitation de quelques officiers de la Reyne mère, qui luy promettaient monts et merveilles, il avoit empoisonné son feu maistre le cardinal de Chastillon, au sentir et manger d'une pomme[2]. »

Bien que nous ne soyons pas de ceux qui, de parti pris, attribuent à Catherine de Médicis toute mort mystérieuse, nous croyons impossible de ne pas faire remonter jusqu'à elle la responsabilité du crime qui mit au tombeau Odet de Coligny. Mais, il faut l'avouer, c'est sur des présomptions morales plutôt que sur des faits tangibles que s'appuie notre hypo-

---

1. B. N. — Collection Fontanieu, nº 318.
2. La Popelinière..., l. XXIV, t. II, fº 12, vº.
Florimond de Rœmond..., p. 769.
De Thou. — Hist. universelle (trad. fr^aise, édit. 1734), t. VI, p. 275 et 276.
Henri Estienne (?) Discours merveilleux de la vie..., inséré dans Cimber et Danjou (Archives curieuses), 1re série, t. IX, p. 53.

thèse. En effet, le seul document qui attribue avec précision l'empoisonnement du Cardinal à cette princesse, « le discours merveilleux de la vie, actions et déportemens de Catherine de Médicis », précédemment cité, ne peut guère nous servir de base, à cause de l'esprit de dénigrement systématique qui le caractérise. « Cherche à qui le crime profite », dit l'adage populaire; et certes, avec le sens politique que tous ses contemporains lui reconnaissent, la Florentine ne pouvait se dissimuler qu'elle avait un redoutable adversaire dans le cardinal de Châtillon, rompu aux ruses de la diplomatie et bien au courant des perfidies de la cour dont il avait failli être victime en août 1569. Enfin, il n'est pas jusqu'à l'attribution par Florimond de Rœmond à « quelques officiers de la Reyne mère » des séductions auxquelles succomba le misérable valet de chambre qui ne vienne corroborer nos inductions.

Avec le cardinal de Châtillon, le protestantisme perdit l'un de ses champions les plus dévoués. Du jour où il avait fait profession de ses doctrines, il n'avait cessé un instant de travailler à lui créer des appuis et à le défendre contre ceux qui avaient juré sa perte. A l'accomplissement de cette noble tâche, il avait tout sacrifié. Ni les fatigues d'une vie agitée, succédant brusquement à une vie longtemps exempte de tout orage, ni la haine qui s'attachait à son nom depuis son *apostasie*, ni les douleurs de l'exil, rien ne l'avait arrêté, rien ne l'avait fait dévier de la route qu'il s'était tracée. Et ce fut au moment où il allait peut-être goûter enfin quelque repos, et retrouver cette douce vie de famille qui lui était si chère, qu'il

expira loin de sa patrie, loin de son frère, dans les tortures d'une longue agonie de vingt-huit jours.

Intrépide au combat, sage au conseil, diplomate consommé, esprit délicat, âme tendre, généreuse, d'une droiture à toute épreuve, Odet de Coligny nous apparaît comme l'une des figures les plus remarquables de ce XVIe siècle si fécond en grands caractères. Devant sa cendre, tous s'inclinent, chroniqueurs réformés comme annalistes catholiques, écrivains contemporains comme historiens postérieurs, le grave et impartial de Thou comme l'injuste et passionné Florimond de Rœmond[1].

Le cardinal de Châtillon prit une large part au beau mouvement littéraire de la Renaissance. Il protégea Rabelais, à qui il fit obtenir du roi Henri II (6 août 1550) un privilège pour faire imprimer le quatrième livre du *Pantagruel*, que lui dédia par reconnaissance le joyeux curé de Meudon (28 janvier 1552).

C'est surtout par Ronsard que nous connaissons Odet sous ce nouveau jour. Dans une des nombreuses[2] pièces de vers qu'il lui consacra, après s'être amèrement plaint des procédés des courtisans prompts à promettre, lents à exécuter, il s'écrie :

Mais vous, mon support gracieux,
Mon appuy, mon prélat que j'aime
Mil fois plus ny que moi-mesme,

---

1. La Faille. — *Annales de Toulouse*, t. II, p. 252.
De Thou. — Hist. univers. (trad. fr^aise^, 1754), t. VI, p. 276.
Florimond de Rœmond..., p. 768.
2. Notamment l'*Hymne à la Philosophie*, l'*Hercule chrétien*

Ny que mon cœur, ny que mes yeux,
Vous ne me faictes pas ainsi :
Car si quelqu'affaire me presse,
Librement à vous je m'adresse,
Qui de mon fait avez souci.

Vous avez soin de mon honneur
Et voulez que mon bien prospère,
M'aimant ainsi qu'un doux père
Et non comme un rude seigneur.
. . . .
La raison, prélat, je l'entens,
C'est que vous estes véritable
Et non courtisan variable
Qui sert aux faveurs et aux temps[1].

La sincère amitié qui unissait le poète et le Cardinal ne subit jamais aucune atteinte. On ne peut lire sans émotion les beaux vers que Ronsard adressa à Odet après sa conversion au calvinisme :

Ha que je suis marry que cil qui fust mon maistre,
Dépestré du filet ne se peut recognoistre !
Je n'aime son erreur, mais haïr je ne puis
Un si digne prélat dont serviteur je suis,
Qui bénin m'a servi (quand fortune prospère
Le tenoit près des Roys) de seigneur et de père.
Dieu préserve son chef de malheur et d'ennuy
Et le bonheur du ciel puisse tomber sur luy[2].

Les malheurs du Cardinal, forcé de s'exiler pour échapper à la rage de ses ennemis, n'amenèrent

---

et le *Temple des Châtillons*. — V. la table de l'édition elzévirienne de Ronsard.

1. Ronsard (éd. elzévirienne), t. II, p. 238.

2. Ibid., t. VII, p. 29.

aucun froid dans les rapports entre le protégé et le protecteur. Pendant qu'Odet était en Angleterre, le poète écrivait :

> Je cognois un seigneur, las ! qui les vas suivant
> Duquel jusqu'à la mort je demourray servant.
> Je sçay que le soleil ne void là-bas personne
> Qui ait le cœur si bon, la nature si bonne,
> Plus amy de vertu et tel je l'ai trouvé,
> L'ayant en mon besoin maintes fois esprouvé.
> En larmes et soupirs, Seigneur Dieu, je te prie
> De conserver son bien, son honneur et sa vie[1].

Ronsard reconnut ainsi par des égards, quand son protecteur eut à lutter contre la mauvaise fortune, les bienfaits dont celui-ci l'avait comblé dans la prospérité. Phénomène rare, et qui témoigne en faveur de l'un comme de l'autre de ces amis si tendrement unis, et qui, en ce qui concerne le Cardinal, prouve que cet homme illustre possédait à un égal degré les qualités du cœur et les dons de l'esprit.

LÉON MARLET,
Élève de l'École des Chartes.

1. RONSARD (éd. elzévir.), t. VII, p. 74.



Nous sommes autorisés à reproduire dans leur ensemble les documents suivants, empruntés au *Bulletin de la Société de l'Histoire du protestantisme français* (Paris, Fischbacher, 15 mars 1883), et destinés à jeter un jour nouveau sur une période très curieuse de l'histoire du Gâtinais.

H. S.

LE MINISTRE ÉNOCH

ET L'ÉGLISE DE MONTARGIS

1567-1568

Le ministre Énoch, ancien régent au collège de Rive et humaniste distingué, n'a pas été oublié dans la *France protestante* (t. IV, p. 538). Le *Bulletin* (t. XXVIII, p. 306) a publié à son sujet une intéressante lettre de Marguerite de France aux seigneurs de Genève, sollicitant son envoi dans les vallées du Piémont. Une lettre d'Énoch lui-même aux ministres Génevois, du 4 avril 1566 (en latin), nous apprend qu'il était à cette date ministre de la duchesse de Ferrare, au château de Montargis, où il avait trouvé le meilleur accueil. Le mauvais état de sa santé ne lui permit pas d'y rester longtemps. Les trois lettres qui suivent nous en apprennent davantage. Le « tesmoignage », avec les signatures dont il est revêtu, offre un intérêt particulier pour l'ancienne église de Montargis et les églises circonvoisines.

A Messieurs les Sindicts et Conseils de la ville de Genève.

Messieurs les Sindicts et Conseils, depuis quelques jours monsieur Énocq, l'un de vos ministres fort malade, estant icy venu pour recouvrer sa santé, encores que ces jours passés il se soit senty proche de la mort et sent son estomach si débile qu'il n'estime plus pouvoir administrer la parolle de Dieu, cause qu'il vous a requis l'en vouloir descharger; néantmoings, à l'aide de Dieu et de mes médecins qui luy assistent en ceste ville, de laquelle il a trouvé l'air plus commode, j'ay bon espoir de la convalescence, si ce n'est pour presches, du moins pour Conseil et pour le Consistoire; et d'autant qu'avez l'honneur de Dieu en sa singulière recommandation que vous en demandez l'advancement mesmes par tout le monde, et pour ce icy seroit besoing de ministre, dont plusieurs fois j'en ay escript, j'ay bien voulu vous escrire la présente par l'un de mes gens que j'envoye exprès, pour vous demander le dit sieur Énocq, advenant sa convalescence, pour servir ici à la gloire de Dieu; et advenant qu'il ne puisse administrer la parolle, du moins pour sa longue expérience nous ayder à conformer nostre Consistoire au vostre; et en l'espérance que j'ay que sa présence servira ici de beaucoup à l'advancement de la gloire de Dieu, je ne fais doubte que ne m'accordiez ma demande, et permectiez que le dict porteur amène sa femme et famille, pour luy assister pendant sa maladie et le consoler; et me faisant ce bien et contentement, je le recongnoistray en autre endroict où me vouldrez employer d'aussi bon cueur que je prie Dieu vous conserver et maintenir en sa saincte et digne garde.

De Montargis, ce 16ᵉ jour d'aoust 1567.

La bien vostre,

RENÉE DE FRANCE.

A nos magnifiques et redoubtés seigneurs messeigneurs les Syndicques et Conseil de Genève.

Magnifiques seigneurs, je vous ay très humblement suppliez par mes lettres du premier de ce mois qu'il pleust à vos Excellences, attendu la longue et griesve maladie dont je suis affligé, de me décharger et quicter du serment et obligation dont je vous suis lié et tenu à l'exercice du ministère en vostre église, en laquelle je vouldroys estre pour y finir mes jours en qualité de personne privée; mais puisque Dieu m'oste le moyen et force d'y retourner, je persiste à vous faire la mesme requeste. Madame la duchesse de Ferrare, qui me nourrit icy et fait panser malade, envoye vers vos Excellences pour me demander, espérant que je pourroye guérir (ce qui me semble incroyable). S'il vous plaist, Messieurs, de donner l'option à vostre serviteur, qui n'a aultre vouloir que le vostre, vous le mettrez en pleine liberté; ou bien s'il vous plaist à grattiffier à ceste princesse d'un corps plus que demy-mort, je vous obéiray comme je doy et comme je pourray, acquiesçant à vos bons commandemens d'aussi bon cœur que très humblement je remercie vostre magnificence des grands biens que j'ai receus en vostre église par l'espace de dix-huict ans entiers, pour lesquels je le prieray toute ma vie qu'il veuille maintenir soubs sa main et acroistre de plus en plus vostre estat prospère, m'obligeant de demourer avec les miens à jamais.

Vostre très humble et très obeyssant serviteur,

De Montargis, ce 17 d'aoust 1568.

(*Original. Archives de Genève.*)

Loys Énoc.

TESMOIGNAGE DES ÉGLISES DE MONTARGIS ET AULTRES QUI DURANT LES TROUBLES ONT DEMOURÉ AU DIT MONTARGIS

1568

Messieurs et frères, nous soubssignés ce jourdhuy assemblés pour quelque affaire de l'Église chez notre frère monsieur Hé-

noch, à cause de sa maladye, avons esté par luy requis de vous faire entendre de son estat à la vérité, et comme il s'est porté et se porte de présent, ne nous dissimulant point que c'estoit affin d'estre par vous du tout deschargé du ministère, après que vous en seriez deuement informés, ce qui nous a grandement contristés. Toutefoys pour ce que nostre debvoir est de ne desnier à personne le tesmoignage de vérité, nous ne luy avons peu ne deu refuser sa requeste à nostre grand regret par trop raisonnable.

Scachez donc, messieurs et frères, que nous avons veu depuis le mois d'aoust dernier le dict monsieur Hénoch en ceste ville presque toujours sy griesvement malade qu'on n'en attendoit que la mort, tellement que s'il a eu deux ou trois jours de santé, le reste du temps il a esté mallade. Et pour plus grande confirmation de nostre dire nous scavons qu'en huict moys qu'il y a qu'il est icy, il n'a peu exposer que les troys premiers chapistres du prophète Isaye, et encores en ses presches, il n'a point esté sans fiebvre; mesmes que le jour que nous retirasmes à Orléans pour la craincte des gens d'armes, qui fut au mois de Febvrier dernier, nous l'allasmes trouver mallade au lict pour le faire lever sur l'heure, et se mectre avec nous dedans le coche. Après nostre retour, il y eut jeudi quinze jours, il fut contrainct par la fiebvre qui le tenoit, d'interrompre son sermon.

Pour conclusion il nous semble qu'attendu ses malladyes continuelles et sy grandes, la débilité de son corps avec sa vieillesse, il est impossible qu'il puisse exercer le ministère, sy Dieu n'y besongne miraculeusement, de quoy nous l'en prions d'aussy bon cœur que nous présentons nos affectionnées recommandations à vos bonnes graces, et singulièrement à vos sainctes prières, après avoir supplié le Créateur que de plus en plus il vous augmente ses graces et les face valloir pour sa gloire et édification de son Esglise.

De Montargis, ce 4 avril 1568.

Vos humbles frères et serviables amys

Desouches, ministre à Montargis.
Molan, ministre à Menoux (lisez : *Nemours*).

Roilharh, ministre à Courdamine.
Malatesta, ancien de l'Église de Montargis.
Pescatier, surveillant à Montargis.
Bonyn, surveillant à Montargis.
Aymé de Bossenat.
Dampierre (*prénom illisible*).
Daugirard, surveillant à Montargis.
Bourgade, ministre à Aubigny.
Guillen, surveillant à Nemours.
Bossejes, surveillant à Ferrières.

Je certifie que depuis le moys de febvrier dernier, auquel temps à cause de mes maladyes je delaissé à suivre l'armée de Monseigneur le Prince et estay en ce lieu, j'ay tousjours cogneu nostre frère monsieur Énoch afligé comme il est tesmoigné de l'aultre part, et ay esté présent à la remonstrance qu'il en a faict aux frères ministres assemblés en ce lieu. Faict à Montargis ce 6 d'avril 1568.

Lozeleur, ministre à Baïeux.

Je certifie estre vray ce prochain contenu et avoir esté présent à la dite requeste. Le 6 d'apvril 1568.

Tladalec (?), ministre à Lafferté sur Jouarre.

J'en certifie autant. J. Chiennet, ministre de Valery.

Nous soubssignés atestons que le dict sieur Hénoc, tousjours despuis lès troubles que nous avons demeuré icy jusques à ce jourdhuy, a esté malade, comme il est encores à présent. Faict à Montargis le 6e avril 1568.

Budé. Anjorrant.

Quæ utraque pagina de valetudine D. Énoch scripta sunt vera certaque esse affirmo.

Josephus Jouanellus, *medicus*.

(*Original. Bibliothèque de Genève.*)

LA GUERRE D'ESTAMPES

EN 1652

Par RENÉ HÉMARD

Relation inédite, annotée et publiée par PAUL PINSON.

INTRODUCTION

Le siège d'Étampes, en 1652, est sans contredit l'action la plus sanglante de la guerre civile qui désola les environs de Paris pendant la minorité de Louis XIV. Malgré l'importance de ce fait de guerre, qui fit de la ville d'Étampes, alors florissante, un monceau de ruines et un vaste hôpital, les mémoires du temps et les nombreuses mazarinades, publiés au sujet de cet événement mémorable par des pamphlétaires à la solde des partis, ne contiennent que des détails laconiques et pour la plupart erronés sur les combats qui ont été livrés sous les murs ou dans l'intérieur de cette ville[1].

Toutefois, il faut excepter de ces écrivains fantai-

---

1. Les mémoires dont nous voulons parler sont ceux du comte de Tavannes, du maréchal de Turenne, du duc d'York, de Montglat, de Chavagnac, de Mlle de Montpensier, etc. Quant aux mazarinades, celles que nous connaissons sont au nombre de trente-sept.



sistes et passionnés un historien étampois, le R. P. Basile Fleureau, auteur des *Antiquités de la ville d'Étampes,* qui a inséré dans son précieux livre une relation impartiale de ce siège, étayée sur des faits précis, laquelle n'est pas sans mérite. Malheureusement, dans son récit, le savant barnabite a omis bien des détails secondaires que le sens critique des historiens de nos jours n'a garde de négliger dans la confection d'une œuvre qui fasse autorité.

Aussi l'histoire du siège d'Étampes, comme nous la comprenons, est encore à faire, et, lorsque nos loisirs nous le permettront, nous entreprendrons la tâche d'en écrire une relation circonstanciée, avec pièces à l'appui.

En attendant la réalisation de notre projet, nous nous contenterons pour le moment de mettre au jour un récit de ce siège, extrait des mémoires inédits laissés par René Hémard. L'auteur, témoin oculaire des faits qu'il rapporte, n'est pas suspect de mensonges; il raconte sans passion, comme aussi sans ménagement pour les personnes, ce qu'il a vu et entendu, et s'il est sobre de détails au sujet des opérations militaires auxquelles il n'entendait rien, en revanche il s'étend assez longuement sur certaines particularités peu connues qui expliquent la plupart des événements qui se sont passés sous ses yeux.

Pour éclaircir certains faits laissés dans l'ombre ou racontés trop brièvement par René Hémard, nous les avons annotés en nous servant des documents imprimés et manuscrits que nous avons recueillis depuis quinze ans ans avec le plus grand soin. Quant à l'orthographe employée par notre compatriote, nous

l'avons religieusement respectée, ainsi que la ponctuation, car la moderniser c'eût été enlever à son récit entremêlé de réflexions pleines de bon sens et de justesse, mais empreintes d'une certaine rudesse naïve, cette saveur de terroir qui n'est pas sans charme.

Nous ne reviendrons pas ici sur la biographie de cet écrivain étampois, qui a fait imprimer, en 1653, un recueil d'épigrammes assez lestes dédié à son ami Dubin, de Montargis, intitulé : *Les Restes de la guerre d'Estampes*, faisant ainsi allusion à ses papiers qui avaient été brûlés en grande partie pendant le siège. En raison de la rareté de ce recueil, dont la préface est curieuse à plus d'un titre, nous en avons fait faire une réimpression, en 1880, qui est précédée d'une notice biographique à laquelle nous renvoyons le lecteur[1].

Cependant, pour compléter cette étude biographique, nous croyons devoir reproduire ici pour la première fois la singulière épitaphe dans laquelle il a résumé sa vie, qui termine le chapitre Ier de ses Mémoires, qu'il a intitulé : *Le Narcisse ridicule ou la fable et l'ironie de la vie du sieur Hémard*[2] :

---

1. *Les Restes de la guerre d'Estampes*, par le sieur Hémard, avec une notice sur sa vie et ses écrits. — Paris, L. Wilhem, 1880, in-18.

2. Le manuscrit autographe de M. René Hémard appartient à M. Vernot de Jeux qui a bien voulu nous le communiquer et nous en laisser prendre copie. Antérieurement, il avait appartenu à son beau-père, M. de Barville, qui le tenait de son père, Louis-Robert de Barville, marié à Marie-Claude Hémard, dame du Fresne et de Saudreville, petite-fille de René Hémard.



Sum natus Stampis, artes et jura docebam
Mont-argi, Biturix, Aurelia membraque ludis,
Post obitum patris exercent juvenilibus, Andes
Cœtera quæ jactat centum variata per urbes
Gallia lustravi, Romanique orbis amantem
Me Maro, me Cicero latias agere per oras.
In patriam revocant nostræ nova vota novercæ
Interea pia claustra animus suspirat ab ævo.
Sed et Deus impugnat toties, aut debile corpus
Et quinquennis amans Stampis chara otia lusi
Dum furit alterno Bellona domestica motu,
In patriamque ruit, nobis ubi cœlicus ægre
Fulsit hymen, subitoque armantum in crimina munus.
Obtulit, ense data, brevior Themis, arma sed ista
Horrut, at que togam alterius procumsulis uxor
Indicat; hæc tamdem nobis Provincia cessit.
Hanc ego ter denis senisque ago, proximis annis
Deim erepta mihi est centeno a paupere conjux;
Jam que minor gestis, late audio, nomine Major.
Quid superest? Coluisse aulas, et sacra, morique.
De primis dubium, sed certa heu! ultima mors est
Vivus præmorere æternum ut post funera vivas.

Disons en terminant que René Hémard, maire de la ville d'Étampes de 1667 à 1670, mourut dans cette ville le 25 janvier 1691, âgé de 70 ans, après avoir occupé pendant 36 années la charge de lieutenant particulier au bailliage.

PAUL PINSON.

Nantes, 2 septembre 1883.

CHAPITRE PREMIER

Entrée de l'armée des princes à Estampes.

Comme c'est icy la pierre d'achopement, ou, pour parler avec quelques-uns, le péché originel, j'aurois souhaité qu'une plume moins volontaire, et plus appliquée à la beauté du stile et à la force du raisonnement, que la mienne, eust entrepris de meilleure heure la justification d'une ville innocente, et, je puis dire, zelée pour son Roy; affin de lever des impressions sinistres et fausses, que les etourdis et les malicieus ont fondé sur les seuls événemens, et qu'ils ont transmises indignement jusqu'à la Cour, dont les benignes influences estoient si deues à nostre misère, et si nécessaire à son restablissement.

Mais si ce talent nous manque, taschons de le suppléer quoy qu'à tard par nostre fidélité, plus estendue icy qu'en l'épistre du petit livret de poësies échappé en 1653[1].

La plus belle éloquence sans candeur, n'est qu'un masque ridicule en fait d'histoire, ou presque tout le bien dire, consiste à dire vray. J'ai veu la plus grande partie de ce que j'escriray, rien ne m'oblige à de fausses démarches, l'amour de la patrie cede à celuy du véritable honneur; j'estois alors homme privé, et toute ma charge n'estoit qu'à garder une maîtresse[2]. A present que je suis pénétré du caractère d'un mauvais politique, et sans ambition, et sans autre dessein que de rester au bas estage, ou la Providence m'a mis et me voudra mettre, je proteste au ciel

1. *Les Restes de la guerre d'Estampes.* — Paris, L. Chamhoudry, 1653 in-12.

2. Marie Baron, sa fiancée, fille du maire d'Étampes. Elle se retira pendant quelques jours chez les dames de la congrégation de Notre-Dame.



et à la terre, devant Dieu et devant les hommes, qu'en ce récit j'ai l'âme nette de toute passion, et ne suis capable au plus que de fautes de mémoire, dans quelques légères circonstances, qui s'y seroient davanture moins imprimées, que les autres de plus grande importance. J'essayeray mesme d'y remédier par les mémoires empruntés de l'un de mes confrères qui paroist homme de bien, aymant la vérité et témoin oculaire, comme moy, de ce fameus catastrophe, et publiques funérailles de notre commune patrie.

Dès l'hyver 1652, cette ville, qui est comme la principale galerie du royaume, et doit passage jour et nuit à tout le monde, vit aller et venir plusieurs illustres de l'un et de l'autre parti, qui s'accordèrent en ce point de compatir à nostre faiblesse, et nous assurèrent avec une apparente syncérité, que les foudres et les carreaux de Bellone iroient crever plus loing, bien qu'il en soit tout autrement par des cajolleries difficiles à croire.

Ces bonnes nouvelles, jointes à la route de M. de Nemours, dont l'armée estrangère traversa la Beausse, du costé de Chartres, pour s'unir à celle des Princes, firent pleuvoir et arriver la pluspart des bleds, aussy bien que les dames de la campagne à Estampes, qui devint en peu de temps un magazin fortuit, quoy qu'en veuillent dire les spéculatifs à parte post.

Chacun sçait les complimens d'Orléans qui fut assés renard, pour ne désirer estre visité qu'en singe, et qui n'a pas oüy parler de cette brèche battelière par ou Mademoiselle y entra[1].

---

1. Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, fille aînée de Gaston d'Orléans, dite *Mademoiselle,* quitta Paris le 25 mars 1652 pour se rendre à Orléans, capitale de l'apanage de son père, avec mission d'exciter le peuple à se déclarer pour le parti des Princes. Elle arriva devant cette ville le surlendemain, habillée en amazone et accompagnée de sa gouvernante, Anne Leveneur, comtesse de Fiesque, et de Madame Anne Phelipeau, comtesse de Frontenac, qu'on appelait ses maréchales de camp. Les magistrats orléanais ayant refusé de lui ouvrir les portes, à l'aide des bateliers qui l'acclamèrent lorsqu'ils l'aperçurent, elle pénétra dans l'intérieur de la ville par une brèche fort étroite, pratiquée par le peuple à une porte murée ayant accès sur le quai longeant la rivière, qu'elle passa ensuite sur un pont formé par deux bateaux. Cette singulière entrée fut célébrée par les couplets suivants :

L'escarmouche de Bleneau du 6 avril (en laquelle quatre quartiers de l'armée du Roy furent enlevés par M. le Prince, arrivé le jour d'auparavant de Guyenne, incognito, et faisant, dit-on, devant le monde, le valet de chambre du sien, par toute la route, aussy bien que l'attaque du pont de Gergeau) ont pareillement fait assés de bruit; et peut-estre que l'on se souvient encore de l'heureuse conjoncture de Montargis, qui le sauva des canons et du siége.

Cependant quelque arrest et exécution que le Parlement eust rendu et fait rendre au mois de mars, de deux libelles abominables, l'un intitulé *le Point de l'Ovale*, et l'autre *la Franche Marguerite*[1] bruslés par la main du bourreau, Paris ne cessoit

Or, écoutez, peuple de France,
Comme en la ville d'Orléans,
Mademoiselle, en assurance,
A dit : *Je suis maître céans.*

On lui voulut fermer la porte,
Mais elle passa par un trou,
S'écriant souvent de la sorte :
Il ne m'importe pas par où.

Deux belles et jeunes comtesses,
Ses deux maréchales de camp,
Suivirent Sa Royale Altesse,
Dont on faisait un grand cancan.

Fiesque, cette bonne comtesse,
Alait baisant les bateliers,
Et Frontenac, quelle détresse !
Y perdit un de ses souliers.

1. Voici les titres exacts de ces deux célèbres pamphlets sortis de la plume de Dubosc de Montandré. Le premier est intitulé : *La Franche Marguerite* faisant voir : 1° que le Roy ne peut pas rétablir le Mazarin, et que par conséquent l'armement qui se fait pour ce dessein est injuste; 2° que les loix fondamentales de l'État ne permettent pas à la Reine d'être chef du conseil de Sa Majesté, et que par conséquent tout ce qui se fait par son avis, ne doit pas être suivi, que le Roy, quelque majeur qu'il soit, doit néanmoins vivre sous la curatele, quoique tacite, de Son Altesse Royale et de ses Princes, jusqu'à l'âge prescrit par les loix de l'émancipation des enfants; 4° et que pendant cette conjoncture d'affaire, Son Altesse Royale, les Princes et Messieurs du Parlement peuvent commander le ban et l'arrière-ban, pour terminer bientôt cette guerre mazarine. S. L. N. D., in-4° de 16 p.

pas d'avoir toujours une gazette moins royale que princesse; il crioit à pleine teste jusqu'à nous; la cheute infaillible du mazarinisme en France, et combien l'on chaussoit rudement les esperons au ministre italien pres à repasser les Alpes. Ce sont ces bruits qui nous firent tenir ainsy sur nos gardes, et furent cause de nostre perte.

Il ne fault point dissimuler, cette retraitte estoit souhaittée par les gens de paix, mais la Cour y trouvoit peut-estre son authorité lézée, de n'ozer pas se conserver un homme, qu'elle croyoit utile : et quelques autres vraysemblablement aussy n'avoient garde de la procurer, pour ne demeurer pas sans prétexte : Pourquoy ne dire pas de la Fronde ce qu'un bon autheur a avancé de la Ligue contre nos roys Henrys? que ce n'estoit que pure singerie, une police de pyrate, et un vray jargon de narquois. Quoy qu'il en soit, il est naturel de donner créance à ses désirs innocens, et se flatter aucunement dans des interests publics et particuliers. Nostre raisonnement provincial n'avoit pas l'haleine assés forte, pour monter jusqu'au faiste d'une délicatesse politique, et n'envisageoit alors en gros que le salut d'un Royaume si prest du naufrage, en la seureté extérieure de son monarque.

Nous dormons donc, ainsy que tous les environs, sur le bord du précipice, que l'on croyoit encore assés loing, pour s'en éveiller à loisir, sans aucune intelligence avec l'un ou l'autre party, qui fust connue aux maire et eschevins, ny aux officiers, si l'on excepte un de robe, et un de S. A. R., tous deux estran-

---

Le second a pour titre : *Le Point de l'Ovale* faisant voir que pour remédier promptement aux maladies de l'Estat pendant qu'elles ont encore quelque ressource, 1° il faut renforcer un parti pour le faire triompher de haute lutte, parce que l'égalité feroit tirer la guerre en des longueurs insupportables; 2° il faut renforcer le parti le plus juste ou le seul juste; 3° le parti le plus juste ou le seul juste est celui qui appui et qui est appuyé des loix; 4° après avoir reconnu le parti le plus juste, il faut le renforcer par un soulèvement et par une émeute générale dans Paris; 5° ce soulèvement et cette émeute générale sont appuyés sur les déclarations royales et sur les arrêts des Parlements; et par conséquent on peut les résoudre avec moins de crainte et d'injustice. S. L. (1652), in-4° de 15 p.

gers, establis en la ville depuis quinze ans, lesquels en ont esté soupçonnés, mais non peut-estre convaincus[1].

Sur le soir du 23e du mois d'avril 1652, il vint quelque murmure que les mareschaux des logis des deux armées s'estoient trouvés confusément à Briare-le-Bruslé, et à La Ferté-Aleps, à qui plutôt gagneroit Paris, dont le grand poids faisoit pencher toute la France. Cela n'estoit pas tout à fait vray, car les Royaux grossis de nouvelles troupes poursuivoient les Princes, qui taschoient à se couvrir de la couleuvrine de cette capitale; ce que nous n'avons appris que depuis, et ce qui sembloit bien mériter un mot d'advis par la Cour à nos officiers, pour prendre quelques mesures, esviter surprise, et faire avec la teste ce que nous ne pouvions pas exécuter avec les bras, en gagnant temps par assemblées de ville, et par autres addresses accoutumées en ces extrémités.

Environ les dix heures, au retour de la promenade d'avec les dames, je me couche comme les autres, qui ne voyoient point de péril imminent en la vérité ou fausseté de cette nouvelle incertaine, et ne scay pourtant par quel hazard j'amusoy à charger mes écritoires. Mais à peine estions-nous au lit, que voilà l'armée des Princes au fauxbourg Saint-Pierre[2], la ville s'assemble assés tumultuairement, le cœur estant sur les lèvres des habitans, l'on résolut hautement de refuser l'entrée, d'autant plus qu'il y fust représenté par un officier d'artillerie, selon sa pensée ou autrement, que ce n'estoit qu'un camp volant com-

1. L'officier de robe dont veut parler René Hémard se nommait Gabriel de Bry, lieutenant général au bailliage; quant à l'officier du duc d'Orléans, nous n'avons pu connaître son nom. Nous ignorons si, à cette époque, ces officiers étaient vraiment coupables d'intelligences avec le parti des princes. Mais, ce qui est parfaitement établi, c'est que trois années auparavant, c'est-à-dire le 18 février 1649, des députés d'Étampes se rendirent à Paris et offrirent leur ville aux frondeurs, en disant qu'il y avait de grandes munitions.

Cf. *Journal des guerres civiles de Dubuisson-Aubenay*, 1883, t. Ier, p. 146.

2. L'armée des Princes se présenta à la barrière de la porte du faubourg Saint-Pierre, auprès de l'église, dans l'endroit même où arrive meintenant la route de La Ferté-Aleps, route qui n'existait pas à cette époque.

posé de six ou sept cens hommes. Pour cet effet l'on se transporte en corps vers ce fauxbourg, où M. de La Boulaye ne trouvant que des paysans à la première porte, s'estoit déjà fait aisément ouvrir la barrière, et à sa petite suite, sous les noms de Messieurs le Prince et de Beaufort, que ces rustres ont juré depuis avoir creu estre du costé du Roi, ainsi que le premier estoit aux mouvemens de 1649[1].

J'estois alors au premier sommeil, et quelques bruits qui vinssent à mes oreilles, je n'en faisois pas compte, y estant accoutumé depuis cinq ou six nuits, toutes lesquelles l'on avoit fait que passer et repasser en ma chambre, par où l'on alloit à celle du prevost de la ville, dont la santé estoit presque désespérée, et à deux doigts de l'agonie. Néanmoins à la voix de ma maîtresse, qui vint crier à nos fenestres, qu'elle alloit en religion, je saute du lit et m'habille bien viste, je courus aussytost avec quelques autres à son logis, où je ne la trouvay plus; il n'y estoit resté que le vénérable vieillard son père[2], âgé d'environ 80 ans, qui nous voyant en haleine, le pistollet en main, nous dit, les larmes aux yeux : *Courage, Messieurs, il s'agit du service du Roy, que ne suis-je en âge, ou n'ay-je assés de force, pour aller à vostre teste, et sacrifier ce reste de vie à la deffense de ma patrie?*

Nous venons à l'hostel de ville, d'où chacun estoit déjà sorti, et parmi les alarmes de ceus de l'un et de l'autre sexe, nous arrivons au Perray, où les rumeurs estoient extrêmes et où

---

1. Le maréchal de camp, marquis de La Boulaye, était connu des habitants d'Étampes. Lors des troubles de l'année 1649, il avait été chargé par les frondeurs de différentes missions à Étampes, notamment de ramener à Paris un convoi composé de 500 à 600 bœufs, 5,000 moutons et 500 charrettes de blé et farine.

2. Ce vieillard était Pierre Baron, seigneur de l'Humery, médecin, conseiller du Roi, qui occupait alors la charge de maire pour la troisième fois. Il a laissé un charmant petit poème latin intitulé : *Stemparum halosis*, qui est un tableau énergique et vrai de la désolation de la ville d'Étampes après le siège, que nous avons publié sous ce titre : *La prise d'Étampes, poème latin inédit de Pierre Baron, maire d'Étampes eu 1652, traduit en français avec le texte en regard et des notes et précédé d'une notice biographique sur l'auteur*. Paris, L. Wilhem, 1869, in-12.

l'officier cy-dessus, assisté de quelques autres, notamment du bonhomme Septier, capitaine de la paroisse de Nostre-Dame, qui crioit plus fort que pas un, continuoist ses premiers discours. Aussytost la plus grande partie de l'armée paroissant sur les éminences de Saint-Symphorien, à la lueur des eschalas allumés[1], cette petite troupe, à laquelle je me joignis, proposa aux commandants qui estoient déjà dans les fauxbourgs, et feignoient peut-estre ne demander qu'à passer la rivière, de leur faire un pont à Morigny un quart de lieue plus bas que la ville, ce que j'appuyai fort auprès de M. Garnier l'intendant, et mesme qu'il y avoit un pont tout fait à deux lieues au-dessous au Mesnil-Cornuel[2]. Mais cela ne lui plaisoit pas, ils pressoient le passage comme s'ils eussent eu l'ennemy à dos, dont nous n'avions aucune nouvelle.

Aussy cependant les deux personnes d'authorité suspecte, dont nous avons parlé, soit par prudence, ou par autre motif, après avoir envoyé et receu sourdement divers émissaires, s'accordèrent autrement que nous, scavoir que quarante officiers principaux de l'armée resteroient seulement dans la ville, et tout le surplus dans les fauxbourgs jusqu'au lendemain, qu'elle promit partir vers Paris. De vérité, ou bien pour jouer le stratagème, tous les habitants du premier fauxbourg qu'estoient la pluspart vignerons, pleins d'effroy, meslés avec les gens de guerre accoururent vers nous, criant que sans madame de Chatillon, qui s'estoit jettée à genoux, aux pieds de M. le Prince (c'estoit M. de Tavannes) l'on auroit déjà tiré les canons, lesquels estoient sur le pavé de la rue, et qu'on allait décharger si ne nous retirions. A ces mots aydés de la terreur de la nuit, de mille hurlemens d'enfants et de femmes fuyants à demi-nues, et de tous les désordres qui se voyent à la prise des villes, nous fusmes dans la presse entraisnés jusque sur le pont de la porte Saint-Pierre, ou le mesme officier d'artillerie, auquel le lieute-

---

1. A cette époque les hauteurs de Saint-Symphorien étaient un vignoble assez important qui a disparu depuis pour faire place à une culture d'un plus grand rapport.

2. Aujourd'hui Ménil-Voisin, écart de la commune de Bouray (S.-et-O.).

nant général la hallebarde en main fit quelques discours, me prenant d'amitié par le bras (ce qui ne nous estoit guère arrivé depuis quatre ans), me dit, retirons-nous, il faut cedder nous sommes trahis. En effet il vint prendre son cheval, et gaigna pays, comme j'aurais peut estre fait sans ma religieuse, et si mon nom avoit esté aussy connu que le sien dans les troupes.

Je voulus encore rester en cet endroit pour voir la suite, ce ne fut plus qu'un embarras d'hommes, de harnois et de bestes entrans en foule; je faillis d'y estre estouffé et fus emporté bien loin de là sans toucher à terre, ainsy que beaucoup d'autres. Enfin je retournay au logis et au cloistre m'enquérir et veiller à ce qui se pouvoit faire de mieux en un si subit et funeste rencontre, pendant le reste de la nuit.

Sur les sept ou huit heures du matin, toutes les troupes qui devoient loger aux autres fauxbourgs entrèrent l'espée nue à la main comme en une ville de conqueste, à la manière allemande[1]. La pluspart s'en estoient promis le sac et le viol, pour rendre, disoient-ils, ce qu'on leur avoit presté chés eux. Ils se renversèrent aux hameaux et villages voisins jusqu'à deux ou trois lieues d'alentour, du costé d'Orléans et de Chartres, ou peu de filles et de femmes qu'ils rencontrèrent purent éviter leurs brutalités.

---

1. Cette armée se composait de 9,000 hommes environ commandée par trois chefs. Jacques de Saulx, comte de Tavannes, lieutenant général, commandait les troupes du prince de Condé; le comte de Valon, maréchal de camp, celles du duc d'Orléans; et le baron de Clinchamp, lieutenant général, avait sous ses ordres les Allemands et les Espagnols.

CHAPITRE II

Guerre et Siège.

Nostre lieutenant général homme de peu de lettres, mais du pays des fins, et assés versé dans le monde ne manqua pas dès le lendemain de faire valoir ce qu'il vouloit que je lui deusse; il me dit qu'on venoit de luy demander les deux grands garsons, qu'il entendoit de l'officier évadé et de moy; je luy respondis selon ma pensée, qu'on ne songeait pas apparemment à moy, qui n'avois paru qu'assés tard, et n'avoit point comme l'autre, le poids d'un homme de guerre.

L'on n'a pas bien sceu si l'armée avoit dessein en entrant de rester à Estampes; les résolutions militaires, comme les plus éclatantes parmy les humaines, se forment et se changent suivant les occasions. Elle y trouva la pluspart des bleds de la Beausse, pour la raison cy devant touchée, mais Paris dont le feu n'estoit que de paille (qui estoit le symbole de la Fronde), commençoit à parler de mieux en mieux le langage du Louvre. Pour essayer de faire perdre cet accent, qu'on appelloit Mazarin, M. le Prince et MM. de Beaufort et de Nemours y accoururent de Montargis, avec dessein d'y faire approcher leurs troupes, ce qu'ils ne peurent exécuter : car les Royaux bien avisés le lendemain de l'entrée en nostre ville, campèrent proche Chastres[1], et ainsi firent barre entre deux. C'estoit la monnaye dont nos hostes nous payoient contre leur promesse de des-

---

1. Aujourd'hui Arpajon. Cette petite ville fut érigée en marquisat au mois d'octobre 1720, en faveur de Louis de Séverac, marquis d'Arpajon, lieutenant général des armées du Roi.

loger. D'ailleurs le Parlement se plaignoit déjà des désordres des autres troupes, qu'on voulut éloigner, au moins à dix lieues de la capitale, bien loin de réclamer ni souffrir, s'il eust pu, l'approche de cette nouvelle armée. Aussi Mademoiselle voyant tout fondre vers Paris, qui estoit le gros clocher, et qu'elle n'estoit plus guère nécessaire à Orléans, repassa par Estampes, ou elle séjourna deux jours, en attendant le passeport de la Cour[1].

Les lieutenants généraux de l'armée, dix jours après leur arrivée en nostre ville[2], voulurent faire à cette amazone une galanterie guerrière, et le matin qu'elle partit, firent mettre hors des murs proche le lieu éminent de Guinette, toute l'armée sous les armes.

M. de Turenne et M. d'Hoquincourt (auquel on avoit naguère enlevé l'équipage en la rencontre de Bleneau), en ayant eu advis le jour précédent, pour estre de cette belle partie, et joindre leur harmonie à celle de MM. de Tavannes et de Clinchamp, firent rouler leurs canons et marcher leurs régimens toute la nuit, par les chemins creus et égarés de Villeconin, et remonter au deçà de Boissy-le-Sec. Quelques escadrons de l'armée royale commencèrent d'y paroistre, et furent, dit-on, les premiers découverts au milieu de ce bal militaire par cette illustre héroïne qui congédia aussytost les galans et les renvoya bien viste en leurs quartiers assez mal retranchés[3].

Mais M. d'Hoquincourt, auquel cette journée appartenait, à cause du commandement alternatif qui estoit entre les deux mareschaux de France, hastant le pas, et pointant ses pièces de campagne sur les hauteurs vers le fauxbourg Saint-Martin, y descendit à sa manière comme un foudre, à l'endroit qu'on appelle la rue de Chauffour, pendant que M. de Turenne coupa

1. Cette princesse arriva à Estampes le 2 mai.

2. Le samedi 4 mai.

3. Les régiments de Condé, de Conti et de Bourgogne, avec six autres allemands d'infanterie, occupaient le faubourg Saint-Martin qui était leur quartier, et les régiments de Brouc et de Vitemberg, de cavalerie d'environ 500 chevaux, étaient placés dans la plaine du petit Saint-Mars.

en deça proche celle de Saclas qui joint le Haut-Pavé près la ville.

Cette action fut des plus belles, en plein jour, depuis neuf à dix heures du matin jusqu'à une heure après midy, que dura la chaleur du choc. Le premier fit différents combats au sujet des maisons et enclos, ou les ennemys se retranchoient de temps à autre, mais le principal fut aux environs du cimetière et de l'église Saint-Martin, qui estoit le dernier asyle de l'infanterie. Là après de grandes résistances et beaucoup de courage, il en fut fait plus de six cens prisonniers, malgré le soutien de la cavalerie postée dans une petite plaine assés proche du costé du Petit-Saint-Mars, laquelle enfin ploya aussi et eust grand peine à se rallier pour se retirer plus loing. Elle passa difficilement par la ville, et gagna avec le surplus, une éminence de l'autre costé, sur le bord du chemin de Pythiviers vers les Belles-Croix, jusqu'où ce vainqueur en haleine, ne pouvant les suivre, n'y traverser la prairie entrecoupée de deux rivières, et alors toute noyée, demandoit pourtant des guides pour aller encore attaquer et desfaire.

M. de Turenne ce général à teste et à bras, n'eust pas tant de champ ny de part dans cette escarmouche, mais tout dépendoit presque de la seureté de son poste, en y faisant ferme et empeschant le secours de la ville, ce qui lui réussit, car d'abord il se rend maistre du petit terrain, qui est entre les moulins et la porte du Haut-Pavé, la force mesme et y entre assés avant jusqu'à ce que le régiment de Languedoc et d'autres troupes toutes fraisches sortans de la ville, obligèrent son régiment de reculer hors de cet autre fauxbourg, et d'abandonner quelques autres maisons, qu'il lui estoient aussy nécessaire de garder, que d'arrester les communications avec le reste de l'armée des Princes logée en ce fauxbourg. En effet, elle fut presque toute défaite ou prisonnière, entre autres les régimens français de Bourgogne et de Condé, et plusieurs des estrangers. A cette deffense le colonel Brouc fut tué et regretté comme le premier homme de leurs troupes, après avoir fait merveilles, aussi bien que le lieutenant général Clinchamp, qu'on prétendoit avoir esté sauvé par l'argent de sa poche, sur lequel une bale s'applatit, le jeune comte

de Quincé, de Broglio et tant d'autres braves officiers, seigneurs, volontaires et soldats de part et d'autre, y furent pareillement tués ou blessés[1].

Mais ne trouveray-je point aussy quelque recoin icy pour raconter mes faits héroïques à la Parthe, ou à la Maure, et quelques minuties à dédaigner par les historiographes ordinaires? Au premier bruit de cette rude camisade ou bien pour continuer le stile, de ce mauvais pas de balet, une telle harmonie nous écorchoit les oreilles, ce qui conseilla deux ou trois que nous estions, de monter aux clochers ou autres édifices élevés, *Buon Pagnote*, pour en avoir mieux le spectacle. Mais à peine vismes nous quelques régimens de la ville filer le long des murailles, au secours du Haut-Pavé, et ces nuées terrestres de coups de canon, qui couvroient le ravage de M. d'Hoquincourt. Cependant l'alarme estoit si grande au dedans de la ville, nullement encore fortifiée, que les plus intrépides, aussy bien que prudens chefs avoient déjà fait charger leur bagage, et je doute si l'on se fust appliqué d'abord ou peu après à l'assault, que l'armée en désordre ne se fust retirée par le costé libre du fauxbourg Saint-Pierre[2].

Cette terreur nous surprit, et pour connoître le mal de plus près, je fus assez étourdi pour m'engager seul, bien armé, l'espée au costé et la baguette en main, environ les deux heures de relevée dans le Haut-Pavé, ou les balles de mousquetades siffloient vilainement et tombaient assez drue, principalement à main gauche, du costé de la prairie. La pluspart des maisons

---

1. Dans ce combat, l'armée des Princes perdit 2,600 hommes environ, dont 900 tués ou blessés et 1,700 faits prisonniers. Le colonel Brouc, liégeois, fut tué d'un coup de mousquet au front, ainsi que le comte de Furstemberg et Le Fèvre, capitaine du régiment de Condé, fils du prévôt des marchands de Paris. Du côté de l'armée royale, le prince de Quincé et le comte de Broglie furent blessés grièvement.

2. Cette remarque de René Hémard est exacte. L'alarme avait été si vive dans l'armée des Princes que les généraux qui la commandaient, dans un conseil de guerre, avaient résolu de ne laisser que l'infanterie dans Étampes, sous les ordres de Chavagnac, et de faire filer la nuit la cavalerie à Paris pour revenir avec les troupes du duc de Lorraine, qui étaient attendues.

presque attenantes à cet enclos estoient partagées entre les assaillants et les assaillis, et percées, d'où ceux de dedans faisoient feu nécessairement les uns contre les autres.

Après avoir écouté cette mélodie presque une heure, fait rencontre d'un jeune capitaine de Condé de ma connaissance, lequel tirant de sa poche une partie de l'estendard, me dit que c'estoit presque le reste du régiment, et après avoir reconnu près de la porte d'en bas assez bien garnie de fuselliers tirant sans relache, où l'on estoit plus à couvert, ceux qui visoient le mieux, j'entray dans l'hospital Saint-Jean, et sortis par une petite brèche jusque sur le derrière de la maison du mareschal, qu'estoit hors la cloture. Il y avoit là un petit corps de garde avancé, d'ou l'on voyoit à plein le gros de M. de Turenne, vis-à-vis, sur la colline, à quelques trois cens pas, enseignes déployées, avec cette fierté naturelle aux vainqueurs et à ceux qui désiroient vaincre encore davantage. Je m'entretins assés longtemps avec celuy qui commandoit, lequel me presta mesme un tambour, pour envoyer demander la grace de parler à mon frère puisné, cornette en l'armée attaquante[1]. Mais il n'estoit pas à vingt pas, que ces escadrons se détachent et viennent à toute bride sur nous, qui nous retirasmes au plutôt par le mesme endroit; et je crois que de ma vie je ne courus si vite, au moins en si nombreuse companie; tout ce qui estoit dans les rues à pied et à cheval se creva presque à force de fuir, jusqu'à ce qu'on fust bien avant dans la ville.

L'on douta alors du dessein de cette noble furie, et s'ils ne vouloient point tenter le reste de la défaite, l'yssue apprit que c'estoit seulement pour dégager leurs hommes, qui estoient à escarmoucher dans les maisons, et pour se retirer, comme ils firent sur les quatre à cinq heures en bel ordre. Ils emmenèrent plus de mille prisonniers, outre pareil nombre mis à mort, ou hors d'estat de servir, sans que les Princes, fissent mine de les harceler, ainsi que les relations arrivées deux ou trois jours

1. Claude Hémard, seigneur du Petit-Saint-Mars.

après de Paris exagéroient par une poursuite jusqu'à Etrechy[1].

La réputation des armes, des royaumes, et des particuliers ne laisse pas de se fonder le plus souvent sur ces vausdevilles, qui s'impriment imprudemment et s'envoyent à Londres, à Vienne, à Madrid, à Rome, à Constantinople, et jusqu'au Nouveau-Monde; et quoy qu'ils soient ridicules en leur naissance, par la vérité vive qui les combat un temps, ils acquièrent peu à peu quelque maturité, parmy les cabinets éloignés et font foy dans les siècles à venir, qui ne scavent presque ou avoir recours ailleurs.

Aussytost que l'armée fut partie, nous allasmes partout ce misérable fauxbourg : les charriots, les chevaux et les hommes à demy bruslés fumoient encore sur le pont qui sépare les deux moulins et ailleurs. Ce n'estoit plus que gémissemens de personnes mourantes qui regretoient ceux qu'ils venoient de perdre; il estoit peu aisé de distinguer quelle douleur estoit plus grande des veufves de ces estrangers, ou de nos pauvres habitans, dont quelques femmes chargées de trois ou quatre petits enfants, avoient cherché leur refuge, ou les désespérés ont coustume de rencontrer la mort, c'est-à-dire au milieu de l'eau, qu'elles avoient jusqu'au col.

Dès le lendemain tout changea de face, il ne s'agit plus, disent les généraux, de conserver une ville, mais de sauver le reste d'une armée que nostre complaisance a si fort mise au hazard et presque ruinée. L'on se moqua de régler les logemens dans l'hostel de ville, avec ses officiers, tout cantonne au dedans, les estrangers principalement maltraités en cette rencontre, se rangent au plus grand abry vers la prairie inondée, et les Français dans les lieux hauts plus exposés et moins deffendus.

Il y eut quinze jours ou trois sepmaines de faux calme, ou se forment ordinairement les tempestes en mer, et les carreaux dans les airs. Il ne se faisoit que quelques petits partis à piller les villages de la grande et petite Beausse vers Chartres et

1. Malgré cette défaite éclatante, les Frondeurs ont eu l'audace de publier quatre relations dans lesquelles ils s'attribuent la victoire.

Pythiviers, d'où les coureurs venoient la pluspàrt chargés sur de simples bidets cravates, d'une manière qui ne se pouvoit croire si l'on ne l'eust veue d'heure à autre. Et j'avoue que ma résistance naturelle à l'opinion des caractères, se relascha beaucoup à l'impression de ces petites bestes qu'on voyoit presque toutes couvertes d'un grand sac de bled et d'avoine, l'homme dessus armé de mousqueton et d'espée, avec deux gros paquets de volailles, en forme de fourreau de pistollets, et le plus souvent deux moutons attachés de la teste à la queue, ou quelque jeune taure, arrivés de sept ou huit grandes lieues assés gayement.

(Sera continué.)



CHRONIQUES GATINAISES

(Paroisses de La Chapelle-la-Reine, Fromont et Ury)

1741 — 1777

NOTES

du Curé de Fromont, messire Edme Fouré[1].

Ad perpetuam rei memoriam.

1741.

L'an 1741, le 10 avril, le lendemain du dimanche de Quasimodo, jour de la foire à Puiseaux, où la plupart des habitants étaient occupés, après un hâle de six semaines, par un vent de bise également froid et impétueux, le feu ayant été mis, à onze

---

1. Messire Edme Fouré, prêtre, docteur de Sorbonne, curé de Fromont depuis 1730, commence sa chronique par le récit de l'incendie qui, en 1741, affligea sa paroisse.

Ce sinistre et ses suites semblent avoir jeté sur sa vie un chagrin dont son caractère et ses habitudes se ressentirent toujours.

Rigide dans ses convictions, entiché de ses droits, inhabile à se rendre sympathique, il croit sentir autour de lui comme la haine du prêtre. Dans son endolorissement moral, il vécut en sensitive toujours atteinte.

La restauration et l'embellissement de son église, le plus souvent de ses propres deniers, furent l'un de ses soins particuliers. Il y trouvait sans doute un adoucissement, sinon une distraction, aux soucis que devaient lui procurer ses jours passés dans une localité sévère comme nature et au milieu d'intempéries calamiteuses qu'il s'étudiait à enregistrer minutieusement. C'est lui-même qui avait donné comme épigraphe à son journal les mots latins : *Ad perpetuam rei memoriam.* Ces mots, sans aucun doute, dépassaient sa pensée, mais ils garantissent la véracité des faits qu'il raconte.

Il décéda en septembre 1777, âgé de soixante-quatorze ans et demi, et fut enterré à Fromont.

heures et demie du matin, à un tas de paille, dans la cour de la ferme de la recepte de M. de Rumont, occupée par le nommé Martin Neveu, par des gueux mendiants, irrités de ce qu'on leur avait refusé du pain; cinquante-six maisons, sans compter les bâtiments adjacents comme granges, écuries, bergeries, vacheries, vinées, etc., etc, ont été réduites en cendres en moins de deux heures.

Toutes les charités, tant quêtes que dons des personnes puissantes, comme de Mgr le duc d'Orléans et de Mgr l'Archevêque, ne se sont pas élevées à plus de 1,200 livres. La misère publique et générale était extrêmement grande; cependant, au bout de six mois, tous les habitants incendiés étaient logés chez eux et leurs habitations presque entièrement reconstruites. Le presbytère seul n'était pas rétabli, et le curé était obligé de loger de côté et d'autre, dans de mauvaises chambres d'emprunt. L'église fut attaquée par le feu à dix heures du soir et elle fut sauvée par les soins du curé. Tout le monde était épuisé et au désespoir.

Signé au registre : Fouré, prêtre, docteur de Sorbonne et curé dudit Fromont.

1743.

L'an 1743, pendant les mois de juin et juillet, j'ai fait relever et rétablir la grange et l'écurie du presbytère incendiées en 1741, à mes frais et dépens, de ma seule bonne volonté, sans que personne ne m'ait aidé d'un sol, à la réserve des laboureurs qui ont été à Passy chercher seize milliers de tuiles, et ce, la plupart malgré eux, crainte de désobliger M. de Rumont, qui les y excitait et le prétendait. Ma libéralité et ma générosité m'ont fait sacrifier plus de 800 livres pour cette opération et plus de 400, l'année 1741, pour le rétablissement du fournil, des murs de clôture, des latrines et mettre les caves hors de péril; tout cela ne m'a été payé que de la plus noire ingratitude. Les plus riches des manœuvres, qui n'avaient point été incendiés, m'ont même refusé quelques heures de leur temps pour charger du sable et de la terre. — En écrivant ceci, je n'ai d'autre intention

que de faire connaître à mes successeurs l'ingratitude monstrueuse du paysan, que j'avais étudié neuf ans sans pouvoir le connaître comme je l'ai connu dans cette occasion, où plusieurs ont même payé de sottises les généreux efforts que je faisais pour les soulager et épargner leurs bourses.

1744.

Pendant le mois d'octobre de l'année 1744, le beffroy du clocher de la paroisse de Fromont a été rétabli et refait tout à neuf, à la réserve d'une seule poutre de dessous, qui avait été mise par dessous œuvre huit ans auparavant. Il y est entré onze toises de bois à 3 livres la toise, et la façon a coûté 48 livres. Les charpentiers avaient d'abord demandé 120 livres; l'adjudication en a été faite après deux criées, ce qui a produit un rabais considérable.

1748.

L'an 1748, le 13 septembre, je suis rentré dans mon presbytère tout récemment réédifié et non encore fini, et ce avec risques et périls de ma santé.

Il y avait sept ans et six mois depuis sa ruine toute causée par l'incendie arrivé dans la paroisse de Fromont le 10 avril 1741. J'habitais, avec beaucoup de peines et de désagréments, dans différentes maisons d'emprunt. La misère des temps, la circonstance de la guerre (qui rendait les impôts exorbitants), la pauvreté des habitants ruinés par l'incendie et la gelée des safrans, et obérés par les emprunts faits pour le rétablissement de leurs propres bâtiments, ne me permettaient pas d'avoir recours aux voies ordinaires et juridiques pour les contraindre à contribuer à la réédification du presbytère. Après cinq années d'une charitable condescendance, dont on ne me savait aucun gré, je présentai ma requête à M. l'intendant au mois de janvier 1746. Toute cette année se passa en procédures et formalités préalables à l'adjudication qui se fit au mois d'août. J'eus affaire à un intendant le plus difficile et vétilleux homme du monde, difficultueux jusqu'au ridicule, ne se fiant pas même à son subdé-

légué pour la visite et l'estimation des réparations à faire. Son ordonnance portait expressément que le presbytère serait rétabli comme il était avant l'incendie, couvert en chaume sur des chevrons de bois d'aulne, sans aucun ornement ni augmentation. Son délégué, ne voulant rien prendre sur lui, se conforma scrupuleusement à ses ordres. Cependant, pour éviter, dans la suite des temps, un second accident d'incendie, auquel une couverture en paille est très exposée, pour la solidité et la bienséance, je souhaitais une couverture en tuiles; tout le monde s'y opposait avec l'intendant; aussi je fis offre de payer la tuile et les chevrons de chêne pour la poser, ce qui fut estimé, le jour de l'adjudication, à la somme de 300 livres au-dessus de ce qui était porté sur le devis pour la couverture en paille et les chevrons d'aulnette. Je m'engageai à les payer à l'adjudicataire, ce que j'ai fait.

Pour surcroît de peines et de désagréments, le sort me donna pour adjudicataire le plus mauvais ouvrier de la province, homme sans moyens, sans crédit et sans bonne foi; lequel, après avoir fait ses marchés avec les maçons, le marchand de bois, le charpentier, le menuisier, etc., etc., n'a point paru à l'atelier pendant les travaux. Il m'a tout laissé sur le dos, sans s'embarrasser ni des commandements ni des procédures qu'on lui faisait. Cet homme, obéré par d'anciennes entreprises, voulait qu'on lui avançât de l'argent, ce que l'on avait garde de faire, parce qu'il s'en serait servi pour payer ses anciens créanciers, et ceux qui auraient fourni des matériaux pour le presbytère n'auraient point été payés. M. le délégué, voulant ménager ce misérable, et encore plus celui qui était sa caution, prit le parti de parfaire l'ouvrage commencé, conjointement avec moi, à ses dépens, jusqu'à concurrence de la somme imposée, sur laquelle nous fîmes arrêt. Ayant les mains liées par l'adjudication faite à un pareil homme, je n'ai pu, même à mes dépens, faire les augmentations que j'aurais voulu, excepté pour les croisées, auxquelles j'ai fait donner des hauteurs et largeurs plus convenables que celles portées sur le devis, et tout cela à mes frais.

Pendant le cours de l'année 1748, j'ai fait bâtir à mes frais une vinée; elle m'a coûté 387 livres. La grange, le fournil, l'écurie,

les latrines et les murs de clôture m'ont coûte 1,265 livres en 1743. En tout, ceci m'a coûté plus de 2,400 livres, et seulement 527 livres aux habitants qui m'ont causé des peines et des désagréments inexprimables. Je n'ai eu en vue que le bien de la paroisse et celui de mes successeurs, que je prie de se souvenir de moi au saint autel.

1750.

L'an 1750, le 9 août, naissance de trois enfants jumeaux nés du mariage de Hubert Viratelle, marchand de chevaux, et de Marie Mesmes Picard, son épouse, demeurant ensemble à Fromont. Le premier fut appelé Laurent, le deuxième Jacques et le troisième est mort aussitôt l'accouchement (c'était une fille).

Ces trois enfants ont été inhumés le lendemain, 10 août, dans le cimetière de Fromont.

1752.

Cette année 1752 a été construit le logereau du presbytère de Fromont, par les soins et aux dépens du soussigné, qui a déboursé plus de 10 pistoles, n'ayant pas la première pierre et les ayant toutes fait fouiller et voiturer à ses frais.

1753.

Cette année 1753, le 8 mai, a été posée, dans le cimetière de la paroisse de Fromont, une croix de fer de quatre pieds et demi de hauteur, sur une colonne de pierre de pareille hauteur, faite, posée et bronzée par le sieur Martin, maître serrurier à Nemours, à raison de 8 sols la livre de fer ouvragé; elle pèse 94 livres sans le cercle de fer et le plomb pour la sceller. Elle a coûté 39 livres 12 sols.

1760.

Cette année 1760 a été acheté à Paris et payé 43 livres 2 sols le bâton de la confrérie de la Vierge, l'ancien bâton étant consumé de vétusté.

1761.

Pendant le cours de cette année 1761, aux mois d'avril et de mai, a été posé le maître autel de cette paroisse de Fromont avec le rétable; le tableau du maître autel, qui tombait en pourriture, a été rétabli. Toute la menuiserie a été peinte pendant les mois d'octobre, novembre et décembre. Le tabernacle a été pareillement remis dans un état décent. Le tout auparavant était dans un état pitoyable; ce n'était qu'un massif de maçonnerie grossière, humide et encrassée. Touché de cette indécence dans la maison de Dieu, et désirant prouver à la postérité que je ne disais pas sans réflexion, toutes les fois que je célébrais : « *Domine, dilexi decorem domûs tuæ* », je me suis déterminé enfin à contribuer à cette bonne œuvre.

Le 30 novembre 1759, la menuiserie fut adjugée au rabais au sieur François Loisel, maître menuisier à Puiseaux, pour prix et somme de 390 livres.

J'ai fait faire à mes frais les fonts baptismaux et que j'ai payés 75 livres. Je n'ai reçu que des malédictions de certaines gens, dont la race est en possession de tout temps d'outrager les curés et le reste des habitants de la paroisse.

L'on peut laisser les chiens aboyer à la lune, après avoir amené à son sentiment et fait entrer dans ses vues la plus saine partie des habitants; ce moyen m'a toujours réussi, et jamais le barreau n'a retenti de mes démêlés avec qui que ce soit.

1764.

Pendant le cours de l'année 1764, il a gelé et tonné presque tous les mois; le 4 et le 5 juin, il gela si fort que beaucoup de vignes furent entièrement ruinées, surtout celles qui étaient en plaine. Le 7 décembre, sur les deux heures de l'après midi, le tonnerre se fit entendre assez fort pour être entendu de très loin; il tomba de la grêle fort grosse. Quoique l'année ait été fort orageuse, il n'a pas plu sur le territoire de Fromont et des environs depuis le 1er mai jusqu'au 24 juin, excepté une demi-

heure de temps le 12 juin, sans quoi les menus grains étaient perdus. Les pluies et les gelées de la mi-septembre ont beaucoup altéré la qualité des vins. En 1763, ce fut encore pire ; le vin ne fut partout que de la piscantine à 12 et 13 livres la pièce.

Pareil accident est arrivé neuf fois depuis 1734.

Ce mois de décembre dernier, j'ai dîmé pour la première fois les oies ; le nommé François Naudet me donna la dix-huitième, selon l'ancienne coutume qui était presque oubliée, parce que, depuis près de trente-neuf ans, personne de la paroisse n'avait élevé d'oies. A mon entrée dans ma cure, je m'informai exactement de mes droits : les plus anciens habitants m'assurèrent que mes prédécesseurs avaient dîmé en nature cette espèce de charnage, que défunt Antoine Brissaut l'avait payée à M. Duquesnay en 1725, que le nommé Germain Lasseure l'avait payée à M. Boussaingault en 1716. Le père Jean Rocheron, actuellement âgé de soixante-dix-huit ans, m'a certifié le fait le 31 décembre dernier, et qu'il s'en souvenait d'autant plus que ledit M. Boussaingault lui en avait fait manger sa part ainsi qu'à ses amis ; mais le droit du curé est incontestable, ainsi que celui de dîmer les porcs à raison du dix-huitième. Voilà aujourd'hui pour la trente-septième fois que je les dîme. Cette observation peut servir à mes successeurs, pour qu'ils veillent à la conservation de leurs droits fondés sur l'usage et la coutume, qui, par le laps du temps, pourraient s'interrompre jusqu'au point de se perdre dans le souvenir et la mémoire des uns et des autres.

Depuis le mois d'avril 1731 jusqu'au 8 janvier 1765, je n'ai envoyé aucune assignation à aucun de mes habitants. J'en ai été mieux payé et j'y ai beaucoup gagné.

Lira ceci qui voudra, en fera son profit qui pourra, le méprisera si bon lui semble, me regardera comme un homme désœuvré et minutieux s'il le veut ; mais je puis l'assurer que plusieurs curés m'ont avoué que, s'ils en avaient trouvé autant dans leurs registres, ils n'auraient pas essuyé tant de tracasseries de la part de leurs habitants, qui ne connaissaient plus ni ne voulaient reconnaître certains droits, onéreux pour eux, favorables à MM. les curés.

1765.

Pendant le cours de l'année 1765, ont été faits à Paris et posés au rétable du maître autel de l'église de Fromont les deux tableaux pendants aux deux côtés du grand tableau. L'un représente saint Martin dans sa jeunesse sous l'habit militaire, patron de la paroisse dudit Fromont, et l'autre représente saint Edme ou Edmond, archevêque de Cantorbery, en Angleterre, patron du sieur curé actuellement pasteur de ladite paroisse depuis trente-cinq ans. Ils ont coûté 182 livres, dont j'ai payé la moitié de mes propres deniers. La dévotion que les femmes enceintes ont ordinairement envers saint Edme, dont on réclame la protection pour les enfants qui naissent, afin de leur obtenir la grâce du saint baptême, m'a déterminé, autant que la qualité du patron, à le placer dans une église que je dessers depuis si longtemps et à la décoration de laquelle j'ai toujours contribué avec plaisir.

1766.

Cette année, la moisson n'a fini que le 19 septembre; elle a été très abondante en fourrage ou paille, mais très stérile en grain. Les orages ont été très fréquents et pernicieux. Le 24 mai et le 18 juin, la grêle endommagea beaucoup les vignes à Fromont et Rumont et enleva plus de la moitié de la récolte. Le tonnerre tomba sur la paroisse dudit Fromont le 21 mai, sur la maison de la veuve Etiennette Vince; mais le prompt secours et l'abondance des eaux pluviales arrêtèrent les progrès des flammes. Le 18 juin, il tomba sur le clocher de la paroisse, perça la couverture de part en part, brisa quatre chevrons, démantibula la charpente, entra dans l'église par les trous où passent les cordes des cloches, fit un trou dans le mur du côté gauche, déchira et ouvrit le tronc de la Vierge, répandit par terre la monnaie qui était renfermée. Le clocher étant découvert entièrement fut recouvert en ardoises et enfaîté en plomb.

Toute cette dépense monte au moins à la somme de 450 livres, dans laquelle je suis entré en y contribuant de mes deniers, soins, attentions et voitures.

1770.

Cette année 1770 a été également stérile comme les trois précédentes; le temps a été très variable dans tous les mois; la température de l'air n'a presque jamais répondu aux saisons, qui ont paru confondues. Il a gelé dans tous les mois excepté juillet et août. La gelée du 4 mars a ruiné les vignes; je n'ai recueilli que 8 pièces de vin dans 2 arpents de vignes et toute la dîme. La moisson des blés n'a commencé que le 13 août et fini le 7 septembre; les blés étaient remplis de chardons et nullement grainés. Le temps, jusqu'au 6 août, a toujours été venteux, pluvieux et orageux. A la suite des pluies du mois de novembre, il est survenu des inondations dans presque toutes les provinces. Le 27 dudit mois, la ville de Nemours fut presque submergée; l'eau de la rivière et du canal de Loing remplit toutes les rues où l'on ne pouvait passer qu'en bateau, toutes les caves et les appartements du rez-de-chaussée, jusqu'à la hauteur de neuf pieds. Tous les meubles furent gâtés et infectés d'une eau bourbeuse et limoneuse, les bancs de l'église paroissiale arrachés et brisés par l'impétuosité et le choc des flots; les tombes enfoncées exhalèrent une odeur cadavéreuse; plusieurs bâtiments écroulés, surtout hors la ville; deux ponts sur le canal et le grand pont sur la rivière furent emportés par les vagues. L'humanité, le zèle et la sagesse des magistrats sont au-dessus de tous éloges; ils ont maintenu le bon ordre, procuré les plus prompts et abondants secours qu'il était possible en faisant venir du pain des bourgades et villes voisines. Aujourd'huy le calme a succédé au trouble, les ponts sont rétablis en bois pour la facilité du commerce, de la poste et des voitures publiques.

On a évalué la perte et le dommage à un million, mais il en faut bien rabattre la moitié. Montargis, Souppes et tous les bourgs et villages situés sur la même rivière et le canal, jusqu'à

Moret inclusivement, ont aussi beaucoup souffert, mais moins que Nemours, parce que l'eau avait plus d'écart.

1771.

Cette année 1771 a été généralement aussi stérile que les cinq années précédentes : famine et disette partout; ni safran, ni vin; treize pièces de vin ont fait toute ma récolte; les menus grains n'ont été qu'à moitié récoltés; l'avoine s'est vendue, au mois de juin, 15 livres le sac.

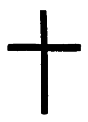
Tout le mois de mars et d'avril il a gelé au point que les charrues furent arrêtées les 28, 29, 30 et 31 mars; le 19 avril, il a neigé toute la journée.

Pendant l'hiver, il s'est fait beaucoup d'assassinats.

1776.

Cette année, l'hiver a été très froid; le 28 ou le 29 janvier, la gelée a pénétré deux pieds de profondeur bien que la terre était couverte de cinq pouces de neige. Le froid a surpassé de un degré celui de 1709, suivant les observations de messieurs de l'Académie des sciences.

La nuit du 29 février au 1er mars, des voleurs de nuit brisèrent le bas de la croisée de la chapelle de la Sainte-Vierge, ils descendirent sur l'autel et ensuite dans l'église de Fromont; ils brisèrent le tronc de la Vierge, ils arrachèrent le tronc de fer des trépassés, le portèrent dans le petit bois des Chapeaux; enfin, ils emportèrent environ 6 livres et causèrent du dommage pour 15 livres.



Le 30 septembre 1777, inhumation de messire Edme Fouré, curé de Fromont, par Duchesne, curé d'Orville, en présence de

messire Fosse Dubois, curé de Larchant; de messire Le Dieu, curé de Rumont; de Jaubert, curé d'Herbeauvilliers; de Costel, curé de Boissy-aux-Cailles; de Belhelerte, curé d'Augerville-la-Rivière; de Pannier, desservant de Desmonts; de Gourdin, desservant d'Amponville; de Jacques Neveu, curé d'Echileuse.

Pour copie conforme :
A. BOULÉ.



CURIOSITÉ BIBLIOGRAPHIQUE

SUR

DOM MORIN

Parmi les documents inédits qui retracent le passé des principales localités du Gâtinais, on ne peut manquer de citer une intéressante histoire de Nemours, écrite, de 1764 à 1780, par J. HÉDELIN[1], bibliothécaire de la ville à cette époque.

Ce manuscrit, que nous avait obligeamment communiqué le regretté Édouard Dumesnil, de Nemours, contient à l'avant-propos, page 1, le récit d'une singulière mystification dont fut victime le vieux chroniqueur du Gâtinais, Dom Morin.

La réimpression de son ouvrage, qui s'élabore en ce moment, nous a paru donner à cette anecdote quelque actualité; nous la reproduisons donc littéralement, afin de lui conserver toute son originalité :

Le Père Morin, religieux bénédictin de Ferrières, a donné au public une Histoire du Gastinois dans laquelle il parle de Ne-

1. Arrière-petit-neveu de François Hédelin, abbé d'Aubignac (1604-1676), écrivain fécond, à la fois poète, romancier et pamphlétaire, mais dont les productions, généralement médiocres, n'ont pu lui survivre. — Cf. TH. LHUILLIER, l'abbé d'Aubignac (Almanach de Seine-et-Marne; Meaux, Le Blondel, années 1879 et 1880).

2. Père de l'abbé d'Aubignac, avocat en Parlement et conseiller à la cour du Trésor, qui acheta, en 1610, la charge de lieutenant général et particulier au bailliage et duché de Nemours. Il épousa Catherine Paré, fille du célèbre chirurgien Ambroise Paré; c'était un lettré et un antiquaire contemporain de Dom Morin, qui en parle avec estime. (LHUILLIER, *op. cit.*)



mours; mais il travaillait sur des mémoires si peu exacts que ce qu'il rapporte de la ville justifie le peu de fidélité des mémoires qu'on luy fournissoit. Un bel esprit de notre province s'était fait un plaisir de lui en donner quelques-uns, entre autres celui de Nemours, et Claude Hédelin[1], mon tris-ayeul, à qui il le communiqua pour le remettre au Père Morin, mit en marge de ces mémoires une citation qui aurait dû détromper ce religieux et lui en faire connaître la fausseté. Mais cet auteur trop crédule prit cette note pour une véritable et, sans chercher à la comprendre, la fit imprimer en marge à l'article de Nemours, page 303.

Cette remarque mérite d'être rapportée. Elle est ainsi figurée en lettres italiques :

Charron
hist. uni-
uer.
In futili-
bus hist.
null. pag.
null. fol.
fract.

Son peu d'attention l'empêcha de voir que cette citation en abrégé devait être ainsi lue : *Charron, de historia universali, in futilibus historiis nullis, pagina nulla, folio fracto.*

Cette anecdote curieuse démontre une fois de plus combien l'ouvrage de Dom Morin a été négligeamment traité. La plupart des personnes qui ont eu à le consulter l'ont généralement reconnu et ont souvent formulé d'une manière précise leur opinion à cet égard[1].

1. Ces erreurs et quelques autres introduites par Dom Morin, auteur de l'Histoire du Gâtinais..... (MICHELIN, *Essais historiques et statistiques sur le département de Seine-et-Marne*, VI, 1875). — L'historien trop superficiel du Gâtinais..... (AMÉDÉE AUFAUVRE et CHARLES FICHOT, *les Monuments* de Seine-et-Marne). — Auteur digne de foi pour les événements

Devons-nous cependant en rendre son auteur personnellement responsable? Dans un sens absolu, nous ne le pouvons pas, la mort l'ayant surpris avant qu'il ait pu y mettre la dernière main.

C'est ce que prouve tout d'abord l'épitre dédicatoire placée en tête du volume et adressée par *les religieux, prieur et conuent de l'abbaye de Ferrières-en-Gastinois* à Mgr Octave de Bellegarde, alors archevêque de Sens, à qui il est fait humblement hommage

De ceste Histoire des pays de Gastinois, Senonois et Hurepois, dont les recherches et antiquitez ont esté soigneusement recueillis par le feu Père Dom Guillaume Morin, Grand Prieur de nostre Abbaye, et après sa mort mise en lumière par nostre soin et diligence, auec espérance qu'elle seroit fauorablement accueillie du public.

Puis, en second lieu, la préface au lecteur, auquel ils disent charitablement :

Ceste histoire . . . .
. . . . commença d'estre imprimée un peu avant son trespas : mais la mort luy ayant faict périr ses bons desseins auec la vie, nous auons suiuy en l'impression du reste les mémoires trouuez après son deceds, en tres mauuais estat, sans ordre ny distinction, que nous auons mis entre les mains de

---

de son temps, mais peu sûr pour les époques anciennes..... (M. l'abbé Patron, *Recherches historiques sur Montargis, etc......*, p. 153). — J'ai reconnu par expérience qu'on ne peut guère compter sur les faits avancés par cet auteur..... (L'abbé Lebeuf). — Notre intention étant de réimprimer l'œuvre de Dom Morin, tout en faisant disparaître les fautes purement typographiques contenues dans l'édition de 1630, nous laissons subsister les erreurs assez nombreuses que renferme l'ouvrage......... nous croyons devoir également, dans ces notes, signaler bien des erreurs commises involontairement par le prieur de Ferrières..... (A. Beauvais, imprimeur à Pithiviers, *Prospectus du 15 mai 1882 annonçant la réimpression du Dom Morin).*

Claude Malingre, sieur de S. Lazare, Historiographe Senonois, qu'estant natif de la ville de Sens y a travaillé avec plus d'affection qu'un autre pour l'amour de sa patrie, sans toutefois rien diminuer de la gloire qu'est deuē au dessein dudit R. P. D. Guillaume Morin, Grand Prieur..... qui a laissé pour héritiers de sa perte et successeurs les Religieux, Prieur et Conuent qui ont poursuiuy l'impression de ceste Histoire, ainsi qu'ils sont portez du désir d'imiter en cela . . . . la loüable intention de leurs prédécesseurs : au reste s'il y a quelque erreur à l'impression faut donner cela au peu de tēps qu'on a eu à lire les espreuues de ceux qui y ont trauaillé. . . . . espérant à la seconde édition la réduire en meilleur ordre.

Comme on le voit, ces bons religieux ont été tellement respectueux de l'ouvrage de leur chef spirituel qu'ils n'ont osé y introduire la moindre rectification. Quant au sieur Malingre, s'il y a travaillé « avec affection pour l'amour de sa patrie », on peut dire en revanche qu'il n'en a pas absolument fait autant pour l'amour de la vérité historique. C'est donc sur les éditeurs que doit principalement s'exercer la sévérité des critiques.

Malgré ses nombreuses imperfections, et en raison de son extrême rareté, l'Histoire du Gastinois n'en reste pas moins une œuvre originale et une source de renseignements utiles, indispensable à ceux qui étudient le passé de cette ancienne province.

Une nouvelle édition intelligemment commentée n'en peut donc être que bien reçue du public.

ADRIEN DUPONT.

A l'ancienne abbaye de Saint-Séverin de Château-Landon, 16 décembre 1883.

UN GISEMENT DE SILEX TAILLÉS

AUX ÉMONDANTS (SEINE-ET-OISE)

Il y aurait lieu d'écrire un petit mémoire sur les instruments en pierre que l'on trouve en assez grand nombre dans l'arrondissement d'Étampes. Le temps me manque pour parachever ce travail.

Je me bornerai, pour aujourd'hui, à une simple communication sur un gisement d'outils préhistoriques aux Émondants, hameau dépendant de la commune de Souzy-la-Briche[1]. La présence d'un semblable atelier n'ayant pas été, que je sache, signalée dans le pays qui nous occupe, m'a paru digne d'exciter l'attention.

Le champ où j'ai ramassé les outils en question figure au tableau cadastral sous le nom des « Barbacanes »; situé sur le plateau culminant de la commune, il a une superficie d'environ soixante-seize ares et est bordé d'une part par des taillis épais, d'autre part par des champs livrés à la culture des céréales.

Là se trouvent, à la profondeur d'un soc de charrue, des débris de maçonnerie, restes d'ouvrages avancés ou Barbacanes, construits, au XIV[e] siècle, sur le front N.-E. d'une forteresse transformée actuellement en métairie.

---

1. Commune du canton d'Étampes (Seine-et-Oise).

Si l'on parcourt attentivement la surface de ce champ, soit après une pluie d'orage, soit après que le travail de labour a retourné la terre, on y rencontre, en assez grande abondance, des fragments de silex présentant des traces évidentes de travail : haches taillées ou polies, grattoirs, couteaux, pointes de javelot, etc., etc. Quelquefois on met la main sur un instrument bien conservé; cette bonne fortune fait vite oublier les ennuis de recherches toujours longues et parfois infructueuses.

Les deux principales formes de haches trouvées aux Barbacanes méritent de nous arrêter un instant. Les unes, rares d'ailleurs, convexes sur leur face supérieure, plates sur la face opposée, taillées à grands éclats, à crosses très épaisses et plus larges que le reste de l'instrument, sont d'un travail rudimentaire. Les autres — de beaucoup les plus nombreuses — sont remarquables par leur allongement, leur crosse aplatie et effilée, la finesse de leur polissage.

Est-ce à dire que ces deux variétés coexistantes d'un même outil soient d'une même époque? Représentent-elles, au contraire, deux âges nettement distincts, séparés par plusieurs siècles, peut-être par plusieurs milliers d'années?

Sans doute, l'homme tertiaire, qui faisait usage d'armes et d'ustensiles de fabrique grossière, a pu perfectionner son habileté et son adresse personnelles sans l'exemple d'autrui. Il a pu aussi recevoir des lumières de peuplades conquérantes et plus avancées dans la voie du progrès et de la civilisation.

A laquelle de ces deux présomptions donner la préférence? Il ne m'appartient pas de me prononcer.

L'archéologie préhistorique est une science d'origine récente; elle n'est pas encore complètement faite; les conclusions peuvent être prématurées et, partant, discutables. Sachons attendre et nous contenter d'amasser les matériaux de l'édifice. L'avenir réserve à nos successeurs d'importantes révélations sur les premiers âges de l'humanité.

V. DUHAMEL.



VENTE DE LA COLLECTION CHARVET

Dans le catalogue de la vente du célèbre collectionneur Charvet, qui a eu lieu à Paris le 7 mai 1883 et jours suivants, par les soins de M. Paul Chevalier, commissaire-priseur, assisté de MM. Hoffmann et Mannheim, experts, on remarque :

1° *Dans la collection de 2,400 billets de confiance* émis par 802 communes, sous les nos 660, 688 et 689 : 3 billets de Gien, 7 de Montargis, 4 de Fontainebleau, 5 de Melun, 1 de Corbeil, 1 d'Angerville, 1 de Montfort-l'Amaury.

2° *Dans la collection des sceaux matrices :* nos 738 et 739, sceaux de Saint-Séverin de Château-Landon (diocèse de Sens). SAINCT SÉVERIN. Écusson chargé d'une gerbe de blé, accosté des lettres A-C, derrière une crosse. [Deux sceaux du XIVe siècle. D. 40 m. et 30 m. En tout semblables; ils ne diffèrent que par le module.]

N° 748. Cour de l'abbaye de Melun. SIGILLV. CVRIE. ABBIS. MELVNGDENS. L'abbé agenouillé devant saint Pierre ; à droite, un écu en pointe. (XIVe siècle. Grand sceau orbiculaire. D. 48 m.)

N° 749. Prévôté de Melun. S. PREPOSITVRE. MELEDVNI. Au centre 4 fleurs de lys. (XIVe siècle. D. 32 m.) Appendice orné.

N° 750. Nicolas Mathurin, prévôt de Melun. + S. NICOLAI. MATH. PREPOSITI. DE. MELED. Cathédrale à 3 portails et à 3 tours, accompagnée de 4 fleurs de lys. (XIVe siècle. D. 35 m.) Appendice en partie détruit. Trouvé à Paris dans la Seine.

N° 901. Plébain de Saint-Jean-l'Évangéliste d'Étampes. S. PLEBI. SCI. JOANIS. EVAGELI. STAMPAS, en lettres du XIVe siècle. Dans une bordure chargée de roses et du mot TIRO, un demi-aigle éployé tenant le livre des évangiles. [Tiro désigne l'abbaye de Tiron (Eure-et-Loir).] (D. 29 m.) Matrice conique terminée par un contre-scel portant un aigle éployé, accosté d'un I et d'un O, premières lettres du nom de *Johannes*.

N° 906. Chantres et chapitre de l'église de Saint-Jacques de Milly (Gâtinais). ✝ S. CANTOR. ET. CAPI. ECC. E. SI. IACCOBI. DE. MILLIACO. Trois bustes nimbés : au sommet la tête du Christ, de face, au nimbe crucifère, entre un soleil et un croissant. Les bustes de gauche et de droite sont de profil et séparés par une fleur de lys; au-dessous de chaque buste, une étoile. (XIIIe siècle. D. 40 m.)

On remarque encore parmi les sceaux matrices :

N° 903. Hardi Le Tellier de Gien. Saint-Antoine à longue barbe. (XIVe siècle.)

N° 905. Lebert, doyen de Jargeau. (XIIIe siècle).

N° 907. Contre-sceau des exemptions de Montargis. (XVe siècle.)

N° 909. Bailliage de Puisaye-Gâtinais. (XIIIe siècle.) [Il y a une figure gravée de ce dernier sceau.]

N° 913. Bailliage d'Yèvre-le-Châtel. (XVe siècle.)

LÉON MARQUIS.



CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE GATINAISE

Ce nous est un devoir d'ouvrir cette chronique en rendant hommage à la mémoire de M. Ambroise Challe, président de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, officier de la Légion d'honneur et de l'Instruction publique, né à Auxerre le 13 juin 1799, et mort dans la même ville le 28 février 1883. Cet infatigable et consciencieux historien, le moderne abbé Lebeuf, passionné pour l'érudition locale, où il trouvait un constant soulagement aux préoccupations de la vie, a laissé un nom partout estimé. Sa réputation, si méritée d'ailleurs, lui survivra, et nous verrons toujours les travailleurs se reporter avec fruit aux nombreux travaux historiques dont M. Challe a rempli, pendant plus de quarante années, la Société de l'Yonne, l'Annuaire de l'Yonne; j'omets à dessein ses publications agricoles et politiques, dont nous ne pouvons nous occuper ici. Le Gâtinais lui doit payer, lui aussi, sa dette de reconnaissance, car il savait parfaitement l'histoire de notre pays, et les volumes qu'il a consacrés à *la Ligue et le Calvinisme dans l'Yonne*, *l'Histoire de la Puisaye*, resteront toujours comme des monuments impérissables, qu'il faut lire et consulter souvent. La notice biographique sur M. Challe, par M. Max Quantin, ancien archiviste de l'Yonne (Auxerre, 88 p. gr. in-8°, 1883), donne de précieux renseignements sur la vie de cet homme de bien et de cœur qui comptait tant d'amis; elle donne en outre la liste très complète des plus minimes publications dont il est l'auteur; cette liste ne devra pas être dédaignée. Nous sommes heureux de pouvoir ajouter notre faible tribut aux éloges que décerne, aux regrets que formule M. Quantin dans sa très intéressante *Notice*.

***

L'histoire et la chronologie des premiers comtes du Gâtinais

n'a jamais été bien éclaircie. Les rapports étroits que notre pays eut alors avec l'Anjou ne sont guère mieux connus. Un coin du voile a été tout récemment soulevé par M. G. d'Espinay dans sa *Légende des comtes d'Anjou* (Angers, 64 p. in-8°, 1883). Au point de vue angevin, le savant président de la Société des Sciences et Arts d'Angers n'a nulle peine à détruire les assertions très contestables de l'historien Bourdigné, et il le fait avec un réel sens critique; mais ce côté de la question est pour nous le moins intéressant. A notre point de vue, remarquons seulement que, reprenant et analysant les travaux des savants archivistes Mabille et C. Port, M. d'Espinay arrive à saper presque complètement par la base la vieille légende du comte Ingelger. La lumière se fait difficilement dans l'histoire de ces temps fabuleux, et une grande pénétration d'esprit est nécessaire pour arriver à discerner dans ces questions l'exacte vérité. Je crois qu'on peut admettre sans réserve la conclusion de l'auteur, à savoir que *Foulques Le Roux fut le premier comte d'Anjou héréditaire de la famille d'Ingelger dont on puisse affirmer quelque chose de certain. A cette maison devait succéder, au* XIe *siècle, celle de Château-Landon, qui hérita de l'Anjou par les femmes et devint, sous le nom de Plantagenet, la tige des rois d'Angleterre.*

Il faut remercier M. d'Espinay et espérer qu'on arrivera complètement à démêler d'une façon aussi claire l'histoire obscure du comté de Gâtinais.



L'hagiographie gâtinaise n'a jamais, croyons-nous, préoccupé aucun esprit. La vie de saint Séverin, entre autres, mériterait cependant une étude approfondie. Ce n'est pas celle que vient de publier M. l'abbé J. Genoud, *les Saints de la Suisse française* (2 vol. in-12, Paris et Fribourg, 1882-3), qui nous fera mieux connaître ce saint d'origine bourguignonne, qui fut abbé d'Agaune en Valais, puis de Château-Landon en Gâtinais. Les pages consacrées à ce saint par l'auteur (I, 90-110) ressemblent plus à un sermon qu'à un travail historique; cependant on y

trouve quelques renseignements bibliographiques et on y reconnaît l'impartialité du récit. Il eût été intéressant de rechercher ce qu'a pu faire naître, au point de vue artistique surtout, dans le cours des siècles, la popularité de saint Séverin. L'auteur ne pouvait le faire, et nous ne lui en savons pas mauvais gré.



Signalons, en passant, un petit travail que chacun devrait lire, sur l'*exploration des tumulus*, par M. Ed. Flouest (7 p. in-8°, extrait du Bulletin de la Société archéologique du Châtillonnais); les conseils de l'auteur sont sensés, pratiques; et la note qu'il a rédigée pour quelques personnes peut être lue avec profit par tous les archéologues désireux de se livrer à ce genre d'exploration, d'une manière utile et méthodique.



Signalons aussi, dans le 58me Bulletin de la Société dunoise, octobre 1883 (Châteaudun, imp. H. Lecesne), une intéressante notice de M. Ch. Cuissard sur les possessions de l'abbaye de Bonneval (Eure-et-Loir) à Lorrez-le-Bocage (Seine-et-Marne). Par une série de recherches bien conduites, et par la confrontation de l'histoire de l'abbaye de Saint-Florentin de Bonneval, avec les manuscrits de Dom Verninac, l'auteur est arrivé à déterminer exactement (p. 267-279) l'importance et le lieu de ces possessions; il a terminé par la publication assez exacte d'une charte de l'année 1160, très intéressante pour l'histoire de Lorrez-le-Bocage et de ses environs.



On trouvera, dans le *Dictionnaire des noms vulgaires des habitants des diverses localités de la France*, destiné à combler une lacune, par M. Lucien Merlet, archiviste du département d'Eure-et-Loir (Chartres, 1883), un certain nombre de noms du Gâtinais; il y a évidemment des omissions regrettables, comme celle, par exemple, de « Poyaudin », qui signifie un habitant de la Puisaye. Cette indication m'est fournie par le *Dictionnaire des Patois de l'Yonne*, excellent répertoire dû à

feu M. Jossier père (Auxerre, 119 p. in-8°, 1882), où l'auteur a mis en ordre toutes les notes qu'il a recueillies lui-même ou fait recueillir. Il nous a paru très complet pour la Puisaye et nous a engagé à faire de même pour le Gâtinais. A partir de ce jour, nous recevrons donc avec reconnaissance toutes les indications que l'on voudra bien nous adresser, à l'effet de publier un jour un *Dictionnaire des Patois du Gâtinais*, œuvre collective s'il en fût !

⁂

L'*Inventaire sommaire des manuscrits du supplément grec de la Bibliothèque nationale*, que vient de publier M. H. Omont (Paris, A. Picard, 1883), nous révèle l'existence, dans cette bibliothèque, de deux catalogues des manuscrits grecs conservés à la bibliothèque des Rois, si célèbre jadis, à Fontainebleau. Ce sont deux copies rédigées au XVIe siècle et décrites sous les n°s 10 et 298 de cet inventaire.



Lcs cartulaires font fureur. Bonne fureur. On n'en saurait trop publier. Mais la publication ne consiste pas uniquement en une bonne lecture; l'auteur, par son introduction, ses notes et ses tables, doit faire apprécier les textes à leur juste valeur, expliquer les locutions difficiles, rectifier les erreurs chronologiques, identifier les noms de lieux. Faute de tous ces compléments indispensables, le travail est en tout ou en partie à refaire. C'est ce qui arrivera au *Recueil des Chartes de l'abbaye royale de Montmartre*, publié et annoté (?) par M. Ed. de Barthélemy (Paris, H. Champion, 1883). L'introduction me paraît insuffisante et pleine d'inutilités; les textes ont été parfois mal lus et ne sont pas expliqués; beaucoup d'entre eux sont tronqués ou seulement analysés; le supplément (dont je ne conçois pas l'existence) aurait pu être, puisque supplément il y a, singulièrement étendu; enfin, l'auteur aurait pu se donner la peine de faire les identifications essentielles. Il est souvent question du Gâtinais dans les chartes de l'abbaye de Montmartre, et plus particulièrement d'Etampes, de Torfou, de Buthiers, Boissy-

aux-Cailles, Mainbervilliers et Herbeauvilliers; or, M. de B. ne paraît pas se douter que ce dernier nom de lieu est la traduction française de Herbaudi-Villa. Je pourrais indiquer d'autres lacunes encore dans ce travail fait trop à la hâte et trop à la légère pour être considéré comme définitif.

Le *Cartulaire de l'abbaye de Tiron au Perche*, publié par M. Lucien Merlet, est bien autrement soigné et scrupuleusement expliqué; trois fascicules sur quatre (Chartres, Garnier, 1883) ont déjà paru, et la fin est impatiemment attendue. Il y a là aussi quelques textes intéressants pour le Gâtinais; par exemple, il est question du prieuré de Sainte-Radegonde de Corbeil (p. 79), de celui d'Augerville-la-Rivière (p. 158), de Mareau-aux-Bois (p. 183-248), de la maison de Prunelé, originaire de La Porte, près Étampes (p. 17). L'auteur n'est pas forcé de connaître aussi bien la géographie historique du Gâtinais que celle du Perche; aussi devons-nous l'excuser de n'avoir su identifier *Mereil* (p. 183), la supposition qu'il fait n'étant rien moins que plausible. *Peveirs* (p. 184) n'est autre chose que Pithiviers, jadis souvent appelé *Piviers*. Cette publication, nous ne craignons pas de le dire, peut servir de modèle à toutes celles du même genre qui restent à éclore.



Nous ne pouvons passer sous silence le *compte rendu de la 7me session des Sociétés des Beaux-Arts des départements à la Sorbonne* (Paris, E. Plon, 1883), où, à deux reprises différentes, il est question du Gâtinais; d'abord à propos de peintures murales de l'école de Fontainebleau, découvertes à Gisors, sur lesquelles notre savant confrère, M. Gaston Le Breton (p. 174-183), a bien voulu donner son avis, presque unanimement partagé; ensuite dans les matériaux réunis par M. Th. Lhuillier (p. 193-207) pour servir à l'histoire de la céramique française, jalons précieux « qui jettent une vive lumière sur l'émailleur » Barthélemy de Blénod, naturalisé français en novembre 1602, » continuateur de Bernard Palissy, dont il fut peut-être l'élève. » M. Lhuillier n'est pas loin d'admettre que Barthélemy de » Blénod a pu s'établir dans l'ancien atelier de Girolamo della

» Robbia, à Avon. Il appuie de preuves très sérieuses sa lec-
» ture d'un monogramme sous lequel les conservateurs des
» musées de Sèvres, de Varzy et de Kensington avaient cherché
» la signature de Guillaume Dupré, tandis qu'il convient d'y
» voir celle de Barthélemy de Blénod. Encore des ratures sur
» les catalogues. Il suit la trace de l'émailleur jusqu'en 1626.
» Puis il s'arrête devant Cléricy, Jean Lemaire et Jacques Péril-
» leux. Voilà pour la fabrique d'Avon[1]. » Montereau-fault-Yonne et Montigny-sur-Loing ont aussi leurs fabriques, dont M. Lhuillier connaît bien l'histoire, d'ailleurs beaucoup plus moderne.



Nous ne pouvons rester indifférents à l'essai de restauration archéologique tenté par M. Eug. Vaudin pour le château de Guerchy (Yonne), au moment où ses derniers débris vont tomber sous le marteau des démolisseurs. Son travail, remarquablement condensé en seize pages, agréablement orné d'un dessin de cheminée XVIIe siècle, mérite attention. Combien nous serions heureux de posséder un travail analogue sur notre château de Vignay, la dernière demeure du chancelier de l'Hôpital, disparu depuis cinquante ans ! Hâtons-nous : le fléau civilisateur veut nous ravir tout ce qui fait encore l'objet de notre juste admiration !



Cette pensée a suggéré à notre confrère, M. H. Laurent, l'idée de réimprimer, avec un luxe et une fidélité très goutés, l'original, devenu si rare, de l'ouvrage capital de Dom Morin. Un jour nos *Annales* diront ce qu'est, ce que vaut Dom Morin, en tant qu'historien du Gâtinais; contentons-nous de dire qu'il est désormais à la portée de toutes les bourses, et que bien coupable sera celui qui ne voudra pas s'instruire en le lisant. On nous promet un supplément où la plupart des erreurs seront

1. C'est en ces termes mêmes que s'est exprimé, dans son rapport, notre érudit et complaisant confrère, M. Henry Jouin, à la date du 30 mars 1883 (p. 22 du même volume).

rectifiées ; le travail est fort avancé, et nous pouvons nous attendre, dores et déjà, à une agréable surprise. Le succès de cette réimpression est assuré et fait le plus grand honneur aux presses, si intelligemment dirigées, à Pithiviers, par M. Laurent. Qu'il nous permette de le féliciter ici publiquement.

A propos de Dom Morin, c'est bien le cas, je crois, de signaler un exemplaire de l'original de 1630, coté, dans les *Archives du Bibliophile*, publication mensuelle de la librairie Claudin, à Paris (septembre 1883, nº 64,963), où manquaient les pages 231 et 232, et coté, malgré ce défaut, la bagatelle de 140 francs[1]. Par contre, les pages 223 et 224 étaient en double, avec de notables changements dans le texte. Ce *carton* de Dom Morin n'a pas encore été signalé que nous sachions.

Le catalogue trimestriel de la librairie A. Voisin, à Paris (nº 45, novembre 1883), met en vente un manuscrit autographe de J.-B. Cotelle, jurisconsulte, né à Montargis en 1752, qui paraît inédit, intitulé : « *Les nouvelles Pandectes de Justinien,* » ou les loix romaines expliquées par ordre de matières parallèlement aux titres et aux chapitres du code civil qui y répondent, en latin et en français ». Ce manuscrit, petit in-folio de 123 pages, a sa place toute marquée à la bibliothèque municipale de Montargis.

Je m'arrête, faute de place, remettant au volume suivant ce que j'aurais à dire des nombreux travaux qui ont eu, cette année, Coligny et Mirabeau pour objet. En terminant, je tiens à remercier ceux de mes confrères qui m'ont aidé dans mes recherches et toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à rendre cette chronique plus complète, et par là même plus utile.

Henri Stein.

31 Décembre 1883.

---

1. Nous avons vu un Dom Morin se vendre publiquement, à Paris, en 1881, la somme de 185 francs, sans les frais. L'exemplaire, de la bibliothèque de M. Peigné-Delacourt, était sali, déchiré, en mauvais état.



LES COUTUMES DE LORRIS

Notre confrère, M. Maurice Prou, veut bien nous communiquer les positions de la thèse qu'il va soutenir, le 21 janvier prochain, devant le jury de perfectionnement de l'École nationale des Chartes, à Paris. Cette thèse, qui constitue un travail très remarquable, est du plus haut intérêt pour l'histoire du Gâtinais, et spécialement pour cette ville de Lorris, qui jouit la première des privilèges que lui conféra le roi Louis VI. Nous laissons parler l'auteur :

« La charte de coutumes octroyée par Louis VI est aujour-
» d'hui perdue. La plus ancienne rédaction des coutumes de
» Lorris qui nous soit parvenue remonte à 1155. Ces coutumes
» furent confirmées en 1187, en 1448 et en 1625.

» Les guerres et les exactions des seigneurs et de leurs
» officiers avaient provoqué un dépeuplement des campagnes
» d'entre Seine et Loire, l'abandon d'un grand nombre de
» terres, un ralentissement des relations commerciales. En fai-
» sant rédiger les chartes de coutumes et particulièrement la
» charte de Lorris, la royauté a voulu repeupler les villages et
» déterminer, dans ses domaines, un nouveau développement
» de l'agriculture et du commerce. »

M. Prou examine ensuite en détail les dispositions diverses de la charte de 1155 et dit :

« 1° L'administration de la paroisse est toute entre les mains
» du prévôt; les habitants n'y ont aucune part.

» 2° Les hommes du roi qui possèdent une maison sont seuls
» régis par ces coutumes.

» 3° Les étrangers acquièrent le droit de bourgeoisie par
» résidence d'an et jour.

» 4° Tout habitant peut quitter librement la ville, à moins d'y
» avoir commis un forfait; il peut même, avant son départ,
» vendre sa tenure.

» 5° Les droits seigneuriaux sont complètement abandonnés
» ou restreints.

» 6° Une seule corvée subsiste, qui ne frappe qu'une certaine
» catégorie d'habitants.

» 7° La durée du service d'host et chevauchée est réduit à
» un jour.

» 8° La taille est supprimée : le roi avait entendu renoncer à
» toute levée extraordinaire d'argent. Le taux du cens est fixé
» à 6 deniers pour une maison et un arpent de terre.

» 9° Le roi apporte des restrictions aux droits seigneuriaux
» dont l'exercice peut entraver les échanges commerciaux.

» 10° Le roi prend sous sa protection les marchands qui
» viennent aux foires et marchés de Lorris.

» 11° L'exportation est favorisée. Les bourgeois de Lorris
» sont dispensés de tout péage jusqu'à Étampes, Orléans, Milly
» et Melun. Ils ne paient pas de tonlieu à Ferrières, Château-
» Landon, Puiseaux et Nibelle. Les droits perçus par le roi sur
» les marchandises, à l'entrée et à la sortie d'Orléans, sont
» diminués en leur faveur. »

Nous ne suivrons pas l'auteur dans les détails de la procédure et de la justice, qui sont d'ailleurs finement aperçus et soumis à la plus judicieuse critique. Contentons-nous de dire que jamais les coutumes de Lorris n'avaient été l'objet d'un examen aussi approfondi; que le travail de M. Prou est absolument définitif, et que l'on aura assurément bien peu de critiques à lui adresser. C'est, je crois, le meilleur éloge que l'on puisse faire d'une thèse, qui deviendra bientôt un excellent livre. Voici, résumées, les conclusions de l'auteur :

« 1° La charte de 1155 constitue tout un ensemble de privi-
» lèges nouveaux. C'est une charte de franchise.

» 2° La charte de 1155 est une suite de dérogations au droit
» commun du Gâtinais. Il importe de ne pas la confondre avec
» la coutume de 1494, qui a un but évident absolument opposé.

» 3° La charte de 1155, concédée à Lorris, ne tarda pas à
» s'étendre à tous les villages du Gâtinais ; on en retrouve
» même les dispositions essentielles dans des chartes de fran-

» chises octroyées en Auxerrois, en Champagne, en Bourgogne,
» en Auvergne et en Berry.

» 4° Le succès des coutumes de Lorris tient à ce que leur
» octroi n'était pas moins avantageux au Roi et aux seigneurs
» qu'à leurs hommes. Louis VI et Louis VII ont provoqué
» l'amélioration de la condition des classes agricoles dans le
» centre de la France. »

Une liste chronologique des chartes copiées en totalité ou en partie sur les coutumes de Lorris forme l'appendice nécessaire du travail de notre érudit confrère.

H. S.



TABLE DES MATIÈRES

I

COLLABORATEURS

II

GRAVURES

III

ADMINISTRATION

IV

BIBLIOGRAPHIE GATINAISE

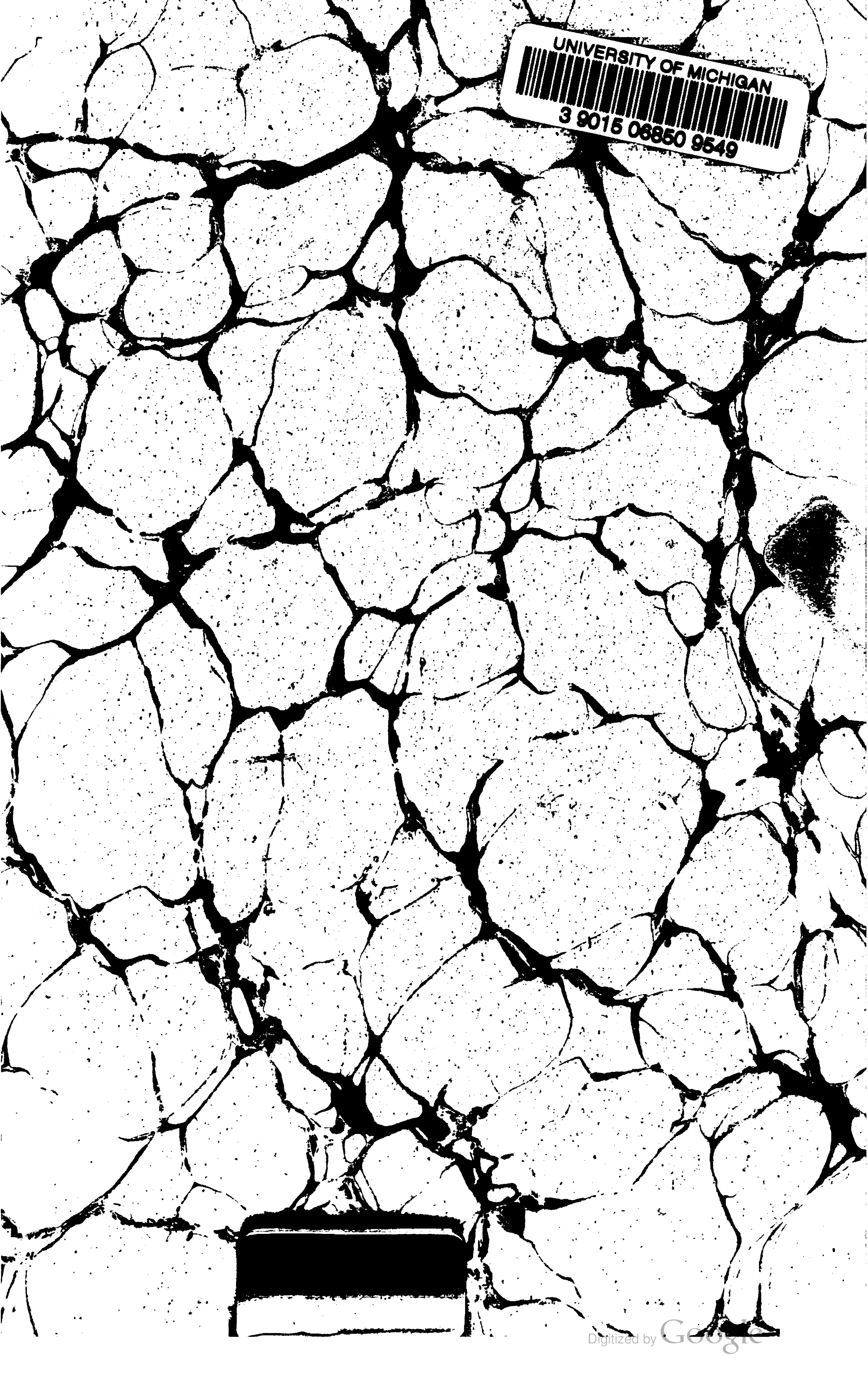
1° LIVRES

2° PÉRIODIQUES

3° JOURNAUX

4° NOMS CITÉS




UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06850 9549

